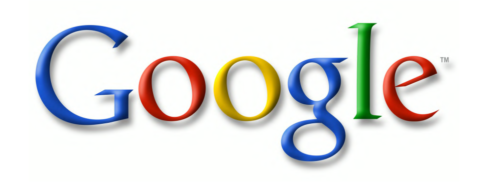






L'EUROPE

ET

L'AMÉRIQUE

EN 1821.

20°. Le Renégat, par M. le *vicomte d'Arlincourt*, auteur du Solitaire, 2 vol. in-8., papier fin, 9 fr.

21°. Le même, deuxième édition, 2 vol. in-12, 6 fr.

22°. Séjour d'un officier français en Calabre, ou Lettres propres à faire connaître l'état ancien et moderne de la Calabre, le caractère, les mœurs de ses habitans, et les événemens politiques et militaires qui s'y sont passés pendant l'occupation des Français ; 1 vol. in-8., 1821, 4 fr.

23°. Nouveau Manuel des notaires, ou Traité théorique et pratique du Notariat, par MM. *J.-P. P**** et *J.-B.-T.-A. de M****, avocats, deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, 1 gros vol. in-8. de 900 à 1000 pages, 10 fr.

24°. Voyage aux Etats-Unis d'Amérique, ou Observations sur la société, les mœurs, les usages et le gouvernement de ce pays, recueillies en 1818, 1819 et 1820 par une Anglaise, traduit par *J.-T. Parisot*, ancien officier de marine, traducteur de Florence, Macarthy, Kenilworth, etc., 2 vol. in-8., 10 fr.

25°. Mémoires sur les Cent Jours, en forme de Lettres, par M. *Benjamin Constant* ; deuxième et dernière partie, in-8., 3 fr.

La première partie, in-8., en 1820, 3 fr.

Les deux parties réunies, formant un volume in-8., 5 fr. 50 c.

26°. L'Europe et la Révolution, dernier ouvrage de M. *Gorres* (*Goerres*), mis à l'index en Autriche, et même en Prusse, traduit de l'allemand, par M. *D****; 1 vol. in-8., de 450 à 500 pages, 6 fr.

27°. Le Solitaire, par M. le *vicomte d'Arlincourt*, septième édition, ornée de vignettes dessinées et gravées par Ambroise Tardieu, 2 vol. in-12, 5 fr.

Sept éditions de cet intéressant ouvrage en moins d'un an ! quel pompeux éloge vaudrait cette simple annonce !

L'EUROPE

ET

L'AMÉRIQUE

EN 1821;

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

DEUXIÈME PARTIE.





A PARIS,

Chez BÉCHET aîné, Libraire, quai des Augustins, n°. 57;

A ROUEN,

Chez BÉCHET, Libraire, rue Grand-Pont, n°. 73, au Salon littéraire.

1822.

IMPRIMERIE DE HUZARD-COURSIER.



FIN DE LA TABLE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

L'EUROPE

ET

L'AMÉRIQUE

EN 1821.

CHAPITRE XVI.

De l'adoption de la constitution espagnole, de quelques restrictions et limitations.

La constitution espagnole, dans l'étendue et la rapidité de ses conquêtes, a retracé celles de Charles-Quint et de Philippe second : comme eux, elle a possédé Naples, le Portugal; elle a commandé à l'Amérique ; de plus qu'eux, elle occupe le Brésil : voilà sûrement de grandes et rapides conquêtes. En voyant tant de peuples courir au devant d'elle, et accepter de confiance cette *survenue*, il est bien naturel de réfléchir sur un mouvement qui n'a pas eu son pareil dans le monde : on peut consulter l'histoire, l'exemple est unique.

Tous ces hommes qui volent au devant de cette institution savent-ils ce qu'est une constitution en général? Savent-ils ce qu'est en particulier la constitution espagnole? Suivant la règle, *ignoti nulla cupido*, comment adressent-ils des vœux si ardens à ce qu'ils ne connaissent point? Peuple, soldats, tous sont ses apôtres. La voilà établie sans discussion, sans la recommandation de l'expérience: qu'est tout ceci? Ce qui se passe ne nous avertit-il pas de la présence de quelque agent puissant et secret qui agit sous des apparences qu'il faut savoir percer pour découvrir le mobile véritable qui cause tout ce mouvement?

Les hommes en masse ne se mettent pas en action sans une impulsion première et pressante. Recherchons la cause de celle-ci, et pour cela remontons au principe. Quelle est la condition des aspirans à la constitution espagnole? de vivre sous le pouvoir absolu... Qu'a fait pour l'Espagne l'établissement de la constitution? elle l'a débarrassée du pouvoir absolu... Les autres peuples ont-ils été témoins de cet effet? oui sans doute. Ont-ils dû et pu en désirer autant pour eux? comme ils sont faits comme les Espagnols, ils ont dû penser comme eux; et qui à leur place n'en ferait pas autant? Sous l'absolu,

tous les peuples feraient comme les Epagnols; ceux qui l'ont pu, l'ont fait : voilà la clef de toute cette question : on la croit compliquée, au contraire rien n'est plus simple. *En finir avec l'absolu*, voilà tout le secret de l'amour général pour la constitution espagnole; sans lui, personne ne s'occuperait d'elle. Le peuple, les soldats ne sont que les instrumens de ce désir; il en faut de forts et prompts pour briser toutes les résistances; l'éternité se passerait à les enlever une à une, et l'action populaire n'admet que des méthodes d'abréviation... Comment, de bonne foi, demander le redressement des dommages aux cours et à l'aristocratie? Qu'avaient produit les deux assemblées des notables? Leur nullité irrita la nation, et ces deux leurres amenèrent les terribles réalités de 1789 : il en a été de même en Espagne. Dites, quel insensé aurait été demander au gouvernement espagnol de 1814 et 1820 de se réformer lui-même? Il eût envoyé le requérant à *Ceuta* ou bien à *l'échafaud*...

Ceux qui croient pouvoir jouer avec les peuples et que ce jeu durera toujours, ne sont pas plus dans le secret de leur caractère que dans ceux de l'avenir...

L'adoption simultanée et irréfléchie de la

constitution espagnole par tant d'hommes qui n'en avaient jamais entendu parler, n'est donc que le résultat d'une position commune et celui du vœu commun d'être affranchi d'elle, c'est-à-dire de passer du pouvoir absolu à un ordre régulier... Si dans tout ceci il y a des fautes, le blâme en est à qui s'obstine à le maintenir contre le droit des peuples, contre les préceptes de la raison, contre l'état de la civilisation, qui repousse cet absolu... On n'en veut ni au gouvernement, ni aux princes, ni à la religion, ni à rien de tout ce qui mérite d'être respecté, on ne s'adresse qu'à ce qui se trouve d'irrégulier dans toutes les parties de la société; on ne veut rien briser ni dissoudre, mais coordonner et raffermir en coordonnant... Ne prenons pas des géomètres pour des *démolisseurs*...

On oublie toujours ce qu'il faudrait se rappeler toujours et, avant tout, l'exemple et la civilisation : par le premier, on est porté à imiter; par la seconde, on assiste à tout ce qui se fait dans toutes les parties du monde : elle l'a changé dans un théâtre découvert à tous les regards. Quand une chose est faite dans un lieu, on la désire dans un autre; avec le succès le cercle de l'imitation s'élargit, alors l'exemple agit avec une force géométriquement progressive. Ainsi

la révolution d'Espagne a fait naître, à six mois de date, la révolution de Naples : les deux, réunies, trois mois après ont fait celle de Portugal; les trois ont fait celles du Piémont, de Madère, du Brésil et d'Amérique... On suit la progression croissante, et si l'on peut parler ainsi, on dirait qu'on voit la révolution *voyager par journées d'étape.*

Le succès prodigieux, inoui parmi les hommes, de la constitution espagnole a donc tenu à deux mobiles : 1°. le désir de finir avec l'absolu ; 2°. l'exemple. Semblable à ces héroïnes de roman dont des chevaliers faisaient les dames de leurs pensées sans les avoir jamais connues, la constitution espagnole s'est trouvée en possession de charmer dix peuples qui ne soupçonnaient pas son existence, et, chose encore inconnue à l'univers, le plus grand empire s'est trouvé fondé sur un *incognito*. Mais ce qui ne faisait pas partie de cet incognito, et qui a tout décidé, c'est qu'il était bon de s'affranchir de l'absolu, et qu'on l'avait fait ailleurs.

Voilà ce que je vois dans la rapidité de l'invasion de la constitution espagnole... La nécessité d'un changement sans passer par la *douane* de l'aristocatie, intéressée à s'opposer à ce changement, et l'encouragement résultant du succès

obtenu... Des yeux plus pénétrans que les miens y verront beaucoup d'autres choses qui m'échappent ; cependant, dans mon cercle, je crois n'avoir pas vu tout-à-fait faux, ou n'avoir rien vu du tout. Passons à un autre article.

L'inculpation la mieux fondée, la plus générale contre la constitution espagnole, est celle qui se rapporte à *la chambre unique*. C'est un grand défaut, depuis 1820 je ne cesse pas de le dire. D'autres aussi l'ont dit, car cela n'est pas fort difficile à découvrir ; mais ce n'est pas tout d'aller le proclamant, il faudrait encore pouvoir dire pourquoi cela est ainsi. Me serait-il permis de présenter quelques conjectures sur cette désastreuse conception. Je m'adresse à la bonne foi et je lui demande : De quels élémens auriez-vous composé votre première chambre? Du clergé et des grands ? cela paraissait naturel : que n'eût-on pas dit d'une autre formation ? En cas de malheur, n'eût-on pas attribué tout le mal à cet oubli ? N'avait-on pas sous les yeux la formation des chambres hautes de France et d'Angleterre ? Le premier mouvement eût été pour les imiter. En France, quand l'ancienne pairie forma le noyau de la nouvelle chambre des pairs, chacun crut l'avoir fait lui-même, tant cela parut naturel : il était donc indispensable de for-

mer la chambre haute d'Espagne avec les élémens de l'ancienne aristocratie ; mais là, quel horizon nouveau se découvrait ? Qu'est une chambre des pairs ? la partie de la souveraineté plus spécialement conservatrice : par conséquent, pour remplir sa destination, il faut qu'elle n'ait ni un intérêt ni un cœur contraires à cette destination ; car autrement elle serait contradictoire à elle-même : or, comment l'Espagne aurait-elle pu, avec quelque prudence, remettre le dépôt de sa nouvelle loi aux mains de ceux qu'elle savait lui être le plus opposés, les grands et le clergé ? N'était-elle pas dans la situation où se trouva l'assemblée constituante lorsque, après avoir fait la révolution contre les deux premiers ordres, on lui proposa d'en faire la chambre des pairs ? En soi-même c'était un bien immense, qui eût préservé la France et le monde de tout ce qu'ils ont souffert depuis trente ans ; mais ce bien, qui venait tout seul et de lui-même, qui se trouvait tout fait avec deux ordres amis, acceptans, consentans, pouvait-il trouver place avec deux ordres ennemis, opposans, entêtés, ne voulant entendre à aucune composition ? La cour n'en voulait pas. M. Necker a consigné dans ses écrits que jamais Louis XVI ne voulut entendre parler de la constitution anglaise : alors

on regardait un roi de France comme dégradé par elle. Nous avons vu M. le cardinal de la Luzerne, alors évêque de Langres, regardé par le clergé comme un déserteur, un partisan de la démocratie, un fauteur de la révolution, et réduit à vivre à part de ses anciens confrères, pour avoir proposé sans détour à la chambre du clergé de se former avec la noblesse en chambre haute, à l'instar de celle de l'Angleterre : les Mémoires de Ferrières en font foi, et *nous l'avons vu aussi ; nous avons vu de même les la Rochefoucauld, les Mounier, les Lally, les Bergasse, les Malouet*, et beaucoup d'autres encore, frappés pendant long-temps des foudres de l'aristocratie, et séparés de la haute société pour avoir émis des vœux semblables ; et vous auriez cherché là les dépositaires du nouvel ordre ? Il en eût été de même en Espagne. Faire une chambre des pairs avec les élémens réclamés, était aller chercher les élémens de la destruction de ce qu'on venait de faire, et rien de plus...... Qu'on m'accorde encore un peu de bienveillance, j'en ai besoin pour aller plus loin. Je ne fais pas des satires ; je traite des plus hauts intérêts de l'humanité, je ne puis le faire sous la loi des réticences : entre médecins et confesseurs, on se dit tout, sous peine de mort physique et morale...

Je continue donc... Que fait l'aristocratie d'un bout du monde à l'autre depuis trente ans et sur-tout depuis 1814...? Quand elle est formée en chambre législative, que fait-elle? L'Espagne et tous les serviteurs de la constitution espagnole peuvent-ils s'en apercevoir comme les autres habitans de l'Europe? Leur est-il interdit de voir la chambre haute anglaise refusant l'émancipation des catholiques d'Irlande, acceptant tout ce qui lui vient d'en haut par le canal du ministère, et cependant cette chambre est, de toutes les chambres semblables, la moins nobiliairement aristocratique; c'est elle où la nationalité marque le plus comme élément de composition? Ne voit-on pas la chambre anglaise démocratique pencher vers l'aristocratie, de manière à oblitérer les anciens principes de la constitution, et prêter au radicalisme le prétexte apparent de sa nécessité pour une réforme inespérable sans son intervention? L'Espagne et tout le monde ne voient-ils pas la chambre noble de Wurtemberg se refuser à toutes les avances de son roi, et pousser les choses au point de ne pas même comparaître? En présence de tous ces faits, vous allez dire aux hommes : Faites des chambres hautes avec des grands et du clergé; remettez la garde de la révolution à ceux qui la

détestent : où est la raison, la probabilité dans un pareil langage ? Qui le tiendrait dans les affaires les plus simples, pour celles de deux particuliers ? *Les hommes ont de la mémoire, et un homme bien averti en vaut deux.....* Cela a toujours été vrai et le sera toujours..... Ne le dissimulons pas à l'aristocratie, et disons-lui : Vous travaillez depuis trente ans à semer les défiances contre vous ; vous n'êtes occupée que de prévaloir, on vous ôte le moyen de le faire ; vous voulez la domination, on vous en refuse les instrumens ; vous accaparez, on vous exclut ; quand vous occupez les cabinets et les assemblées, vous en faites vos choses propres, on vous en refuse les portes ; vous réduisez la politique et la direction des affaires humaines à la tactique de la défense personnelle.

La chambre unique d'Espagne n'est qu'une réaction contre l'aristocratie législative d'autres pays, et, contre l'usage, fait de cette partie de la souveraineté lorsqu'elle lui est remise.... C'est un malheur, on ne peut trop le répéter ; et quand une aberration aussi grave devient contagieuse ; quand il s'élève des obstacles contre les plus nobles établissemens ; quand le genre humain se trouve déshérité de ses plus douces et plus légitimes espérances ; quand les choses sont oblité-

rées, gâtées, faussées, à qui s'en prendre? et que penser des auteurs du mal qui viennent en accuser les autres...? Je le répète, rien, dans l'ordre de nos sociétés modernes de l'Europe, ne peut aller que par l'intime alliance de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie : dans leur fusion se trouvent toute la force, toute la dignité de l'état; mais c'est dans la juste mesure de chacune de ces parties que réside la perfection du tout, et c'est à l'aristocratie à se demander à elle-même si elle a travaillé à se faire introduire dans cette formation nécessaire.

Expliquons par le même principe tout ce qui se passe dans les pays nouvellement constitués. je les vois renchérir sur les restrictions et sur les limitations qu'ils apportent et donnent à beaucoup de choses. Le Portugal a été plus exigeant envers Rome et envers le roi, que ne l'a été l'Espagne. Est-ce par haine pour la religion qu'il borne le clergé et son chef dans d'étroites limites, ou bien par suite du rôle que le clergé a choisi par-tout? On supprime l'inquisition et les jésuites; mais en 1814 ne les a-t-on pas rétablis? Les jésuites n'ont-ils pas pris possession de Rome, de Naples, de Madrid, de Fribourg? Ne se sont-ils pas glissés en France? N'ont-ils pas été le sujet de vives contestations? Par-

tout où le pouvoir absolu se refait, ne refait-on pas les jésuites? Un parti se cache-t-il sur l'emploi qu'il en veut faire? L'uniformité de ces appels et de ces emplois avertit du but. Moines, jésuites, inquisition, tout cela rétabli en Espagne depuis 1814 veut-il dire religion, ou bien *répression par religion?* Quel aveugle peut s'y méprendre?

En Portugal, en Espagne, à Naples, au Brésil, on a fait la constitution sans le roi, ailleurs on l'a faite sans le peuple... Il a été exclu, il exclut; ailleurs on promet des institutions, et on les garde pour soi, en Espagne on a obvié aux manquemens possibles de parole; ailleurs on fait des constitutions sans principes, sans partage régulier et impartial, en Espagne, en Portugal, on dépasse les principes; ailleurs on parle d'*états historiques*, en Amérique on les proscrit formellement... Lisez le préambule de la nouvelle constitution de Colombia.

Ainsi c'est dans un cercle de réactions que roule toute la contradiction qui existe entre les actes publics de quelques pays; le principe en est là. Je pourrais grossir cette énumération, mais je ne veux contrister personne; je ne parle que des choses et dans un but d'utilité. Je n'a-

jouterai plus qu'un mot sur ce triste sujet... Des hommes blessés de l'éclat de quelques-unes des années de l'empire, se sont mis à parler du grand siècle..., on n'a plus entendu parler que du grand siècle... Cet amour subit du grand siècle a paru suspect à beaucoup de monde. On a cru que cette explosion de sentiment pour le grand siècle en cachait une de haine pour le siècle présent, et que l'élévation de l'un couvrait la dépréciation de l'autre. On s'est donc mis à dépecer le grand siècle; et comme il y a toujours quelque chose qui manque, ou de trop, même dans un grand siècle, ce siècle est sorti *fort mal en point* de cet examen : de sorte que l'on a vu, chose hideuse! des Français plaçant leur patrie, comme l'Homme de la fable, entre deux âges et deux maîtresses, s'occuper à l'envi à effeuiller la couronne des deux plus grandes époques de leur propre histoire... Eh bien! il en est de même en tout; et dans tout ce qui se fait un œil attentif reconnaît une suite de revanches. Aujourd'hui l'Europe représente une table de ce jeu rêveur inventé par *Palamède* (1), dans lequel deux adversaires acharnés épuisent toutes les combinai-

---

(1) Palamède inventa les échecs pour charmer les ennuis de la guerre de Troye.

sons pour se souffler mutuellement *quelques pions*...

Croyons qu'en Espagne, à Lisbonne on a lu les annonces faites au départ du roi de Naples, et ce qui a été établi et fait à sa rentrée; croyons qu'on n'y a pas oublié le docteur Janh, disparu dans les forteresses prussiennes, qu'on y suit des yeux les députés napolitains traînés dans les forteresses de l'Autriche; croyez que l'Europe voit avec le sentiment convenable une puissance s'élever à la dignité de geôlier de l'autre (1). Les

(1) Que dira l'Angleterre de ceci? Qu'en pensera l'Amérique? A quel principe de sociabilité cela se rapporte-t-il?

N'est-il pas divertissant d'entendre les habiles reproches qu'un parti adresse à ce qu'il appelle *libéraux* sur le plaisir que leur font éprouver les révolutions du midi? Est-ce donc que les accusateurs pleurent quand les congrès s'assemblent, quand les Hongrois et les Pandoures marchent, quand on annonce les Cosaques, et que les œuvres de la civilisation sont menacées par les mains armées de l'incivilisation? Que signifie tout cela? Les païens reprochaient-ils leurs joies aux chrétiens quand une province de l'empire se convertissait? Les chrétiens invectivaient-ils les païens lorsque ceux-ci remerciaient Jupiter de la reprise de quelque territoire? Quand la Suède, le Danemarck passaient à la réformation, Rome avait-elle aussi la bonhomie de dire à l'Allemagne : Vous êtes des rebelles, car vous vous applaudissez d'une aggrégation nouvelle à votre parti.

sévices des uns avertissent les autres, croyez qu'il est fatal de faire aux hommes une loi du soin de leur propre salut.

Quelle douleur en voyant fuir tant de biens que la raison était venue étaler aux yeux de tout le monde, et dont la *tempérance*, par une sage distribution entre tous, aurait fait le bien et le lien commun de tous, et aurait rempli de germes de paix et d'union les lieux que brûlent les feux des discordes nées de ce défaut de tempérance et de raison...! Notre maître à tous, Montesquieu l'a dit, et quelle fatalité fait que nous ayons besoin de le répéter après lui?

Les réformés tombaient-ils dans le ridicule d'invectiver Rome, parce qu'elle reprenait quelqu'un de ses domaines? En vérité, notre aristocratie n'est pas *sorcière*. Tout se réduit à ces mots: chaque parti cherche ses avantages; vous avez fait des partis, vous en avez les fruits: c'est toujours la même méthode, vouloir les causes sans les effets et les arbres sans les fruits.

CHAPITRE XVII.

L'Allemagne, la Prusse.

La terre de ce pays présente un aspect semblable à celui que de son côté offre son ciel confus et sans couleur. De tout temps, l'Empire germanique fut un *peu chaos*, celui-ci a commencé à se débrouiller par le traité de Lunéville, le congrès de Vienne y porta aussi quelque éclaircissement; mais il s'en faut que la lumière y ait tout-à-fait pénétré. Je hasarderai de dire que cette contrée ressemble à une espèce de ruche divisée en cellules princières, dont quelques-unes renferment des maîtres qui n'ont pas plus d'aiguillon que la reine des abeilles, dans laquelle on entend plus de bourdonnemens que de sons distincts, où des essaims de princes sont plus en mouvement qu'en action, où la souveraineté existe à-la-fois en lingots et en centimes, et dans laquelle une aggrégation des membres de la souveraineté finit par former une démocratie royale. Chose bizarre! formation ennemie d'elle-même! où le mouvement ne peut être un attribut commun, non plus que l'indé-

pendance, et qui n'a pas encore fourni une définition sur elle-même.

La diète de Francfort n'a pas dérogé à la longanimité de celle de Ratisbonne : le temps est le premier ministre de toutes les deux, et le flegme y tient le porte-feuille; les hommes subissent leur terme plus tôt que les affaires n'atteignent le leur; les Allemands excellent dans l'art de faire mourir d'ennui leurs plaideurs. Dans ce pays, les affaires, pour être mûres, doivent avoir cent ans comme les vins de cette froide contrée; les Grecs mirent dix ans à prendre une ville, la diète en mettra bien autant pour savoir où elle placera ses nouvelles villes de guerre : c'est le siége de Troye retourné. L'Empire germanique n'est plus l'Empire de la Bulle d'or, du Traité de Wetsphalie, ni même celui de Napoléon. Il a passé par ces trois filières pour arriver au point où nous le voyons. Il n'a conservé de son ancienne formation que le morcellement de la souveraineté, qui place une distance immense entre le premier et le dernier banc de ses princes : des électeurs sont devenus rois, des ducs sont devenus électeurs au moment où l'on détruisait les élections et *l'élu*; les ligues catholique et protestante n'existent plus, les deux drapeaux sont confondus dans

les mêmes mains; la Suède, une des mères du traité de Wetsphalie, a disparu du milieu de son propre ouvrage, et la France a fini par être évincée de son ancien protectorat, dont François Ier. avait tracé les premiers linéamens; la Russie est à ses portes : tout est donc changé dans l'Empire depuis cent cinquante ans; et puis qu'on vienne nous dire que la règle du monde est qu'il reste en place. L'Autriche et la Prusse sont les vrais directeurs de l'Empire; les puissances du second, du troisième degré, et de même dans tous ceux d'une hiérarchie décroissante, quelque titre qu'ils portent, fût-il royal, obéissent à l'impulsion donnée par les deux premières.

L'Allemagne est partagée en deux zones de gouvernemens : elle compte trois états d'un ordre constitutionnel quelconque; plusieurs ont des états historiques, les autres n'ont rien du tout, étant régis par l'absolu militaire. La diète n'a pas encore pu parvenir à définir les droits des états d'après l'article 13 du congrès de Vienne, et les historiques promis à tous par Carlsbad sont restés en chemin. Les trois états constitutionnels du midi de l'Allemagne portent beaucoup d'ombrage à leurs voisins, comme M. le prince de Metternich le déclare dans sa

lettre à M. le comte de Berstest; cependant la constitution de ces états n'est pas assez robuste pour inquiéter personne, elle a bien assez à faire de se soutenir elle-même; car la singularité de leur formation, la rareté des réunions législatives, en font des ébauches de constitutions plutôt que des constitutions véritables : la raison n'y aperçoit encore que des retraits faits à l'absolu. Quelle distance de tous ces essais à la constitution d'Angleterre, même malgré tout ce qui lui manque!

La moins imparfaite de ces formations est celle de Wurtemberg; le roi, en faisant la clôture de la dernière session (1), a proféré ces touchantes paroles : *Messieurs, je me sens le besoin de vous déclarer, de déclarer à mon peuple et au monde entier que je bénis sans cesse le jour où, par un contrat libre, notre constitution a pris naissance.*

Le ministre des finances de Wurtemberg s'est expliqué avec une franchise qui a disposé tous les esprits à un abandon plein et entier de confiance, tant est irrésistible l'empire de la bonne foi. Quelques états ont des assemblées formées sur les anciens modèles; dans plusieurs, des changemens ont été promis et demandés pour

(1) 26 juin 1821.

les ramener à un ordre plus conforme à l'état actuel de la société et à celui du monde délibérant. Cet esprit s'est manifesté en Saxe, en Hanovre; il se manifestera par-tout où les hommes s'assembleront avec une ombre de liberté : et sans liberté à quoi bon s'assembler? Par-tout la première question sera celle qui apparut au début des états-généraux : *Comment nous assemblerons-nous?* Et dans le fait, c'est le préalable indispensable de toutes, bien plus c'est toute l'assemblée.

L'Allemagne est couverte de souverainetés et par conséquent de péages : c'est une branche de revenu fort commode pour le fisc, mais en revanche fort incommode pour le commerce : aussi était-elle fort en honneur au temps de la féodalité, qu'on n'accusera pas d'avoir été le principe du commerce et de l'industrie en Europe. *Les barons, à cheval sur les fleuves et les grands chemins*, s'engraissaient de la paralysie dont ces entraves frappaient les deux sources de la richesse et de la prospérité des nations. Aujourd'hui l'Allemagne est désolée par le poids de ces gênes. Des plaintes ont frappé la diète, qui cherche encore le remède à ce mal. De plus, elle doit mettre un terme aux réclamations des acquéreurs wetsphaliens, que l'ancien électeur

avait dépouillés irrévocablement, et dont il maintenait le dépouillement avec opiniâtreté. L'Autriche et la Prusse poursuivent de concert dans l'intérieur de l'Allemagne le plan d'apaisement qu'elles ont adopté pour terminer toutes ces querelles à l'amiable : méthode humaine, honorable, et qui se concilie fort bien avec la bonté du caractère allemand.

Mais si ces deux puissances empêchent les troubles de naître, elles empêchent aussi les constitutions d'éclore. Elles tendent à en prévenir le besoin et le désir par le bien-être des peuples : si le but est contestable, du moins le moyen est légitime ; leur conduite leur est tracée par la nature de leur gouvernement, il est absolu ; tout ce qui peut rapprocher des yeux des sujets des objets de comparaison, de leurs oreilles les noms dont on redoute la magie, tels que ceux de liberté, de sociabilité et de responsabilité, et ce qui renferme en lui seul tous les maux de ceux-ci, celui de *contrat* leur inspire la plus vive frayeur : des *absolus* doivent chercher à les bannir, à les reléguer ; pour eux ils ne seront jamais assez loin..... Les deux puissances absolues doivent donc faire sur l'Allemagne ce qu'elles ont exécuté sur Naples : le principe de leur conduite dans les deux cas est

le même ; elles sentent tous les inconvéniens attachés à la disparate de l'absolu placé en regard de la constitutionnalité, il faut donc arrêter celle-ci, ou mettre bas l'absolu..... C'est ce qui empêche la constitutionnalité de s'étendre en Allemagne. On a vu quelques princes qui avaient annoncé des dispositions à s'y prêter, s'arrêter à l'entrée de la carrière annoncée par eux et attendue par les peuples : il n'est pas difficile de reconnaître les mains qui ont fait suspendre ce premier élan, l'indication est trop claire pour s'y méprendre...

Lorsque des princes franchissent cette barrière, ils ont soin de noter que la constitution émane d'eux ; fidèles en cela au principe de Laybach, que tout doit émaner des princes et que les peuples ne sont de rien dans leur propre constitution, on vient d'en avoir un exemple dans la constitution récente de Cobourg... Ceux qui, dans leur intérêt, portent ainsi les choses à l'extrême, ne s'aperçoivent pas du mal qu'ils font au loin d'eux ; car tandis que sur de petits points ils établissent tout à leur aise les principes qui leur profitent, au loin et sur une échelle immense on se sent autorisé par ces exemples à en suivre de diamétralement opposés : ainsi pour dépouiller les peuples dans un

lieu, on fait dépouiller les rois dans vingt..... Réaction inévitable, et que préviendrait une conciliation des intérêts qui appellerait le concours de tous les intéressés dans un mode convenu et régulier d'action....... La raison des uns fait toujours un appel à la raison des autres, et comme a dit l'*Ecriture*, l'abîme invoque l'abîme.....

L'Autriche et la Prusse sont secondées par l'aristocratie allemande, cet auxiliaire inséparable du despotisme qui la sert, et auquel elle ne s'associe que comme garantie de son pouvoir propre; car ce n'est pas pour lui-même qu'elle lui prête assistance....

L'Allemagne n'a pas une aristocratie aussi nombreuse, et l'on pourrait dire aussi vaine de réalité que l'était celle de France, plus aristocrate de nom que d'effet..... Pauvre, de source peu pure, répandue et comme noyée dans le vaste sein d'une grande nation, la presque totalité de la noblesse de France n'avait ni volume ni éclat, mille nuances dégradatives la rabaissaient; un homme de cour, un homme de qualité de Paris regardaient presque tous les nobles de province comme ceux-ci à leur tour voyaient leurs vassaux des villages qu'ils habitaient; quand les grands se communiquaient à

eux, c'était la visite des dieux au toît rustique de Philémon et Baucis : c'étaient en effet de plaisans aristocrates et ils sont encore plus plaisans aujourd'hui, que des hommes dont toute la richesse s'élevait à quelques mille livres de rentes, dont tout le pouvoir s'exerçait par un bailli de village, dont les honneurs consistaient dans un banc de paroisse et dans le premier morceau de pain bénit, dont toute l'ambition tendait vers quelques emplois subalternes de l'armée, qui appelaient *monseigneur l'intendant de la province*, et qui se morfondaient dans les antichambres de Versailles....! L'aristocratie allemande a bien une autre consistance que celle-là ; elle est réelle, fondée sur la richesse, sur la pureté des races, sur une grande existence sociale, sur un pouvoir réel, comme chefs des délibérations, comme propriétaires incommutables des grandes charges du pays, et souvent sur la souveraineté elle-même, dont beaucoup de nobles allemands sont en possession, et reçoivent un éclat qui reflète sur le reste de la noblesse. En Allemagne, la féodalité était vivante, en France elle était morte ; en Allemagne la noblesse n'aurait peut-être pas fourni à l'histoire autant de chapitres que la noblesse de France l'a fait ; mais celle-ci à son tour n'eût

pas fourni aux chapitres nobles autant que le faisait celle de l'Allemagne : cette noblesse allemande éprouve une répugnance presque invincible à subir un ordre qui la confond avec le corps de la nation ; ce qui est l'objet de l'antipathie de toute aristocratie. Ainsi on voit dans le Wurtemberg les médiatisés se refuser même à comparaître, de manière à ce que la seconde chambre ait été forcée d'expédier les affaires en son absence comme elle l'aurait fait en sa présence (1) ; car enfin il ne peut être au pouvoir de personne d'arrêter la marche de l'état, et de se servir contre lui de la loi faite par lui et pour lui. On peut croire que cette opposition est fomentée, et qu'en Allemagne, comme en d'autres endroits, une politique raffinée dans des vues lointaines, est bien aise de charger d'épines le régime constitutionnel, pour le faire passer de la difficulté au dégoût, du dégoût à la proclamation de l'impossibilité ; ce *crescendo* est dans les élémens d'une opposition souterraine, mais non moins active dans son obscurité..... Dans quelques états d'Allemagne, où l'on a fait sentir la nécessité du redressement de l'ordre qui régit les assemblées subsistantes, l'aristocratie

(1) Dans l'établissement de la conscription.

a renouvelé ses oppositions, parce qu'en tout lieu elle agit d'après sa nature.

Depuis le congrès de Carlsbad, la liberté de la presse a été en Allemagne l'objet uniforme de beaucoup de rigueurs; elles vont croissant, et il n'est pas rare de lire dans les journaux allemands : *La presse vient d'être assujettie à de nouvelles restrictions*, ou bien encore : *La surveillance sur les journaux redouble.* Dans ce pays, comme dans d'autres, on s'imagine que le mal vient des livres, qu'ils ont fait la révolution, qu'ils les feraient toutes : on ne veut pas voir que ce ne sont pas les livres, mais ce que l'on donne lieu de mettre dans les livres qu'il faut inculper; le coupable n'est pas le registre, mais le criminel qui le fait remplir du récit de ses actions répréhensibles..... La France a été perdue par les livres, l'Europe pourrait l'être ; et l'Angleterre que l'on dit l'avoir sauvée, est la terre de la liberté de la presse! Y songe-t-on de raisonner ainsi? C'est cependant sur ce plan que l'on est dirigé depuis 1814..... Dès cette époque, la guerre fut déclarée à la presse; elle s'est poursuivie par les lois restrictives de la censure préalable, de la censure des journaux, par vingt procès; un parti tout entier a déclaré l'esprit source de tous les maux : dans sept ans,

la France a joui de la liberté des journaux, ce qui forme le complément de cette espèce de liberté, pendant dix mois seulement, du 20 mai 1819 au 10 mars 1820. Le crime d'un homme qui lisait à-peu-près autant que le dernier habitant des campagnes les plus reculées, a fourni l'heureux prétexte d'une reprise d'interdiction... L'Allemagne, moins heureuse en cela que la France, parce qu'elle n'a pas autant d'organes légaux ou accrédités dans l'opinion qu'en possède la France, est menacée de porter cette chaîne plus long-temps.....

Quand on a voulu organiser des mesures de rigueur en Allemagne, on a fait comme en France : on n'a pas été plus inventif dans un pays que dans l'autre... On a déchaîné le spectre de la peur, on l'a fait passer devant les yeux des hommes timides ou peu clairvoyans; on a proclamé la découverte de grandes conspirations ourdies contre l'existence du Saint-Empire Romain et celle de tous ses princes : les conspirateurs devaient être bien habiles, car ils avaient si bien pris leurs mesures qu'on n'a pu en découvrir un seul; on avait pris quelques conjurés imberbes rêvant au bord de clairs ruisseaux, sous les débris de la garde-robe d'Arminius et de Wittikin, pour des bataillons de conjurés ! Ces

belles inventions reportaient l'esprit au souvenir des plus bizarres fictions de Cervantes; d'un autre côté, elles réveillaient douloureusement celui de la dignité avec laquelle les affaires des sociétés humaines doivent être traitées. Par suite de ces terreurs vraies ou factices, de ces dangers réels ou créés, une commission d'enquête fut instituée à Mayence... Si son exercice n'a été ni long ni fructueux, du moins a-t-il été glorieux pour ses membres : souffrant sans doute de l'inutilité de son rôle, et de ce qu'un rôle pareil renferme de pénible dès qu'il n'est pas d'une nécessité grande et démontrée, la commission s'est dissoute sans avoir fait subir d'interrogatoire à personne, ni emprisonner aucun individu. Un malentendu avait amené devant elle un étudiant(1), elle a refusé de le recevoir : ainsi, des hommes probes et éclairés corrigent une législation aveugle, tandis que des hommes passionnés, parce qu'ils sont sans lumières, pourraient corrompre la meilleure, parce que toujours les passions ont leur source dans le défaut de lumières, et rendent leurs complices des cœurs d'ailleurs purs et naturellement droits.....

Ainsi, cette grande mesure à laquelle on pro-

---

(1) *Gazette de Mayence*, 17 novembre 1820.

clamait que le salut de l'Allemagne était attachée, a fini comme la plupart de ces annonces bruyantes, dont tout le résultat est

Souvent
Du vent.

Un moyen qui ne serait que ridicule dans des affaires privées, peut devenir odieux lorsqu'il est appliqué aux affaires publiques, et que des hommes, même en grand nombre, peuvent être rendus passibles de ses effets.

Je cède au désir d'entrer dans quelques détails sur la Prusse. Cet état n'est pas connu, peut-être ne se connaît-il pas bien lui-même. Sa position et son rôle en Europe sont fort singuliers : ce rôle est équivoque, mélange de force et de faiblesse, peut-être est-il mal apprécié ; pour être mal connu, il peut y avoir à son égard des injustices de la part des autres, et des mécomptes de la sienne par rapport à lui-même : les uns et les autres sont bons à éviter..... En 1799 (1), les embarras de la Prusse, résultat de son système de ce temps, me suggérèrent quelques vues et quelques conseils sur sa politique, ainsi que des pronostics trop tôt réalisés. L'in-

(1) Voyez *La Prusse et sa neutralité*, 1799.

térêt que je lui montrais alors, est le garant qu'aucune malveillance ne guide ma plume : loin de là, le charme de *Frédéric* sur moi n'est pas encore dissipé ; comme Français, je dois aimer ce dont la saine politique avait fait l'allié de mon pays, et par goût j'ai toujours tenu à la Prusse.

La Prusse est entrée fort tard, on pourrait dire la dernière, dans le monde politique. Pour s'y faire jour, trouvant toutes les places prises, elle a dû dépouiller : la Silésie, la Pologne en sont les vivans témoignages ; sans captures sur ses voisins, il n'y avait pas de Prusse. Les parties de l'état étaient séparées, on a comblé les vides aux dépens de qui il appartenait... Des envahissemens ont formé le ciment de l'état... Trop forte pour un second rang, trop faible pour un premier, la Prusse a toujours flotté dans une assiette mal fixée, ce qui a donné à son rôle quelque chose de louche et de gauche à la fois. Vulnérable partout, se prolongeant sur une longue étendue sans profondeur, sans défenses ; faisant des frontières avec des soldats ; semblable à une garnison sans remparts ; forcée de faire des trésors sans richesse ; ne pouvant commander, ne devant pas obéir ; ayant une nature pauvre et parfois des exigeances dispendieuses ; ressentant toujours le besoin de se mêler à l'action, et rarement celui

d'agir; assistant à la politique générale plus qu'y intervenant; soigneuse d'indiquer sa puissance et d'éviter d'avoir à l'appliquer : elle a vécu, elle vivra dans cet état contraint, qui sort de sa nature propre, et dont l'art de son gouvernement est d'atténuer les difficultés et de masquer l'évidence. La Prusse doit mettre une partie de sa force dans la réputation de sa force; elle ne peut qu'être bien aise que l'on menace d'elle, cela a toujours l'air de la puissance; mais elle serait bien fâchée d'avoir à réaliser ces menaces, car elle est dans le secret de sa fragilité : les champs d'Iéna en sont le monument et ne sortiront pas de sa mémoire, l'histoire n'en gardera pas le souvenir avec plus de soin : un jour effaça ce qu'Élisabeth de Russie et Marie-Thérèse n'avaient pu ébranler ensemble ni séparément. Alors Napoléon fit les deux immenses fautes, 1°. de renverser la Prusse, 2°. de la relever à demi. Il devait tout supporter d'elle, dissimuler ses aberrations, voir de toute sa hauteur ses provocations, laisser évaporer son humeur chevaleresque, plutôt que de renverser de ses propres mains la barrière qui se trouvait tout élevée contre la Russie, cette barrière qu'il était condamné à former ou à périr. Comment aussi, en relevant la Prusse, en lui tendant une main oppressive

après qu'elle avait cessé d'être ennemie, comment la mettre dans un état qui ne lui laissât que de l'inutilité pour elle-même, pour l'Europe et de la colère contre lui? Quelle faute! Il en a porté la peine; il a manqué le monde, il l'a laissé dans le trouble pour avoir manqué la Prusse et l'Italie.

La Prusse traînée contre la Russie en 1812 à la suite de la France, brisa des nœuds mal assortis, dès que le vent de la disgrâce eut soufflé sur Napoléon, et ôté les dangers à son ressentiment: par le coup le plus hardi, le général York redressant le cabinet, maîtrisant sa timide prudence, franchissant les limites de la discipline militaire, souleva le fardeau qui oppressait la poitrine de chaque Prussien. Un cri de liberté et de vengeance s'en exhala; la terre enfanta des vengeurs aux outrages d'Iéna et de Lubeck. Alors on ne proscrivait pas les soldats érigés en juges de l'état, on n'enfermait pas les professeurs ni les écoliers des universités.

Sous les auspices malencontreux de la France, le congrès de Vienne refusa à la Prusse la Saxe, que des conventions préparatoires lui avaient adjugée... Spectacle singulier! c'était la France qui refusait à la Prusse ce qui la rendait défensable contre la Russie, et c'était la Russie qui

accordait ce qui la rendait forte contre elle-même... Ici, la légitimité a sacrifié la politique... Dans cette opposition, on voit le malheur naître à côté de la bizarrerie...

Cette disposition a fait trois Prusses : la première, du Niémen à l'Oder; la seconde, de l'Oder au Vezer; la troisième, du Vezer à la Sarre : telle est l'intersection des trois divisions de la monarchie, qui la constitue avec des membres séparés entre eux, s'ignorant mutuellement, sans affection commune, avec une réunion de bras et une séparation de cœur, confondant des écus dans les mêmes coffres, et des soldats dans les mêmes casernes; double tribut d'hommes que rien ne rapproche entre eux, qui sont rangés sous le même drapeau, mais parmi lesquels il est impossible qu'un même sentiment coure de rang en rang...

Les Prussiens se montrèrent avides et sévères à Paris en 1815 : sans eux, la France eût subi un traitement moins dur. Ils *écornèrent* son territoire en se faisant céder *Sarre-Louis*; ils ne dissimulaient pas leur ressentiment d'avoir été évincés de la Saxe pour une possession lointaine, détachée du corps de la monarchie, et plus propre à compliquer leur position qu'à la fortifier; et ils avaient raison.

Le gouvernement de la Prusse est absolu. avant la révolution, on n'avait encore été occupé que de la formation de l'état, sa création devait précéder la constitution. Le despotisme a été et a dû être militaire dans un pays où l'état lui-même est venu du militaire : l'effet sortait de la nature de la cause ; mais depuis 1815, l'état est fait, dès-lors on a pu parler de constitution et du réglement de l'état.

Il ne faut pas croire que la Prusse se fût donnée pour rien, de pareils dons ne sont pas à l'usage des peuples : elle voulait quelque chose de plus que le plaisir de battre Napoléon, et sur-tout au profit d'autrui.

Au désir de la vengeance, la Prusse joignait une ambition plus relevée : elle marchait au combat en chantant des hymnes à la liberté. *L'Allemagne a eu aussi sa Marseillaise ;* ses professeurs sous une cuirasse, ornement nouveau pour eux ; sa studieuse jeunesse sous un harnois bien pesant pour des membres encore adolescens, n'entendaient pas se borner à briser les fers de Napoléon pour continuer à porter ceux d'un cabinet : ils visaient plus haut. Les chefs de la Prusse, comme tous ceux de l'Allemagne, connaissaient également ces dispositions communes à leur pays. Tant que dura la lutte, les promesses correspondantes

à cet espoir furent grandes; mais cette ardeur s'attiédit bientôt, et de degrés en degrés, et dans les traversées d'Aix-la-Chapelle à Carlsbad, de Carlsbad à Vienne, à Francfort, et puis de Vienne à Troppau, enfin de Troppau a Laybach, elle s'est tout-à-fait évanouie... La Prusse à tout signé dans les congrès, mais elle n'a pas remué un bataillon. Dans ce moment, elle regarde faire du côté de la Grèce...

Revenons...

En Prusse, le gouvernement est dur par le fond, quelquefois par la forme, rarement par le fait... Je suis presque aussi fâché pour lui que pour le docteur Janh des sévices qu'il appesantit sur lui; car un supplice prolongé ne provenant point d'un jugement légal, se communique au cœur des spectateurs, et finit par s'adresser à l'humanité elle-même: en pareil cas, les gouvernemens doivent calculer que la seule durée de la peine finira immanquablement par donner tout le monde au captif... De là, découle un vernis d'arbitraire qui ne devrait pas être appliqué au gouvernement prussien: il vaut mieux que ce qu'il paraît.

En tout pays, l'attachement à la famille régnante est un lien très-favorable au gouvernement; la famille royale de Prusse est entrée fort avant dans le cœur des sujets. Ailleurs, le

prince n'a eu qu'à recevoir l'état tout fait, en Prusse il a fallu le faire; il est l'ouvrage des souverains, depuis le grand électeur jusqu'au roi actuel, qui a mis à fin ce grand ouvrage. Peu de familles royales peuvent s'enorgueillir de deux frères tels que Frédérik et le prince Henri. Rarement le trône reçut un ornement égal à celui que montrait auprès de lui la feue reine de Prusse; dans son union avec son royal époux, les Prussiens contemplèrent, hélas! moins longtemps qu'ils ne l'auraient voulu, l'accord de la beauté avec la vertu, qui promettaient de se perpétuer dans une superbe famille. Les peuples aiment à voir le grand théâtre du trône occupé par des acteurs imposans; il faut autour de lui une vapeur magique qui entretienne de nécessaires illusions et couvre de fâcheuses réalités. Louis XIV dut une partie de l'éclat de son règne, de la facilité qu'il trouva toujours à l'obéissance, à l'imposante majesté de sa personne, Napoléon a souffert de l'exiguité de la sienne. L'Allemand est voué au culte des vertus domestiques, il s'attache là où il en aperçoit la pratique : comme ses moeurs sont simples, il aime la simplicité dans ses grands; la guerre fut de tous temps son occupation comme les Germains, il se donne à ceux qui l'y conduisent.

Les Prussiens trouvent tout cela dans leurs princes; qui, simples, affables, commodes même dans la vie privée, à l'armée sont toujours des guerriers intrépides, quelquefois des chefs brillans. Tout concourt donc à attacher fortement les Prussiens à la maison régnante.

Dans son ouvrage sur l'Allemagne, Mme. de Staël dit que la zone qui s'étend depuis Kœnisberg jusqu'au Vezer est la partie la plus éclairée de toute l'Allemagne, on peut le croire sur son témoignage, le juge est compétent. On achève de s'en convaincre en jetant les yeux sur le nombre des villes de commerce, et sur celui des universités qui se rencontrent dans cet espace. Il renferme le littoral de la Baltique méridionale, siége d'un très-grand commerce; c'est aussi là que se trouvent les contrées les plus industrieuses de l'Allemagne. Par conséquent, là se trouve réuni ce qui fait la liberté, car elle vient des lumières, du commerce et de l'industrie. La bourgeoisie de ces villes et de ces ateliers est nombreuse, comme pourvue de beaucoup de lumières, c'est-à-dire de toutes celles qu'exige ce grand mouvement de commerce, et qui donne la richesse, qui en est la suite. On compterait plus de villes et de maisons de commerce dans cette étendue de terre, que dans

celle qui est comprise entre Dunkerque et Baïonne. A ce premier mobile il faut joindre les universités et l'état général de l'instruction parmi les Allemands; et d'après cette réunion, il sera naturel de conclure qu'en Prusse il ne manque rien à cet état moral, précurseur et créateur inévitable de la liberté. La Prusse y touchait en 1815. Le 22 mai de cette année, le roi rendit un édit par lequel il annonçait qu'il serait établi une constitution, que l'on instituerait une représentation du peuple, et que le 1er. septembre de la même année, des députés de toutes les provinces se rendraient à Berlin, et conféreraient avec les fonctionnaires publics que le roi nommerait pour travailler à une charte constitutionnelle. Tout était compris dans ces peu de mots : lorsqu'on parle d'une charte constitutionnelle et d'une représentation du peuple, il est clair qu'il n'est pas question d'états féodaux ni d'états ministériels.... En 1817, un conseil d'état composé des princes de la maison royale et des hauts fonctionnaires fut établi : c'était une innovation importante, comme l'est toujours dans tout gouvernement absolu l'introduction d'un corps, soit consultatif, soit délibératif. Une commission formée dans ce conseil fut chargée de rédiger une charte constitu-

tionnelle; ce fut vers cette époque que M. de Hardenberg entreprit dans les provinces du Rhin un voyage devenu célèbre. Durant ce voyage, une adresse fut remise à ce ministre, le 12 janvier 1818, au nom des habitans des provinces rhénanes; elle donna lieu à une espèce de discussion parlementaire, où M. de Hardenberg abjura toutes les réticences diplomatiques et ministérielles : il s'exprima d'une manière si conforme aux idées et aux besoins des temps modernes, que les habitans des provinces du Rhin trouvèrent que le ministre avait parlé dans leur sens beaucoup plus que leur propre députation. Le 5 janvier 1818, le ministre de Prusse à la diète, par ordre de sa cour, remit une note dans laquelle il expliquait d'une manière fort étendue le point auquel le travail constitutionnel se trouvait en Prusse. Il assurait qu'on allait s'y livrer sans interruption, et que dans moins d'une année la diète serait informée des mesures que la Prusse aurait prises à cet égard; mais depuis ce temps, de grands changemens eurent lieu : l'Autriche et la Prusse se réunirent pour arrêter l'essor constitutionnel qui se manifestait dans toute l'Allemagne. Ce fut à Berlin que l'orage éclata en juillet 1819 et dans le temps où l'on croyait que le roi allait signer les bases de

la charte : tout-à-coup on répandit qu'on avait découvert une grande conspiration, et il ne fut plus question de constitution, mais de Carlsbad et de ce qui l'a suivi.

Mais en examinant l'état réel de la Prusse et les changemens qu'elle a subis dans son régime intérieur depuis 1815, on trouvera que ce qui a été fait chez les autres à grand bruit, l'a été chez elle silencieusement, il est vrai, mais cependant d'une manière à représenter une révolution complète.... Suivons les actes.

En 1807, les places d'officiers dans l'armée, qui jusque-là avaient été l'apanage exclusif de la noblesse prussienne, furent rendues accessibles à toutes les classes de citoyens...

A la même époque, les peines infamantes furent bannies du code militaire prussien, l'état militaire rendu par là à toute sa dignité, et le traitement réservé aux esclaves enlevé du milieu de ceux que l'honneur seul doit conduire à défendre la liberté de la patrie.

En 1813, l'organisation militaire de la jeunesse eut lieu, et sous des noms différens rappela celle des gardes nationales de France...

En 1807, le servage des paysans fut détruit dans la Silésie, et bientôt après cette abolition fut étendue à toute la monarchie.

En 1808, l'organisation municipale des villes fut introduite d'après les bases posées par M. de Stein...

En 1810, les exceptions pécuniaires furent enlevées à la noblesse.

La même année, tous les biens fonds ecclésiastiques furent affectés au paiement des dettes de l'état.

La même année encore, les maîtrises et jurandes furent abolies, et toute liberté donnée à l'industrie.

En 1811, les corvées furent rendues rachetables, et les paysans rendus propriétaires d'une partie des terres, à la condition d'un cens.

En 1816, la monarchie reçut une nouvelle division territoriale, semblable, sous d'autres noms, à celle qui a eu lieu en France.

Arrêtons-nous là, et demandons si ce n'est pas-là une révolution complète, si ce n'est pas celle-là même qui a été faite en France, et contre laquelle on ne cesse de déclamer après l'avoir imitée; si ce n'est pas ce qui aurait eu lieu pacifiquement en France, sans les résistances des intéressés, qui forcèrent à faire violemment ce qu'en Prusse le gouvernement a fait lui-même: la différence est venue de ce que, dans un pays, il a été fait contre le gouvernement ce qui, dans

l'autre, l'a été par la main même du gouvernement, de manière à ce que le gouvernement prussien, qui est très-louable d'avoir fait cette révolution, car c'en est une bien conditionnée, s'expose à s'entendre dire quand il s'inscrit contre les révolutions : Et vous en avez fait une vous-même... Il n'y a donc de différence entre lui et les autres, que parce qu'elle est venue de lui au lieu de venir d'eux, et que ceux-ci ont été forcés de faire par eux-mêmes ce qu'il a fait lui-même, et que leur gouvernement ne voulait et ne savait pas faire. Ferdinand VII aurait-il eu la révolution, s'il eût été aussi prévoyant que le roi de Prusse, et qu'il eût sagement prévenu les mécontentemens produits par les difformités choquantes de ses états? Le roi de Portugal aurait-il subi une révolution en Europe, si, depuis seize ans, il n'eût habité en Amérique, et fait gouverner le Portugal par un général anglais? Y aurait-il des révolutions en Angleterre, en France, aux Pays-Bas, si les monarques de ces contrées allaient s'établir à Bombay, à la Martinique et à Batavia? Est-ce donc que la souveraineté s'emporte et se déplace comme un meuble? Nous venons de voir que le roi d'Angleterre n'a pu s'absenter quinze jours sans l'établissement préalable d'une ré-

gence. Quand on ne veut pas avoir de révolution, il ne faut pas commencer par faire ce qui les amène, ou par refuser les amendemens qui les préviennent : mais voilà ce que produit l'habitude du pouvoir, il enivre, il aveugle, il enfle l'esprit, il n'éclaire pas les yeux; il inspire l'idée que l'on peut tout, et que les autres doivent supporter tout; et quand ceux-ci veulent mettre ordre à tous ces désordres, source de dangers pour eux, on les proclame rebelles, factieux, ennemis de l'ordre social. Quel ridicule et insolent contresens !

D'après le tableau des changemens introduits en Prusse par le gouvernement lui-même, il est clair qu'il ne manquait, pour la compléter, qu'une assemblée représentative, et elle n'a manqué que parce qu'on a manqué à la parole donnée de l'établir : ceci ne regarde personne en dehors de la Prusse, c'est un différent entre elle et son gouvernement ; mais ce que tout le monde peut voir et dire avec la même certitude, ce qui suit invinciblement des principes si souvent rappelés sur les effets inévitables de la civilisation, c'est que la première moitié de la révolution a rendu la seconde nécessaire, et qu'avec tout ce que la Prusse a déjà fait, voit et entend comme le reste de l'Europe et du—

monde, elle ne pourra pas plus qu'eux se soustraire aux conséquences nécessaires, irrésistibles de tout ce mouvement... La Prusse verra toute l'Amérique constituée, et ne le sera pas? Cela est impossible à la longue.

Maintenant que tous ces points sont éclaircis, revenons à la situation politique de la Prusse.

Le grand objet de la politique prussienne est et sera long temps la Russie et son effrayant voisinage. Aujourd'hui tout est amitié, ferveur de reconnaissance, et liens de famille entre les deux souverains: rien de mieux; mais à côté de ces sentimens empressés et fraternels, les états restent avec leurs intérêts et leurs attributs respectifs, avec la force et la sécurité d'un côté, la faiblesse et la crainte de l'autre. Les hommes se marient ensemble, mais non pas les états; mais l'alliance du fort avec le faible tient toujours à la clientèle de la part de celui-ci, lui fait une prudence obligée du choix entre deux dangers. Mais que vaine et fragile est cette politique!.. Que la Russie fasse un pas vers Constantinople et la voilà annullée.

A Reichenbach, en 1790, la Prusse fit lâcher prise à la Russie contre la Turquie; en 1799, elle avait fait de même vis-à-vis l'Autriche, en faveur de la Bavière. Pourrait-elle aujourd'hui

renouveler ces coups de vigueur, et si elle s'en abstient, est-ce qu'elle n'en aperçoit pas les dangers à côté de leur nécessité? Ne sent-elle pas que par là elle ajoute à ces mêmes dangers, en n'arrêtant pas les progrès du pouvoir qui lui fait la loi de cette fausse et périlleuse prudence? La position de cette puissance est bien singulière : elle a cela de particulier, de ne pouvoir être qu'auxiliaire; en chef, elle ne peut rien : que ferait-elle seule contre la Russie, la France et l'Autriche séparées, et à quels autres peut-elle jamais avoir affaire? Isolé, son poids est nul; ajouté, il devient décisif : son *moyénisme* lui commande la réserve, lui conseille de se faire rechercher, d'user de démonstrations, et finalement de glisser entre les difficultés plutôt que de les prendre corps à corps....

A Berlin, on pourrait inscrire sur le cabinet: *Observatrice politique.*

Il ne faut pas chercher la preuve de la justesse de cette indication plus loin que dans ce qui se passe pour la Grèce. Tout ce qui y est relatif se traite de la Russie à l'Autriche et à l'Angleterre, puissances indépendantes. La Prusse ne peut pas coopérer à un avantage quelconque en faveur de la Russie; elle la trouve déjà assez lourde, comme fait tout le monde : elle ne peut pas

s'opposer directement à elle. Dans ce défilé, que fait-elle? Dans le temps que les autres agissent, elle regarde, elle s'efforce à s'effacer; elle se réfugie dans le silence, demande de la sûreté; a l'air de l'indifférence, et n'envie que les succès de l'oubli... Cela est peu flatteur pour l'amour-propre, peu utile pour le monde, mais découle de la mauvaise formation d'un état sans profondeur, pas plus en puissance qu'en territoire, et qui se trouve mêlé dans d'autres qui ont ces deux attributs.... *La Prusse n'a qu'une façade* sur l'Europe, comme les maisons de Berlin sur les rues de cette capitale.

Maintenant me demandera-t-on si la Prusse aussi bien que le reste de l'Allemagne, rélativement à l'ordre constitutionnel, resteront dans l'état où les congrès prétendent les maintenir, ainsi que le reste du monde?... Après avoir bien considéré l'état géographique, commercial, industriel, intellectuel et constitutionnel de l'Allemagne, je me suis trouvé amené à cette réponse... Voyez l'état de la civilisation et celui du pays sur lequel les congrès entendent faire valoir leurs prohibitions anticonstitutionnelles; voyez si le nouvel ordre des sociétés ne les presse pas de tout son poids; commencez de vous bien assurer de ce point, et s'il est bien

constaté, alors si vous ne trouvez pas le moyen d'établir entre les constitutions déjà existantes et les parties de l'Allemagne possédées encore par l'absolu, une barrière cent fois plus épaisse et plus élevée que ne l'est la muraille de la Chine; si ces contrées lisent, savent, discutent ce qui s'écrit, se fait en Amérique, en Espagne, en France, en Angleterre, en Grèce; si vous n'arrêtez pas les voyageurs aux frontières; si vous ne fermez pas toutes les écoles; si vous ne brûlez pas les bibliothèques; si vous laissez subsister non-seulement les instrumens de la presse, mais le souvenir même de l'art, c'est-à-dire, si vous n'arrachez pas à l'humanité la faculté de se souvenir; si vous ne tuez pas la science, les savans et les jouissances que vous apporte leur commerce; si vous ne sapez point par le pied le temple des arts, je sais ce qui arrivera à l'Allemagne et à vous; et si vous l'ignorez, ce n'est pas ma faute, car il y a long-temps que je vous le dis... Ne me demandez pas l'heure précise, de notre temps elle ressemble au voleur de l'Evangile, qui vient quand on l'attend le moins... Je n'avais pas dit l'heure de l'Amérique, cela ne l'a pas empêchée d'arriver : il en sera de même de la vôtre. La sienne est venue plus facilement, plus promptement, plus complétement que je

n'eusse osé l'avancer, la vôtre sera de même ; en l'acceptant, donnez-vous le mérite de la bonne grâce, et prévenez du moins les disgrâces d'une résistance dont tout dit la vanité, et que cette vanité rend inexcusable.

On a dit qu'un *diplomate fort connu par des romans* politiques et religieux écrivait de l'Allemagne que, pour trouver des royalistes, il fallait aller les chercher à Paris : pour cette fois, je crois qu'il n'a pas fait des romans.

CHAPITRE XVIII.

L'Angleterre.

Dans le cours de l'année 1821, l'Angleterre compte trois grands événemens.

1°. La note de lord Castelreagh aux agens diplomatiques anglais dans toutes les cours de l'Europe, par laquelle il notifie à ces cours l'éloignement du cabinet d'Angleterre pour les principes des congrès de Troppau. Cette note est un des grands événemens du temps; elle a passé comme inaperçue. L'aristocratie a cherché à en détourner l'attention, le gouvernement français n'en a jamais parlé aux chambres : cette note aura des suites. Dans un article précédent, nous avons travaillé à la relever de l'oubli dans lequel on l'a laissée à dessein, et à en révéler l'importance.

2°. Le rejet définitif de l'émancipation des catholiques d'Irlande, consentie par la chambre basse ou démocratique, rejetée par la chambre haute ou aristocratique.

3°. La mort de la reine, et ses suites...

Les événemens secondaires sont une réduc-

tion de 13,000 hommes, effectuée sur l'armée permanente.

Le couronnement et les voyages du roi.

Le rejet des motions pour le renvoi des ministres et la réforme parlementaire, motions très-bonnes en elles-mêmes, mais impossibles à faire prévaloir, et par là même absurdes à présenter; car elles ne sont ni plus ni moins que de demander à un parlement dévoué au ministère, de renvoyer son maître, et prier un parlement septennal de se réduire à être annuel. Le pouvoir allonge bien le temps qui lui revient, mais il ne le raccourcit pas. Il y a temps pour tout, et l'opposition n'avait pas bien pris le sien.

L'Angleterre a participé au bien-être général qui résulte pour l'Europe de l'état de paix dont jouit l'univers; l'Angleterre doit y prendre une part plus grande en raison de l'étendue de ses relations avec les autres nations et de ses possessions propres; l'Angleterre d'Europe compte près de vingt millions d'habitans; l'Angleterre des colonies, mal connue, dépasse soixante millions de sujets. Quel fonds immense de commerce, de fortune et de fournitures? Un pays pareil, où tout se fait en grand, dès qu'il croît,

doit croître dans de fort grandes proportions. Les petits profits appartiennent aux petits états, et chez elle, dès qu'il y a profit, il doit être immense... Aussi le revenu a-t-il subi, cette année, une augmentation qui ferait seule la fortune d'un petit état, et qui en Angleterre reste dans la classe des simples améliorations, tant s'agrandit tous les jours l'échelle qui doit mesurer les proportions des grands états. Quelles étaient Tyr et Carthage, et les richesses du grand roi, auprès du port de Londres et de l'Echiquier d'Angleterre? Le budget de Xerxès ferait sourire de pitié le roi George.

Au reste, l'Angleterre peut se faire et se préparer des millions; car à la carrière que le nouvel état du monde ouvre devant elle, l'emploi ne manquera pas à ses millions, comme nous le montrerons tout-à-l'heure.

Il n'y a rien de changé dans l'état intérieur de l'Angleterre, tel que nous l'avons dépeint l'année dernière. De sa nature, cet état est invariable, c'est-à-dire incurable; je le rappelle pour mieux comprendre ce qui suivra.

La réunion de la propriété dans un petit nombre de mains a changé l'état de l'Angleterre et oblitéré sa constitution; elle renferme une nation de salariés surmontée d'un petit

nombre de grands propriétaires : cet état est effrayant. Ceux qu'il menace l'ont bien senti, et pour s'en garantir, ils se sont réunis. Comme ils composent les deux chambres presqu'en totalité, elles se sont coalisées, et les deux n'en font plus qu'une, moralement parlant, de manière à ce que l'ancienne division en chambres aristocratique et démocratique ne subsiste plus : la dernière branche a cessé d'être. Mais comme des chambres ne peuvent pas agir par elles-mêmes, et que pour se défendre elles ont besoin de l'appui de l'autorité publique, qui est dans la main du gouvernement, elles se sont groupées autour de celui-ci, qui leur sert de rempart contre les effets naturels de la nouvelle formation sociale du pays, et qui de son côté a besoin d'elles autant qu'elles-mêmes ont besoin de lui. De là est venue leur union indissoluble, impérissable, sous peine de mort pour tous les deux. De là les *radicaux*, qui ne pouvant plus rien par les seules voies constitutionnelles, qui les laissent dans une minorité habituelle, se retournent vers la nation non propriétaire, à laquelle ils montrent cette coalition des chambres et du pouvoir exécutif comme la source du mal qu'il faut tarir, pour parvenir à guérir le mal lui-même ; langage vrai, formel, facile à concevoir

par la multitude, et qui doit déplaire aux uns autant qu'il peut agréer aux autres. Par la concentration de la propriété et la continuité de son action et de sa liaison avec le gouvernement, la constitution est restée évidemment oblitérée. L'Angleterre a l'obligation à l'aristocratie propriétaire d'avoir détruit sa constitution, elle s'en écartera tous les jours davantage par la continuation du même mobile. Par là, on voit l'Angleterre pencher sensiblement vers l'aristocratie, vers le pouvoir royal, et s'éloigner de l'esprit de la constitution de 1688. Si ceux qui y contribuèrent, et qui eurent le talent d'en tirer le modèle de gouvernement le moins imparfait qui ait existé parmi les hommes, revenaient de nos jours, ils ne reconnaîtraient plus cette Angleterre qu'ils avaient assise sur une triple base et liée ensemble par un nœud commun. A proprement parler, il n'en existe plus qu'une en Angleterre, et au lieu de lien il n'y a plus que de l'inimitié et une tendance à renverser. L'équilibre a été dérangé et le lien rompu. En Angleterre comme par-tout, la guerre a donné à l'état militaire un grand accroissement : avant elle, il était peu nombreux, plus colonial qu'habitant de l'Angleterre, et n'attirait pas vers lui la considération au même degré que la marine,

principale défense du pays. Par la guerre, ces rapports sont changés; l'esprit militaire a pris en Angleterre; les troupes sont devenues nombreuses, la victoire leur a enflé le cœur, la longue absence du pays, la présence continuelle sous le drapeau les a séparés des habitans de la cité, que le soldat finit toujours par mépriser; à la longue le soldat devient toujours plus le soldat de César que celui de Rome, plus touché de la présence du chef qui frappe ses yeux, que de l'image de la cité qui en est loin A l'aide de cette disposition, commune au militaire de tout pays, et qui le rend souvent aussi dangereux pour le citoyen que pour l'ennemi, grande raison pour n'en entretenir que le moins possible: on a fait et on a pu faire en Angleterre des exécutions auxquelles dans d'autres temps on aurait regardé de plus près. Il a été formé des camps aux portes de Londres; on a voulu intimider le peuple par la vue de la force armée, et on a cherché dans ce pays, comme dans d'autres, à faire au soldat un esprit différent de celui de citoyen, à lui inspirer un sentiment de supériorité sur lui, et à le présenter à ses propres yeux comme l'instrument destiné à réprimer le penchant inné du peuple à l'insubordination. Comme le maître du soldat est le

maître de l'état, on n'a rien négligé pour s'assurer du premier, afin de rester le maître dans le second.... Ainsi ce n'est plus la vieille Angleterre qui vit dans l'Angleterre que nous voyons, c'est une Angleterre nouvelle, sortie, comme le reste du monde, des creusets de la révolution; elle n'y a pas plus échappé que tout le reste, et que tout le reste encore n'y échappera.

La fusion des chambres législatives dans le sein du ministère, devenu leur auxiliaire indispensable, a enlevé au parlement britannique l'éclat de ses anciennes solennités et la supériorité de son ancienne tribune; il procède presque comme dans ces assemblées de pure formalité, où, tout étant convenu d'avance et le combat n'étant que de forme, tout se passe comme entre amis, et à-peu-près comme on faisait dans nos assemblées du clergé, dans les états de Languedoc ou de Bretagne. D'un autre côté, la haute opposition anglaise a disparu : ils ne sont plus les Chatham, les Pitt, les Fox, les Sheridan, les Burke, les Romilly ; constellation qui brilla long-temps sur le palais de Wetsminster : tout a disparu dans la nuit. Dépourvu de talens, faible en nombre, forcé d'agir plus en faction qu'en parti politique, le parti sur lequel repose encore le nom d'opposition

ne se présente plus qu'à un combat sans vigueur, pour subir une défaite sans gloire : les mêmes noms sur d'autres têtes et dans d'autres temps n'ont pas la même signification ; le nom d'opposition subsiste encore en Angleterre, mais la réalité, fruit de la consistance du parti, n'est plus.

L'abondance dont jouit l'Angleterre, comme le fait toute l'Europe, entretient la paix publique et facilite l'action de l'autorité. Pour la première fois depuis trente ans, l'Angleterre a pu se passer cette année de l'emprunt, qui chaque année venait ajouter à sa dette, et qui semblait insulter au jeu d'un amortissement, suivant à pas de tortue les pas d'un déficit marchant de son côté à pas de géant. Enfin cette dette a trouvé ses colonnes d'Hercule et s'y est arrêtée.... En cessant d'emprunter, les anciens emprunts, délivrés de la crainte de successeurs, ont acquis plus de valeur ; les fonds publics, ces nouveaux régulateurs des sociétés modernes, ont pris une progression ascendante ; l'or, disparu des comptoirs de la banque, est revenu y répandre ses flots, garans à-la-fois de ce qui crée et de ce qui surpasse toutes les richesses, le crédit. L'Angleterre, qui s'est assise sur les deux bases mobiles du crédit et de la mer, a retrouvé dans le premier

l'appui solide que lui prête la seconde : aujourd'hui ses finances sont dans l'état le plus prospère, et marcheront vers une amélioration successive, si le canon d'alarme ne se fait pas entendre du côté de Constantinople.

L'Angleterre participe au dérangement économique que ressent une partie du continent, dans lequel, après plusieurs années de la plus cruelle disette, on a à se défendre d'une abondance qui menace le principe même de la reproduction, en rompant la proportion qui doit toujours se trouver entre les frais du travail et ses fruits... On voit aujourd'hui les grains et le bétail, tombés au plus vil prix, laisser le producteur en proie à une abondance stérile ; ce qui prouve bien que la population n'est pas trop nombreuse, puisque la consommation ne peut pas absorber la production. Il faut qu'il y ait dans l'état général des sociétés quelque mobile caché qui produise ce dérangement, ce défaut de proportion entre des choses qui devraient marcher toujours de front ; car la plainte est générale en Europe, et les discussions publiques qui ont eu lieu tant en France qu'en Angleterre n'ont encore donné aucun résultat satisfaisant...

Depuis soixante ans, la philosophie a élevé une voix de tolérance, et a demandé aux hommes

de se traiter en enfans d'un père commun, quels que fussent d'ailleurs leurs modes d'offrir leurs hommages à leur commun créateur : la demande était humaine et simple, elle est devenue un des titres de la philosophie à être déclarée ennemie de la société et de l'humanité... Mais les germes semés par la main de l'humanité ne meurent pas : depuis long-temps elle avait porté ses regards sur l'état malheureux des catholiques d'Irlande, et élevé en leur faveur les plus vives réclamations; des hommes distingués en Angleterre, des membres considérés du parlement d'Angleterre s'étaient chargés de cette admirable cause ; les Grattan, les Willebelforce, continuaient l'ouvrage entrepris par Pitt.... Celui-ci préféra de quitter le ministère à manquer à l'espoir qu'il avait donné à l'Irlande ; il échoua contre les convictions religieuses du prince dont il soutenait la couronne. Le successeur de ce monarque, éclairé de lumières plus hautes, a permis à son ministre de faire ce que par lui-même il ne pouvait pas proposer : lord Castelreagh, Irlandais d'origine, se sentant fort de cet auguste appui, a tendu une main consolatrice à ses malheureux concitoyens, il a employé tous ses moyens pour amener enfin une solution aussi conforme aux intérêts de son pays qu'à

ceux de l'humanité. L'œuvre des Henri VIII, des Cromwell, de la colère de Guillaume contre les partisans acharnés des Stuart, allait être effacée, ce triomphe de la philosophie approchait; la chambre des communes, sous l'inspiration du ministre, avait réalisé ce grand vœu de tous les esprits éclairés, de tous les cœurs généreux dans tous les pays; encore un pas, il était accompli : *deux cent vingt-sept voix* l'avaient prononcé contre *deux cent vingt et une voix*. L'Irlande pouvait espérer de voir tarir la vieille source de ses larmes; cette grande plaie allait être fermée, cette grande aberration civile et religieuse allait être effacée, enfin l'Angleterre allait détruire une des contradictions d'elle-même avec elle-même, en renonçant à un ordre de choses qui contraste avec sa belle civilisation; l'Angleterre allait recevoir dans ses bras sa sœur reconnaissante; dans leurs embrassemeus mutuels, elles allaient oublier de trop longues injustices; la religion et la politique se donnaient la main sur les autels de l'humanité : ô douleur! l'aristocratie veillait, elle sent sa barrière ébranlée, elle accourt pour la raffermir. Tout ce que les préjugés des anciennes haines religieuses et politiques ont enfanté est renouvelé, les plus absurdes terreurs sont répandues, et cette trop

courte lueur de jours de tolérance et de paix, à la voix de l'aristocratie, rentre dans la nuit. Ce que la chambre des communes avait adopté à une majorité de 227 voix, est rejeté par la chambre haute à celle de 159 voix contre 120. Dans ce grand débat, la démocratie a montré une grande supériorité de lumières sur l'aristocratie : le clergé anglican s'est séparé de la cause de la tolérance, dont ses lumières ne lui permettent pas de méconnaître la justice et les avantages; il n'a pas soigné les intérêts communs des autres corps ecclésiastiques dans les autres pays, qui, quoique séparés de lui sur quelques points religieux, lui tiennent comme corps politique : par là le clergé anglican n'a pas favorisé l'introduction du clergé dans les chambres hautes.

Si je n'étais pas homme, si je n'étais que politique, je féliciterais de bon cœur, je remercierais l'aristocratie anglaise d'avoir maintenu sur l'Angleterre la tache de son vieux fanatisme, de son atrabilaire et absurde intolérance; je la remercierais d'avoir privé l'Angleterre des millions de bras que cet acte de raison allait ajouter aux siens propres, et mêlant l'ironie à mes actions de grâces, j'inviterais l'aristocratie à jouir du prix de ses œuvres, en contemplant ce qu'à

leur suite il est déjà arrivé en Irlande. Je demanderais à l'aristocratie ce qu'elle avait fait de sa mémoire, qui aurait dû lui rappeler que la dénégation opposée aux engagemens contractés par M. Pitt avec l'Irlande, d'après le consentement du souverain, contre lequel prévalurent ensuite des suggestions étrangères, avait coûté à l'Irlande et à l'Angleterre un long cours de malheurs communs, en les armant l'une contre l'autre...

L'héritier apparent du trône s'est déclaré contre cet affranchissement de manière à ne pas faire concevoir un espoir prochain qu'il puisse être réalisé. Ce prince paraît avoir hérité, sur cet article, des sentimens de ses auteurs, dont il réunissait les affections les plus vives. Puisse-t-il ne pas ressentir les effets de cette opposition, lorsqu'à son tour il aura à supporter le fardeau de l'état (1)!

---

(1) *Moniteur*, 25 avril 1821.

PARLEMENT D'ANGLETERRE, ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES, DISCOURS DU DUC D'YORCK.

Le discours le plus important qui ait été prononcé hier au soir dans la chambre des pairs sur la question des catholiques, est celui de S. A. R. le duc d'Yorck, considéré

La discussion de cette grande question donne lieu à deux remarques de quelque importance...

1°. Quelle n'a pas été la sagesse du législa-

---

dans ses rapports avec la promixité du trône. Le prince a montré l'opposition la plus décidée à toute concession de pouvoir politique aux catholiques romains, et a exprimé l'espoir qu'il conserverait ces sentimens jusqu'à son dernier soupir.

Ce n'est, a dit le prince, qu'avec la plus grande répugnance que je m'adresse à vos seigneuries; mais il est malheureusement des occasions qui font un devoir à tout homme investi du pouvoir de faire des lois pour ses concitoyens, de ne pas se contenter de donner un vote silencieux; je me sens donc impérieusement appelé, dans ces circonstances, à dire ma pensée dans un moment où leurs seigneuries le sont elles-mêmes à sanctionner une mesure qui pourrait produire un changement total dans les grands principes qui ont signalé la révolution de 1688, qui a placé sur le trône la famille de S. M. Je dirai toutefois que la question soumise à vos seigneuries n'est pas nouvelle; elle a été agitée pendant plusieurs années, et a été toujours reproduite par des hommes pour l'opinion desquels je professe la plus grande déférence, même en la combattant.

Elevé dans les principes de l'église établie de ce royaume, plus j'ai entendu discuter cette question, et plus je me suis fortifié dans l'opinion que ses intérêts étaient inséparables de ceux de la constitution. Milords, *s'est écriée S. A. R.*, je regarde l'église d'Angleterre

teur anglais qui, dans sa prévoyance, a soigneusement tenu la couronne séparée de l'initiative législative? Quel échec n'eût-elle pas souffert dans cette occasion, si cette proposition eût directement émané d'elle...

2°. Les moyens dont on s'est servi pour élever et envenimer l'opposition qui a produit la détermination contraire méritent une sérieuse attention. Qu'on en juge.

Les demandes des avocats de l'émancipation, les discours des ministres étaient pleins des plus nobles et des plus solides motifs, tout homme dégagé de préjugés en sentait la force et aimait

---

comme une partie intégrante de la constitution de notre pays, et puisse-t-elle l'être long-temps! J'espère, a repris S. A. R., qu'on ne me regardera pas comme un ennemi de la tolérance, dans le sens propre à ce mot; mais il y a certainement une grande différence entre étendre aux catholiques romains la liberté de conscience dans l'accomplissement des rites sacrés, et leur permettre de prendre une part politique au gouvernement. Il ne me reste plus qu'à remercier vos seigneuries de l'attention qu'elles ont bien voulu me prêter, et à leur abandonner la décision de cette question. En vous adressant ces remercîmens, Milords, je puis vous assurer que je ne fais qu'exprimer les sentimens que j'ai toujours professés depuis que j'ai été en état de juger sainement des choses et que je professerai, je l'espère, jusqu'à la fin de mes jours.

à y céder.... Les adversaires n'ont rappelé que les argumens en vigueur au temps de Cromwell et de Guillaume, mais inapplicables à celui-ci. Les papiers dits de l'opposition, devenus dans cette occasion papiers ministériels, pressaient le triomphe de cette cause avec la force et la dignité qui lui conviennent. Les écrivains aristocratiques, entre autres *le Courrier*, suivaient la tactique de leurs confrères du continent : ils s'adressaient aux vieux préjugés, à des animosités entretenues par des sévices prolongés ; ils montraient un avenir menaçant, la religion de l'état renversée, le culte catholique l'envahissant graduellement, s'emparant de l'état à la faveur de cette concession, ajoutant les exigeances aux exigeances, et ne pouvant être retenu que par la continuation de l'esclavage. Ces hommes parlaient contre les Irlandais comme on avait fait en France contre les électeurs à 300 francs. Le succès a été pareil.... Des hommes alarmés ont continué d'être injustes contre des hommes souffrans et torturés depuis 300 ans ; on a demandé à la peur de confirmer les œuvres de la barbarie, et l'Angleterre s'est coupé un bras pour ne pas délier les mains de l'Irlande... Quelle responsabilité n'amassent pas sur leurs têtes ceux qui, dans des vues privées, souvent honteuses, et par

des moyens dont ils connaissent bien l'indignité, puisqu'ils en sont les auteurs, parviennent à rendre des juges sourds aux cris de la religion, à ceux de l'humanité, de la justice, de la civilisation, et aux besoins de leur patrie? Francais, j'applaudirais à l'affaiblissement de la rivale de la mienne; homme, je pleure sur cette plaie faite à l'humanité, sur cette tache renouvelée sur l'esprit humain au milieu d'un peuple auquel il a dû souvent de grands titres d'honneur.

Dans le courant de l'année, un personnage occupant le rang le plus élevé a disparu de la scène qu'il venait de remplir de plus de fracas que de gloire pour lui-même, et d'utilité pour la royauté qu'il partageait : au moment où l'on s'y attendait le moins, la reine d'Angletere mourut. Le peuple, ne pouvant se persuader que les grands sont faits comme lui, identifiant des acteurs périssables avec un théâtre qui ne doit pas périr, les attachant à la scène comme ces figures destinées à la soutenir ou à la décorer, se livra tout de suite à de vaines persuasions, et voulut que le crime eût accéléré la marche de la nature. Il n'y a rien de merveilleux dans la mort plus ou moins prompte de qui que ce soit; c'est le terme commun, et l'heure de chacun est marquée : il n'était pas étonnant

qu'une femme comptant beaucoup d'années, froissée par de longues et vives contrariétés, chargée d'embonpoint, arrivât inopinément au terme d'une vie que des principes cachés de dissolution avaient pu miner sourdement. La fin arrivée, les choses prirent un aspect fort grave. La reine avait demandé que sa dépouille mortelle fût transportée à Brunswick dans la sépulture de ses pères, pour trouver au sein de sa famille naturelle le repos qui avait fui d'elle dans sa famille adoptive. Les amis de la reine voulaient que le convoi traversât Londres, le gouvernement, appuyé sur quelques dispositions des dernières volontés de la reine, s'y refusa; de leur côté, ses partisans insistaient; le gouvernement fut prévenu de l'inutilité de son opposition, ainsi que de l'absence de tout danger à laisser faire ce que l'on désirait; il persista, il prit ses mesures, déploya ses moyens ordinaires de force, et le tout en vain. Les soldats, écrasés par le poids de la multitude, immobiles, privés de l'usage de leurs bras, avec des armes devenues inutiles, les flots de la population d'une capitale colossale remplissant des rues immenses, celles-ci coupées en plusieurs endroits de manière à arrêter la marche des troupes, ramenèrent dans Londres les jour-

nées fameuses des barricades, employées avec le même succès contre les soldats de Henri III et ceux d'Anne d'Autriche.... Par là on a appris aux populations des grandes capitales qu'il est toujours en leur pouvoir d'annuller les troupes qui prendraient au milieu d'elles une attitude menaçante. Leçon dangereuse, et qui fournit aux gouvernemens de profonds sujets de réflexion sur l'emploi de la force armée dans les cités populeuses, et qui doit les engager à y porter les plus grands ménagemens!

Le décès de la reine est peu de chose auprès de cet événement, et peut-être que jamais elle ne fut plus fatale à son pays qu'en le quittant: un jour l'a vengée de sa vie tout entière, et son départ ressemble aux adieux de Médée.

Mais voyons si, dans cet événement, le ministère a agi avec prudence, et s'il n'a point partagé les torts de ses adversaires..... La prudence est un des premiers attributs des gouvernemens; elle doit régler leurs actions, et les détourner de toute mesure qui créerait un péril évident sans une utilité réelle et certaine.

Le ministère était prévenu des dispositions de la multitude; il avait reçu l'assurance que la satisfaction du désir ou de la fantaisie qu'avait conçu le peuple n'entraînerait aucun incon-

vénient, si elle n'était pas contrariée. De quoi s'agissait-il? de la chose du monde la plus indifférente, qu'un cadavre sortît d'Angleterre vingt-quatre heures plus tôt ou plus tard, que le peuple vît pour la dernière fois la personne qui avait tant occupé son esprit: où était le danger? Il n'y avait donc aucun intérêt réel à l'empêcher. Le ministère avait vu, l'année précédente, la capitale remuée comme dans ses fondemens à l'occasion de la promenade de la reine à Saint-Paul; il avait vu que cette immense secousse n'avait entraîné aucun résultat fâcheux; il sait qu'en Angleterre une insurrection est la chose la plus disciplinée, et cependant il crut devoir persévérer dans son opposition; il la faisait porter sur la volonté exprimée par la reine que son corps sortît d'Angleterre trois jours après son décès. Une chose aussi peu importante en elle-même, dont la modification était au pouvoir du ministère et ne blessait personne, parut un subterfuge; les scrupules ministériels furent trouvés ridicules: dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres, on a appris à distinguer les prétextes des raisons. Dans cet état de choses, personne ne voulant céder, la grande scène eut lieu; le ministère fut complétement battu, et il put apprendre qu'à force de montrer et de re-

montrer des soldats, il avait poussé à rechercher et à trouver les moyens d'annuller les soldats. Il a fait donner là une très-mauvaise leçon, tout en en recevant une lui-même; il a montré, dans cette occasion, la pente du pouvoir à tout exiger à son titre de pouvoir, à croire qu'il y a déshonneur pour lui et affaiblissement à céder même à la raison démontrée. Qu'arrive-t-il? il resiste; il n'a pas tout prévu; il est attaqué autrement qu'il n'était préparé; il a été chercher une défaite pour lui, un triomphe pour ses ennemis, et un mauvais exemple pour les regardans; et puis quand les malheurs sont arrivés, ce n'est pas soi qu'on accuse, mais les hommes, que l'on dit factieux, libéraux, ennemis de l'ordre social, parce que l'on a été soi-même ennemi de la raison...

Mais quittons ce triste théâtre, et passons sur celui où le gouvernement anglais a montré la plus noble attitude et la supériorité de lumières qui appartiennent au ministère du pays le plus anciennement et le plus régulièrement constitué qui existe en Europe...... Les Anglais sont les aînés du véritable ordre constitutionnel, à ce titre, il leur appartient de donner l'exemple du rejet des principes qui blessent la sociabilité....... J'ai exposé la différence d'opinion qui

s'est manifestée entre le congrès de Troppau et le cabinet anglais, et j'ai rapporté avec quelle virilité celui-ci avait repoussé les principes de ce congrès. Dans cette occasion, le gouvernement anglais a agrandi son rôle, car il s'est montré à la tête des sociétés, à la tête de la civilisation, à la tête des nations, vengeant leurs droits, et rétablissant les principes d'où ils découlent.... Il a raffermi les bases de l'indépendance des nations ébranlée par la déclaration de Troppau; il a refusé son concours à une doctrine pernicieuse, et, ce qui met le comble à son honneur, c'est que, pour remplir cette tâche, il n'a pas balancé entre ses affections et les principes, et qu'il s'est séparé de ceux avec lesquels il était depuis long-temps en alliance: rien n'est plus honorable que cette détermination aussi franche qu'éclairée. On peut conjecturer par là que l'Angleterre n'était pas disposée davantage à souscrire aux autres principes émanés de Laybach sur le droit divin des princes et sur *la passibilité* des peuples. Sûrement, on ne le verra pas davantage prêter ses forteresses pour retenir captifs les députés de Naples, les hommes que quelques jours auparavant on proclamait ses fidèles députés, auxquels on annonçait que jamais on ne souffrirait que,

sous aucun prétexte, aucun sévice ne leur fût appliqué. Par sa conduite à l'égard de Troppau, l'Angleterre s'est mise à la tête de l'opposition du monde contre le despotisme, comme on la voit se mettre à celle de l'opposition qu'appelle la liberté de l'Europe contre l'énormité du colosse qui la menace.

Je m'explique, car j'arrive à l'article que j'ai fait pressentir au commencement de ce chapitre.

L'Angleterre s'opposa pendant trente ans à Louis XIV : elle fut l'âme et le soutien des grandes ligues formées contre ce monarque; c'est par elles et avec elles qu'elle le réduisit aux abois. C'en était fait de Louis, s'il eût été abandonné à la haine de Marlborough et d'Eugène. La disgrâce du premier le sauva.

A cent ans de là, l'Angleterre a repris le même rôle contre Napoléon. Celui-ci allait dominer le continent, l'Angleterre s'est mise de nouveau à la tête de l'opposition européenne contre la France, quel que fût son chef, et l'a ramenée dans ses anciennes frontières. A cela qu'ont gagné l'Angleterre et l'Europe? Nous l'avons déjà dit, *rien*, absolument *rien*. L'embarras n'a été que déplacé, le maître a été changé; mais il en reste un : ce maître est la Russie, et ce maître-là est bien autrement menaçant que ne l'était et ne

pouvait jamais l'être la France. Les dangers de cet état, la pression de ce colosse sur l'Europe, sont atténués par les vertus du souverain de la Russie; mais quelque sécurité qu'il inspire personnellement, il ne peut pas faire que ce pouvoir exorbitant n'existe pas : au contraire, il l'augmente en civilisant la Russie; l'Angleterre est trop éclairée pour ne pas reconnaître dans ce pays la forge des chaînes de l'Europe, comme elle l'avait vu en France. D'autres qu'elle peuvent la voir aussi; mais ils ne sont pas en état de s'établir en opposition directe, comme l'Angleterre peut le faire, à l'abri de tous ses avantages de position et de puissance; par eux, en tout lieu, sous tous les rapports, les deux états se trouveront en présence. Placée au centre des mers, inabordable, elle ne craint rien de la Russie, ainsi que peut le faire le continent; elle doit faire que les autres n'aient rien non plus à craindre d'elle, car tout ce qu'ils perdraient avec profit pour la Russie, en accroissant le pouvoir de celle-ci, tournerait à son détriment propre : ainsi le rôle de l'Angleterre n'est pas de générosité, mais de nécessité. C'est ainsi qu'on la voit dans ce moment entrer fort avant dans les affaires de Turquie.... Croit-on qu'elle en veuille aux Grecs? Que des cabinets

préoccupés de leurs idées de révolution rangent les affaires de la Grèce parmi les mouvemens révolutionnaires, c'est une vue mesquine dont l'Angleterre ne se contente pas; son horizon s'étend plus loin : dans l'appui qu'elle prête à la Turquie, elle ne fait que s'opposer à la Russie.... Celle-ci est coreligionnaire des Grecs, la religion a beaucoup d'empire sur les deux peuples; si les Grecs prévalent à la faveur d'une diversion faite par la Russie, la reconnaissance les attachera à elle, ils chercheront long-temps un abri sous ses aîles contre le retour de la domination des Turcs; car enfin ceux-ci, quoique battus, quoique relégués en Asie, ne périront pas, long-temps encore ils chercheront le chemin de la Grèce : les Grecs auront donc besoin pendant long-temps du secours de la Russie, et leur réunion avec elle ajoutera encore à son pouvoir. Ce sont ces élémens qui constituent le fonds de la conduite de l'Angleterre dans l'affaire de la Grèce; l'Angleterre n'en veut pas aux Grecs; elle ne défend pas le turban contre la croix; elle sait distinguer les choses du ciel d'avec celles de la terre, seulement elle s'oppose à ce qu'aucune augmentation de pouvoir soit portée à la Russie par la diminution que pourrait souffrir celui de la Turquie, dans la-

quelle une politique éclairée lui montre un contre-poids contre la prédominance de la Russie. L'Angleterre protégerait l'humanité dans la personne des Grecs; mais elle cherche à protéger l'indépendance de l'Europe en n'admettant rien de ce qui pourrait affaiblir la Turquie. C'est par là qu'il faut expliquer le rapprochechement qui a lieu entre l'Autriche et l'Angleterre : les principes des deux gouvernemens les ont tenus éloignés l'un de l'autre à Troppau ; mais l'opposition politique contre la Russie les réunit à Constantinople.

Cette constance d'opposition, cette recherche d'opposans la bourse à la main, coûteront cher à l'Angleterre. Depuis cent quarante ans, elle n'a pas compté, dès qu'il s'est agi de s'opposer au pouvoir dominant, c'est qu'elle sait qu'il y a toujours assez d'argent quand il y a assez de liberté, et que Carthage ne dût livrer ses vaisseaux et ses éléphans que lorsqu'elle eut perdu la sienne. C'est à ces frais indispensables pendant un long cours d'années, que se rapporte ce que j'ai dit en commençant, de l'importance dont était pour l'Angleterre toute amélioration de revenus et toute économie.

Un autre hémisphère, un théâtre plus vaste, va lui donner une nouvelle occasion de placer ses

richesses accrues, avec le besoin de s'en faire de nouvelles. C'est l'Amérique qui dorénavant lui en fera la loi ; le destin de ce pays est fixé, nul pouvoir humain ne peut le changer : l'Angleterre est encore possessionnée dans le nord de l'Amérique, dans son centre, et aux Antilles, elle l'est de même dans les confins de l'Asie. Mais avec la révolution générale et éternelle de l'Amérique, que deviendront toutes ces possessions lointaines, placées au milieu d'un ordre de choses contradictoires à celui qui présida à leur établissement ? Les colonies ont été faites pour l'ordre de leur temps, elles sont dans un autre qui ne leur ressemble en rien. Tout est changé dans ce pays. L'Amérique se réglait d'après l'Europe, aujourd'hui elle se dirige d'après elle-même ; pendant que l'on conteste en Europe, l'Amérique marche, se complète, s'équipe et s'arme ; les républiques se multiplient, les empires s'élèvent, le pavillon américain rivalise sur toutes les mers avec le pavillon d'Angleterre ; les hommes se multiplient, ils deviennent administrateurs, artisans, guerriers comme ceux de l'Europe ; dans cet état de choses, un nouveau fardeau va peser sur l'Angletterre d'un poids encore inconnu d'elle ; il faudra qu'elle étende bien loin ses bras pour retenir des possessions

si vastes et si éloignées d'elles. Son Canada touche aux États-Unis, les Florides viennent de leur échoir; par elles, ils dominent dans le golfe du Mexique et sur la route qui conduit de l'Amérique du nord à celle du sud et aux Antilles... Comme l'Angleterre est l'état le plus colonial et le plus commercial, c'est elle qui est la plus compromise dans les effets de ce grand développement du nouveau monde, c'est sur elle qu'il pesera le plus. Les autres n'ont qu'à y gagner, elle au contraire beaucoup à perdre.

Par le concours de circonstances bien extraordinaires, l'Angleterre se trouve placée au centre d'une double opposition dans l'ancien monde et dans le nouveau; il lui faut à-la-fois un levier immense et un trésor inépuisable; son rôle est à-la-fois plein de gloire et de dangers, le plus élevé en politique, et le plus ruineux en finance.....

Le couronnement du roi et les autres affaires purement de cour ne sont plus que des événemens de gazettes...

Le voyage du roi dans ses domaines d'Irlande, restés inconnus à ses pères, est un acte de civilisation bien approprié aux intérêts des deux pays : ce rapprochement ne pouvait être que mutuellement favorable pour le prince et

pour les sujets : ceux-ci, en faisant éclater, à la vue de leur souverain, les sentimens de la plus grande loyauté, ont dû renouveler dans son cœur le regret de n'avoir pu les faire jouir du bienfait qu'il leur avait destiné ; il a dû sentir toute l'étendue de la faute que l'aristocratie anglaise venait de commettre, en lui refusant le plaisir de jouir du fruit de la noble pensée qu'il avait conçue ; et quand le clergé catholique et les quakers, partant des deux pôles opposés de la religion, s'approchant de lui, sont venus, chacun à leur manière, lui montrer des cœurs affectionnés et soumis, ce prince a dû croire que la tolérance en personne apparaissait devant lui, et lui présentait à-la-fois une requête pour faire mettre un terme à l'intolérance qui désole les lieux qui les réunissait, avec le modèle d'une égale facilité à bien servir les rois par ceux qui diffèrent entre eux sur la manière de servir le roi des rois.....

Le roi a visité son royaume d'Hanovre, dans lequel se complaisaient ses aïeux, et que, seul de sa famille, son père n'avait pas visité.

Ce voyage a dû présenter à ce prince deux sujets de réflexion et de comparaison. A Calais, il se trouvait dans la cité dont Édouard III voulait immoler les habitans au ressentiment des

fatigues d'un long siége, tels étaient les mœurs du temps ; dans le nôtre, il eût honoré leur valeur et leur constance : trois cents ans de guerre de son pays avec la France; les Édouard, les Henri V, venant revendiquer ou occuper le trône de France, ont dû se représenter à son esprit; la moitié de l'histoire de l'Angleterre a dû revivre dans sa mémoire. Il touchait le sol français, ce n'était plus pour y porter la dévastation comme ses ancètres, mais pour y recevoir les honneurs dus à son rang et à une illustre amitié; il a pu se convaincre qu'il n'était pas nécessaire de porter le titre de roi de France pour qu'un roi d'Angleterre fût traité en roi sur le sol de la France.

En voyageant en Allemagne, le roi d'Angleterre a pu apprécier la différence de la civilisation des deux contrées. Que petit a dû paraître Hanovre au souverain de Londres! Dans quels lieux a-t-il pu se croire transporté, lui qui, accoutumé à voler sur ces routes qu'une main savante a tracées dans toute l'étendue et dans toutes les directions de la Grande-Bretagne, et que les soins les mieux calculés entretiennent, se sentait rouler péniblement dans les fossés fangeux qui forment les chemins au-delà du Rhin; lui qui, habitué à l'élégance et à la

propreté des habitations anglaises, n'avait à rencontrer que des chaumières enfumées, et des villes tortueuses et perdues dans la boue? Dans ce moment, le roi d'Angleterre devait se trouver au-dessus du roi d'Hanovre, autant par la civilisation que par la puissance, et la comparaison devait le porter à faire jouir ses sujets arriérés des mobiles qui lui en ont donné d'autres plus avancés qu'eux dans la carrière de la civilisation, soit politique, soit purement humaine.

En 1821, l'Angleterre a fait dans son armée permanente une réduction de treize mille hommes. L'étendue de ses colonies l'oblige à tenir sur pied une armée plus nombreuse que ne le comporte l'esprit de son gouvernement. On a annoncé un plan de réduction plus étendu, et qui remettrait sa défense intérieure aux seuls moyens des troupes ou gardes nationales. Puisse l'Angleterre donner cet exemple d'un retour bien entendu à la véritable civilisation, qui ne peut pas s'accommoder d'un état de guerre continuel! Puisse-t-il être promptement et généralement imité, et le monde débarrassé de ce fardeau de soldats qui le ruinent, et qui trop souvent ont servi à l'opprimer!

CHAPITRE XIX.

Royaume des Pays-Bas.

Cet état se consolide, ses frontières s'arment, son intérieur est organisé, calme; des tracasseries religieuses ont pris fin; l'autorité s'est fait respecter d'un clergé difficile, là il est dans les temples, et non dans les cours et dans la politique. Le bon sens du prince a tout mis à sa place... Dans ce pays, le clergé a perdu encore plus qu'il ne l'a fait en France; dans ce pays, il y a eu des émigrés et des biens vendus, et ces émigrés n'avaient pas été chercher l'étranger et soulever l'Europe contre leur patrie...; cependant on n'entend parler dans le royaume des Pays-Bas, ni du clergé, ni des émigrés. Dans ce pays, ils ne sont pas, comme en France, un levain qui toujours fermente, agite et aigrit l'état... Le sort des uns et des autres a été fixé une fois, et l'on n'en entend plus parler; on ne voit pas revenir sans cesse à de nouvelles demandes pour l'un et pour les autres. Le bon esprit du gouvernement a coupé court à tout cela : ce qui est fait reste fait : le clergé ne se tient pas pour dégra-

dé, parce qu'il est salarié; on ne lui a pas vendu ses forêts; on a laissé les évêchés au nombre fixé par Napoléon; le clergé ne passe pas le temps à prêcher contre le système de liberté et de constitution; les émigrés belges, hollandais et liégeois ne demandent rien; le clergé et les émigrés ne sont pas formés en coalition aristocratique pour saisir la direction des affaires, le gouvernement de ce royaume n'admettrait rien de pareil. L'ordre et l'économie règnent parmi des administrateurs formés à l'école hollandaise; on n'entend point parler de dons énormes, ni de promotions aux premiers rangs de l'état pour des hommes dont les services sont contestés par l'opinion; tout est en ordre dans ce pays, aussi est-il exempt de collisions. Dans ces derniers temps, il a fourni un exemple fort remarquable de l'incompatibilité de certaines fonctions avec l'indépendance législative. Des propositions financières faites par le roi ont été rejetées par les chambres... Six membres de la chambre supérieure exerçaient auprès de lui les fonctions de chambellans; ils ont fait partie de l'opposition, peu de jours après ils ont reçu une invitation de s'abstenir de leurs fonctions auprès du prince. En ceci j'aperçois distinctement deux choses.

1°. Que tout le monde avait raison : les dé-

putés, de voter suivant leur conscience; le roi, de ne pas souffrir que les officiers de sa maison votent contre lui. Ici, tout le monde est dans son droit... Il n'y a rien à dire à personne.

2°. Que cet ordre qui fait un député officier du prince, et l'officier du prince député, est incompatible avec l'indépendance du député, qui est son premier attribut, et qu'en conséquence il faut savoir n'être pas député quand on a *bouche en cour*, ou quand on a *bouche en cour* n'être pas député...; il faut savoir opter entre deux choses, dont l'une par essence peut préjudicier à l'autre : ce qui veut dire, en bon français et en dernier résultat, que pour être député il faut être indépendant; et que courtisans et fonctionnaires ne devraient jamais être députés. Que les uns et les autres restent à leurs places, et laissent faire celles de députés par des hommes qui n'ont pas les mêmes liens qu'eux... Le proverbe dit qu'*il ne faut pas manger à deux râteliers*...

CHAPITRE XX.

Mort de Napoléon.

Toi, qui dans la disparition d'une jeune fleur desséchée en un instant par le souffle du midi, sus montrer tout le néant de l'homme ; toi qui fis tressaillir d'effroi le palais de Louis par la seule répétition des paroles qui avaient retenti lorsqu'un coup inattendu abattait la tête du lis qui remplissait sa cour d'éclat ; Bossuet, c'est toi qu'il faudrait pour peindre la grandeur du naufrage silencieux dont Saint-Hélène vient d'être le théâtre. Si la mort d'une simple femme a pu t'inspirer des accens pleins d'un enseignement si profond et si terrible, quelles couleurs n'eût pas fournies à ton pinceau la catastrophe qui a montré, pendant un long cours d'années, renfermé dans une étroite enceinte celui que le monde semblait à peine assez vaste pour contenir? Qu'aurais-tu dit à l'aspect de cet immense débris confié à une terre lointaine, inconnue et inhospitalière ? C'est bien là que tu aurais répété avec raison: Ah! que nous ne sommes rien! Prête-moi le tonnerre de ta voix pour faire entendre cet arrêt

à l'univers, jamais il n'aura eu d'application plus juste. Vous, flatteurs (1), courtisans, écrivains mercenaires, louangeurs auxquels le mauvais sens et l'impudeur de vos adulations devraient faire renvoyer ces fadeurs par ceux-mêmes auxquels vous osez les adresser, tournez vos regards vers Saint-Hélène, et voyez ce qu'est l'homme séparé du pouvoir... Un ou deux amis dont l'his-

(1) Que le prince et ce qui fait partie de sa famille soient des objets d'hommages ; que le langage envers l'autorité publique soit toujours respectueux, le bon ordre le veut ainsi : mais qu'à tout propos et sur un ton toujours le même, avec des formules toujours semblables sans aucun fait nouveau et éclatant, les mêmes flatteries reviennent sans cesse et sans aucun mérite d'expression, on ne peut apercevoir dans cela que de la bassesse, on ne peut ressentir que de la fatigue avec cette espèce de sentiment pénible qui s'attache à une action vile en elle-même, et de plus faite avec mauvaise grâce. C'est parce qu'on avait beaucoup loué Napoléon, époque à laquelle la louange avait l'excuse des actions grandes et frappantes pour l'esprit, qu'il fallait, à sa chute, prendre une route contraire, et s'abstenir avec soin de ce qui avait été reproché à cette époque. Le bon sens semblait suffire pour indiquer que puisqu'un autre règne commençait, il fallait se séparer des pratiques qui avaient dominé dans celui qui précédait, et user de sobriété là où l'on pouvait justement reprocher de la prodigalité.

toire gardera le nom, sont tout ce qui reste à Napoléon de ce cortége qui l'environnait quand il avait ce pouvoir qui naguères avait mis la terre à ses pieds, car elle y a été, et nous l'y avons vue, tous tant que nous sommes : il a eu les papes pour consécrateurs, les rois pour courtisans, les empereurs pour compétiteurs de son alliance, enfin il a eu le monde pour flatteur; celui-ci fut pour lui ce que vous êtes pour d'autres, qui à leur tour ont le pouvoir : long-temps il eut l'air d'être le pivot du monde, c'est sur lui qu'il tournait, et vers lui qu'il gravitait; mais il est séparé du pouvoir, il l'a perdu. L'univers continue sa marche, il ne s'arrête pour personne, il poursuit sa course au travers des débris des empires et de ceux des dynasties. Sous les Césars, comme sous les Constantins, sous les Brunswicks comme sous les Stuarts, pour lui tout est dans les espèces et rien dans les individus. Celui dont chaque mouvement ébranlait l'Europe ou la rendait attentive, tombe solitaire, la Renommée, qui publie sa fin, obtient quelques instans d'une attention fugitive et passe à d'autres objets.... S'il fût tombé aux champs de la Moskowa, de Dresde, ou de Lutzen, le monde eût retenti du bruit de sa chute; mais il était séparé du pouvoir; un homme seul restait, il n'a trouvé que

le silence, et *la solitude du convoi du pauvre.* Quelques larmes ont pu couler avec honneur dans le palais même qu'il décora, là se sont bornés le bruit et l'éclat de ses funérailles. Il semble voir le linceul porté devant le convoi du grand Saladin. Charles, Christine, séparés du trône, finirent aussi à petit bruit: en abdiquant le pouvoir, on abdique donc le droit à l'attention du monde! et puis dites que l'homme est quelque chose, et continuez de lui adresser vos dégoûtantes flatteries...

Fallait-il qu'en tombant de si haut, Napoléon fût réservé à donner un exemple de cette vanité des grandeurs, pour l'acquisition desquelles il avait tant travaillé, et à fournir la confirmation de cette maxime pleine de sagesse qu'il répéta souvent : *Qu'il n'y a pas d'homme nécessaire.* Vingt fois il m'avait dit : *C'est la maladie des princes de se croire nécessaires. Aucun homme ne l'est, pas plus moi qu'un autre, quoi qu'on en dise. Alexandre et César sont morts, et le monde a continué de marcher...*

....La coïncidence de la mort de la reine d'Angleterre avec la nouvelle du trépas de Napoléon fit apparaître ces fantômes que la crédulité populaire aime à évoquer, et à laquelle beaucoup d'hommes séparés du peuple par leur éducation

cédent comme lui. Le mal (1) sous lequel l'un et l'autre venaient de succomber, ne se représente pas souvent dans la longue liste de ceux qui affligent l'humanité. Leur fin présentait à ces esprits superficiels le terme de grands embarras pour quelques-uns, et un intérêt qu'elle était loin d'avoir; la fausse appréciation, comme il arrive souvent, protégeait la crédulité : longtemps le peuple regarda Napoléon comme un être excentrique à l'humanité, il avait l'air de croire que celui dont la vie ne ressemblait à celle de personne ne devait pas mourir comme un autre. Aussi, dans cette occasion, pour soulager son intelligence étonnée, a-t-il eu recours aux suppositions de crimes inadmissibles dans l'état des choses et dans celui de notre civilisation. Pour nous, tenons-nous à la nature, elle fait que la mort des plus grands comme des plus petits n'a rien d'étonnant, et que la merveille n'est pas la mort, mais la vie. Quel miracle

---

(1) Ceux qui ont approché Napoléon ont pu remarquer qu'il était affecté d'une toux continuelle, qui ressemblait quelquefois à des convulsions, il portait sur lui des pastilles pour la calmer et en prenait beaucoup. Plusieurs fois il m'a dit : C'est une toux nervale de l'estomac.. ce n'est rien... c'est un mal de famille. La lésion organique existait, et a amené la mort en se développant.

qu'un homme battu de tant de tempêtes, fatigué de tant de travaux, arraché violemment à une position si haute et si différente de celle qu'il subissait, livré aux feux des tropiques et aux exhalaisons de l'Océan, ait trouvé la fin de sa carrière avant le terme qu'elle semblait promettre....? Tout ce qui a servi et aimé Napoléon, en payant à l'humanité et à l'attachement le tribut qui leur sont dus, n'ont pu que désirer la fin de son supplice. Quand le soleil de sa gloire brillait sur le monde, on pouvait souhaiter de la durée à ses jours lumineux, quand ils furent éclipsés dans une nuit profonde, il n'y eut plus à s'occuper que de leur terme.

Dès le premier jour de sa carrière, Napoléon entra en possession de l'attention du monde et marcha vers l'immortalité historique. Dès le premier jour qui a mis la tombe entre nous et lui, l'histoire et nous, sommes entrés en possession de sa vie, de son appréciation, de sa classification parmi les hommes qui ont dominé leurs semblables : si long-temps pendant sa vie il fut notre maître, la mort l'a fait notre sujet. Dans l'état actuel des choses, il n'y a plus que ce qu'à bon droit on appelle des imbécilles, qui soient capables de se formaliser de tout ce que l'on peut dire de Napoléon et de sa carrière politi-

que. Je voudrais bien que ces hommes si ombrageux, qui font tant de bruit au moindre nom qui ne flatte pas leurs oreilles, noms qui ne le sont pas toujours cabré, voulussent bien assigner la différence qui existe aujourd'hui entre Napoléon *Ier.*, Napoléon *II*, et Napoléon *L*; entre ce qui est mort, ce qui est né, et ce qui ne naîtra jamais. Pour nous, dépourvus à-la-fois et de cette susceptibilité et de cette perspicacité, nous parlerons de Napoléon Ier. comme de Napoléon L, et tout aussi innocemment, du moins à nos yeux, de l'un que de l'autre.

Il ne reste plus que deux choses à faire à l'égard de Napoléon, son histoire et son portrait... Ce sont deux tâches difficiles: l'histoire de la révolution est à faire, et peut-être le sera-t-elle encore long-temps: on y a beaucoup travaillé, et l'ouvrage est à-peu-près aussi avancé que le *Dictionnaire de l'Académie française*. Cette histoire ne peut appartenir qu'à la postérité. Elle doit résulter de la collection des mémoires des contemporains qui auront écrit ce qu'ils auront vu, ou bien appris d'une manière incontestable. Hors de là, on n'aurait qu'une fable convenue... Qui peut avoir connu à-la-fois ce qui s'est passé à Paris, à Londres, à Vienne, à Bâle que *Burke appelait le grand encan de l'Europe*? Qui sait par

quels fils ont été mis en mouvement et dirigés mille ressorts dont l'effet naturel et public est connu, mais dont le moteur et le but sont couverts de voiles...? Dans une action aussi compliquée de faits et d'acteurs que l'est la révolution, pour se bien orienter, il faut attendre que tous les élémens propres à la faire connaître soient réunis et publiés; on extraira d'eux tout ce qui sera propre à former l'histoire de la révolution : alors on en aura une, telle que ce nom le comporte, et cet exposé de sa composition suffit pour montrer qu'elle ne peut pas appartenir à notre âge...

Ces réflexions sont spécialement applicables à l'histoire de Napoléon : elle occupe la plus longue comme la plus noble partie de celle de la révolution; elle renferme un nombre immense de faits. Napoléon a agi sur une étendue de terrain fort grande et fort diverse, souvent par des voies détournées, dans des vues connues de lui seul, et d'après des considérations qui ne pouvaient naître que dans un esprit tel que le sien; mille faits peuvent tenir à des mobiles encore inconnus; des résultats d'une importance décisive (1) ont pu provenir d'accidens qui au-

---

(1) On a beaucoup blâmé Napoléon d'avoir refusé la paix

ront annullé les vues les plus saines, les plans les mieux concertés. En jugeant d'après les ap-

---

à Dresde, moi comme les autres. Alors j'ignorais l'accident qu'il éprouva à *Pirna*, et qui donna le temps aux alliés d'écraser le général Vendamme, au combat de Culm. Sans ce malheur, Napoléon, arrivé au cœur de la Bohême avec l'armée qui avait vaincu miraculeusement à Dresde, mettait en pièces les débris de l'armée alliée, et la coalition à ses pieds : déjà Vandamme avait fait plus de 15,000 prisonniers; le maréchal Saint-Cyr chassait devant lui les ennemis, et l'armée, guidée par Napoléon, achevait leur destruction. Après avoir déjeuné à Pirna, il remonta à cheval, des vomissemens très-violens le forcèrent à se faire porter à Dresde; il partit sans donner ordre pour la marche ultérieure de l'armée, elle resta en position : pendant ce temps les alliés abîmèrent le corps de Vandamme. Napoléon passa vingt-quatre heures à Dresde, sans mouvement, tant il avait souffert; et, à son réveil, il apprit le désastre de Culm. *A quoi*, dit-il, *tient le destin du monde!* Voilà de ces faits qui changent toute la face d'une affaire et même celle de l'histoire. Ce fait mis à part, refuser la paix à Dresde était insensé; avec lui, c'est tout autre chose. Sans l'accident de Pirna, ce qui l'a perdu lui rendait une puissance double de celle qu'il avait eue; ce qui l'a fait blâmer, l'eût fait passer pour le génie le plus élevé, le plus constant, le plus fécond en ressources. Napoléon ne voulait pas la paix à Dresde, non par amour de la guerre, ni pour quelque territoire de plus ou de moins, mais parce que par la paix il voyait devant lui une coali-

parences seules, on blâmera ce qui méritait d'être loué et quelquefois même admiré, on louera ce qui devrait être blâmé... Par conséquent pour asseoir un jugement sain, pour le faire porter sur la vérité des faits, base de toute bonne histoire, il faut attendre la publication des matériaux qui nous donneront cette connaissance indispensable, et dont l'authenticité sera garantie par les qualités des auteurs..... Beaucoup d'hommes y travaillent, on peut le croire : que tout ce qui a du talent et de la conscience ne se refuse pas à cette grande œuvre : il s'agit de faire connaître notre temps tel qu'il a été, et non tel que les romanciers et les intérêts le font....

---

tion éternelle, avec laquelle il aurait sans cesse à compter, qui lui donnait des bornes, et comme un contrôle de tous les instans; il voyait fuir, par cette paix, la dictature qu'il avait exercée sur l'Europe, l'infaillibilité qui avait fait sa force; par elle il se sentait affaibli au dehors et au dedans, c'est-à-dire détruit, réduit à une existence autre que celle qu'il avait eue jusque-là, et c'est cette existence qu'il défendait tout entière, sous peine de la perdre de même. Il fallait qu'il fût tout ce qu'il avait été, ou rien: c'est ce qui lui a fait refuser la paix à Châtillon. Il y a ici deux questions: S'est-il établi sur une bonne ligne? Une fois établi, a-t-il dû changer? Longtemps on loua la première; le malheur a fait réviser, et c'est de lui que datent les réflexions sur la seconde.

Ce concours sera à-la-fois utile et glorieux.....

Il est peu d'acteurs sur la scène du monde, et souvent même un peu plus bas, dont on n'ait fait le portrait... Mais si les sujets d'histoire sont rares, les peintres de ce genre le sont aussi. Aucun portrait n'est plus tentant à faire que celui de Napoléon; il l'est par la grandeur, le nombre et la singularité des faits, par l'originalité et les contrastes du caractère de l'acteur, la difficulté même est un attrait pour l'entreprendre; mais bientôt cette difficulté avertit les téméraires qu'il y a là quelque chose qui surpasse des forces ordinaires. En effet, il faut réunir une sagacité extrême à une étendue fort grande, pour assigner la composition d'un amalgame qui présentait *l'infini humain* dans ses degrés divers du plus haut au plus bas, pour pénétrer dans les replis de ce caractère sinueux, et pour démêler les élémens qui en formaient les étonnans contrastes : à un sujet encore sans modèle, il faut un peintre encore sans pareil. Ce n'est point un homme né à l'ombre du trône, un patricien, un citoyen déjà autorisé dans sa patrie par tous les moyens que donnent les positions sociales, qui s'empare de ce pays comme César, qui le régénère comme Pierre-le-Grand, qui le glorifie et l'élève comme Frédéric, qui le sai-

sisse un instant comme Fiesque, qui le subjugue par la main grossière de soldats fanatiques, comme Cromwell; ce n'est point un conquérant féroce comme Tamerlan et Gengis-kan, poussant des hordes altérées de sang et de pillage sur des peuples sauvages ou énervés : c'est un homme que la nature n'a favorisé d'aucun avantage extérieur, que la fortune a oublié dans la distribution de ses largesses, deux sources de pouvoir parmi les hommes; qu'une terre inconnue, mal famée a enfanté, qu'aucun antécédent ne recommande, qu'aucun lien du sang ne protége, qu'aucune expérience n'a formé; qui entre dans la carrière en quittant la robe de l'enfance, qui en sort quand les autres ont coutume d'y entrer; qu'un caprice du hasard porte dans le pouvoir, qu'un jeu du sort y introduit, et qui, dès qu'il y a mis le pied, l'arrache aux autres, le prend tout entier pour lui; commande le premier jour avec le même empire que le dernier, sous une tente comme sur un trône; impose à tous sans avoir rien d'imposant; imprime à tout le cachet d'originalité et de grandiose dont le type résidait au fond de son esprit; parle à l'Europe étonnée un langage d'inspiration militaire et politique, religieuse et morale; se fait le directeur de ceux que son épée extermine;

les éblouit de ses éclairs autant qu'il les perce de sa pointe ; frappe, décime, dépèce royaumes et républiques, turcs et chrétiens ; joue avec les sceptres ; écrit les traités avec son glaive ; fait des codes au milieu des embûches de la politique et du tumulte des armes ; brise une révolution qui avait tout brisé, l'enchaîne à l'ordre qu'elle avait pulvérisé ; ramène une république anarchique à la monarchie la moins contestée ; réchauffe les cendres du trône et de Saint-Denis ; enchaîne la destruction à des créations fortes, vivaces et nouvelles ; retire un grand peuple des discordes civiles par la brillante distraction des victoires ; né sous un toit fort humble, relève et habite les palais les plus somptueux ; triomphe, ce qui était la grande difficulté, d'hommes qui l'égalaient en civilisation ; donne à celle-ci l'essor le plus haut, la fait entrer dans les élémens de sa puissance ; ignore qu'elle sera celui de sa destruction, s'il la contrarie et s'éloigne d'elle, et oubliant sa prudence accoutumée, précipite par sauts et par bonds vers l'abîme le char que jusque-là il avait guidé d'une main aussi sûre que hardie... Voilà la tâche imposée au peintre de Napoléon, elle est grande et neuve : il aura à démêler les élémens qui ont fait à-la-fois sa grandeur et sa chute. Ce sera là son art, ce sera là

où l'on connaîtra s'il est vraiment peintre. Un aveugle verra bien les ailes de Napoléon, un œil pénétrant pourra seul distinguer la nature de la cire qui les attachait à son corps, et celle des feux qui, en la fondant et les séparant de lui, l'ont laissé tomber sur la terre. Il est tombé comme ces aigles fatigués par la longueur d'une course égarée sur l'Océan. . . . .

Parlons sans figures. Jusqu'ici Napoléon a été comme ballotté entre l'exagération et la dépréciation, fruit de sensations ou d'intérêts divers: il était encore trop vivant pour nous, et nous trop vivans pour lui. Pour être tout-à-fait juste, il faut être comme sont les morts les uns à l'égard des autres; c'est dans la tombe que les hommes trouvent la justice que la terre ne comporte guère. Dans ce temps, on demande peu d'écrire pour la vérité, mais trop souvent pour ce que l'on aime, ou contre ce que l'on croit haïr. Ainsi a été jusqu'ici apprécié Napoléon. Les uns, oubliant la distance qui sépare l'étroite demeure d'Ajaccio du vaste palais des Tuileries et ne tenant pas compte des efforts nécessaires pour la franchir, n'ont vu en lui qu'un soldat parvenu et une épée changée en sceptre porté avec disgrâce et rudesse; d'autres, oubliant à leur tour la distance qui sépare les Tuileries de

Sainte-Hélène, n'ont voulu voir qu'un géant sans lacune, un soleil sans tache, un miracle sans mélange des attributs de l'humanité : la nature de l'homme ne connaît pas ces absolus-là ; elle ressemble à celle même de l'univers, dont la perfection naît du mélange et du contraste de ses parties. La justice et la vérité résident dans le juste milieu des choses ; la moitié d'une vie ne détruit pas l'autre ; les plus hauts talens se concilient avec les plus lourdes fautes ; le vaincu de Pharsale, Pompée, meurt misérablement sur les rivages égyptiens, après avoir pendant trente ans gouverné et ennobli Rome par ses triomphes, l'histoire ne lui a pas refusé le nom de Grand ; l'étoile de Charles XII s'éclipse à Pultawa, dès-lors le vainqueur de Nerwa ne fut plus qu'un insensé ; qui lui conteste les grandeurs qui pendant dix ans en imposèrent à l'Europe? Encore quelques jours, et Cromwell avait une fin déplorable, la mort vint lui tendre une main secourable dans ses embarras ; Charles-Quint errant sur les sables de Tunis pour avoir méprisé la vieille expérience de Doria, surpris dans Inspruk par un simple électeur de Saxe, représente Napoléon fuyant de Moskow à la Beresina et de Leipsick à Paris : a-t-on dénié à ces héros les hautes

qualités qui, dans l'humanité, assignent à quelques hommes la supériorité sur leurs semblables? Si parmi les hommes s'élever sur ses semblables, les dominer, leur faire abdiquer leur esprit propre et comme leur existence, pour leur faire revêtir la sienne, est être grand, Napoléon a été grand, et nul ne l'a surpassé en grandeur; nul, en partant d'aussi loin, n'est arrivé plus haut; nul n'a saisi l'humanité et ne l'a poussée dans la voie qu'il s'était faite pour lui-même, avec plus de fermeté et de facilité; nul n'a façonné le joug de manière à lui donner l'air plus naturel et plus volontaire. Ce que je dis n'est que de l'histoire. Napoléon était né dans le commandement: diriger, conduire, était son instinct; suivre, sa répugnance; chef admirable, subordonné misérable, la nature l'avait ainsi fait...... Il a été à l'art de conduire les hommes ce que Rousseau fut à celui de les instruire en écrivant; génies incompatibles tous les deux avec toute autorité extérieure, suivant des voies propres à eux seuls, étonnans à la fois de grandeur et de contrastes, mieux et autres que leurs semblables, sinon sans égaux au moins sans pareils; produits de ces amalgames que la nature crée en se jouant, dans lesquels elle fait du bien la compensation du mal, et dans

lesquels encore le déplacement d'un seul grain dérangerait la combinaison tout entière. Ici, s'il y a à se plaindre, c'est d'elle ; ici, il n'y a plus simplement un homme, mais une chose. Napoléon n'a pas été seulement un homme, comme le veulent beaucoup d'hommes qui n'y voient qu'à demi, de plus il a été une chose fort grande. Ceux qui lui refusent la grandeur n'ont qu'à profiter de l'occasion pour refuser du génie à Rousseau ; ceux qu'il importune comme monument historique, n'ont qu'à mettre à niveau de terre Saint-Pierre de Rome : qui donc le fera ce difficile et presque infaisable portrait? Voilà un modèle qui n'a pas encore existé, où existe celui qui peindra cette nouveauté presque idéale? A des contrastes soutenus, il faut des couleurs heurtées, mais distribuées sagement, pour que les oppositions ne deviennent pas des contradictions ; il faut peindre la plus dévorante activité à côté de longs repos ; l'exécution la plus rapide avec la décision la plus lente dans les plus petites choses ; l'aptitude, qui a tout fait, tout réalisé avant l'âge qui aurait appris quelque chose ; les jeux d'un enfant au milieu des plans et des idées qui embrassaient et ébranlaient le monde ; le ton du *camarade* succédant sans intervalle à ces pa-

roles de commandement qui plongeaient la terre dans le silence; le coup d'œil qui embrasse le plus grand ensemble, et la facilité à descendre aux plus minces détails; une mémoire qui n'avait pas plié sous l'amas des noms, des faits, des circonstances les plus diverses; une présence d'esprit qui faisait revivre dans sa couleur propre et dans son état naturel ce qui l'avait une fois frappé; l'emportement déchaîné au milieu du calme le plus profond; un pouls inaltérable (1) au milieu des transports de la plus violente colère; un mépris philosophique des grandeurs au milieu des travaux les plus ardens pour se les approprier; la plus éminente sagesse à côté des plus dommageables illusions; généreux comme le soleil, suivant l'expression anglaise, et sachant compter; magnifique comme un roi

(1) Ceci est littéralement vrai: chez Napoléon le sang circulait avec une telle lenteur, que son pouls n'avait guère plus de trente pulsations par minute. Un jour, à la suite d'une discussion très-vive, il me dit que, quelque agitation apparente qu'il montrât, il n'était jamais agité intérieurement: là-dessus il me tendit le bras, et malgré ma résistance à sa demande bien inattendue, il me força à lui tâter le pouls: c'était celui d'un petit enfant. Napoléon parlait volontiers de sa personne et des antécédens de sa grandeur.

dans ses palais, et économe comme un Hollandais; rappelant ce que Montesquieu a dit de Charlemagne, qui, après avoir distribué les richesses du monde, faisait vendre les légumes de ses jardins; voulant palper les réalités pour s'assurer d'elles, et cédant aux fictions; Tacite et Machiavel tout-à-la-fois. Que celui qui entreprendra de peindre ce modèle arrange ses couleurs sur sa palette, comme la nature avait broyé ces facultés ennemies dans un mélange à-la-fois harmonique et discordant; sur-tout qu'il fasse ressortir la corde fausse, qui toujours empêcha un instrument d'or de jouer tout-à-fait juste, et qui a troublé l'harmonie de l'ensemble....

Hoc opus, hic labor.

J'ai recherché à quel écrivain des temps anciens ou modernes le portrait de Napoléon pouvait appartenir avec le plus de succès, je ne rendrai compte que de ma sensation propre, à laquelle je suis fort loin d'attacher la moindre importance. Le sage et régulier Plutarque excelle par le sens, par le calme, il faut plus de mouvement et de flexibilité pour peindre Napoléon; Tite-Live peint de fantaisie, comme il fait des discours de pure imagination; Tacite, dans sa profondeur et sa concision ordinaires,

n'a guère retracé que la monotonie du crime et de la bassesse dans la peinture de ceux qui les commirent, et de ceux qui purent les souffrir sans s'en lasser.

Parmi les modernes, la pénurie est encore plus grande.

Le cardinal de Retz, si je ne me trompe, occupe un premier rang parmi les peintres d'histoire. C'est le Raphaël des factions, il a mis son propre esprit dans ses tableaux : plus subtil qu'élevé, plus propre à démêler qu'à mesurer, il manque des proportions grandes ou fières, et c'est la grandeur unie à la sagacité qu'il faut ici. La plume de Saint-Simon trouve quelquefois dans le fiel qu'elle recherche, de bonnes fortunes d'expressions ou d'images plus propres à faire de cuisantes blessures, à amuser la malignité, qu'à représenter les objets, ou à nourrir l'esprit; c'est le prince des caustiques, mais ce n'est pas le secrétaire de la muse de l'histoire. Brantôme, narrateur varié, naïf, ne s'élève pas au-dessus de ce rôle secondaire, et celui-ci en veut un du premier ordre. Rhulières délaye plus qu'il ne peint; son esprit est vif et fin, facultés du second ordre; mais la profondeur lui manque, sa touche est sans vigueur soutenue; il étend dans dix pages ce qu'une main vigou-

reuse resserrerait dans une seule tête ; c'est dans ce cadre étroit, mais plein, que doit apparaître la figure de Napoléon et en remplir tout l'espace, en s'y trouvant elle-même comprise tout entière.

Bossuet, avec son *os magna sonaturum*, et son style isaïque, laisserait échapper les détails et les nuances, comme le colosse de Rhodes laissait passer les vaisseaux entre ses jambes; il était trop haut pour les voir; il eût déplacé la scène, et rapporté au ciel et au bras du Tout-Puissant ce qui s'est passé entre de faibles mortels. C'est la pente de son génie, elle l'entraîne en haut.

L'oraison funèbre de Louis XIV a mis Massillon *hors de cette cause* : qui excelle en miniature ne peut guère peindre d'histoire; la grâce, le moelleux, la pureté, la finesse continuée, sont des dons précieux, mais ne suffisent pas à tout, et surtout ici.

Qui donc fera ce portrait? je l'ignore; c'est le secret du temps, il ne m'est pas donné de le lui arracher. Qui aurait pu le faire? c'est autre chose. Puis-je le dire, au moins comme il me le paraît, à mes risques et périls : le souvenir présent de quelques injustices du peintre envers son modèle fera alléguer l'impossibilité de la justice de sa part; je m'y attends; mais cela ne m'empêchera pas de dire que c'eût été Mme. de Staël.

Qu'on veuille m'écouter avant de me condamner.

En général, qui ne peut être bien apprécié que par ce qui a du rapport avec nous; il faut que les caractères se touchent par quelques points pour s'évaluer mutuellement; la grandeur, l'originalité, l'étendue seront mieux senties et mieux définies par des âmes correspondans, que par la médiocrité et la régularité; l'historien doit être à son sujet ce que le miroir est aux objets qu'il retrace. Un caractère plein de nuances ne peut être bien saisi que par un esprit plein de flexibilité; un homme y mettra du *rectiligne*, et le gâtera par une raideur continue; il placera l'honneur du sexe à ce que tout soit grand et fort, et ce n'est que la moitié de l'ouvrage et même la moins coûteuse; une femme douée d'un esprit d'homme y portera la souplesse de son organisation propre, fera ressortir des contrastes et des inégalités que les femmes ressentent mieux que nous, parce qu'elles sont plus dans leur caractère que dans le nôtre: leur oeil plus perçant pénétrera dans des réduits secrets qu'apercevrait à peine le regard moins raffiné de l'homme. Le portrait de Napoléon semble donc avoir été dévolu par la nature à une femme, si toutefois, d'après la brillante expression de Rousseau, *la*

main d'une femme est digne de toucher au casque d'Hector. S'il en a existé une, c'était sûrement Mme. de Staël. Quelle est, dans tout son sexe, celle qui aurait pu la suppléer? Si elle vivait, elle entreprendrait ce travail, elle ne résisterait pas au plaisir de se mesurer avec un pareil sujet; la tentation naîtrait du sentiment de la difficulté. Loin de celui dont elle crut avoir à se plaindre, en présence de l'histoire et de la postérité, aussi soigneuse de sa renommée propre que de celle de son modèle, elle n'admettrait dans sa composition que les couleurs et les traits que l'histoire elle-même admet et consacre. Elle écarterait les premiers monumens que nous a laissés sa douleur plutôt que son jugement, et libre ainsi des entraves que l'humanité impose quelquefois au génie, le sien s'agrandirait par la présence de celui qu'elle aurait à retracer: alors elle aurait développé toute sa richesse, et peut-être que ses efforts lui auraient fait découvrir en elle-même quelque veine brillante et nouvelle, qui sera restée perdue pour elle comme pour tout le monde (1).

Napoléon et madame de Staël n'ont pu com–

(1) Une sensibilité bien excusable dans une femme accoutumée aux plus hauts égards de la société, peut exagérer à ses propres yeux le caractère d'une persécu-

patir pendant leur vie, c'étaient deux puissances rivales ; Napoléon n'était pas un empereur romain associant à l'empire ; et madame de Staël, écartée par son sexe du rôle d'Auguste, voulait être et se faisait par-tout un peu *César*. Les trônes modernes n'admettent point le partage. Napoléon défendait la loi salique contre une usurpation qui menaçait le sceptre français de tomber en quenouille..... Napoléon ne haïssait pas personnellement madame de Staël, un homme de son génie ne pouvait haïr le génie dans personne ; il le redoutait quand il ne le subjugait pas (1) ; en lui c'était l'indépendance qu'il craignait. Il sentait que madame de Staël avait trop de talens pour n'en faire qu'un moyen de puis-

---

tion, et il faut bien employer ce mot à défaut d'autre, toujours fâcheuse, injuste, on ne peut le méconnaître, et dont les désagrémens peuvent souvent naître autant de la bassesse d'hommes qui aspirent à flatter en surchargeant les sévices dont ils sont les instrumens, que de l'intention de celui qui les mit en action.

(1) Quand on proférait devant Napoléon quelque chose de neuf ou de frappant, il lui arrivait quelquefois de dire avec une espèce d'émotion chagrine : Où avez-vous pris cela ? Qui vous a dit cela. Il semblait que penser ce qui lui était échappé, était le voler, ou que la pensée fût un domaine appartenant à lui seul.

sance pour autrui, et cette puissance il la voulait tout entière pour lui ; sa persécution ne fut qu'un hommage à une supériorité reconnue par lui-même : quel dommage que les moyens aient quelquefois été au-dessous du sacrificateur et de la victime. Il poursuivait en amant jaloux et rebuté un génie puissant et indiscipliné. Napoléon connaissait la nature et les parties vulnérables de son empire sur la France et sur l'Europe. Il avait arraché un peuple à de longues saturnales ; il fondait un empire au prix de beaucoup de sueurs et de beaucoup de sang ; il avait plié un peuple à la révérence oubliée envers les autorités ; il avait à faire prendre au sérieux à peu près tout par des hommes sujets à prendre tout en plaisantant ; il avait à agir sur l'opinion du monde, siége de son pouvoir ; il avait à tenir les regards éloignés du labboratoire où se forgeaient les foudres de sa puissance ; il savait que *du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas* ; que si le sublime était son trône, le ridicule serait son tombeau. Dans cette défensive obligée, Napoléon n'a pas dû rester exposé à ces mots piquans et profonds qui font l'esprit d'un peuple en volant de bouche en bouche, il lui était interdit de rester soumis à l'action trop certaine de ces subtils dissolvans.

Napoléon ne se cachait pas qu'avec des Français le sel d'un bon mot est plus redoutable que le feu d'un bataillon, il avait vu dans le carquois de madame de Staël ces flèches qui atteindraient *un homme assis sur l'arc-en-ciel*..... Madame de Staël ressemblait à ces guerriers d'Homère, qui, au siége de Troie, perçaient les dieux jusque dans les nues, et Napoléon régnant en France, n'était pas homme à laisser recommencer la guerre de Troie... Il eût exilé Rivarol, ce père des bons mots, comme madame de Staël, et au même titre, celui d'esprit puissant et insoumis. Avec lui, il fallait que l'esprit servît ou qu'il sortît. Toute supériorité rebelle à son empire l'offusquait, lui montrait un ennemi possible dans un serviteur revêche à son appel; il l'attaquait alors de puissance à puissance... Si Napoléon a traité madame de Staël comme Diomède traita la mère des Grâces, à son tour, madame de Staël a traité Napoléon et une partie de son peuple comme Junon traita les habitans des murailles dans lesquelles sa beauté avait pu être méconnue. Il y a eu échange de rigueurs et d'injustices entre Napoléon et madame de Staël. Aujourd'hui, si une seule tombe s'élevait entre eux, madame de Staël, dégagée des impressions de la piqûre du moment, ce mal cuisant, occupée

seulement des intérêts de la vérité, de la justice, de la postérité qui réclamaient l'emploi de ses talens, se serait efforcée de répondre à ce noble appel, et nous eût fourni un tableau, qui pourra rester dans l'histoire comme la place d'Ajax dans l'armée des Grecs : nouveau motif de regrets pour une perte qui ne se fait pas ressentir seulement par l'amitié. Dans notre ordre de sociabilité, une personne d'existence européenne, telle qu'était celle de madame de Staël, était une puissance véritable, un point d'arrêt pour l'autorité : l'ancienne société française a possédé de ces puissances sociales avec lesquelles l'autorité comptait, qui formaient des centres autour desquels les faibles se groupaient, et à l'abri desquels ils formaient un faisceau qui en imposait à la première. Ils ont disparu parmi nous. Tout est individualisé, particularisé, et comme *haché menu*... Aussi le pouvoir fait-il à-peu-près tout ce qu'il veut, n'ayant à traiter qu'avec des individus isolés, incapables d'aucune résistance, parce qu'ils ne voient pas où s'appuyer... La seule présence de madame de Staël eût peut-être contenu quelques agens du pouvoir courant à-la-fois, les yeux baissés, vers leur perte et vers la nôtre...

Il me va moins qu'à tout autre de combler

le déficit que j'indique. Je n'aurai pas la témérité de dire comment le portrait de Napoléon doit être fait, mais on me pardonnera de dire comment il ne doit pas l'être; à défaut de pouvoir tracer la route, j'en marquerai du moins les écueils.

Qu'on s'abstienne de toute comparaison, c'est le fait des petits esprits; une différence annulle mille ressemblances; un point suffit pour faire d'un diamant *un caillou du Rhin.* Napoléon était homme, il a payé largement le tribut à l'humanité, il y a beaucoup à lui reprocher. Qu'on lui adresse donc des reproches, mais que ces reproches soient puisés dans la grandeur même de son rôle, dignes de lui, de nous, et de l'histoire. Sortons de ces ornières de petitesses et de trivialités dans lesquelles on ne cesse pas de nous traîner. Il y a des hommes qui ne savent que couvrir d'ordures le pied des monumens et des statues. Je crois être à l'abri du reproche d'avoir travaillé ici à détacher un grain de cette colonne, comme d'y en avoir ajouté un seul. Tout a été calme et désir de justice dans ce que j'ai dit. Eh bien! puisqu'il y a lieu d'accuser Napoléon, ce sera moi qui guiderai ses accusateurs, et qui marcherai contre lui. Reprochez-lui la Prusse amoindrie en présence de la Russie, et l'Italie morcelée, la Belgique et le Rhin passés sous

d'autres lois, l'étranger amené deux fois à Paris, Ferdinand et Charles envoyés à Valençay, au lieu de l'être à *Mexico* et à *Lima*. Voilà de larges bases d'accusation, parce qu'elles touchent à celles de l'ordre politique du monde, qui est resté faussé par ces erreurs, ces omissions et ces oublis. Sur-tout demandez-lui compte des nouveaux combats auxquels l'esprit humain, dont le sort lui avait confié le dépôt inattendu, s'est trouvé exposé par sa chute; il y a des choses qu'il ne faut peut-être pas entreprendre, mais qu'il faut mettre à fin quand elles ont été commencées; il y a des postes d'où trop de choses tombent avec celui qui ne sait pas le garder, pour mettre leur conservation au hasard. Napoléon a commis tout cela, qu'il lui soit reproché, rien n'est plus juste; joignez-y les fossés de Vincennes, les prisons de Valençai et de Savone, nous serons tous d'accord avec vous pour déplorer ou détester ces égaremens; mais plus justes, plus soumis à l'histoire, nous dirons que l'Angleterre n'a pas dégradé son Élisabeth pour avoir sacrifié l'infortunée Marie Stuart à une jalousie de femme, et pour avoir enseigné par son exemple à lever la hache sur une tête royale. Charles-Quint enferma un pape dans Rome même, et Napoléon n'a pas joué l'indigne co-

médie de faire prier pour la délivrance de celui qu'il tenait sous ses verroux; cependant Charles est, après Charlemagne, le plus éminent des princes qui ont porté ce nom. Les descendans de ces chevaliers qui rapportaient tout à Dieu et aux dames ont dû voir avec douleur outrager la reine qui embellissait le trône de Prusse; mais Napoléon la considérait comme l'auteur et l'inspiratrice de la guerre qui venait de lui être déclarée, et il ne pouvait tolérer que les femmes quittassent le fuseau pour l'épée. Ses proclamations après la victoire d'Jéna sont pleines de reproches sur cette interversion du rôle qui convient aux femmes, bornées par leur faiblesse aux seuls soins de la maison. Il a insulté l'auteur d'une guerre et non pas une reine. A Tilsitt, il la comble d'égards réparateurs de son premier emportement... Et puis, tous complimens mis à part, une déclaration de guerre vaut bien quelque chose. Faudra-t-il faire des remercîmens à qui nous fait attaquer par tout le monde, qui travaille à nous détruire, et qui va coûter la vie à des milliers d'hommes? En vérité, on dirait que les plus sérieuses affaires des états doivent se traiter d'après les règles de l'étiquette et comme dans un salon ou un bal paré. Napoléon s'est enivré, mais à la coupe de quel pou-

voir, mais au milieu de quels nuages d'encens!
Il a placé beaucoup de confiance en lui-même; il s'est cru au-dessus de l'erreur; vingt ans des plus étonnans succès avaient enflé son cœur, et épaissi sur ses yeux le bandeau de l'orgueil, qui couvre plus ou moins ceux de tous les mortels. Napoléon s'est trompé de route; mais n'est-ce pas dans une forêt de lauriers qu'il s'est égaré? Napoléon a été violent, emporté; mais sa colère n'a pas coûté la vie à Clytus; mais sa sobriété n'a pas permis de rallumer les feux de Persépolis; mais sa tempérance l'a préservé de courir, comme César, après Cléopatre, et de perdre dans les soupirs d'une année entière le *temps d'affermir* la conquête du monde que Pharsale venait de lui livrer. On n'a pas entendu autour de son char de victoire les cris qu'auprès de celui du triomphateur romain poussaient les soldats pour avertir le lit conjugal de ses dangers; on n'a pas vu auprès de celui qui avait tant de moyens de satisfaire et de faire adopter ses voluptés, le cortége qui trop souvent parut autour de notre trône: il sut maintenir sa cour sans sacandales publics, comme sans intrigues secrètes....

Qu'ils cessent tous ces cris absurdes de lâcheté contre celui qui, lui seul, a traversé plus de feux

que n'en bravèrent réunis, Condé, Turenne et Villars. Cessez de traiter de déserteur celui qui quittait la précaire Égypte pour la terre fondamentale de la France : César ne désertait pas lorsqu'il allait chercher les légions qui l'aidèrent à vaincre; des pirates n'ont pas pris Napoléon dans la traversée; il ne désertait pas à Wilna lorsque déjà il n'y avait plus d'armée, et qu'il s'éloignait de débris, hélas! bien déplorables, pour aller chercher ces jeunes soldats qui vainquirent sous lui à Lutzen, à Wurchen et à Dresde, pour forcer la victoire à acquitter les lettres de change qu'il venait de tirer sur elle et qu'elle n'avait pas encore osé protester (1). Sur-tout qu'on mette un terme à tous ces cris d'illégitimité, d'usurpation, de tyrannie; attendons que la théorie de ces accusations soit bien arrêtée et n'appelons pas l'Europe en cause avec lui. M. de Fontanes lui a dit, *au nom du corps législatif*, *qu'il n'avait détrôné que l'anarchie*;

(1) En passant à Varsovie, Napoléon dit : Je vais chercher 300,000 hommes : le succès rendra les Russes audacieux, je leur livrerai deux batailles entre l'Elbe et l'Oder, et dans six mois, je serai encore sur le Niémen.

Le 2 mai, Lutzen; le 21 mai, Wurchen : 6 juin, entré à Breslau-sur-l'Oder : avec des conscrits et sans cavalerie, c'est remplir sa parole.

la main de Napoléon n'a pas arraché le bandeau royal de France, elle l'a relevé sur les champs de bataille, et les champs de bataille sont la terre natale des trônes; long-tems nos pères les Germains élevèrent leurs chefs sur un pavois. Qui peut savoir quel événement, quel motif l'a décidé à garder pour lui ce qu'on lui reproche de n'avoir pas rendu? Souvent il me l'a dit, et je ne le redirai pas à ses accusateurs.

Français, il vous a fait de grands maux et de grands biens, que les uns vous fassent oublier les autres; pour prix des premiers, accordez le repos à sa cendre. Il a voulu vous rendre les chefs et non les maîtres de l'Europe; Rome n'insultait pas ceux de ses citoyens qui lui soumettaient les peuples : il a attiré l'Europe à Paris, mais pendant quinze ans elle vint y prendre le mot d'ordre. Vous vivez au milieu des ornemens dont il décora votre capitale, qu'il voulait rendre la première cité de l'univers, et dans laquelle votre œil attristé par leur suspension appelle la continuation de son ouvrage. *Songez que*, plus soigneux de l'honneur français que ne l'avaient été vos anciens rois, il ne mit bas les armes avec le souverain de la Grande-Bretagne qu'à l'honorable condition que désormais le grand titre de roi de France ne serait porté que par un mo-

narque français. Il a donné l'impulsion à l'industrie; il l'a affranchie du joug étranger par une combinaison réservée à lui seul; il poursuit du fond de sa tombe la guerre innocente et cruelle tout-à-la-fois qu'il fit à l'Angleterre; sa pression sur vous a été forte, il vous a tenus dans le silence; mais voyez si c'est au parfillage des débats politiques, que le grand Louis dut le pouvoir qui créa ses armées, ses ports, ses arts, ses palais; voyez si Pierre et Frederik, créateurs ou restaurateurs de leurs peuples, n'ont pas été forcés d'ajouter à la pesanteur de leur bras, et de ne se fier qu'à lui seul. La régularité est l'apanage des choses faites, celui des temps tranquilles; la grandeur est souvent gênée par la règle, quelque nécessaire que soit celle-ci.

Une vie pleine de plus de hauts faits que n'en renferme celle de dix personnages historiques, n'est pas un fardeau imposé à une nation, il n'est pas si lourd qu'elle ne doive chercher qu'à le secouer: le monde vous contemple avec étonnement travailler pour compter parmi vous un grand homme de moins.

O Sainte-Hélène! quitte ce nom, qui, seul, t'eût à jamais laissée obscure, prends celui dont la présence t'a comme révélée à l'univers; pour défendre sa tombe des feux de l'équateur, fais

croître des lauriers autour d'elle : cet arbre fut familier à celui qu'elle recèle ; garde avec soin cette grande dépouille, le sort ne t'en réserve pas une qui puisse la remplacer.

Grave sur le marbre qui la couvre : Ci-gît qui s'éleva d'un lieu obscur sur le premier trône de la terre; il étonna, et ébranla le monde, et tomba ici : Passant, qui que tu sois, songe à la tombe de Napoléon ; et tu n'oublieras jamais ce qu'est l'homme.

Je trace ces lignes loin de tout motif d'intérêt personnel, de haine, d'amour, d'appel à des souvenirs superflus. Je n'aspire qu'à préparer à la justice des voies plus droites et moins étroites que celles qu'on lui a tracées jusqu'ici, et pour mettre la dernière main à ces aperçus ; après avoir ébauché l'homme public, je dirai quelque chose de l'homme privé. Il a été fort mal connu... On a fait de lui une espèce de mangeur d'hommes, un soldat brutal et incivil : rien de plus faux. Napoléon était un mari tendre et facile, père passionné, parent rempli d'une complaisance qui lui a été funeste, ami sûr et durable, et le meilleur des maîtres ; il faisait du bruit et ne frappait pas : l'orageuse nuée se dissipait dans une grêle, dans un ouragan de paroles, auxquelles lui-même n'attachait aucune importance. Je l'ai entendu dire après une bourasque de la

plus grande violence contre un de ses proches : *Le malheureux! il me fait dire ce que je ne pense pas, et ce que je ne devrais jamais dire........* Le quart d'heure passé, il rappelait ceux qu'il avait écartés ; il revenait, j'en ai l'expérience, vers ceux qu'il croyait avoir offensés. Il était fort imposant quand, le matin, il paraissait pour donner l'ordre du jour ; le soir, la fatigue de la journée, le dérangement de sa toilette, qui l'occupait peu, lui imprimait un autre caractère... Sa conversation étincelait de traits, attachait par sa singularité, par sa facilité à saisir mille rapports inattendus ; un mot lui faisait déployer ses ailes : alors c'était un géant dont chaque pas embrassait des montagnes. Napoléon attachait le plus grand prix au secret, et souvent il se répandait dans les plus étranges indiscrétions sur lui-même et sur ses projets. Il laissait échapper des choses qu'on eût craint d'entendre de toute autre bouche que de la sienne ; il ne se refusait rien quand il était lancé. Il était dans un salon, comme à la tête d'une armée, toujours en action, en avant et sur l'offensive ; il aimait la discussion, et comme il n'avait pas eu le temps de lire, il apprenait en écoutant, et s'appropriait ce qu'il entendait, de manière à le rendre neuf et sa chose propre. C'est ainsi qu'il a rempli la moitié des discussions sur le Code civil, dont il n'avait jamais entendu

parler auparavant; ses facultés étaient immenses, et l'on pourrait demander s'il a eu plus d'esprit que de génie, qui est l'esprit appliqué aux grandes choses. Il ne s'est pas écoulé un jour où il n'ait dit quelque chose digne de remarque. Personne n'a mieux écouté, personne n'a jamais porté dans une audience une plus encourageante longanimité; on pouvait tout lui dire, mais gare aux *insens*, aux *gaucheries* à montrer qu'il n'était pas compris, il n'y revenait plus; un mot, un rien décidait son jugement sur un homme : il tenait à ceux qu'il avait une fois formés; parler était son bonheur, il a perdu plus de temps à parler qu'il n'en a mis à agir : pour lui, c'était de plus une puissance; il sentait sa force, et qu'on sortait rarement d'auprès de lui sans être subjugué, ébloui, convaincu ou conquis : c'est ce qui lui faisait rechercher les entrevues avec les princes et tous les hommes en pouvoir de fait ou d'opinion; il se flattait que peu échapperaient au chant de la syrène. Souvent ses manières et ses paroles ne correspondirent pas à l'élévation de son rang; mais il est faux qu'il ait eu le langage choquant à dessein qu'on lui a attribué, sur-tout envers un sexe qui chez nous trouve toujours les hommages en dédommagement de la perte du pouvoir. Dans ce genre, il n'a jamais attaqué, il était sur la

défensive; il a pris quelques fois des vengeances sévères, opposant railleries à railleries, et qui, tombant de haut, avaient beaucoup de poids; mais que les personnes qui en ont été l'objet s'interrogent elles-mêmes, et qu'elles se demandent ce qu'elles venaient faire dans ses palais, et si elles n'avaient point provoqué des représailles, qu'elles allaient ensuite présenter au faubourg Saint-Germain, comme des hostilités discourtoises......... J'ai beaucoup approché Napoléon, je n'ai rien remarqué en lui de ce qui fait l'homme *méchant*. Il avait toutes les qualités et les défauts des caractères forts et violens..... Son intérieur était doux, riant même, souvent enfantin; cent fois je l'ai vu livré aux plus libres et naïves joies de la plus tendre enfance avec sa première épouse et les enfans de ses frères et sœurs. Quand il eut un fils, il ne mit plus de bornes à ces jeux; quelquefois il en était effrayant, il fallait l'ôter de ses mains. La *méchanceté* n'a jamais ce caractère, et un homme qui à tant de pouvoir, joindrait de la méchanceté, serait un monstre. Il n'y a que des ennemis aveuglés par la rage qui puissent se complaire dans des imputations qui contrarient l'ordre de la nature. Il est très-rare que les gens occupés de choses grandes soient méchans, c'est l'apanage des petits es-

prits : méchanceté et petitesse vont bien ensemble, méchanceté et grandeur, mal. Ce que Napoléon a fait de mal, il l'a fait géométriquement et par calcul politique juste ou faux, et non par inclination perverse. *Je ne suis pas méchant*, m'a-t-il dit plusieurs fois ; *mais malheur à qui se trouve devant les roues de mon grand char politique quand une fois il est lancé* (1) ! Voilà le chef militaire voyant toujours dans le monde une armée à renverser, mais ne la haïssant point pour cela. Depuis Sésostris jusqu'à lui, les conquérans n'ont pas fait ni dit autre chose. Je n'aurai plus d'occasion de parler de Napoléon avec quelque étendue, je profiterai de celle-ci pour faire connaître un trait de son histoire qui a été fort peu répandu ou bien défiguré; il donnera aussi une idée de ce qui s'est passé dans ce temps, car ce n'est pas la seule tentative de ce genre qui ait eu lieu contre Napoléon. Depuis la machine infernale, il a vécu au milieu des complots des uns et des coalitions renaissantes des autres. Il s'est plus défendu qu'il n'a attaqué,

---

(1) Le cardinal de Richelieu, qui n'a pas été un conquérant de champ de bataille, mais de cabinet, ne disait-il pas : Avant d'entreprendre, je regarde de tous les côtés ; mais la résolution arrêtée, je renverse tout, et puis je l'enveloppe dans ma grande soutane rouge ?

on rompait le lendemain le traité et l'alliance signés la veille. J'ai exposé, dans l'*Histoire de la révolution d'Espagne*, que Napoléon reçut sur le champ de bataille d'Iéna la proclamation du prince de la Paix, qui appelait aux armes toute l'Espagne, avec laquelle la France était en alliance depuis douze ans... Quinze jours après la signature de la paix, en 1805, Naples était dans la coalition détruite à Austerlitz. Je tiens la pièce que l'on va lire d'une source bien sûre, de M. le général Rapp, pair de France, aide-de-camp de Napoléon, qui, dans sa lettre du 20 février 1820, me dit en me l'envoyant : Vous en ferez *l'usage que vous jugerez à propos* (1). Les pièces sont dans mes mains... ... J'ai manié le couteau. Que l'on s'étonne, après cette lecture, des momens d'humeur ou de colère de celui qui s'est vu en butte à de pareils coups... Il savait que les ambassadeurs passaient le temps à l'espionner ; on a vu le comte Czernicheff, accrédité auprès de lui d'une manière intime depuis plusieurs années, averti par lui de se conduire avec loyauté, après les plus magnifiques protestations s'enfuir après avoir fait pénétrer la corruption dans les bureaux de la guerre,

(1) Voyez la pièce à la fin de ce chapitre.

et coûté la vie au *commis Michel*... On pourrait citer d'autres exemples. Il savait qu'à sa cour plusieurs passaient le temps à recueillir de petits paquets dont ils régalaient ensuite le faubourg Saint-Germain. Dans un de ces momens de violence où il disait tout, je l'ai entendu dire; *Parmi tous les émigrés, malgré ce que j'ai fait pour eux, il n'y en a pas un de bonne foi avec moi, et pas même vous*, ajouta-t-il, *en se tournant vers moi* : je l'étais. Il connaissait son terrain. Quand on accuse les hommes, il faut commencer par connaître les situations dans lesquelles ils se sont trouvés. Mille ont dénigré, déchiré cruellement Napoléon, s'en sont fait un plaisir et comme un métier, il ne les a pas frappés, il ne leur a rien ôté, il les a promus; une offense, un tort pardonné, avec lui étaient une chose effacée et sans aucune trace : chose grande et sûre!

César et Frederik ont écrit l'histoire de leur temps, on a beaucoup dit que Napoléon avait écrit la sienne, beaucoup de choses ont paru sous son nom : elles ont été démenties. Il n'est pas difficile de remplir quelques feuilles de ce qu'a fait, de ce qu'a dit ou pu dire un homme qui a tant fait, tant parlé, et souvent d'une manière si remarquable et si facile à retenir.... Les *Mé-*

moires de Sainte-Hèlène ont dû être ainsi faits... Mais tout cela n'est pas un ouvrage de Napoléon même, et c'est ce qu'il faudrait.... Ici, s'élèvent plusieurs questions. Qu'y a-t-il à gagner ou bien à perdre à ce que Napoléon ait, ou bien n'ait pas écrit? Napoléon était-il propre à écrire?

Sûrement un ouvrage de Napoléon peut seul faire connaître une multitude de faits, de circonstances, d'anecdotes dont la perte serait fort à regretter; et dont Napoléon seul a eu le secret; on perdrait encore une multitude de réflexions et d'explications qui donneraient aux affaires et par suite à l'histoire une physionomie toute différente de celle qu'elle tiendra des narrations vulgaires. De plus, qui pourrait représenter plus vivement que lui-même les attributs qui caractérisaient son esprit? Qui reproduira ces expressions si neuves, si vives, si piquantes même dans leur incorrection? Personne : cela est incommunicable, et de pareils originaux excluent les copies. A cet égard, la perte sera grande et irréparable; d'un autre côté, Napoléon a-t-il été assez loin de son temps et de lui-même, pour être aussi rassis dans ses jugemens que le comporte une composition de cette nature? La fibre mise en mouvement par tant d'agitations aurait-elle cessé tout-à-fait de vibrer?

Ne resterait-il pas un mouvement fébrile? Avec un poids de fautes si pesant, n'aurait-il pas cédé au besoin de s'excuser? Plein de son sujet comme le sont tous les esprits ardens, n'aurait-il pas été quelquefois entraîné, bien plus, subjugué par lui, et n'aurait-il pas donné un corps à des fictions entrées fort avant dans son esprit? Ne se serait-il pas fait des persuasions? Il y était sujet. Le style ossianique, les inspirations désordonnées, les figures transportées de l'Orient en Europe, qui sous la protection d'une immense puissance, sous la sanction de la victoire produisaient tant d'effet, en obtiendraient elles autant dans le dénuement de l'auteur, sans le cortége qui les relevait? Ce qui s'est dit une fois peut-il se dire toujours? Ce qui n'occupe que le court intervalle de temps qu'embrasse la parole, peut-il de même remplir la durée entière du temps qu'exige et comporte la lecture? Ce qui attache quelque temps peut-il exercer un empire prolongé, et la correction qui a oublié un instant ses droits, ne les réclame-t-elle pas ensuite avec sévérité? Les collections sont le tombeau de presque tous les écrivains; Frederik s'accommoderait mieux de quatre volumes que de vingt; César n'en a qu'un, mais il est d'or. Les collections ressemblent aux feuilles qui, en tombant successivement, réduisent

l'arbre à son seul tronc. Que Napoléon, destiné à vivre dans la mémoire des hommes autant que Frederik et César, n'ait donc pas écrit plus abondamment que ce dernier, il l'aura fait encore plus substantiellement, si, sobre de volumes, dans un cadre resserré, il n'a légué à la postérité que son esprit (1). Que tous ceux qui font les mémoires de ce temps, sachent aussi se borner, et n'écrire que ce que la postérité peut accepter.

J'espère que tous les bons esprits reconnaîtront dans les matériaux que je viens de réunir ici pour l'histoire, car je n'ai pas d'autre intention, une conformité parfaite avec ce que j'ai déjà écrit sur Napoléon dans plusieurs de mes ouvrages. Le temps n'a rien changé à mes jugemens, il a seulement apporté des adoucissemens à quelques expressions échappées à l'irritation que produisaient bien naturellement les circonstances. Le morceau où elles se trouvent fut composé à la vue des solennités que célébraient

(1) Napoléon dictait toujours en se promenant à grands pas, et n'écrivait jamais. Souvent dans la même pièce il réunissait plusieurs sujets, ou faisait des extraits ensuite. Il avait une répugnance fort grande pour écrire ; son écriture singulière, pleine d'abbréviations, était à peine lisible ; il ne signait que par deux *initiales* et *finales* de son nom.

dans Paris, sur nos places publiques; les vainqueurs qui devaient nous réduire à l'état où nous sommes. L'*Ambassade de Varsovie* fut écrite pendant que les Russes frappaient à la porte de Paris, après deux années d'affreux revers; cependant je ne la publiai qu'après l'aggravation du 20 mars, et la seconde invasion. J'avais vu les canons ennemis braqués devant le palais de nos rois, le pont d'Jéna miné par les Prussiens, le Muséum spolié; je voyais la France à la veille d'être démembrée, et notre trésor saigné des quatre veines. M. de Castelbajac a pu dire en revenant sur son opinion de la censure : *Je ne fais pas de la politique à froid sur le cadavre glacé d'un fils de France*, j'ai pu aussi ne pas tracer des caractères à la glace sur les ruines des grandeurs de mon pays.

RELATION DE LA TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR NAPOLÉON A SCHOENBRUNN.

Le nommé Saint..... âgé de dix-huit ans, natif de Neuenbourg, fils d'un ministre protestant, se présenta, le 23 octobre 1809, à la parade de Schœnbrunn pour assassiner Napoléon. Le général Rapp était de service; Napoléon était placé pendant qu'on défilait, entre le prince Berthier et lui : Saint..... s'avança vers Napoléon, Berthier

se mit devant lui, et croyant qu'il voulait présenter une pétition à Napoléon, lui dit de la remettre au général Rapp. Le jeune homme répondit qu'il voulait parler à Napoléon; on ne le laissa pas approcher, lui disant que s'il avait quelque chose à lui communiquer, il devait s'adresser à l'aide-de-camp de service. Saint...... recula et répéta avec un peu d'humeur qu'il ne voulait parler qu'à Napoléon. Un moment après, il s'avanca de nouveau et s'approcha de très-près, le général Rapp le prévint et lui dit en allemand qu'il eût à se retirer; qu'on l'écouterait après la parade, s'il avait quelque chose à demander. Il tenait sa main droite enfoncée dans sa poche de côté sous sa redingote. Le général Rapp aperçut un peu de papier qui sortait de cette poche, et que Saint...... tenait dans sa main. Il regarda le général avec des yeux qui le frappèrent; son air décidé, même insolent, lui donna des soupçons. Il appela un chef d'escadron de gendarmerie qui se trouvait là, lui donna l'ordre d'arrêter ce jeune homme, de le conduire au château et de le fouiller. Tout le monde étant occupé de la parade, personne ne s'en aperçut. Le jeune Saint...... fut emmené un moment après. Le chef d'escadron vint prévenir le général Rapp qu'on avait trouvé sur lui un grand couteau de cuisine tout neuf et que, d'après le caractère

bien décidé de ce jeune homme, il n'y avait pas de doute qu'il ne voulût s'en servir contre Napoléon.

Le général Rapp prévint le grand-maréchal Duroc de cette arrestation, et ils se rendirent tous au lieu où était Saint......: il était assis sur un lit, et regarda tout le monde avec un air déterminé. A côté de lui étaient son porte-feuille, quelques lettres et le portrait d'une jeune femme avec une bourse contenant quelque vieux louis d'or. Le général Rapp lui demanda comment il s'appelait : Je ne puis le dire qu'à Napoléon. Qu'avez-vous voulu faire avec ce couteau? je ne puis le dire qu'à Napoléon. Avez-vous voulu vous en servir contre lui? oui. Mais pourquoi? je ne puis le dire qu'à lui.

Le général Rapp fut prévenir Napoléon de cet événement, il en fut très-surpris, il lui donna l'ordre de faire conduire Saint...... devant lui dans son cabinet.

Après avoir donné cet ordre, le général Rapp monta de nouveau chez Napoléon, où il trouva le prince Bernadotte, les généraux Berthier et Duroc. Deux gendarmes amenèrent Saint...... les mains liées derrière le dos : il avait l'air tranquille, et la présence de Napoléon ne lui fit pas la moindre impression; il le salua

cependant respectueusement. Napoléon lui demanda s'il parlait français, il répondit avec assurance : Très peu. Napoléon chargea ensuite le général Rapp de lui faire en son nom les questions suivantes. D'où êtes-vous? je suis de Neuenbourg. Qu'est votre père? ministre protestant. Quel âge avez-vous? dix-huit ans. Que vouliez vous faire avec votre couteau? je voulais vous tuer. Vous êtes un fou, jeune homme, vous êtes illuminé. je ne suis pas fou, et je ne sais pas ce que c'est qu'illuminé. Vous êtes donc malade? Je ne suis pas malade, je me porte très-bien. Pourquoi vouliez-vous me tuer? parce que vous faites le malheur de mon pays. Est-ce que je vous ai fait du mal? comme à tous les autres Allemands. Par qui avez-vous été envoyé pour commettre ce crime? par personne ; ce n'est que l'intime conviction qu'en vous tuant je rendrais le plus grand service à mon pays et à l'Europe. Est-ce la première fois que vous me voyez? je vous ai vu à Erfurt lors de l'entrevue. N'aviez-vous pas envie de me tuer alors? non, parce que je croyais que vous ne feriez plus la guerre à l'Allemagne ; j'étais alors un de vos grands admirateurs. Depuis quand êtes-vous à Vienne? depuis dix jours. Pourquoi avez-vous attendu aussi long-temps pour exécuter votre projet?

je suis venu à Schœnbrunn il y a huit jours, dans l'intention de vous tuer alors; mais la parade venait de finir, et j'avais remis mon projet à aujourd'hui. Vous êtes fou, jeune homme ou vous êtes malade, répéta Napoléon : qu'on fasse venir Corvisart. Je ne suis ni fou ni malade : qu'est-ce que Corvisart? On lui dit que c'était un médecin. Je n'en ai pas besoin. On resta sans rien dire jusqu'à l'arrivée du médecin. Saint....... était toujours tranquille; enfin Corvisart arriva. Napoléon lui dit de tâter le pouls à cet homme. Après quelques attouchemens, Saint....... dit au docteur : N'est-ce pas que je ne suis pas malade? Le docteur dit à Napoléon : Sire, monsieur se porte très-bien; le jeune homme répéta avec beaucoup de tranquillité et même avec un air de satisfaction : *Je l'avais bien dit*. Napoléon, embarrassé de la contenance de ce jeune homme, recommença les questions suivantes. Vous avez une tête exaltée, vous ferez le malheur de votre famille; je vous ferai grâce de la vie, si vous voulez demander pardon du crime que vous avez voulu commettre et dont vous devez être fâché.

Je ne veux pas de pardon et j'éprouve les plus vifs regrets de n'avoir pas réussi. Diable! il paraît qu'un crime n'est rien pour vous? Vous tuer

n'est pas un crime, mais un devoir. Quel est le portrait qu'on a trouvé sur vous?

Celui d'une jeune personne que j'aime.

Elle sera bien affligée de votre aventure?

Elle sera bien fâchée de ce que je n'ai pas réussi: elle vous abhorre autant que moi. Mais enfin, si je vous faisais grâce, m'en sauriez-vous gré?

Je vous préviens que je vous tuerais néanmoins plus tard. A cette dernière réponse, Napoléon fut tout interdit; il donna l'ordre d'emmener le prisonnier, on lui fit son procès et il fut fusillé.

Napoléon s'entretint pendant quelque temps avec les personnes qui étaient présentes, il parla beaucoup des illuminés. Le soir, il fit appeler le général Rapp et lui dit: Savez-vous que l'événement d'aujourd'hui est fort extraordinaire, il faut que cet homme ait été poussé par quelqu'un? Il n'y a pas d'exemple qu'un jeune homme de cet âge, allemand, protestant et bien élevé, ait voulu commettre un pareil crime; je serais fâché de partir avant d'avoir appris la manière dont il est mort. Il ne fit point de révélation, et soutint que c'était de son propre mouvement qu'il avait voulu commettre ce crime; on rapporta le couteau, que Napoléon chargea le géné-

ral Rapp de conserver et qu'il a chez lui. Il fut exécuté à 7 heures du matin, on voulut lui donner à manger avant de mourir; mais il refusa en disant : J'ai encore assez de force pour marcher au supplice. On lui avait annoncé que la paix était faite, il en avait paru très-content, et au moment de son exécution, il cria : Vive la paix, vive l'Allemagne!

Je joins ici le récit suivant, que je tiens *de source :*

1°. Comme une de ces pièces historiques dont j'ai tant recommandé la publication à ceux qui s'occupent de l'histoire de notre temps;

2°. Comme propre à réfuter, bien plus à détruire à jamais une atroce calomnie propagée depuis plusieurs années, et répétée au sein même des chambres dans la dernière session, sur une prétendue violence exercée par Napoléon contre la personne du pape à Fontainebleau. Il est de notre honneur à tous que la vérité soit connue, et que le silence soit imposé aux calomniateurs à venir, rendus désormais inexcusables par la démonstration complète de la vérité;

3°. Comme preuve de ce que j'ai avancé sur le caractère de Napoléon.

C'est M. Duvoisin, ancien évêque de Nantes, qui parle. Qui cite M. l'évêque de Nantes cite un homme qui réunissait les lumières les plus vives aux vertus les plus solides et les plus douces, et qui par l'accord de ces qualités sut se concilier également, au plus fort de leurs querelles, la confiance du pape et de Napoléon. Ce trait suffit seul à son éloge.

« Un des premiers jours de janvier 1813, j'étais à Saint-Cloud, Napoléon me dit : Ne serait-il point possible de faire un arrangement avec le Pape? — Je ne puis, Sire, répondre à cette question, si je ne sais pas précisément ce que Votre Majesté veut du Pape. Il faudrait connaître vos propositions pour pouvoir conjecturer si elles sont de nature à être agréées par Sa Sainteté. — Asseyez-vous là (devant un bureau) et écrivez, et de suite Napoléon me dicta une série d'articles assez longue. J'écrivais en silence ; mais à quelques-uns de ces articles, il m'échappait un sourire imperceptible. — Vous riez? est-ce qu'il refusera cela? — Sire, le devoir de votre secrétaire est d'écrire sans se permettre de réflexions. La dictée finie, Napoléon me chargea d'aller présenter ces articles au Pape.

» Arrivé le lendemain à Fontainebleau, je fus annoncé à Sa Sainteté et reçu avec bonté. J'ex-

posai ma commission. —J'ai bien à me plaindre de votre Empereur, me dit le Pape. — Il est vrai, Très-Saint-Père; mais l'Empereur croit aussi avoir à se plaindre de Votre Sainteté. — De quoi donc peut-il se plaindre? — Je le dirais, Très-Saint-Père, avec toute sincérité, si Votre Sainteté daignait regarder ma véracité comme un témoignage de mon dévouement à sa personne et à ses intérêts, qui sont ceux de toute l'Église. — Parlez librement et ne me déguisez rien. Je connais vos sentimens et j'estime votre candeur.

» Très-Saint-Père, vous avez excommunié, et cela dans des circonstances qui indiquaient le projet et le désir de nuire, et vous avez excommunié pour des motifs temporels... Vous avez travaillé à organiser en France et dans le royaume d'Italie une administration clandestine, ce que les maximes de notre Église déclarent inadmissible, et ce que l'Empereur a pu regarder comme un moyen de contreminer son gouvernement...

» Mais, dit le Pape, votre Empereur a attaqué ouvertement le dogme. — Le dogme, Très Saint-Père! eh! comment s'est-il pu faire qu'aucun évêque ne s'en soit aperçu? — Oui, le dogme, reprit le Pape; n'a-t-il pas proscrit, ou du moins improuvé les conseils évangéliques, en rejetant les sociétés religieuses qui professent les conseils

évangéliques comme un moyen de perfection?

» Très-Saint-Père, l'Empereur a autorisé et autorise journellement plusieurs congrégations religieuses qui n'existent comme congrégation que par la profession des conseils évangéliques: c'est adhérer à la foi catholique, qui enseigne la vénération pour les conseils évangéliques. Dire que ces conseils sont une doctrine pernicieuse, ce serait attaquer le dogme. Rejeter de ses états quelques corporations qui les professent, à la vérité, mais, qui sous d'autres rapports, paraissent ou inutiles, ou dangereuses pour l'ordre civil, c'est se tromper peut-être, mais ce n'est qu'user d'une prérogative qu'on ne peut contester à un souverain, qui ne reconnaît point de supérieur dans cette partie.

» Pour moi, dit le Pape, je ne puis voir qu'une opposition à la religion dans l'exclusion donnée à des ordres religieux approuvés par l'Église. — S'il en était ainsi, Très-Saint-Père, que devrait-on penser de plusieurs de vos prédécesseurs qui ont supprimé des ordres religieux?

» Ici, le Pape resta quelques momens pensif, puis rompant le silence : Eh bien! M. l'évêque de Nantes, que voulez-vous de moi?

» Que vous daigniez, Très-Saint-Père, faire tous les efforts compatibles avec votre suprême

dignité, pour mettre un terme à votre captivité, qui est un fléau si désastreux pour l'Église, et mille fois plus pénible à vos enfans qu'à votre cœur magnanime; peut-être le moment en est-il arrivé. Voici une série d'articles que l'Empereur m'a dictés hier et qu'il m'a chargé de présenter à Votre Sainteté.

» Le Pape parcourant le papier : Peut-on me proposer ceci.... et encore cela...? — Mais cela, Très-Saint-Père..., et cela encore...! — Oh! contre les articles que vous signalez, je n'ai point d'objections. — Très-Saint-Père, j'oserais supplier Votre Sainteté de se retirer dans son cabinet, de prendre tout le temps qu'elle voudrait pour y réfléchir et de noter en marge chacun de ces articles. Ceux qui ne souffrent pas de difficultés, *adopté*; ceux qui semblent mauvais, *rejeté*; et ceux qui ont besoin d'explication, *à examiner.* »

» Le Pape eut la bonté de se rendre à cet avis; et après deux heures d'examen, il me rendit les articles apostillés de sa main. Je retournai à Saint-Cloud, et je retrouvai toute la cour en habit de chasse : on allait partir pour Grosbois; néanmoins je fus introduit, et remis à Napoléon les articles apostillés par le Pape. Sur quoi Na-

poléon se récrie : *Quoi! il a rejeté cela...! et cela encore...!* — Il est vrai, dis-je; mais il admet cet article qui est capital, et plusieurs autres..... — Vraiment! ce n'est pas un grand effort que d'admettre des choses si évidentes! — Je ne conçois pas Votre Majesté. — Vous ne me concevez pas? — Non, Sire. Hier vous n'étiez d'accord avec le Pape sur rien au monde, aujourd'hui vous vous trouvez d'accord sur plusieurs points essentiels; c'est un assez beau progrès. En suivant cette ouverture avec un désir véritable d'en venir à un arrangement définitif, il est facile de s'accorder sur le reste. Je suis fâché, Sire, que Grosbois soit loin de Fontainebleau, une explication franche et verbale entre vous et le Pape avancerait plus les affaires en une demi-heure qu'une négociation de six mois..... — Nous en reparlerons, dit Napoléon.

Dans la matinée du lendemain, sur le pont de Saint-Cloud, la voiture d'une duchesse de la cour se croisa avec la mienne. — Eh! qu'allez-vous faire à Saint-Cloud, monsieur? vous n'y trouverez personne. — L'Empereur serait-il resté à Grosbois? — Non; hier, au lieu de se rendre à Grosbois, il est allé directement à Fontainebleau. — Je me hâtai de porter la nouvelle

de cet incident à M. Bigot de Préameneu, et sans perdre de temps, nous nous rendîmes l'un et l'autre à Fontainebleau.

» J'y trouvai, d'un côté, le Pape assisté de quelques-uns de ses familiers; de l'autre, Napoléon et quelques personnes de sa suite. Tout avait un aspect paisible; la conférence était commencée. — Vous arrivez fort à propos, me dit Napoléon, placez-vous à ce bureau.

» On discutait le concordat de 1813 article par article. Les Italiens faisaient leurs observations, les Français répondaient. Quand la discussion était épuisée et la chose convenue, on discutait la rédaction, et lorsqu'elle était fixée par un commun consentement, j'écrivais l'article. Napoléon ne pouvait contenir entièrement la satisfaction qu'il éprouvait et qui perçait malgré lui. Il lui arriva plusieurs fois de changer les termes d'une rédaction arrêtée, pour en dicter d'autres plus favorables aux désirs de Sa Sainteté : ainsi, la rédaction convenue de l'article II était : Le Saint-Père se porte aux dispositions ci-dessus..... et dans l'*espérance* que lui a inspirée Sa Majesté, etc. J'allais écrire l'*espérance*, Napoléon m'arrêta : ce mot *espérance*, dit-il, est trop faible, écrivez dans la *confiance*.

Avant la discussion des articles, Sa Sainteté

avait élevé une difficulté. Nous allons, disait-il, rédiger un concordat qui fera abstraction des changemens opérés par l'invasion des Etats Romains, sur lesquels je ne dois pas abandonner mes droits, encore moins les droits éventuels de mes successeurs. Pour empêcher qu'on ne puisse arguer de mon silence contre eux et contre moi, je dois faire une protestation préalable par laquelle je me réserverai de faire valoir ces droits selon les événemens. Cette précaution est juste, répondit Napoléon, et je ne m'oppose point à la protestation, seulement je n'y trouve pas assez de dignité. Il sera aussi utile et plus honorable pour Sa Sainteté que je rende, avant tout, un décret impérial par lequel je déclarerai qu'attendu que le concordat projeté n'a pour objet que la nomination aux évêchés et l'institution des évêques, on n'en pourra rien inférer contre les droits éventuels des Papes sur les États Romains..... Et le décret impérial fut dressé.

» La rédaction du concordat étant terminée, quelqu'un voulut mettre en question l'ordre des signatures, mais Napoléon prévint toute discussion en offrant l'*alternat*, et le Pape l'agréa volontiers.

» Le concordat était rédigé en français, on

convint qu'il serait traduit en italien, et cette traduction fut confiée aux officiers de Sa Sainteté.

» Tout en un mot manifestait de la part de Napoléon joie et satisfaction, et, de celle du Pape, confiance et sécurité. Il n'est pas vraisemblable que des séances aussi paisibles que celle de la discussion et celle de la signature aient été ouvertes par une scène de brutalité et de fureur. On m'a dit qu'avant mon arrivée à Fontainebleau, il y avait eu une entrevue de Sa Sainteté et de Napoléon, qu'elle avait duré une demi-heure et qu'ils étaient seuls : ainsi on ne peut savoir ce qui s'y passa; mais le calme des deux interlocuteurs au sortir de cette entrevue, et les dispositions bienveillantes où ils parurent l'un et l'autre, montrent assez que la conférence secrète n'avait eu rien d'indécent ni d'hostile. »

CHAPITRE XXI.

L'AMÉRIQUE.

Prise de Lima.—Indépendance du Pérou.—Prise de Mexico. — Empire mexicain constitutionnel.—Prise de Carthagène, dernier boulevart de l'Espagne en Amérique (1).

A ce spectacle inoui, encore inconnu au monde, qu'on nous pardonne un peu d'exaltation, et qu'il nous soit permis de dire sans offenser

---

(1) *Moniteur*, 8 *novembre* 1821.

CONVENTION ENTRE O'DONOJU, VICE-ROI DU MEXIQUE, ET ITURBIDE, COMMANDANT EN CHEF DES FORCES IMPÉRIALES.

Art. Ier. Cette partie de l'Amérique sera souveraine et indépendante, et appelée Empire Mexicain.

2. Son gouvernement sera une monarchie constitutionnelle modérée.

3. Ferdinand VII, à son arrivée à Mexico, prendra possession de la couronne; à son défaut, ses héritiers ou successeurs.

4. L'empereur fixera sa cour à Mexico, capitale de son empire.

personne : Ceci est-il assez neuf? ceci est-il assez grand? ceci parle-t-il assez haut? ceci confond-il assez les publicistes de Carlsbad, de Troppau, de Laybach, et de beaucoup d'autres lieux, avec leurs grandes conspirations dont ils font l'âme du mouvement actuel de l'univers, parce qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas le comprendre? Ceci n'achève-t-il pas toute espèce d'empire de l'Europe sur l'Amérique, et ne change-t-il pas la totalité de l'ordre colonial, de quelque nature qu'il soit et quelques lieux qu'il embrasse? Un empire mexicain constitutionnel; un roi de l'Europe et toute sa famille jusqu'à épuisement d'icelle, invités à quitter la terre qui enfanta les conquérans du trône de Montezuma, et à venir s'y asseoir à leur place (1)! Que diraient Colomb

---

(1) Que disent maintenant tous les écrivains du Moniteur et autres qui pendant beaucoup d'années insultaient aux indépendans d'Amérique, et aux écrivains d'Europe qui se permettaient d'énoncer des doutes sur l'issue de la querelle de l'Amérique avec l'Espagne? Comme au moindre avantage, on les voyait enfler la voix et annoncer que tout était fini...! C'est ainsi que pendant l'émigration le plus petit succès faisait accabler le malheureux qui osait douter qu'on ne rentrât en France dans les quinze jours : le même esprit n'a pas cessé de régner. En 1816 je rencontrai à Paris un général espagnol qui avait servi sous

et Cortés en voyant ce que trois cents ans ont fait des contrées découvertes ou conquises par eux? Crieraient-ils aussi aux conspirations et aux libéraux, car l'Amérique conspire et est libérale comme l'Europe? En vérité tout ceci ressemble aux Mille et une Nuits, et l'histoire de nos jours réalise les contes de l'Orient. Tout se trouve dans le changement qu'éprouve le Nouveau-Monde, poids, immensité, rapidité, un hémisphère tout entier, quelques jours, une création d'états que leur position, leur étendue et leurs richesses mettront au premier rang des nations; il a fallu moins de temps pour arracher

---

le duc de Wellington...., il regardait comme une hérésie militaire au premier chef la pensée que les Américains pussent soutenir les regards des Espagnols. Il serait curieux de savoir ce que dit M. le général à la lecture des bulletins d'Amérique. Nous avons vu, dans ces derniers temps, un papier public *tancer* vertement ceux qui avaient osé accueillir la nouvelle de la prise de Lima, il donnait les plus belles preuves, les meilleures raisons du monde pour démontrer que cela était impossible.

La Fontaine a raison quand il dit:

Imprudence, babil, et sotte vanité
Et vaine curiosité,
Ont entr'eux étroit parentage:
Ce sont enfans tout d'un lignage.

l'Amérique à l'Europe, qu'il n'en fallut pour la lui attacher; il a fallu moins de temps pour la régénérer, qu'il n'en fallut pour la conquérir, ce qui est le contraire de ce qui a coutume d'arriver, d'ordinaire la conquête étant rapide et la régénération fort lente. Et dans tout ceci ce qui n'est pas le moins étonnant, c'est le peu de sensation que tout cela fait; on a l'air d'ignorer, de se douter à peine qu'il y ait une Amérique; on l'a laissée aller comme elle a voulu, elle a pris son parti, et a fort sagement fait : la voilà arrivée au but... Pendant que durait la lutte, on entendait traiter de brigands les chefs américains, et ces brigands ont ramené les Européens civilisés aux lois de l'humanité cruellement violées par eux. On leur prodiguait les noms flétrissans de bandits, et ces bandits, semblables à ceux qui fondèrent Rome, les pères de la ville éternelle, ont aussi fondé des empires; ils se trouvent à la tête d'états qui ont moins besoin de l'Europe que l'Europe n'a besoin d'eux; ils frappent aux portes de l'Europe, il faudra bien leur ouvrir, car eux aussi ont des portes à fermer; on insultait à la prévoyance amie de l'Europe, qui indiquait la nature et les conséquences inévitables du mouvement que prenait l'Amérique. Il faut céder au sentiment que fait res-

sentir tout ceci : nous sortons d'une époque de tentative de grandeur, et peut-être même d'enflure; on s'est peut-être élancé trop haut; nous sommes descendus à une époque de petitesse et d'étranglement dans la manière d'envisager les affaires, et ne sommes-nous pas aussi tombés trop bas? Jamais la marche du monde ne fut plus décidée, plus vive, plus rapide; jamais, par un contraste affligeant, les pas de ceux qui dirigent ses intérêts ne furent plus brefs, plus incertains, plus empêtrés. On s'est obstiné à ne pas vouloir regarder du côté de l'Amérique, au mépris de tous les avertissemens : elle a profité de la distraction pour s'arranger, à présent que l'on coure après elle : on pouvait la diriger, il faudra la subir. L'Amérique valait mieux que Naples et autres atomes politiques auxquels on a sacrifié beaucoup de temps sans un résultat correspondant. Maintenant nous voici vis-à-vis un empire mexicain constitutionnel, dans lequel on n'enverra pas des grenadiers hongrois pour réviser la constitution, et qui n'admettra pas la doctrine de Troppau sur le droit d'intervenir, plus que ne l'a fait lord Castelreagh, et que l'on ne le fera par-tout où l'on sera à une honnête distance des baïonnettes esclavonnes. Examinons tout ceci : trois points sont à noter.

10. La rupture complète du lien qui attachait l'Amérique à l'Europe, l'événement du Mexique, a tout décidé. C'était la partie de l'Amérique qui paraissait être la plus européenne, c'est celle qui dans un jour s'est trouvée l'être le moins, tant les annonces étaient justes et les calculs bien basés. Depuis long-temps je soupçonnais le mécompte, il n'y a rien manqué. La révolution du Mexique achève celle du Pérou. Quelques jours de plus ou de moins ne feront plus rien à la chose : elle est faite. Chaque gazette nous apportera la nouvelle de la remise de quelques-uns des points fortifiés que l'Espagne possède encore sur le continent américain. Dans le fait, ce n'est plus l'Espagne qui les possède, mais un reste d'armée qui défend le lieu de sa retraite. L'Espagne n'a plus d'intérêt à cette guerre, ce qui lui reste de soldats dans ce pays ne défend plus rien, ne sait à quoi se rapporte la continuation de ses travaux ; elle y a déjà envoyé quarante mille hommes, dont un seul est revenu, Morillo ; elle ne peut disposer d'un seul soldat de plus. Tout est donc fini pour elle en Amérique, c'est de ce point qu'elle doit partir pour se conduire, et nous pour raisonner.

Le Mexique est séparé, Colombia est organisée, Buénos-Ayres et le Chili sont hors d'atta-

que, le Pérou s'est déclaré indépendant : que reste-t-il à l'Espagne dans l'Amérique, et que peut-elle contre un pays aussi étendu, aussi éloigné, et mille fois plus fort qu'elle? L'Amérique n'est pas une chose que l'on puisse prendre deux fois : on pouvait prolonger la durée de sa possession, mais l'univers entier serait impuissant à la reprendre.

C'en est donc fait de l'empire espagnol en Amérique, et, par sa perte, de la totalité de celui de l'Europe dans l'ordre colonial? Il faut voir la chose dans son ensemble pour en bien juger : il ne faut donc plus parler des colonies espagnoles, mais seulement des suites qu'aura leur séparation avec leur défunte métropole. Dans peu, il n'y aura de métropoles que dans les églises.....

2°. L'émancipation des colonies espagnoles influera, 1°. sur l'Amérique, 2°. sur l'Europe.

Cette émancipation, jointe à celle de l'Amérique du nord, accrue de la Louisiane et des Florides, amènera avant peu de temps la séparation du Canada, du Brésil, et de ce qui est encore européen sur le sol de l'Amérique : celle-ci n'a pas pu résister à la présence des seuls États-Unis, comment quelques points isolés au milieu de l'indépendance universelle de l'Amérique pourraient-ils rester attachés à l'Europe?

Cela se conçoit-il? Quelques villages indiens pourraient-ils se soutenir en Europe dans la dépendance de quelques nababs de l'Inde? Les Maures auraient-ils pu garder quelques cantons en Espagne sous la dépendance de princes d'Afrique? Eh bien! ce qui reste à l'Europe en Amérique n'a pas plus d'importance et n'est pas plus solide... Les Antilles pourront-elles rester européennes à la porte de l'Amérique redevenue américaine? Vaudront-elles la peine d'être gardées? La Havane sera indépendante avant (1) un an : sans le Mexique, à quoi sert-elle à l'Espagne? C'est elle qui le défendait, qui lui donnait les ports qu'il n'a pas... Saint-Domingue est libre, Porto-Rico fera comme la Havane : que signifie le reste des Antilles? Quand dix pavillons américains couvriront les mers, se présenteront devant tous les ports des Antilles, quels moyens pourront les en écarter? Les fruits de la surveillance répondront-ils aux frais? L'empire anglais dans l'Inde n'est pas moins menacé et entamé que ceux de l'Europe en Amérique: la distance dérobe la vue du danger; mais que l'on y regarde de près, et l'on verra s'il n'est pas ébranlé, et entièrement changé par la survenance des états américains, qui, comme les États-

(1) Voyez les derniers mouvemens de ce pays.

Unis, voudront prendre part au commerce des contrées orientales. Les États-Unis y sont déjà entrés fort avant, et ont déjà forcé les Anglais à mitiger leurs lois prohibitives; les autres états américains feront de même et élargiront la brèche faite à l'exclusif Anglais. Alors l'Inde ne vaudra plus la peine d'être gardée. Dans ce moment, elle rend fort peu à l'Angleterre; une partie de ses hommes d'état la regardent comme un objet de luxe de puissance, plus que d'utilité réelle: quand les choses en sont déjà venues là, elles sont fort près de leur fin. Ne sont-ce pas des Indiens qui gardent l'Inde pour des étrangers venus de 6000 lieues? Croit-on que cela durera toujours? L'édifice colonial a donc croulé tout entier: il devait être maintenu ou détruit intégralement, l'avoir partiellement est folie et un roman dommageable. La révolution d'Amérique change complétement la colonisation européenne. Quels que soient les intérêts atteints par cet arrêt, rien ne pourra le changer. L'Amérique entière sera formée dans un corps absolument détaché et indépendant de l'Europe, comme elle en a été complétement dépendante; la fin ressemblera au commencement: par là l'Amérique rentrera sous la loi de la création, qui l'avait faite indépendante de l'Europe; celle-ci avait profité d'une civilisation supérieure pour

s'adjuger l'Amérique, que le ciel n'avait pas faite pour elle; à son tour l'Amérique a profité d'une civilisation égale pour reprendre ses droits; de part et d'autre on a agi au même titre, et en définitive ce grand événement, en remettant chaque chose à sa place, n'est qu'un retour à l'ordre de la nature, violé par l'Europe.

2°. Le second effet de la révolution de l'Amérique sera sur elle-même, par son organisation en gouvernemens réguliers et locaux, au lieu de gouvernemens irréguliers et lointains. Dans cent ans, on croira à peine que la vaste Amérique fut gouvernée par le conseil des Indes résidant à Madrid, au cœur de la Castille.

3°. Le troisième effet de la révolution sera le développement des richesses que l'Amérique renferme. Jusqu'ici on ne connaît presque l'Amérique que de nom; mais ce qu'elle vaut est inconnu et dépasse peut-être tous les calculs humains. La voilà libre de déployer tous les trésors qui dorment dans son sein, que des mains à-la-fois craintives, méfiantes, paresseuses et malhabiles retenaient enfouis. Étendons cette idée, et disons que, par la révolution de l'Amérique, l'univers va apprendre à se connaître et à s'apprécier. Pour la première fois depuis la création, toutes ses parties sont libres de lutter

entre elles avec toutes leurs forces. Jusqu'ici leur essor a été retenu par l'intérêt de chacun, aujourd'hui ces barrières sont renversées, et toutes les parties du monde, nobles et libres rivales, sont appelées à concourir avec tous leurs moyens à cette confrontation générale de toutes les propriétés du globe entre elles... L'Amérique étend un de ses bras vers l'Orient, l'autre vers l'Occident; dans quelques jours le Brésil, et Buénos-Ayres abordent aux rivages de l'Afrique; la mer du Sud avec ses archipels lui offre une voie courte et facile vers les nouveaux continens et vers l'ancienne Asie : cette situation est admirable. Figurez-vous le sol vierge de l'Amérique remué et fouillé par la main des arts modernes, pénétré dans tous les sens par les voyageurs, et comptez, si vous pouvez, les moissons et les trésors qui en sortiront : c'est un spectacle enivrant.

Mais en quoi l'émancipation de l'Amérique va avoir un effet direct et bienfaisant sur l'Europe, c'est par la rupture du trident dans la main de l'Angleterre : celles de l'Amérique affranchiront les mers. On a beaucoup cherché le remède à la domination de la mer par l'Angleterre, le voilà tout trouvé, c'est l'Amérique qui le fournira : l'Europe entière, avec toutes ses

marines, ne peut pas lutter contre celle de la seule Angleterre ; mais avec l'Amérique libre, elle cessera d'avoir à la craindre. La force de la marine anglaise contre l'Europe vient, 1°. de la proximité de l'Europe ; 2°. de la séparation des parties de celle-ci, qui s'oppose à la réunion de ses flottes. Mais comment l'Angleterre ira-t-elle bloquer l'Amérique sur ses deux faces, comme elle fait pour l'Espagne et pour la France ? Ou seront ses relâches ? Quel nombre de vaisseaux lui faudra-t-il, et quels trésors pour les payer ? Quand les flottes de l'Amérique seront réunies à celles de l'Europe, celles de l'Angleterre seront comparativement beaucoup moins redoutables : le levier de l'Europe contre la prépotence de l'Angleterre n'est donc pas placé sur elle-même, mais sur l'Amérique ; ce point de vue est élémentaire... ; et l'Europe va entrer en jouissance de ce grand moyen. Mais ce n'est pas seulement dans l'ordre de la politique matérielle qu'il faut rechercher l'influence de la révolution américaine, c'est encore, dans l'ordre moral, celui des gouvernemens. Il y a long-temps que j'en avertis, et que je montre le monde situé au-delà de l'Atlantique en opposition avec l'Europe, se formant dans un ordre d'où naîtra un contraste fait pour frapper tous les yeux, avec les

institutions qui régissent l'Europe. La voilà presque entièrement sous le régime républicain, et l'Europe est sous le régime royal : les deux pays sont en regard l'un de l'autre, agissant l'un sur l'autre, qui des deux l'emportera? Que n'a pas produit déjà sur les regards des Européens la considération du gouvernement des Etats-Unis, si simple, si économe, si peu bruyant, de tant de liberté et de si peu de frais? N'y a-t-il pas dans ce spectacle, généralisé sur la surface de l'Amérique, de quoi ébranler la confiance aux institutions reçues en Europe, sur-tout lorsque celles-ci ne pourront soutenir la comparaison avec leurs rivales? Les hommes ne se conduisent-ils point par l'imitation, et leurs yeux ne recommandent-ils pas l'exemple à leur esprit? Quant à moi, et je le dis depuis long-temps quoiqu'en vain, je ne conçois pas plus l'accord de l'Amérique républicaine avec l'Europe royaliste, que je ne conçois celui de la moitié de l'Europe constitutionnelle avec l'autre *absolue*. Il y a des contrastes qui excluent toute compatibilité. A quelques jours d'ici, les cours vont montrer une réunion encore inconnue au monde, celle des ambassadeurs despotiques, républicains et constitutionnels ; à quelques jours d'ici, les relations diplomatiques auxquelles ce triple

caractère ; et quand chaque cour aura dix ambassadeurs républicains représentant des pays fort heureux, on verra ce que cela produira sur les yeux des spectateurs ; et alors ce ne sera pas ma faute...

Je ne doute pas que, dans les monarchies d'Europe, on n'ait beaucoup applaudi au roi de Portugal revenant à Lisbonne, qui *ressemble à la sous-préfecture du Brésil* : eh bien! ce prince en le quittant y a laissé la république. Il y était le conservateur de la royauté. Je ne doute pas que la chute de Christophe n'ait excité de joyeux ébats sur la fin d'un noir qui s'était avisé de se faire roi ; eh bien! sa couronne a été remplacée par un bonnet de liberté sur des têtes de nègres..... Sûrement le colonel Iturbide a été très-mal noté parmi les royautés d'Europe, comme révolutionnaire et constitutionnel ; eh bien! elles lui doivent des statues pour avoir conservé en Amérique le flambeau de la royauté prêt à s'éteindre dans toute l'étendue de ce vaste horizon. Si jamais il s'y éteint tout entier, sa disparition la fera pâlir dans beaucoup d'autres endroits... Dans cet état de choses, et puisque l'on a laissé tout périr, que reste-t-il à faire en Espagne comme par-tout ailleurs? Courir au secours de ce qui reste, c'est-à-dire renoncer à

toutes les petites bouderies, à tous les petits dégoûts, à toutes les équivoques de paroles et de projets; cesser les contrariétés ouvertes ou détournées, les mauvaises grâces, les séparations; sortir des petites routes souterraines, des négociations occultes; refuser ses millions à la garde de ce qui ne peut et ne vaut pas la peine d'être gardé, qu'on ne peut défendre ni contre l'Amérique ni contre l'Angleterre; garder chez soi les malheureux qui vont périr en pure perte dans des climats empestés, et ne plus répandre son argent sur les bords du Sénégal et les rivages de Madagascar pour ce qui se trouve dans la plaine de Saint-Denis... C'est le berceau, c'est l'enfance de l'état colonial, et nous sommes à sa clôture..... Il faut aborder franchement la question coloniale, en saisir l'ensemble, et se diriger d'après les réalités existantes, et non plus d'après ce qui a cessé d'être. En France, dans son discours sur la marine, M. le comte Beugnot a eu le courage de frapper le premier coup de marteau dans ce vieux mur qui menace ruine de tous côtés.

Je demande aux gens sensés s'il existe un spectacle plus plaisant que celui des promenades que les nouveaux vice-rois d'Espagne exécutent sur les côtes de l'Amérique, qui les re-

poussent, comme en Europe on repousse la fièvre jaune? Est-il rien de plus divertissant que ce vice-roi du Mexique, qui, le lendemain de son arrivée, se trouve obligé d'appeler à Mexico le roi son maître, qui, de Madrid, l'envoyait tenir sa cour à Mexico? C'est à lui à y venir en personne : en vérité, on semble travailler pour les *Molières* à venir.... Et ces députés de Mexico siégeant gravement dans les cortès de Madrid, pendant que l'on fait d'autres cortès à Mexico; et ces députés de Caraccas renvoyés de Madrid, tandis que les envoyés de Madrid étaient renvoyés de Buénos-Ayres et de Caraccas! N'a-t-on pas l'air de jouer la comédie? Quand donc rendra-t-on aux affaires humaines leur gravité? Et que l'Europe ne se perde pas en vains regrets sur la séparation de l'Amérique : c'est pour elle que l'Amérique travaille en rompant ses nœuds avec elle, elle lui en fera trouver un ample dédommagement dans l'accroissement de ses relations commerciales. C'est pour l'Europe que l'Amérique labourera ses guérets, fouillera ses entrailles, extraira de son sein les riches parures; long-temps l'Europe fabricante et peuplée fournira l'Amérique cultivatrice et dépourvue de cette espèce d'hommes qu'absorbent les ateliers : les profits du commerce dépasseront

ceux de la propriété ; l'attachement exclusif à la propriété est l'apanage des sociétés encore dans l'enfance et ignorantes de leurs propriétés personnelles.... L'Espagne, la France, l'Angleterre, tous enfin, et par les mêmes motifs, n'ont plus qu'un seul et même intérêt.... : arranger leur ordre colonial d'après le nouvel ordre du monde; procurer l'accomplissement le plus prompt et le plus doux de la grande révolution de l'Amérique, ne la contrarier en rien ; loin de là, la favoriser en tout, ne pas perdre un instant, le temps presse, chaque jour affaiblit le poids de leur intervention et les pousse hors de la question....

Un congrès colonial avait été proposé, on en a fait d'autres : celui-là était beaucoup plus nécessaire ; encore un jour, et il ne sera plus temps.

Au mois de novembre 1820, le premier exemple d'un traité entre l'Amérique et l'Espagne fut donné : la fierté de celle-ci s'abaissa à pactiser avec ceux que pendant tant d'années elle avait traités de bandits révoltés ; il fallut que le glaive se cachât devant d'autres glaives aussi fortement trempés. C'est presque toujours ainsi que cela finit.

Bolivar et Morillo, rivaux long-temps achar-

nés l'un contre l'autre, se donnèrent la main au nom de l'humanité, et assurèrent à la malheureuse Colombia quelques instans pour respirer. Enfin et pour la première fois, les lois de la guerre furent reconnues telles qu'elles existent entre les nations policées, et si la paix n'a duré que quelques instans, du moins la guerre n'a plus été souillée par les atrocités que l'animosité mutuelle avait entretenues entre les deux partis, avec des sévices exécrables... Bolivar a mérité qu'on lui appliquât ce que le poëte a dit du héros, enfant de sa fiction :

Bolivar sur ces bords fonda l'humanité.

A l'époque de l'entrée de Bolivar à Caraccas, les Espagnols ont dû la vie à sa générosité, et l'escadre française abordée sur ces parages, en prêtant son assistance à ces malheureux, fut à portée de juger que ces hommes dépeints comme des brigands égalaient les Européens en civilisation. Les destins de Colombia ont été fixés dans les plaines de Calobosu, comme ceux de Rome le furent aux champs de Pharsale; la république colombienne date de là : la province de Carthagène a demandé à finir la guerre, et les portes de Carthagène se sont ouvertes. Porto-Cabello a eu le même sort, au moment auquel

j'écris : ces points tombés, il ne reste à l'Espagne aucun moyen de remettre les pieds dans Colombia : cette république n'aura donc plus qu'à s'organiser dans son intérieur : puisse-t-elle le faire (1) à l'abri de tout orage, et avec les lumières sages, étendues et vigoureuses qui l'aideront à faire un ouvrage capable de répondre aux détracteurs des révolutions! Puissent ces vœux s'accomplir et parvenir jusqu'à elle!

Lima est tombé : sa résistance a été longue, mais enfin il a fallu céder...... Nouveau Pizare, successeur d'Almagro, le général Saint-Martin, après avoir conquis le Chili, s'est porté à la conquête du Pérou, et après un an et demi de travaux a réussi.

Buénos-Ayres a beaucoup souffert de ses divisions intestines : là comme dans tous les lieux dans lesquels le pouvoir n'est pas bien fixé ni l'établissement suffisamment assuré, beaucoup de mains ont essayé de s'en saisir; en tout pays, il a le même attrait...... Ces dissensions ont coûté

---

(1) Les effets publics de la république de Colombia ont pris place parmi ceux de l'Europe, et y font une meilleure figure que ceux de plusieurs états de l'Europe; ils circulent sur la place de Londres, à un taux toujours croissant. Les voilà entrés dans le monde, ils y seront suivis de beaucoup d'autres.

beaucoup de temps, de sang et de choses utiles. Enfin elles ont eu un terme et, comme il arrive toujours, la nécessité a ramené vers les gens sages ; ceux-ci sont maintenant à la tête des affaires, et sous leurs auspices la grande république de Buénos-Ayres, libre de toute crainte, puissante en étendue et en richesse de sol, appelée à nourrir une population immense, pourra voler vers les grandes destinées que lui promettent ses admirables attributs : un jour, Buénos-Ayres sera la Carthage de l'Amérique méridionale. Londres et Amsterdam n'ont aucun de ses avantages, ne touchent pas, comme elle, à l'Afrique, au Brésil ; n'ont pas, comme elle, que quelques pas à faire pour doubler le cap Horn, et ne jouissent pas, comme le fait Buénos-Ayres, d'une navigation qui, par cent canaux vastes et profonds, remonte jusqu'au cœur des terres américaines. Que sont nos fleuves et nos montagnes en comparaison de celles de l'Amérique?

Le Brésil n'offre plus que l'image du chaos, le roi l'y a laissé en le quittant pour se rendre à Lisbonne... Déjà son fils en a ressenti les effets, et s'est vu forcé de demander son rappel en Portugal.... Un point fondamental de discussion existe entre le Portugal et le Brésil, l'état de colonie et la présence du roi : elle rend métro-

pole le lieu où il réside, elle rend colonie celui d'où il est absent... Or ni l'un ni l'autre ne veulent l'être... Quand le roi résidait au Brésil, le Portugal s'impatientait; depuis qu'il est de retour en Portugal, le Brésil fait de même... Par là, l'incompatibilité des deux pays a été proclamée, ce sont deux contrées qui ne peuvent plus vivre sous les mêmes lois, elles doivent se séparer. La situation du Brésil est singulière et critique... Il y a trois populations, les Portugais, les Brésiliens et les Nègres. Ceux-ci sont fort nombreux, et, comme par-tout, l'objet de la terreur des deux autres castes. On retrouve au Brésil l'effet de la haute imprudence commise en entassant les Nègres dans un pays, il faut ensuite s'en défendre et empêcher qu'ils n'y restent les maîtres... Voilà où l'on en est au Brésil, où l'on peut en venir à Caraccas. Les Portugais du Brésil veulent le régime constitutionnel avec un prince de la famille royale, les Brésiliens veulent l'indépendance : il est bien évident que, d'après la situation du Brésil au milieu de l'Amérique émancipée et républicaine, il finira par rester à l'indépendance et à la république.

Le roi de Portugal, réfugié au Brésil, maître d'un pays d'une étendue immense, qui n'a pas la

centième partie des habitans qu'il peut nourrir, qui n'est encore cultivé que dans sa plus petite partie, s'est trouvé à l'étroit dans cet océan de possessions, et a été enlever Monte-Vidéo à ses voisins les Espagnols. Cela a manqué lui donner la guerre à-la-fois avec ses nouveaux voisins d'Amérique et avec ses anciens voisins d'Europe, ce qui eût été fort curieux... Au moment où il faisait voile pour l'Europe, il faisait voter la réunion de Mont-Video à sa couronne du Brésil: on sent comment cela sera pris à Buénos-Ayres. Montesquieu avait raison lorsqu'il disait: S'il n'existait que deux hommes sur la terre, ils se batteraient pour les frontières...

Ici finit tout ce qui tient à l'empire de l'Europe sur l'Amérique, et désormais il ne reste à la première à dire de la seconde que, pour elle *Tout est consommé.*

CHAPITRE XXII.

La Grèce. Approche de la rupture de la grande alliance. Rôle de la France.

Voici une affaire extrêmement compliquée. Jusqu'ici nous voyons en faire la chose du monde la plus simple, il paraît qu'on ne l'a pas regardée sous toutes ses faces; il est plus expéditif que sûr de ne regarder aux affaires que d'un côté.

Les uns ont fait de la rhétorique sur Athènes et Sparte, sur les Thermopyles et Marathon, Socrate et Platon : il n'y a pas grand mérite ni grande difficulté à cela, malheureusement cela n'éclaircit rien; les autres ont dit beaucoup d'injures au grand-turc et à ses sujets barbares : ceux-ci peuvent les mériter, mais cela encore n'apprend rien. Plusieurs ont représenté la Russie comme l'*ogre* de la politique, toujours prête à dévorer Constantinople, qu'ils l'accusent de convoiter depuis long-temps; idée vulgaire, rebattue, aperçu faux, propagé et accepté par l'irréflexion. Ceux-ci n'ont pas manqué de revenir à la légitimité. Après nous avoir fatigués pendant sept années par le rappel journalier de mots

qu'ils n'entendent pas, qu'ils sont de jour en jour plus impuissans à expliquer, car leur légitimité est comme l'horizon qui recule devant ceux qui marchent à lui, ils l'ont transportée à Constantinople. Puissent-ils y séjourner avec elle, en nous laissant en France avec celle de M. Guizot, que nous adoptons de tout notre esprit, de toutes nos forces et de tout notre cœur !

Les combattans se sont divisés en deux bandes: les uns portent le *labarum* et les autres le croissant. Comme il y a toujours un peu de honte à se reconnaître Turc, ce parti est moins nombreux, et, comme de raison, il est composé d'aristocrates, qui aiment la liberté à Constantinople à-peu-près comme ils le font à Paris. Quelle que soit la ferveur des contendans pour le drapeau qu'ils ont adopté, leur zèle ne les conduira pas sous cet étendard adoptif, ils le regardent flotter au loin, et les plus ardens protecteurs de l'islamisme ne sont pas disposés à offrir le secours de leur bras au grand-turc, pas plus qu'à montrer à l'Europe de *nouveaux pachas de Bonneval.* Comme on doit s'y attendre de la justice distributive des écrivains de parti, leurs protégés sont des anges, et leurs adversaires des monstres. Lisez les papiers de Vienne

et d'autres lieux opposés aux Grecs, vous verrez que ceux-ci sont des tigres, et les Turcs des agneaux calomniés par des libéraux.

Comme on voit, il y a dans tout ceci beaucoup de désordre, et par conséquent beaucoup de choses à débrouiller et à redresser. J'ai pensé que la meilleure manière d'y parvenir, était de revenir à la méthode que j'ai employée plusieurs fois pour me faire mieux entendre, celle des demandes et des réponses, qui donnent à l'exposition de la pensée la vivacité, la précision et la clarté du dialogue. Ce genre de discussion, étant le plus serré de tous, est aussi celui qui prête le plus à l'éclaircissement des questions, et qui coupe court aux subterfuges par lesquels les discussions s'obscurcissent ou s'éternisent.

D. Le mouvement de la Grèce est-il, comme on l'a dit à Laybach, une suite *de la grande conspiration* tramée par les révolutionnaires contre les gouvernemens de tous les pays?

R. A-peu-près comme la capitulation de Mexico. Cette manière d'apprécier les événemens est la suite de la vision adoptée, soit de bonne foi, soit de mauvaise, pour inculper les révolutions actuelles, et pour éluder la question véritable, qui est celle du contrat social, des droits des peuples, et des fautes des gouverne-

mens, d'où proviennent ces révolutions : sévices et maladresses réunis sont leurs parens légitimes, et non point toutes les manœuvres que l'on allègue pour *jeter de la poudre aux yeux* des hommes simples, confians, crédules même par probité et par crainte du mal. En un mot, avec ces allégations on a quelque chose à dire, on cache ses fautes propres en accusant les autres, et sans elles on serait réduit au silence. Voilà la véritable origine de tout cela.

D. Quelle est donc la nature véritable de cette insurrection ?

R. La combinaison de la civilisation avec l'état et l'exemple du monde.

D. Quel est l'état de la civilisation des Grecs ?

R. Celui d'une progression croissante... Chez eux, elle n'éprouve d'obstacle ni religieux ni civil. Depuis trente ans, les Grecs ont fait des imprimeries, des écoles ; ils fréquentent tous les foyers de la science à Londres, à Paris, en Allemagne ; ils participent aux lumières de l'Europe et à sa nouvelle existence. Par le commerce, ils s'associent à sa richesse, ils sont les facteurs de l'empire ottoman, ceux d'une partie des états de l'Autriche et de la Russie. Depuis quelque temps, les Grecs ont pris de l'essor dans le commerce maritime ; des rochers de quelques îles de

l'Archipel, ils ont fait de vastes entrepôts pour les moissons de l'Ukraine, qu'ils ont rendues rivales de celles de l'Europe; il y a là de la vie, de la sève, du mouvement, de la correspondance avec la civilisation de l'Europe, en un mot une progression ascendante.

D. Quel est l'état de la civilisation des Turcs?

R. Stationnaire, et à jamais; l'Alkoran est la barrière, car il est à-la-fois le code civil et religieux. Les mœurs sont dans la religion, il faudrait la changer pour changer les mœurs; le fardeau est trop lourd à soulever. Les Turcs ressemblent aux Juifs enchaînés au *Lévitique*, et par lui encore aujourd'hui les hommes de Jérusalem et de Moïse. Les législateurs de l'Orient n'en savent pas davantage; ils sont étrangers à ces combinaisons savantes que les législateurs de l'Occident, de l'ancienne Égypte, et aujourd'hui de tout le monde, ont su former par la connaissance de l'esprit et du cœur de l'homme. Les premiers ont tout placé dans la religion : ce ciment est fort, il est vrai; mais il est dur et empêche de marcher, les Mahométans en donnent la preuve sur une grande échelle. A peu de chose près, les Turcs sont ce qu'ils étaient au temps d'*Amurath* et de *Bajazet*. *Ecroués* et *murés* par leur religion, ils ne peuvent avancer; les Grecs

au contraire ne sont plus les Grecs du dernier des *Constantin*. Alors les Turcs leur étaient supérieurs et les soumirent, aujourd'hui la supériorité est passée du côté des Grecs; les Turcs avaient prévalu par elle, les Grecs s'en prévalent aujourd'hui contre eux. Que l'on me permette une expression que le désir de me faire entendre me fait employer: *Les Grecs sont un peuple en culture, et les Turcs un peuple en jachère.* En partant de ce point, on voit, on suit l'ordre de la nature avec tous ses effets, et l'on se sent dispensé de recourir à ces allégations dont la répétition continuelle n'ajoute pas aux lumières, mais en revanche ajoute beaucoup à l'ennui.

La Grèce s'est soulevée contre la Turquie, comme l'Amérique l'a fait contre l'Espagne, par le sentiment de sa supériorité. De part et d'autre, voilà le discours qu'elles ont adressé à leurs anciens maîtres:

« Vous m'avez subjuguée par une force qui » alors était supérieure à la mienne; ce joug, né » de la force, n'a été maintenu que par la force: » maintenant la force a passé de mon côté, j'en » use pour vous remettre votre joug, ma tête » est trop haute pour en rester chargée; repre- » nez-le, vous ne pouvez plus le maintenir, ni » moi le porter : plus juste que vous, je ne vous

» prends rien, je ne fais que rentrer dans mon » bien ; je n'ai pas été vous chercher en Espagne » ni derrière le Caucase. Les armes vous ont » amenés dans ces lieux, les armes vous en re- » poussent..... Le fort, le clairvoyant ne peu- » vent dépendre du faible ni de l'aveugle : c'est » la loi de l'univers depuis qu'il existe, nous » n'entendons pas y déroger (1)..... »

En rattachant ainsi ses idées plus haut, à l'ordre de la nature, à celui des sociétés, toutes les difficultés s'évanouissent : on voit clair là où les autres systèmes n'apportent que la nuit...

D. Quel est l'état comparatif des Grecs et des Turcs en Europe ?

R. Les Grecs sont beaucoup plus nombreux dans la Grèce et dans les îles de l'Archipel, c'est le rapport ordinaire entre les conquérans et les conquis. Les premiers n'ont pas peuplé le pays, et quand il n'y a pas eu extermination comme elle a eu lieu en Amérique, les conquérans ne

---

(1) La Fontaine a dit avec cette raison pleine de finesse et de grâce qui fait le caractère distinctif de ses compositions :

Jupin, pour les mortels, mit deux tables au monde :
L'adroit, le vigilant et le fort sont assis
A la première, et les petits
Mangent le reste à la seconde.

peuvent manquer d'être en minorité numérique.

Dans la Turquie d'Asie, les Grecs sont isolés, peu nombreux, et comme ils s'adonnent au commerce, ils habitent les villes qui en sont le siége.

D. L'exemple des révolutions de l'Europe et de l'Amérique a-t-il suffi, sans le secours des conspirations, pour remuer la Grèce?

R. Il n'en faut pas douter.... L'exemple est la moitié des choses pour les hommes... Les Grecs ont vu, comme tout le monde, l'Amérique, la France, l'Espagne, le Portugal, Naples, et la haute Allemagne, changés et constitués : la révolution générale était à leur porte; le gouvernement qui les opprime s'affaisse journellement, ils ont voulu faire ce à quoi invitent les sévices exercés par des mains débiles, ou féroces, sans habileté. Est-ce donc que les choses se sont jamais passées autrement parmi les hommes, et quelle a donc été l'origine de beaucoup de pouvoirs passés ou présens? Quand cessera-t-on de nous montrer ce qui n'est pas, et de nous cacher ce qui est?...... Il y a du bien pour tous dans la vérité, et du mal pour tous dans l'erreur.

D. Quel est l'état des Turcs dans la Grèce?

R. Celui des anciens seigneurs féodaux en

Europe..... Moins nombreux que les Grecs, ils habitent, comme faisaient les féodaux, les postes fortifiés et isolés sur les montagnes : la configuration de la Grèce prête à ce genre d'habitation. Les Grecs, qui forment le peuple du pays, habitent les villages, les lieux ouverts, les plaines ; ils labourent, sèment, travaillent, et les féodaux turcs, comme leurs anciens confrères de l'Europe, mangent, pillent, exercent des *avanies* sur ces malheureux, et se donnent le délassement de faire la guerre entre eux : ainsi faisaient les féodaux ; c'était le passe-temps de la féodalité. Les forts dont les papiers publics nous annoncent que les Grecs font les siéges ne sont pas autre chose que ces anciens nids à tyrans féodaux, d'où ceux-ci vexaient la contrée, et dans lesquels les plus élevés parmi eux allaient cuver leur mauvaise humeur contre la cour; ce sont ces lieux dont le cardinal de Richelieu fit un abattis général, et tel qu'on en compta trente-deux démolis dans la seule province d'Auvergne. Cet homme était *un fort grand Grec de ce temps-là*, et qui prit quelquefois de grandes libertés avec *les Turcs féodaux de la France de Louis XIII.*

La nature du mouvement de la Grèce est donc parfaitement connue, il n'est que l'effet et la con-

tinuation de celui de l'univers et de la grande réformation sociale qui s'opère en tous lieux.

Quant aux conspirations comme faisant partie de ce mouvement, elles doivent être reléguées dans le pays des fables, ou bien avec les vampires.

D. Quelle sera l'issue de la guerre entre les Turcs et les Grecs?

R. C'est une question fort compliquée...... Sa solution dépend d'une multitude de données et d'accidens propres à en changer la face: par exemple, l'intervention d'une grande puissance ferait pencher la balance en faveur de celui qui en serait l'objet direct.... . Il faut donc réduire le combat entre les contendans seuls usant de leurs moyens propres....

Les Turcs sont les maîtres des places; ils ont tous les moyens des gouvernemens organisés; ils ont des flottes; la population de l'empire ottoman excède de beaucoup celle de la Grèce seule. D'autre part, les Grecs sont supérieurs aux Turcs dans toute la partie morale, plus actifs, plus éclairés, plus initiés aux arts de l'Europe, excités par le désir de la liberté et l'aspect d'un impitoyable esclavage; ils ne peuvent s'aveugler sur le sort qui les attend... Des hommes mal armés, rassemblés à la hâte, novices

comme chefs et comme soldats, commencent d'ordinaire par être battus par qui en sait plus qu'eux, la merveille serait qu'ils ne le fussent pas ; les Grecs peuvent éprouver des échecs ; leurs armemens doivent commencer par peu ; mais qu'ils durent, on les verra croître, s'organiser, et prévaloir, par leur faculté d'apprendre, sur des hommes stationnaires et incapables de sortir de leur routine. Les cabinets contrarient les armemens des Grecs et l'arrivée des hommes expérimentés qui les dresseraient aux combats. Cette oposition est dommageable pour les Grecs, et peu honorable pour les cabinets... La guerre de ceux-ci aura l'issue de presque toutes les grandes insurrections ; quand elles durent, elles prévalent : le tout pour les Grecs est de prolonger le combat ; s'ils gagnent ce point, le succès définitif sera pour eux...

D. Comment les trois cours alliées envisagent-elles la révolution de la Grèce ?

R. Laybach a dit en parlant des événemens de l'Italie : *Des combinaisons également criminelles viennent de livrer la partie orientale de l'Europe à des convulsions incalculables.* Tout est compris dans ces mots... Ceux qui ont cherché si la Russie favorisait les Grecs, les avaient oubliés. On ne peut douter que les cabinets ne voient dans

la révolution grecque une rébellion véritable, une insurrection, fruit de conspirations révolutionnaires. Dès-lors cette révolution est sujette à leur animadversion...

D. La légitimité est-elle de quelque chose dans cette affaire?

R. Il n'y a que la manie, ce que l'on pourrait appeler *la rage* de ramener ce nom à tout propos, qui puisse l'avoir fait appliquer aux affaires de la Grèce. Pour qu'il y ait légitimité, il faut un ordre de choses auquel ce nom puisse s'appliquer, et cet ordre se trouve dans les sociétés humaines, et non dans les sujettions orientales. Il faut savoir distinguer les choses. Un homme s'empare de son semblable par la force, elle suffit pour le rendre son maître légitime: il y a ici confusion et transposition d'idées; nous transportons les effets de la civilisation à ce qui n'est pas civilisé, et les notions de l'ordre social à ce qui en est dehors: or, voilà ce qui arrive en Turquie à l'égard des Grecs... Des barbares allant devant eux, poursuivant le cours d'invasions que le Nord avait commencées depuis plusieurs siècles, ont envahi la Grèce, comme les Huns et les Vendales conquirent la Hongrie et l'Afrique, et voilà de la légitimité? Les conquis ne font rien dans les nouvelles conquêtes, ils n'exer-

cent aucun droit, ils ne sont que tolérés à prix d'argent. Ils aident la société conquérante, et n'en reçoivent rien que la faculté de respirer l'air, et de vivre; ils sont réduits à la condition du bétail que l'on ne tue pas, et que l'on fait travailler. Il faut bien laisser vivre ce peuple, pour avoir les fruits de la terre, et des tributs; sa vie ne lui est pas laissée pour lui, et ne se rapporte pas même à lui dans l'esprit de ses maîtres; et des hommes bien tranquilles au sein des sociétés qui leur garantissent mille avantages, viennent proférer gravement le nom de légitimité sur un ordre qui n'a aucun rapport avec celui qui légitime la légitimité elle-même! Où serait la légitimité entre celui qui dirait : *Je suis tout, et vous n'êtes rien?* La légitimité est une garantie donnée à la société et faite pour elle: or où se trouve la garantie quand l'objet à garantir n'existe pas? Je crois ces notions saines, et puisées dans la nature des sociétés humaines. Il en est des Grecs, comme des Nègres, comme des Indiens, comme des Mexicains. Dans tous ces cas, quelle est la place de la légitimité, telle qu'on l'entend dans nos sociétés régulières, policées, formées d'hommes réunis par la consanguinité, fruits d'une même terre, produits d'un sang ami, unis par des mœurs correspondantes,

et par ce qui forme la confraternité entre les hommes : là, se montre l'étoffe de la légitimité, on la voit, on la palpe; mais la placer entre des maîtres et des sujets *purs*, qui n'ont aucun droit à exercer, à réclamer dans l'association que celui dont jouissent les plantes, *végéter*, c'est se moquer que de transporter à un pareil ordre le dogme préservateur de la légitimité. Qui parla jamais de la légitimité d'*Agésilas sur les Ilotes?* Eh bien! *le grand-turc est l'Agésilas des Grecs devenus ses Ilotes*, et pour eux il est légitime comme Agésilas l'était pour les siens, comme un capitaine négrier l'est sur les hommes qu'il a conquis sur le Sénégal... Laisser la vie à son semblable, sur-tout en le faisant travailler à son profit propre, est une légitimité léonine qu'aucun homme, aucun être, ouvrage du Créateur, n'inscrira dans son code : l'homme vaut mieux que cela. On s'est trompé, le grand-turc est légitime pour les Turcs, il ne l'est point pour les Grecs.

D. Que peut-on dire affirmativement sur cette grande affaire de la Grèce?

R. Les cabinets se sont repliés sur eux-mêmes et sont rentrés dans leur secret favori... Il semble que l'on prenne à tâche de dérober la connaissance de ce qui se passe, et que l'on trouve beau

d'être instruit tout seul : cela donne toujours un air d'importance... Nous voyons les chemins couverts de courriers qui peut-être n'apportent pas grand'chose ; les ministres s'abouchent ; les papiers publics prêtent la couleur qui leur convient à l'action d'un théâtre aussi éloigné de nos mœurs que de nos yeux, et qui invite fort peu à l'aller regarder de près. Dans cette obscurité, la raison prescrit de s'en tenir à la nature même des choses, et cette nature des choses veut que la guerre ait lieu, elle est certaine.

D. La Russie désire-t-elle la guerre contre la Turquie ?

R. Non.

D. La Russie a-t-elle des vues secrètes d'agrandissement aux dépens de la Turquie ?

R. Non. La pensée contraire est de la vieille politique, de celle de Catherine, et non de celle d'Alexandre. L'erreur vient de ce que l'on ne veut voir que ce que l'on a vu, et de ce que l'on juge d'un temps par un autre.

D. Quel peut être le système de la Russie ?

R. Autant que la nature des choses peut servir d'indication, le voici :

Désapprouver l'insurrection ; mettre les Grecs à l'abri de sévices ultérieurs et prendre des sûretés : la Russie a des traités avec la Porte, qui

lui donnent les moyens de se porter pour garant de la sûreté des Grecs ses coreligionnaires : voilà un exemple de plus des inconvéniens d'admettre de quelque manière que ce soit un autre état dans son régime intérieur... La férocité et l'absence de la police turque font demander des sûretés, pour obtenir par la crainte ce que les mœurs refusent : ce sont ces sûretés qui font la difficulté. La Russie veut des sûretés matérielles ; l'Autriche et l'Angleterre peuvent craindre pour la destination finale de ce dépôt, et demander aussi des sûretés contre l'agrandissement qui pourrait en résulter en faveur de la Russie. Ainsi de sûretés en sûretés, le grand-turc se trouve placé comme l'homme entre deux âges et deux maîtresses, et pour prévenir d'être mis à nu comme lui, il fronce le sourcil, et tire son cimeterre.

D. La guerre aura-t-elle lieu entre la Russie et la Turquie?

R. Elle peut et doit éclater contre le gré à-la-fois et du divan et de la Russie.

D. Comment?

R. Le sultan a appelé son peuple aux armes... les Asiatiques arrivent en foule et en désordre, comme à l'ordinaire... Le cœur de ces barbares s'enfle à la vue du nombre ; quand ils se sont

comptés, ils se croient capables de soutenir le ciel sur la pointe de leurs lances : de barbares appréciateurs rapportent tout au nombre. Les Turcs de l'Europe sont ce que l'on appelait proverbialement à Paris *des muscadins*, en comparaison des Turcs de l'Asie, des bords de l'Euphrate et du Tigre : ce sont là les Turcs dans toute la barbarie primitive. Ces hordes ne connaissent pas de frein, elles sont étrangères à la discipline et vivent de pillage, elles ne voudront pas être venues pour ne rien faire; aussi redoutables à la main qui les dirige, qu'à l'ennemi qu'elles menacent : un succès de la part des Grecs peut enflammer cette multitude de fanatiques sauvages, la précipiter, sous prétexte de venger ses frères, dans des excès tels que l'empereur Alexandre croie avoir à-la-fois à satisfaire à l'humanité, à la religion, à l'honneur, et à son peuple, exaspéré en sens contraire des Turcs : cette réunion de circonstances rend la décision de la guerre ou de la paix certaine.

D. Quelles seraient les suites de cette déclaration de guerre ?

R. A entendre beaucoup de personnes, on dirait qu'il ne s'agit que de prendre les Turcs par la main et de les ramener en Asie... On dirait qu'il ne s'agit que d'une promenade mili-

taire et d'une simple expédition, telle qu'on faisait la guerre de Russie en 1812... : le succès pourrait être le même. D'ordinaire ces confiances irréfléchies finissent mal.

La science et la force sont fort inégales entre les Russes et les Turcs ; mais la terre de Turquie dévore ceux qui la touchent ; mais il faut marcher à travers le désert et les ruines pour arriver à la peste ; mais on se trouve au milieu de Parthes combattant de loin, fuyant et revenant sans cesse. Des citadelles mouvantes, telles que sont des armées russes, se feront jour facilement à travers des escadrons minces et légers comme les vents ; mais elles devront tout porter avec elles ; mais elles retrouveront sur leurs ailes, sur leurs derrières les ennemis qu'elles ne pourront atteindre de front ; tout ce qui s'écartera du centre périra : si ces phalanges sont percées une fois, ou dérangées dans leur ensemble, elles auront le sort de la phalange macédonienne quand l'épée romaine eut pénétré dans ses rangs.

Le général Marsigli a écrit qu'il n'y avait qu'à marcher pour arriver à Constantinople ; mais l'empereur Joseph a laissé en Turquie la plus belle armée qu'ait eue l'Autriche ; mais le czar Pierre trouva aussi son Pultawa sur les

Pruth .. Il peut donc y avoir des raisons pour tempérer cette confiance dans les succès décisifs promis aux Russes.

Arrivés à Constantinople, qu'y trouvera-t-on? *Des cendres comme à Moscow*, et *la peste*..... Reste-t-il debout, qui le gardera? L'empereur Joseph dissertant devant l'impératrice Catherine sur l'expulsion des Turcs, cette princesse le ramenait sans cesse vers ce point capital : Que ferons-nous de Constantinople?

Constantinople et la rive gauche du Bosphore occupés, qu'aura-t-on gagné? Qui franchira ce Bosphore mi-partie russe et turc? Tout le commerce de la Russie méridionale ne se trouvera-t-il point paralysé à défaut d'issue? Il faudra donc s'enfoncer dans l'Asie, dès-lors cette guerre n'a plus de bornes. Croit-on que les Turcs céderont au premier choc et comme à une première sommation? cela est entièrement hors de leurs mœurs : au contraire elles les porteront à faire une guerre éternelle, comme les Russes l'eussent faite aux Français s'ils fussent restés en Pologne. Il ne faut pas juger les Turcs par nos idées et par nos habitudes de l'Europe, mais par ce que portent avec elles les mœurs et le sang de l'Asie. Les Turcs se battront avec l'inflexible opiniâtreté que les Espagnols ont

déployé toutes les fois qu'on a mis les pieds chez eux : tels sont tous les peuples du midi, ils défendent leurs foyers comme le lion et le sanglier défendent leurs repaires : c'est là leur patriotisme. Ces peuples n'ont rien de commun avec les autres, ne vont point chez eux, ne leur demandent rien; mais aussi ne souffrent-ils point que l'on vienne sur leurs terres, ni qu'on leur demande rien. Alors on les trouve sans cesse autour de soi, et la guerre devient une guerre d'extermination. Dans la guerre d'Espagne, les armées françaises ont assez souvent battu les armées de l'Espagne; jamais vingt, trente, quarante mille Espagnols, dans les plus fortes positions, n'ont tenu contre la moitié de ce nombre de Français; et cependant à quoi toutes ces victoires les ont-elles conduits? Le sultan régnant passe pour être doué d'un caractère de la fermeté la plus déterminée. Les Turcs ne croient ni à la bonne foi ni à l'amitié d'aucun chrétien à leur égard; ils ne voient également en eux tous que des objets d'horreur. Le sultan a cherché à enflammer son peuple sur les dangers de l'islamisme et de l'empire : qui sait à quel degré de rage et d'obstination ne portera pas le courage naturel des Turcs, la considération de ce double danger? Qui sait si

de ce choc terrible ne sortira pas quelques-uns de ces grands caractères que l'Orient a souvent enfantés, et qui font éclore parmi leurs semblables une force qu'on ne soupçonnait pas exister chez eux? Qui sait si une régénération telle que la comporte la civilisation turque ne sortira pas de l'épreuve à laquelle la guerre la soumettrait? Charles XII et Napoléon ont fait l'éducation militaire des Russes.

D. Quelle sera pour le commerce de l'Europe la suite de la guerre?

R. Une perte immense.

D. Que font l'Angleterre et l'Autriche dans cette affaire?

R. Tous leurs efforts pour prévenir la guerre.

D. Pourquoi?

R. Parce qu'elles sentent qu'une guerre générale est au bout: la marche d'une armée russe sur Constantinople équivaudra à un coup de tocsin universel en Europe, dans laquelle il y a déjà assez de bruit sans celui-là.

D. Pourquoi l'Autriche et l'Angleterre soutiennent-elles la Turquie?

R. Comme contre-poids contre la Russie. Celle-ci est coreligionnaire des Grecs, s'ils prévalent contre les Turcs; s'ils se maintiennent contre eux, ils auront besoin d'alliés, et c'est

en Russie qu'ils les chercheront : l'influence russe se trouvera étendue par cette alliance : elle est déjà trop forte, et c'est cet accroissement que l'Angleterre et l'Autriche veulent empêcher. Sans cela on verrait, l'Angleterre et l'Autriche faire cause commune avec les Grecs... Elles savent mauvais gré à ceux-ci, comme livrés à l'insurrection, comme les compromettant avec la Russie dans une affaire fort grave : d'ailleurs elles ne ressentent aucun éloignement pour les Grecs... L'Autriche n'aime ni n'honore les Turcs, elle les a combattus long-temps; elle vient de restaurer le jésuitisme, cela ne la mène pas à prêter main-forte à l'*Alkoran :* de son côté, l'Angleterre suit pas à pas tous les mouvemens de la Russie, elle ne lui permettra aucun empiétement..... De plus, l'Angleterre peut et doit craindre pour le commerce du Levant ; elle le fait presque tout entier, la guerre ne peut manquer de lui porter un fort grand préjudice. La guerre ramenerait le désordre dans les finances anglaises, qui commencent à se remettre des longs et puissans efforts qu'elles ont faits. Ces motifs suffisent pour expliquer les mouvemens que l'on voit l'Autriche et l'Angleterre se donner pour prévenir un incendie dont les premières flammes retomberaient sur elles...

Je hasarde ces conjectures d'après le peu que l'on nous donne à connaître, et d'après la nature des choses, que je prends pour seul guide. Il fant attendre les arrêts du temps, et s'y soumettre quand il aura parlé.

D. Quel effet l'affaire de la Grèce a-t-elle produit sur la grande alliance?

R. L'amener au bord d'une rupture. Il faut distinguer entre la grande alliance, la sainte-alliance, et l'alliance des trois cours absolues, car nous avons tout cela. L'alliance de l'absolu contre la constitutionnalité tient et tiendra, celle dite sainte-alliance tiendra encore...; mais l'alliance politique formée en 1812 s'en va, et sa dissolution entraînera celle des autres. On ne peut pas être à-la-fois ami et ennemi, se combattre et s'entr'aider. Les alliances tiennent non-seulement par le rapprochement, mais par la confusion et l'incorporation des intérêts..... Ceux-ci sont le ciment des alliances : quand ils s'en vont, les alliances les suivent et tombent... Or, voilà la position dans laquelle se trouvent les trois alliances : deux sont de l'ordre moral; une troisième, de l'ordre politique : celle-ci renferme un principe de division et de jalousie toujours prêt à éclater, comme il arrive dans les alliances où les forces sont fort inégales : celles

de la Russie inquiètent les alliés, ils sont toujours prêts à se séparer d'elle, et même à s'opposer à elle... Une pareille alliance n'est pas durable de sa nature. La querelle de Turquie a fait éclore le germe caché de dissolution qu'elle renfermait...

D. Quel est l'embarras particulier de l'Autriche à l'égard de la Russie ?

R. Celui qui résulte d'un traité d'après lequel elle peut être sommée par la Russie de lui fournir un contingent dans une cause qui est diamétralement contraire à ses vues... L'Autriche, dans ce moment, se trouve, vis-à-vis de la Russie, dans la position où elle s'était mise à l'égard de Napoléon, celle d'aider celui qu'elle craint, en raison d'une puissance supérieure, et d'agrandir celui qui est déjà trop fort pour elle... C'est la suite de l'attachement à ces vieilles pratiques de la diplomatie, qui faisaient conclure des traités de coopération réciproque entre des états divers d'intérêts, inégaux de forces; traités dont la suite, telle qu'on la trouve dans ces deux cas, est de mettre un des contractans dans une fausse position, et de le faire travailler à ce qui est propre à le détruire.

D. Quel rôle joue la France dans l'affaire de la Grèce ?

R. Celui-là seul que son état, tel que M. Guizot l'a dépeint, peut comporter. La France remplit d'une manière honorable les devoirs de l'humanité, en faisant de son pavillon la sauvegarde des victimes de la férocité des Turcs. Ne pouvant davantage, elle joue le rôle du conciliateur, elle prie, elle remontre; mais elle ne peut guères aller plus loin. Nous en dirons la raison quand nous examinerons son système fédératif. Elle désapprouve la révolution grecque, comme elle a fait pour celle de Naples; elle signerait toutes les déclarations contre les insurgens, mais elle n'agirait pas contre la Russie avec l'Angleterre et l'Autriche. Ce rôle embarrassé sort de sa position intérieure, comme M. Guizot l'a fort bien démontré; aussi ne la voit-on être de rien dans les hautes négociations où se traite cette affaire. La France est revenue au rôle qu'elle joua dans l'affaire de Pologne... C'eût été à elle à soutenir le plus ouvertement la Turquie, en continuant l'ouvrage de François Ier. et de Louis XIV. Ces princes étaient deux grands politiques, qui laissèrent crier ceux qui leur reprochaient de s'allier avec les ennemis du nom chrétien; comme ils savaient que les choses de la terre ne se traitent point par celles du ciel, ils continuèrent d'aller leur train, et d'être les

amis de Soliman et de Mustapha. La France a joui pendant trois cents ans des fruits de cette politique par les avantages qu'elle a procurés à son commerce dans le Levant ; la politique lui a valu ce que le bigotisme tendait à lui faire perdre. Ainsi on a vu le cardinal de Richelieu élever d'une main les protestans d'Allemagne contre la maison d'Autriche, et les écraser de l'autre dans la Rochelle. L'Angleterre a supplanté la France dans le Levant, et sa politique ferme en faveur du divan y consolidera sa supériorité.

D. Quel sera le sort des Grecs, s'ils sont vaincus ?

R. L'extermination : elle est dans les mœurs de leurs ennemis, et rien ne les empêchera d'y obéir. C'est la guerre de l'étendard de Mahomet contre celui de la Croix, il faut que l'un des deux succombe.

D. Quel serait l'effet du succès des Grecs ?

R. Fonder en Grèce un état puissant, ajouter au nombre des membres vivans de l'association européenne, étendre la civilisation. Ce sont les progrès de celle-ci que l'Europe a intérêt de favoriser, et non un état de barbarie inerte, tel qu'est celui de la Turquie. Il n'y a rien à gagner avec les pauvres et les paresseux.

D. Doit-on souhaiter des succès aux Grecs ?

R. Il suffit d'être homme et chrétien, de pri-

ser la civilisation, d'avoir lu Homère et Démosthène, d'avoir contemplé les chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle, de se rappeler ce que la Grèce a fait pour l'esprit humain, pour chacun de nous en particulier, et de demander à la Turquie de montrer des titres qui correspondent à ceux-ci.

Au reste, chaque jour apporte de nouvelles espérances à la cause des Grecs, le destin semble se prononcer contre l'empire ottoman. Le voilà pressé par les Persans vers l'orient, menacé par la Russie du côté de l'occident et du nord, et par la Grèce du côté du midi. La guerre des Russes ne peut pas commencer avant le mois de mai... Les Turcs n'aiment point la guerre d'hiver, ils ressemblent aux armées féodales qui se débandaient à l'approche des frimas. Les Grecs ont donc tout l'hiver pour se fortifier, pour s'organiser; les Turcs sont obligés de diviser leurs forces, ils seront impuissans à réduire les Grecs; on peut regarder la Grèce comme perdue pour eux. Ce point-là paraît acquis d'après toutes les vraisemblances. Le temps développera ce que renferme cette révolution.... La politique européenne y a déjà fait beaucoup de fautes, et l'on peut s'attendre à de nouveaux faux pas de sa part.

CHAPITRE XXIII.

Système fédératif de la France.

L'affaire de la Grèce et le rôle qu'y joue la France nous conduisent à parler de son système fédératif. L'affaire de Naples avait commencé à découvrir la véritable situation fédérale de la France, celle de la Grèce l'a dévoilée en entier.

Qu'est un système fédératif?

C'est une chose permanente, basée sur les intérêts permanens ou naturels d'un pays.... Il faut distinguer entre un système fédératif complet, c'est-à-dire naturel et permanent, d'avec les alliances créées par les intérêts du moment. Des états s'attirent ou se repoussent par des rapports naturels, et résistent aux rapprochemens tentés pour les détourner de leur direction naturelle, à laquelle ils reviennent de leur propre poids : ainsi, Charles II ne put jamais faire tenir ni goûter par le peuple anglais ses alliances avec Louis XIV; elles finissaient toujours par la guerre, en dépit du monarque; il y avait alliance entre les hommes, mais non entre les

choses : elles ressemblaient à des métaux réfractaires que l'art ne peut amalgamer ensemble. L'Angleterre retourna à son état naturel à l'égard de la France, par la continuité des guerres qu'elle lui fit sous le roi Guillaume III et la reine Anne. L'Angleterre et la France, rendues à leur état naturel, se combattaient naturellement, comme on avait voulu les rapprocher fictivement..... La base de tout système fédératif bon et durable est donc l'intérêt permanent et naturel d'un état..... Pour former son système fédératif, il n'a donc qu'à rechercher ce qui s'y rapporte, et ce qui le contrarie, pour s'en éloigner : le voisinage, la similitude des produits du pays ne sont pas des motifs d'alliance ; dans cet état, on est trop près de la rivalité et des moyens de se nuire. Les alliances solides ont leur racine dans la distance qui sépare les parties et dans la différence de leurs moyens de fortune : ainsi, la Turquie, la Suède, l'ancienne Prusse, l'Espagne, séparée de la France par des montagnes, des mœurs et des productions qui rendent la première étrangère à l'autre, comme si elle en était à mille lieues, formaient une base de système fédératif liée, appropriée à l'ancienne France, parce qu'aucun de ces états n'avait rien à lui envier, et ne pouvait lui rien ôter,

ni en rien souffrir : ils étaient et pouvaient être tout entiers à l'alliance. Cet état de conformité parfaite, sans nul mélange de contradictions entre les états, forme le premier degré et le plus parfait du système fédératif....

Le second se trouve dans les alliances qui renferment un protectorat, mais qui n'excluent ni le voisinage ni les dommages. Ainsi, la France a protégé long-temps l'Empire germanique, son voisin, et cette protection fédérale ne l'a pas empêché de lui arracher quelques-unes de ses parties..... L'Angleterre a fait de même à l'égard de sa protégée la Hollande, dont elle n'a pas toujours négligé de s'approprier les colonies qui étaient à sa convenance.

Cet ordre peut être dérangé par des circonstances extraordinaires : alors le besoin du moment fait déroger à l'ordre naturel et ordinaire; dans les momens d'incendie, amis et ennemis oublient leurs querelles particulières, et réunis par un intérêt présent et plus pressant, se mettent également à faire jouer les pompes.

Une puissance supérieure, démesurée, menaçante pour tous, faussant l'équilibre nécessaire pour la sûreté commune, jette tous les autres dans le bassin opposé de la balance, comme on l'a fait contre Napoléon, comme on est forcé

de le faire par la prépotence de la Russie, qui a succédé à la puissance de celui-ci : dans ce cas, le danger commun fait le système, et il est naturel, et doit durer autant que le danger... Celui-ci passé, les choses reprendraient leur état naturel, et chaque alliance se reformerait d'après ses principes propres.

Une alliance est un mariage d'états : pour qu'elle soit solide et fructueuse, il faut que les parties, comme dans le mariage, se donnent tout entières. Les réserves, les restrictions sont la mort de ces contrats...... Une fois entré dans une alliance, il faut y porter tous ses moyens et aller jusqu'au bout : que voulez-vous faire avec votre discrétion, qui ne vous taxe qu'à agir à demi, et qui vous permet de rester à moitié chemin ? Il vaudrait mieux ne pas faire le premier pas.... L'histoire est le vivant et continuel témoin des misères de pareilles stipulations..... Tout ou rien, il n'y a guère que cela de *bon* dans presque toutes les affaires...

D'après ces principes, recherchons le système de la France.

Qu'a-t-il été ? que peut-il être ? qu'est-il ?

Tout l'ancien système fédératif de la France est détruit... La Suède n'est plus rien dans l'Empire germanique : cette puissance n'a plus qu'un

intérêt, qu'on me pardonne cette expression, celui de se *bastinguer* contre son formidable voisin. Elle ne se compromettra sûrement pas avec lui pour le plaisir d'obliger la France....

D'amie qu'était la Prusse par son éloignement de la France, elle est devenue son ennemie par le rapprochement que forme avec elle la nouvelle possession du grand-duché du Rhin, qui met la Prusse aux portes de la France, qui lui a déjà coûté Sarre-Louis, et qui lui a fait perdre à jamais l'alliance prussienne. Déplorable erreur, qu'a coûtée le désir de maintenir le roi de Saxe dans un état mutilé.

Le royaume des Pays-Bas tient à sa nature de barrière contre la France. C'est dans cette intention qu'il a été créé, il doit la remplir; ce qui, en ne créant pas la nécessité de l'état hostile, exclut cependant la possibilité de l'état fédéral avec la France.

L'Empire germanique n'est que l'ombre de l'ancien Empire, qui a passé successivement par la protection de la France, de la Suède et de la Prusse. Quand l'Autriche était sans danger, quand celle-ci se prévalait de la ligue catholique allemande, les autres se portaient à la tête de la ligue protestante : un ordre différent a remplacé celui-là. Il n'est plus, l'Allemagne n'a

plus que de la méfiance et des souvenirs douloureux contre la France, et la Confédération du Rhin a tué pour long-temps son crédit dans l'Empire.

La suprématie de l'Autriche en Italie rend son alliance impossible pour la France : elle produit le même effet à l'égard du Piémont et des autres états de l'Italie, qui n'aiment point l'Autriche, qui peuvent la craindre, mais qui craignant aussi ses coups, ne s'y exposeront pas pour rechercher l'appui lointain de la France; leur petite politique est forcée, elle est tout juste dans les proportions de leur pouvoir.

Naples a été restauré trois fois par l'Autriche de la chute que la France lui avait fait faire: ainsi il n'est pas malaisé de voir de quel côté son gouvernement incline. Il y a contradiction entre ses intérêts propres qui le portent vers l'Autriche, sa protectrice personnelle, et ceux du pays qui le dirigent vers la France; mais celle-ci est loin, et l'Autriche est près; mais la France n'est pas maîtresse de la mer, et de ce côté là encore Naples appartient plus à l'Angleterre qu'à la France.

La Russie n'est l'alliée de personne, elle effraie tout le monde; sa puissance lui dénie tout système fédéral, dont elle n'a pas besoin et qui ne ferait que l'embarrasser.

Dans cet état, que reste-t-il à la France, contenue vers le Nord, exclue vers l'Orient? Le Midi, l'Espagne et le Portugal...

Revenons sur tout ceci, le sujet en vaut la peine. Un des premiers besoins de la France est de se bien connaître elle-même, un des premiers devoirs de qui le sait est de lui faire bien connaître son état.

Voici ce que la réflexion m'a montré: ce n'est pas d'aujourd'hui que je le vois ainsi et que je le dis...

Sur le continent, la France est l'arrière-garde de l'Europe contre la Russie;

Sur mer, elle est l'avant-garde de l'Europe contre l'Angleterre; dans cette partie, son rôle se marque tous les jours davantage, et se facilite par celui que l'Amérique ne tardera pas à jouer : là se forme un grand allègement pour toutes les marines de l'Europe.

La France est donc réduite au système fédératif le plus bref, le plus maigre. Je n'ai point parlé de sa liaison avec la Turquie; car, 1°. aujourd'hui la Turquie est en question, c'est un problème; 2°. l'Angleterre, en raison de sa supériorité maritime, des services rendus à la Turquie pendant la guerre, du voisinage de Corfou et de Malte, et sur-tout par son opposition permanente et fondamentale avec la Russie, est

l'alliée nécessaire de la Turquie. La France n'a plus rien à faire là.

Pendant la tenue des congrès de Troppau et de Laybach, on entendait dire : Serons-nous Russes? serons-nous Anglais? Depuis quelques années, ces mots ont souvent frappé mon oreille, et m'ont paru renfermer toute l'alternative de cette politique qui court de bouche en bouche: ces mots m'ont affligé comme pleins de vide et d'insulte pour mon pays. Que signifie une alliance avec la Russie? Est-ce donc qu'elle manque de forces propres, et qu'elle ait besoin de celles de France? Ce ne peut donc être qu'un acte de clientèle demandée à la Russie pour nous recevoir à l'abri de ses vastes ailes. O honte! Que faire d'une alliance avec l'Angleterre après tout ce qui s'est passé entre elle et nous, avec des cœurs si peu amis, des intérêts si peu compatibles? A quoi pensait-on là? La France n'est pas dans la position de ces puissances qui, en offrant leur épée à l'Angleterre, commencent toujours par lui demander *la bourse*; la France a aussi une bourse, et qui souvent fut au service des autres : elle ne peut donc rien recevoir de l'Angleterre. Mais comment et où pourrait-elle placer son action? Chacun agit par sa partie forte, celle de l'An-

gleterre est sa flotte, celle de la France est son armée. Elle aurait donc à agir sur le continent; mais en quel lieu, en quel nombre, en quel but? On ne conçoit rien à cela. Ainsi quand on traitait à Laybach l'affaire de Naples, l'opinion et une classe de politiques s'échauffaient et indiquaient une liaison avec l'Angleterre; avec la meilleure intention du monde, ils proféraient la chose la plus irréfléchie, et leur raison servait mal leur patriotisme. Dites, je vous prie, ce que l'Angleterre et la France pouvaient contre l'Autriche, la Russie, et la Prusse, qui se tenait en troisième ligne : quelle eût été la force comparative de cette fédération? Où les parties se seraient-elles rencontrées? En quel nombre, dans quel but, dans quelle place eût-on agi dans cette alliance? Plus on y regardait, moins on apercevait ces grands et solides motifs qui doivent décider ces sortes de contrats. Le cabinet français s'est refusé à ces impulsions, et il a sagement fait....

La France et son cabinet doivent tenir pour constant qu'il y a en Europe un thême tout fait à l'égard de la France, le voici : *ne lui rien ôter, ne lui permettre aucun agrandissement*. La conséquence naturelle de ce principe est que *toute alliance retombera à la charge de la France*;

qu'elle sera appelée au secours dans les dangers pressans, ce qui ne peut guères avoir lieu qu'à l'égard de la Russie, et qu'après l'action on la ramenera chez elle avec politesse, mais sans profit. Voilà ce qui l'attend.

J'ai pour parler ainsi l'appui de ce qui se passe sous nos yeux : la France est un état trop puissant pour se donner à elle-même l'exclusion des affaires qui s'élèvent çà et là, ni pour la recevoir... Aussi la voit-on envoyer autant de courriers, mettre sur pied autant de diplomates que les autres ; mais tous ces mouvemens ne sont que les démonstrations et non la réalité de la puissance ; elle est écoutée avec égard, ses paroles sont douces et conciliantes, mais le pouvoir est ailleurs.... C'est ainsi qu'il en a été à Naples, et qu'il en est encore à Constantinople...

Cet état est fâcheux, peu glorieux, peu proportionné au pouvoir réel de la France, et propre à affecter les esprits d'une manière peu favorable au gouvernement. Burke met au nombre des causes de la révolution le profond chagrin qu'avait inspiré à la France l'état de dégradation politique dans lequel était tombé le cabinet de Louis XV, sur-tout à l'époque du partage de la Pologne... Les hommes qui ressentent un amour ardent pour leur pays, et qui sont

pourvus des lumières suffisantes pour apprécier sa direction, tiennent beaucoup à l'honneur de la politique qui lui assigne son rang parmi les nations, et mesurent leur attachement sur les degrés de l'honneur que l'on sait lui faire rendre; mais il y a plus, la France serait-elle susceptible d'un bon système fédératif dans son état actuel...?

Quelle est l'ame d'un système fédératif? la confiance. Il faut pour s'allier, commencer par croire à ceux avec qui l'on contracte: autrement à quoi servirait l'alliance? Mais qui peut inspirer cette confiance? N'est-ce pas la libre disposition qu'un gouvernement a de toutes ses facultés par la jouissance paisible qu'il a de lui-même? Mais quand cette jouissance n'existe pas; quand l'établissement est informe, contesté, variable; quand les parties se combattent; quand les hommes et leurs systèmes ne sont qu'en passant, n'ont qu'une courte durée, une considération avortée; en un mot quand tout est *comme en l'air,* quel est l'homme sensé qui ira allier ses certitudes avec ces incertitudes, qui s'exposera à voir sa course dérangée, arrêtée chaque jour, à se trouver le lendemain vis-a-vis d'hommes ennemis de ceux avec lesquels il avait traité

la veille, comme il arriva au prince Eugène et au grand-pensionnaire Hensius, lorsque la cabale eut prévalu contre Marlborough? Quand donc on appelait à l'alliance avec l'Angleterre dans le cours de la guerre de Naples, on mettait en oubli la différence du gouvernement anglais sans contestation dans son intérieur, avec le gouvernement français qui en est rempli. Pour bien éclaircir la question, il fallait la déplacer et dire : La France, avec toutes ses contradictions intérieures, voudrait-elle s'allier avec l'Espagne dans son état actuel, pour agir avec elle d'une manière immédiate dans une grande affaire politique qui demanderait du temps, et du concert? Eh bien! faites à votre tour l'application de cela à l'Angleterre, et dites : Avec quelle sagesse l'Angleterre complétement établie pourrait-elle se lier avec la France incomplétement établie, mobile dans ses institutions, dans ses conseils et ses conseillers, tiraillée en sens contraires par l'ancien et par le nouveau régime? Ce que vous ne jugeriez pas sage de la part de la France à l'égard de l'Espagne, le jugeriez-vous prudent de la part de l'Angleterre? et quel est le ministre qui pactiserait avec espoir de durée avec des ministres fran-

çais après avoir lu l'ouvrage de M. Guizot... (1)?

J'ai établi que la France n'avait plus jour à former de système fédératif que dans le midi de l'Europe. L'exiguité de cette ressource doit la lui rendre plus précieuse, et la lui faire cultiver avec plus de soin... C'est pour cela que la France doit aider le Midi à mener à bon port la révolution que cette contrée a commencée... Il ne s'agit pas ici de goûts personnels, de savoir si tel régime flatterait davantage nos inclinations, pas même de nous apitoyer sur des désagrémens encourus par ceux qui dans une autre position en eussent été exempts, et dont ils peuvent s'attribuer à eux-mêmes la faute par toutes celles qu'ils ont commises et qui ont forcé à leur arracher un pouvoir dont ils n'usaient qu'avec dommage; mais il s'agit de ne pas laisser la France isolée au milieu de l'association européenne, et de lui préparer des appuis pour des temps qui peuvent naître, et que l'on doit toujours prévoir, même quand ils ne seraient pas probables. Or, il n'y a pas de doute que le midi de l'Europe, régénéré par

(1) Ceci était écrit avant le renvoi du ministère et se rapportait à lui. On voit que la preuve ne s'est pas fait attendre.

la révolution, ne renferme des principes de force bien autrement virils que ceux que l'on y aurait trouvés dans son ancien régime *aristocratico-monacal.* C'est ce qui fait trouver si pénible le contre-sens qui a rendu l'Italie à la nullité dont sa révolution allait la retirer.... Là, l'Europe, la France, et la maison de Bourbon surtout, ont fait ensemble une perte immense, en regardant froidement l'Italie retomber dans les mains de l'Autriche, et dans le néant, si commode de sa part pour cette même Autriche.

CHAPITRE XXIV.

Cour de Rome.

Que les temps sont changés ! Grégoire, Jules, Léon, Sixte, sortez du tombeau ; venez assister à un spectacle dont votre esprit n'eût jamais soupçonné la possibilité. Un roi de la Germanie que vous n'avez pas connu, que vos successeurs naguère encore appelaient le marquis de Brandebourg, enfant du culte que vous avez combattu, proscrit, venait de signer un contrat avec celui qui occupe votre siége (1), et dans le même temps, des ateliers de sa capitale s'avançait vers Wittemberg, pour y recevoir les honneurs de l'apothéose, la statue de celui qui mutila votre sceptre, qui couvrit d'outrages votre triple couronne, et que vous avez frappé de foudres auxquelles il opposait un front serein et menaçant. Aux jours où vous viviez, le sang eût coulé aux pieds du monument qui s'élève dans Wittemberg, le Vatican eût tonné : aujourd'hui rien n'interrompt les chants qui retentissent autour de lui, rien ne trouble les solennités d'un peuple,

(1) Concordat de la Prusse, inauguration de la statue de Luther à Wittemberg.

qui exprime à sa manière son admiration et sa reconnaissance envers celui auquel il croit devoir une existence nouvelle. Que de siècles entre les bulles de Léon X contre Luther et les fêtes que Wittemberg célèbre en son honneur ! Il semble voir réuni dans ce seul acte tout l'espace que le monde a parcouru depuis cette époque : admirable effet des lumières, qui ont enfin amené la tolérance, cette divinité bienfaitrice du genre humain, à la voix de laquelle l'homme a appris à respecter dans son semblable ce qu'il demande de respecter dans lui-même, et se sont arrêtés ces torrens de sang qu'avait fait verser l'intolérance....! Gloire soit rendue en son nom au pontife et au prince qui se sont si noblement rapprochés, dans l'intérêt de la religion et de l'humanité! Le concordat signé entre le pape et le roi de Prusse est un vrai monument de la civilisation moderne : la religion doit des remercîmens au roi pour la générosité avec laquelle il a pourvu à ses besoins... Le bon esprit est de tous les cultes, et dans cette occasion le roi de Prusse s'est montré supérieur à tous les préjugés de secte qui jadis avaient tant d'empire..... C'est un admirable exemple, qui doit porter de grandes satisfactions dans les esprits sensibles à ces progrès de la raison qui tournent à l'avantage de l'humanité. Il y a loin de là

au refus de l'émancipation des catholiques en Irlande !

Il y a toujours une double action à Rome. Là est une cour religieuse et politique tout-à-la-fois, un pontife et un prince ; la souveraineté tient en même temps au ciel et à la terre.

Dans l'année 1821, Rome a dû agir d'après cette double souveraineté.

La révolution de Naples menaçait Rome ; la principauté de Bénévent s'offrait d'elle-même à Naples, celui-ci l'a refusée, donnant en cela un exemple de tempérance dont on ne lui a pas tenu compte........ Il n'y a pas de doute que si Naples, profitant de l'éloignement des armées autrichiennes, se fût précipité sur Rome et sur les autres petits états italiens, la révolution ne les eût entraînés : Naples a concentré la sienne dans son intérieur, donnant ainsi l'exemple mal suivi du respect pour les droits d'autrui.

Les états du pape sont compris dans le protectorat général que l'Autriche exerce sur l'Italie..... Elle maintient la propriété et le mode de chaque gouvernement : aussi ceux-ci se sont-ils empressés d'adhérer au congrès de Laybach, qui leur garantit la continuité de la jouissance de leurs territoires et de leur *absolu*. Il fait bon s'attacher à qui nous préserve.

Les gouvernemens sont revenus à la religion,

la société en général a pris la même pente : la religion est devenue un levier politique. Cette disposition, en se généralisant, garantit à la cour de Rome la paisible possession de ses pacifiques domaines, comme celle des honneurs, dans lesquels elle retrouve l'image de son ancienne puissance. Sous un ciel redevenu serein, elle n'a plus à craindre les vents ennemis dont elle a été battue pendant beaucoup d'années : si elle a perdu son glaive, en revanche elle ne doit plus craindre celui des autres.... La domination papale est une espèce d'*oasis de paix* au milieu d'un monde armé ; elle représente un temple autour duquel les hymnes seuls se font entendre, et jamais les clairons guerriers....

Il arrive quelquefois qu'une cour est amenée à agir dans un ordre de complaisance reconnaissante pour une autre cour. Celle de Rome doit beaucoup à l'Autriche, qui lui a rendu les trois légations, qui l'a débarrassée de la révolution de Naples, et qui lui montre les révolutions fuyant devant elle... Le carbonarisme est l'épouvantail de l'Autriche ; quand donc on a vu le pape l'excommunier, on a pu croire qu'il avait été appelé par l'Autriche à compléter l'œuvre du baron de Frimont, qui est le véritable excommunicateur des carbonaris : sans les canons de ce dernier, ils auraient été peu intimidés par les

foudres du premier : aujourd'hui la valeur de chaque chose est connue. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, les vrais amis de la considération des autorités religieuses ont vu avec peine la cour de Rome se mettre tardivement en campagne contre un ennemi qu'elle ne peut pas même indiquer : elle définit le mot *carbonari* à-peu-près aussi clairement qu'ailleurs on définit celui de libéral et de révolutionnaire. La bulle ne peut pas sortir de ce néologisme, ni rien articuler : tout y est vague, accusateur sans désignation précise ; on ne sait à qui elle en veut ; on n'oserait pas intenter une action judiciaire dans la forme où l'on lance une bulle pénale au premier chef....... C'èst un *manifeste* politique et non pas un acte religieux.

Rien n'est plus respectable que l'autorité des livres sacrés : dans la religion, tout vient de là ; rien ne doit être plus solennel et plus réservé que leur emploi, la bulle le prodigue et fort en vain; car elle met en avant des citations qui sont applicables à toute autre chose qu'à celle à laquelle elle les destine..... Ainsi elle allègue les textes de saint Paul et d'autres Pères de l'Église ; mais ces textes sont applicables à tous les états comme aux monarchies. Quand en France, quand dans toute l'Europe on disait

omnis potestas à Deo, Christophe le faisait répéter à Saint-Domingue, les républiques américaines en faisaient autant et avec le même droit ; car ces paroles se rapportent à la conservation générale de la société par Dieu, et non pas à celle de telle société. C'est énerver les autorités sacrées que de les appeler sur des terrains contestés. L'infaillibilité doit être inséparable de ce qui émane d'elles... La bulle du pape contre les carbonaris n'a obtenu aucune considération dans l'opinion publique, elle ne pouvait pas en acquérir d'après son contenu et d'après l'esprit du temps : Rome, puissance d'opinion, doit y prendre garde. . . . .

Il reste encore quelques concordats à faire en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, il est à désirer qu'ils ne se fassent pas attendre plus long-temps. A Vienne, quelques mois ont suffi pour reconstituer l'Europe, et sept ans n'ont pas suffi pour arranger un diocèse en Suisse : cela se conçoit-il, et quelle utilité pour la religion et pour les peuples espère-t-on trouver dans ces ajournemens ? Les peuples s'accoutument à d'autres chefs, et se dégoûtent d'institutions si difficultueuses et d'hommes si peu empressés de pourvoir à leurs besoins. . .

J'ai toujours les yeux fixés sur le Vatican, là

est ma boussole ; l'honneur d'appartenir au clergé dès mes premiers ans et dans ses premiers rangs, m'en fait la loi. Je les regarde tous les deux tour-à-tour; je suis leur marche, chaque jour, le compas à la main ; je mesure l'étendue et la direction de leurs pas ; chaque jour, la balance à la main, je pèse ce qu'a gagné ou perdu leur considération. Il est bon qu'un homme qui leur appartient à tant de titres qui excluent à-la-fois l'idée de malveillance et de flatterie, se charge de cette vérification journalière ; il faut qu'il ait le courage de leur montrer le résultat de ce contrôle amical, au risque même de perdre leurs bonnes grâces...... O douleur! je ne trouve par-tout que pasteurs abusés et troupeaux égarés. La politique siége dans les temples à côté de la religion, les prêtres se sont faits les ministres de l'une au moyen de l'autre : envoyés pour bénir, ils maudissent; pour réunir, ils divisent ; pour pacifier, ils aigrissent ; pour éclairer, ils obscurcissent : les voilà en guerre ouverte avec les génies qui règnent sur le monde intellectuel, auxquels l'univers a cédé comme à ses maîtres ; eux qui furent si habiles à maîtriser le temps par le temps, les voilà hors de leur temps, prétendant lui faire violence en faveur de celui qui est écoulé; eux,

le lien commun de tous, les voilà devenus auxiliaires d'une faction repoussée par tous : quelle erreur et quel avenir ! Ce n'est plus notre faible voix qui peut arrêter ce désordre, il en faut une plus forte. Successeur de Pierre, c'est la vôtre qui est nécessaire ici, faites-la retentir pour ramener votre famille dans les sentiers qu'elle a délaissés : elle s'égare, elle sert un monde qui s'en sert et qui s'en joue ; elle n'a rien à faire avec lui ; forcez-la de rentrer dans les temples, sa demeure légitime ; enseignez-lui à dépouiller son langage de toute âpreté, à séparer son ministère de tout contact avec les intérêts mondains, et son esprit de celui de toute faction ; rendez au ciel ce qu'il disperse en vain sur la terre. Sur-tout, dût votre autorité se déployer tout entière, et jamais son usage n'aura été plus digne d'éloges, faites disparaître le vagabondage armé qui en Espagne assimile les ministres des autels aux malfaiteurs, effroi des voyageurs, qui montre le sang des hommes versé par des mains consacrées pour ne répandre que celui de l'agneau (1). Ce spec-

(1) Après le curé *Merino*, voilà le moine *Mauro*, chef d'état-major de M. le curé, qui vient d'être pendu à Valladolid : cela ne fait il pas horreur et pitié tout-à-la-



tacle offense la religion, la raison, les yeux; il est hideux; il n'a pu être produit au jour que par l'esprit de faction, qui s'accommode de tout. Jamais la profane Albion ne tolérerait ce que la catholique Espagne présente à nos regards

---

fois? Un moine bénédictin, chef d'état-major d'un curé! Quelle scène ridicule et honteuse...! A Valence, un capucin arrêté pour prêcher contre la constitution et la liberté de la *presse*... Un capucin et la liberté de la presse, quel rapprochement! En Portugal, on se plaint aussi des manœuvres du clergé: celui-ci, poussé d'un esprit de vertige, a-t-il donc juré de forcer à délibérer sur son existence dans l'ordre social?

A Ceuta, l'évêque réclame la dîme au nom du droit divin, et la met sur la ligne des préceptes du *Décalogue*.

En Suisse, un curé se fait actionner par les autorités du canton de Lucerne, pour avoir prêché que les droits du peuple et les élections du peuple sont des inventions du diable. Songeait-il à l'élévation de son rang, de son nom, de son éducation, ce prince de Hohenlohe, évêque de Bamberg, qui dans ce siècle, n'a pas craint de renouveler les scènes de Saint-Médard, par de prétendues guérisons miraculeuses, qui dans un homme de ses lumières présumées, ne pouvaient plus être attribuées qu'à des motifs honteux, et qui s'est exposé au ridicule de fuir devant l'intervention des juges compétens en pareille matière, les hommes de l'art...? Que prétend-on faire pour la religion avec ces scènes? Quel embarras prépare-t-on au clergé à venir, et quelles armes pour ses ennemis?

offensés et attristés ; jamais on n'a vu un ministre protestant courir les grands chemins à la tête de bandes armées. Le temps des grandes épreuves pour Rome approche, celui de la liberté de l'Amérique constituée en républiques : il y a long-temps que je l'en ai prévenue. Là, Rome aura besoin de toute sa sagesse et du secours du ciel pour éviter toute méprise. Rome perdit, il y a trois cents ans, une partie de l'Europe, qu'elle cherche dans ce qu'elle fit alors des leçons pour ce qu'elle aura bientôt à faire.

CHAPITRE XXV.

Ouvrage de M. Guizot (1).

Un livre peut être plus qu'un livre, il peut de plus être un événement et un événement fort important. Ce privilége appartient au petit nombre, il est vrai; mais quand cet heureux privilégié paraît, alors il faut le compter parmi les mobiles qui, ayant eu influence sur lés événemens, méritent par cela même de trouver place parmi ceux-ci : c'est à ce titre que je vais parler de l'ouvrage de M. Guizot, qui ne me paraît pas être le moindre événement de l'année, et c'est sous ce rapport seul qu'il m'est donné de le

(1) Ce chapitre était composé avant la chute du ministère, je ne doute pas que l'ouvrage de M. Guizot n'ait beaucoup mûri la crise. Je n'eus pas osé croire, lorsque j'écrivais au fond de l'Auvergne, que déjà mon aperçu fût réalisé à Paris. Si le ministère n'eût pas été renversé par la réunion des deux oppositions, il l'eût été de même par quelque autre coup de vent. Toute racine dans l'opinion lui avait été ôtée, et dans notre civilisation, un ministère sans racines dans l'opinion, ne peut pas plus se soutenir qu'un arbre sans racines dans la terre.

considérer. Il ne me revient point de faire ni son éloge ni sa censure ; je n'ai pas la présomption de citer mes maîtres à mon tribunal, l'Europe civilisée est devenue celui de M. Guizot; il est arrivé à ce point qui permet de n'en pas reconnaître d'autre. Un pays vaste et puissant est depuis quelques années l'objet de l'attention inquiète de l'univers, celui-ci est divisé sur la crainte ou sur la confiance qu'il peut en concevoir ou lui accorder ; ce pays est tiré et peint en sens contraire par les partis ; au-dessus d'eux, s'élève le ministère de ce pays, le dirigeant à sa guise, fort d'une soumission générale, de tous les moyens dont les gouvernemens disposent : mais stérile au milieu de sa richesse, entravé dans sa marche avec des ailes étendues, cahotant sur une route sans obstacle, pauvre de ses moyens propres, vivant d'emprunts alternatifs ouverts chez chaque parti, variant ses amitiés sans en consolider aucune, menacé par ses amis plus que par ses ennemis, ignorant de ses instrumens propres, de son œuvre, de son terrain, de l'esprit du peuple qu'il régit, et de méprise en méprise arrivant à une situation sans issue, et à une immobilité qui montre ses pieds attachés à la terre par ses fautes, qui l'y fixent et l'y rivent. Au milieu des oscillations divergentes

des directeurs du pouvoir, un homme précédé d'une renommée due à des travaux qui l'ont tenu long-temps au centre même de l'action dont il analyse les ressorts et la tendance, élève la voix, prend l'état comme dans sa main, le tourne, retourne, et le montre en tous sens, appelle à suivre la démonstration qu'il en fait, peint hommes et choses avec une égale vigueur, une égale vérité, une égale impartialité; pour tout expliquer, il pose son levier sur le cœur et sur l'esprit humain, analyse l'un et l'autre avec finesse et profondeur, montre leur liaison avec tous les mouvemens de la société, respecte tout ce qui est respectable, le munit de nouveaux remparts, fait fuir devant lui tous les faux systèmes, toutes les fausses doctrines; et appelant le passé en témoin de l'avenir, sûr du temps, après avoir placé un fanal sur chaque écueil, montre l'issue inévitable de la route dans laquelle on s'est engagé.

Tel fut le premier écrit de M. Guizot, l'opinion en fut vivement émue, elle lui délivra un de ces brevets de confiance qui, dans notre civilisation, portent avec eux beaucoup de force. Dès-lors le nom de M. Guizot fut une autorité : l'empressement public sollicitait vivement la suite de ses travaux. Il l'avait justifié dans une cause

d'un genre nouveau et du plus haut intérêt, en rappelant la magistrature à l'exercice légitime de ses fonctions; son empire sur le public allait ainsi s'affermissant et s'étendant, lorsque après avoir donné aux événemens et aux hommes le temps de se développer et de se déployer, il a de nouveau fait entendre sa voix plus grave, plus sévère, plus pénétrante encore dans l'intérieur des choses, montrant comme à la clarté du jour, dans le style le plus mordant et le plus souple tout-à-la-fois, toutes les erreurs, toutes les fausses routes, tous les faux calculs, tous *les embarras* dans lesquels on s'est empêtré; les dangers des amitiés mal choisies, des liaisons dangereuses; l'impossibilité de soutenir un système écroulé, contraire à la nature des choses et aux vœux d'une nation qui juge en obéissant, qui ne consent pas en ne contredisant point, et qui en cédant le jour, ne renonce pas au lendemain. Sous sa main tous les voiles sont levés; sous son scalpel savant, acéré et vigoureux, la structure entière des sujets qu'il anatomise est découverte, et leurs membres dépecés n'ont ensuite qu'à se réunir et à se mouvoir, s'ils le peuvent, ce sera leur affaire. Ce qu'il avait prévu a eu son accomplissement, on dirait que l'événement attendait son appel pour y répondre : apparu

sous une constellation si favorable, toutes les mains sont chargées de ce livre, toutes les bouches le répètent et le commentent, tous les entretiens s'en nourrissent; l'Europe va parler de lui, en attendant de parler comme lui; sa force s'accroît par la mesure sagement observée; les mots, appuis des faibles, ne lui sont en aucune aide, sa force lui vient des choses, rocher inébranlable, seul appui reconnu par les forts. Ennemi généreux, parce qu'il sent sa force, il en garde pour lui la moitié, voulant renverser son adversaire sans le blesser; fidèle à son honneur, à celui de la civilisation, il rejette le dictionnaire de l'injure en épuisant celui du dédain. Qu'est ceci? Un livre, simplement un livre? non, les livres, uniquement livres ne sont pas faits ainsi, ne pèsent pas ainsi, ne frappent pas ainsi: le *Compte rendu* de M. Necker en 1780 ne fut pas seulement un livre, il fut de plus une révolution; celui de M. Guizot est un événement par lequel une autorité nouvelle s'élève au sein de notre société, et lui imprime une face nouvelle en lui présentant sa plus fidèle image.

Supposons qu'un homme eût reçu de la nature une voix assez puissante pour se faire entendre d'une population tout entière et que, s'élevant au milieu d'elle, il lui dise: Peuple,

faites silence; prêtez-moi l'oreille, je viens vous entretenir de vos plus grands intérêts; la réflexion, le temps et sa fille l'expérience, m'ont appris à les connaître. Vous savez que je puis m'élever à la connaissance de la vérité, que votre intérêt seul m'inspire, eh bien! croyez-moi, vos conducteurs vous égarent, ils sont inégaux avec le fardeau dont ils se sont chargés; vous les avez vus suivre des voies incertaines, ils continuent d'errer, ils vous mènent à une situation sans exemple et sans issue; ils se trompent sur leurs amis, sur leurs ennemis, sur leurs propres instrumens; vous avez besoin de marcher et eux de rester en place, ils ne peuvent se soutenir qu'en soutenant une contradiction avec vous. Si cet appel venait à fixer l'attention du peuple et à recevoir la sanction de ses suffrages; si cet appel décidait la marche de l'Europe à l'égard de ce peuple, dites, n'y aurait-il là qu'un livre? Quelle serait la situation respective de cet accusateur public, et des accusés publiquement? Or, voilà ce que porte avec lui l'ouvrage de M. Guizot, et ce qui m'a porté à le ranger parmi les principaux événemens du temps: ce n'est pas une dissertation comme beaucoup d'autres sur la situation de l'état, il y a ici un acte véritable, un appel à l'opinion fait avec une hauteur de

raison, de sentiment de la bonté de sa cause, avec une supériorité de talent qui ne permet pas la neutralité à l'opinion, et nous sommes dans le gouvernement de l'opinion ; elle ne fait pas à tous les appels l'honneur de leur répondre, mais quand elle a relevé le gant, il faut que le différent soit vidé.

Laissons-là les noms propres, qui ne sont bons qu'à fausser toutes les questions, et transportons la scène loin de nous. Supposons qu'un autre pays que le nôtre en soit le théâtre : je vois les serviteurs du prince s'approcher de lui, et lui dire : Le dépôt de votre autorité ne doit pas perdre entre nos mains du respect qui lui est dû ; pour qu'il soit efficace, il ne peut exister à part de la considération des mains auxquelles vous l'avez confié. Une attaque solennelle et redoublée vient de l'ébranler, elle peut se renouveler à chaque instant. Votre service et notre honneur ne peuvent s'accommoder que du maintien de notre force entière, ou de notre éloignement. Votre profonde sagesse vous révélera les moyens, il est de notre devoir de la solliciter de les chercher. Dans ce pays, n'applaudirait-on pas à la dignité de ces paroles, et leur refuserait-on de la justesse? Si d'année en année un fonctionnaire public était présenté à ses ad-

ministrés comme hors d'état de remplir ses fonctions, quel fruit pourrait-il se promettre de leur continuation, poursuivi par une méfiance sans cesse provoquée, et par les irritations de la crainte? Maintenant rentrons chez nous, et demandons quelle force morale peut rester à des hommes qui viendront proposer des lois à ceux parmi lesquels ils auront à voir distinctement dans leurs mains le fatal écrit où se trouvent burinées toutes leurs fautes, et enregistrés les motifs d'user de sobriété en leur accordant de la confiance? Et le malheureux public sur lequel tout cela retombe, quelle sera alors son attitude?

Il ne s'agit ici de déprécier, de mortifier et encore moins d'expulser personne, nous n'avons pas plus l'intention de l'un que le pouvoir de l'autre. Mais il est question d'une grande situation dans l'ordre politique; situation toute nouvelle, pour laquelle les lois n'ont rien réglé et nos mœurs rien préparé. Ici, paraît une surprise des faits à l'égard des hommes; elle étend ses effets bien loin, car elle va jusqu'à ne pas permettre au prince de rester neutre entre ses serviteurs et le public qui les regarde, et qui ne peut plus les voir du même œil qu'il faisait auparavant, ni avec cette plénitude de confiance

que commandent à-la-fois le respect pour le trône et au peuple le soin de sa sécurité propre. C'est l'union des deux qui satisfait aux devoirs et aux droits des citoyens.

Il est clair qu'il faut ici un jugement.

Au-delà de ces considérations, quelque étendues qu'elles puissent être, j'en aperçois d'autres d'une nature fort importante, tant l'horizon politique est vaste, et s'élargit devant qui ne se plaît pas à le rétrécir.

L'ouvrage de M. Guizot est un thermomètre pour l'état actuel de la civilisation : il ressemble à cette colonne que le laboureur égyptien place au milieu du Nil pour calculer sur la hauteur de ses eaux l'abondance de ses moissons.

En effet, quel chemin ne faut-il pas avoir déjà fait dans la civilisation pour que, sans trouble pour l'état, sans contention entre les personnes, sans danger pour l'auteur, un homme semblable à ces vieillards que l'Égypte plaçait auprès de ses rois pour leur lire le lendemain le récit de leurs actions de la veille, puisse d'année en année présenter au gouvernement et au peuple d'un pays le tableau de leur situation respective ; pour que le pouvoir se sente enchaîné à digérer, comme impassible, les douleurs d'une dissection si déchirante, et à rester exposé aux

regards du public comme ces humains malheureux, cloués sur la table fatale où l'art leur fait endurer les tortures de son secours? Quelle distance immense sépare cet ordre de choses de celui qui avait précédé, de celui qui existe encore en beaucoup de lieux! Dans les âges passés, à défaut de liberté, un écrivain était réduit à courir les hasards d'une opposition maligne ou grossière : les écrivains ressemblaient à ces hommes qui jouent leur fortune et leur liberté contre les fruits des surprises faites aux sentinelles du fisc. La liberté est venue, tout cet ordre de barbarie s'est évanoui à son aspect. Noble combattant, un écrivain descend dans l'arène; il se nomme, lève sa visière, sonne la charge, appelle l'ennemi en champ clos; la société les regarde, les protége, et s'abstient d'intervenir tant que les lois du combat sont observées. Que cela marque bien les progrès de la raison et la différence des âges! O malheureux genre humain, que tu as à gagner à passer sous ses lois!

2°. La vie intellectuelle est la moitié de l'existence des sociétés policées au degré auquel on les voit arrivées déjà et arriver tous les jours.... Réunies par et pour le plaisir d'exercer ces facultés, elles recherchent les sujets qui prêtent

le plus à leur développement : chaque âge a eu un sujet particulier d'attention, celui du nôtre est le gouvernement ; la frivolité s'est éloignée des esprits et ne réside plus que dans les paroles, pour enlever à ces occupations ce qui serait propre à en détourner : par le nouvel ordre de choses, les gouvernemens sont en jugement permanent, sans possibilité de décliner, de séduire, d'intimider des juges que leur nombre et la société couvrent du bouclier de l'indépendance : les sociétés sont comme formées en grand jury devant lequel les gouvernemens ont sans cesse à répondre... Par une suite nécessaire de cette disposition, l'homme en possession d'influer sur l'esprit de la société s'associe à son empire, et partage sur le gouvernement même celui de l'opinion. Le talent d'un homme lui ouvre l'accès à de hautes fonctions : enchaîné au gouvernement, son talent est comme attaché à son service ; des dissentimens l'en séparent, le voilà rendu à sa liberté : il use de la sienne propre comme le gouvernement a usé de la sienne à son égard ; il a cessé de lui appartenir, dès-lors il est comme tout le monde. L'exemple de M. Guizot est là pour nous révéler ce qu'exige de prudence et de discernement la conduite envers le talent.... Celui-ci appartient au gouvernement,

c'est sa nécessité : tous les talens d'un pays doivent être à lui, s'il s'en sépare, il les retrouvera. Napoléon a retrouvé Moreau à Dresde, Madame de Staël et Benjamin Constant aux champs de Leipsick ; en France, il avait accaparé tous les talens, même ceux qui étaient déclarés contre lui ; il avait pensionné M. de Bonald ; il courtisait l'abbé Emery, de Saint-Sulpice ; il avait fait de M. de Châteaubriant un demi-ambassadeur, et de M. de Fontanes un grand-maître de l'université. Il ne restait indifférent que pour les impuissans. Le talent n'est jamais neutre : s'il ne sert pas, il combat ; si on le néglige, il ne se manque pas à lui-même ; si on l'offense, il a des armes ; c'est une puissance pourvue de tous les attributs du pouvoir : quand vous le tenez, captivez-le, car on ne l'enchaîne pas ; sur-tout gardez-vous de l'irriter ; souvent il a fait payer par de longues douleurs la satisfaction du moment qui l'avait fait écarter ; il peut aller jusqu'à mettre en fuite qui le met en retraite...

J'ai besoin de réunir toutes mes forces pour résister au sentiment qui me porte à terminer cet article par les hommages dus au talent *hors de pair* et au courage de M. Guizot : son ouvrage est un éminent service rendu à son pays ; mais qu'a-t-il besoin de mes éloges, et qu'a-

jouterait à sa richesse un suffrage de plus? Je me bornerai donc à dire que le propriétaire du talent qui, dans le court espace de deux ans, a pu suffire à trois écrits tels que ceux que nous devons à la plume de M. Guizot, élève au milieu de la France une haute bannière et de grandes espérances....

Il ne faut pas désespérer d'un peuple qui compte dans son sein de pareils guides et de pareils défenseurs..... Il n'y a pas d'erreur irréparable quand la lumière vient de si haut et avec cette abondance. Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, c'est que lorsqu'un bélier, un catapulte de cette puissance peut, à l'abri de tout reproche, s'établir devant des remparts et les ébranler à coups redoublés, aux yeux de la raison c'est une puérilité de courir après des enfans perdus qui n'ont à lancer que de pauvres petits dards sans poids et sans pointe.... Mettez à côté de l'ouvrage de M. Guizot l'*N couronné placé sur la couverture de je ne sais quelle feuille sortie de la main d'un écolier*, qu'un procès, triste avorton, a fait connaître *pour vingt-quatre heures*. Quand la place est démantelée à ce point, comment s'occuper de débiles hostilités, qui se bornent à ramasser quelques grains de sable sous la brèche?

CHAPITRE XXVI.

Demande d'indemnités pour les émigrés en 1821.

Il est des propositions qui se présentent sous des dehors si honorables, que les hommes les plus honorables se parent de leur présentation. Ainsi, en 1814, un illustre guerrier tint à honneur d'élever le premier la voix en faveur de l'émigration, et sollicita un triomphe pour l'humanité souffrante, avec le même zèle qui lui avait valu ceux qu'il avait remportés dans les champs de Mars, peut-être même en combattant contre ceux pour lesquels il réclamait dans ce moment : tant l'humanité et la justice sont deux points de rapprochemens communs entre tous les hommes... Hélas! dans ce rôle glorieux, il ne faisait que devancer tous les cœurs honnêtes; et quel est l'homme qui connaissant une mine capable de fournir aux incalculables indemnités que les événemens de la révolution rendraient si précieuses pour tant de victimes, ne s'empressât pas de l'indiquer et de travailler lui-même à l'exploiter...? Présentée dans cette généralité, cette question parle à toutes les âmes; resserrée

dans la sphère de la seule émigration, réduite ainsi à un sentiment exclusif, elle produit un effet tout contraire : elle invite à se replier sur eux-mêmes les compagnons de la même infortune, et à demander hautement si le malheur admet aussi des priviléges, et pourquoi, dans un naufrage commun, les pertes d'un seul sont comptées. Par là, en invoquant la justice, on commence par la plus dure injustice, par celle dont la vue est la plus claire et la plus pénible et qui révolte le plus l'instinct naturel de l'homme pour l'équité.....

Une demande générale d'indemnités pour les pertes de la révolution ne serait en définitive qu'une question de finances : *L'état est-il capable, sans altérer les services publics et les fortunes privées, de pourvoir à ces indemnités ?* C'est un simple compte à faire : l'état ne doit sa destruction propre à personne, à aucun de ses membres, tous au contraire se doivent à lui ; l'état n'a pas davantage le droit de transporter la propriété de l'un à l'autre. Dans ce cas, lorsque des membres de la société ont souffert de ces pertes qui par leur nature, c'est-à-dire par leur étendue, sont irréparables, celles-ci rentrent dans la déplorable catégorie de ces calamités dont le poids reste sur les victimes qu'elles ont faites, telles que

les naufrages, les inondations, les tremblemens de terre et les vastes incendies. L'application des principes de la justice privée ne peut trouver ici sa place, il n'y en a plus que pour la justice sociale, celle qui embrasse les intérêts généraux de la société, dont le premier est sa conservation; conservation dont tous ressentent également les bienfaits, et qui doit leur tenir lieu de dédommagement pour les sacrifices que peut exiger d'eux son maintien conservateur, dont ils jouissent comme tout le corps de la société dont ils font partie...

Je vais donc prendre la question telle qu'on l'a faite; elle n'est pas de moi : *Une indemnité exclusive en faveur de l'émigration.*

Je laisse de côté le mérite politique et intentionnel de l'émigration; je ne ferai pas davantage mention de la classification de l'émigration, celle des moteurs, et celle de ceux qui ont obéi à des appels faits au nom de l'honneur; je ne m'occuperai pas non plus des diverses époques auxquelles les émigrations ont eu lieu; je m'interdis toute réflexion sur ces divers points, et je me renferme dans l'examen de la question posée plus haut. Aux yeux des émigrés, l'émigration, est le beau idéal de la chevalerie, c'est une espèce de résurrection des temps héroïques. La

France peut y avoir vu autre chose, l'histoire pourra en tenir un compte fort différent : là s'élève une grande discussion politique, à laquelle je n'ai pas à me mêler dans ce moment.

En m'unissant d'intention à la juste douleur qu'excite le sort des hommes dépouillés par suite de la révolution, et à la demande qu'elle a inspirée en faveur de ces derniers, j'ai à faire voir combien d'oublis de prudence elle renferme, à côté de ceux du droit et de la justice. On verra combien ont été mal choisis les moyens de servir les émigrés, et combien on créait de dangers pour eux, vraisemblablement sans le savoir. La cause, le nom, les effets, la manière d'être de l'émigration, ne jouissent point de faveur en France : elle croit le contraire, et se trompe. Une appréciation plus juste aurait dû lui apprendre qu'il est des noms auxquels trop de souvenirs et d'intérêts se rattachent, pour que leur rappel n'avertisse pas d'autres intérêts, et ne réveillent pas les ombrages. L'émigration ne le croit pas, et se trompe encore. Vivant en corps de nation au milieu de la nation, elle prête à celle-ci des sentimens qui ne sont que les siens propres ; elle imite ceux qui jugent dans leur propre cause.

Toute demande en faveur de l'émigration,

affectant fortement l'opinion, fera entrer très-vivement dans toutes les questions qui s'y rapportent : on peut prévoir quelle sera l'âcreté d'une pareille discussion, et là paraîtra dans tout son jour l'imprudence de cette proposition.

Voici ce que j'y aperçois, des yeux plus clairvoyans que les miens dépasseront de beaucoup ces limites, et découvriront de quoi faire ajouter à ce que je vais indiquer.

1°. Le contrat social tout entier, c'est-à-dire le droit qu'a une partie quelconque de l'association de se séparer d'elle, de la déclarer ennemie, de sortir de son sein, et d'y rentrer à main armée en compagnie de l'étranger : la clef de la question est là.

2°. La légitimité de la révolution : si elle est légitime, l'émigration ne l'est pas : voici le texte d'un grand procès, et un vaste appel aux passions.

3°. L'histoire du temps. Il faudra fixer les faits pour faire la part à l'émigration volontaire et calculée, et à l'émigration obligée comme suite de sévices, ou de défaut de sûreté dans le séjour de l'intérieur. Ici il faudra classer les hommes et les choses, travail immense et impossible. Comment distinguer à

quel titre chacun a émigré, celui qui a appelé, et celui qui n'a fait que répondre à l'appel, celui qui a combattu passagèrement ou bien persévéramment, et celui qui n'a cherché au dehors qu'une hospitalité pacifique?

4°. Le droit public alors en vigueur en France: la confiscation était-elle la peine légale attachée à l'attaque à main armée? Etait-elle considérée comme la réparation du dommage causé par cette attaque? Etait-ce la législation habituelle de la monarchie, et même celle de l'Europe? Les formalités précautionnelles, telles que les sommations de désarmer et de rentrer, ont-elles été remplies? Ici reviendrait la question de la légitimité de la révolution; car si elle l'était, elle a eu le droit d'appliquer la peine reconnue par la loi. C'est toujours à ce point de la légitimité de la révolution que revient cette question, et quand toutes les lois de cette époque font autorité dans nos codes, comment ferait-on que celles-là seules en soient dépourvues?

5°. La mémoire de Louis XVI serait amenée en cause: le malheur l'a consacrée cette mémoire, y toucher est un sacrilége; cependant on ne pourrait se dispenser de l'appeler en jugement, car ses actes publics ont condamné

l'émigration, et celle-ci, pour s'excuser, serait forcée de recourir à des actes occultes qui sont incompatibles avec les hautes vertus de ce prince infortuné... Ici de grands devoirs pourraient se trouver compromis.

1°. Qui fournirait l'indemnité? Les acquéreurs? où sont-ils? La terre? toutes les places sont prises et bien gardées? Le trésor public? il faudrait ajouter à l'impôt. Voilà donc une contribution de guerre permanente dont la France serait frappée au profit de l'émigration, cela se conçoit-il même dans son intérêt? Après des contributions de guerre passagères, arrachées par l'étranger vainqueur et armé, en établir une permanente pour l'émigration vaincue, dispersée sur le sol français, et désarmée comme les autres citoyens, c'est tout ce que les Mamelucks peuvent faire en Égypte... Reste donc le grand-livre, et il est évident que c'est là qu'on en voulait venir; mais quel serait le montant de l'inscription, le mode de distribution de l'indemnité, et quelle règle pourrait être établie pour la réalisation de cette inscription, dont la majeure partie des propriétaires chercheraient à se défaire dès qu'elle serait remise entre leurs mains?

Ce n'est rien exagérer que de porter à une

somme de 500,000,000 fr. la valeur d'une indemnité destinée à couvrir des pertes si grandes. Au taux de 80 fr., l'inscription s'éleverait donc à 20,000,000 fr.: alors elle absorberait tout l'amortissement actuellement existant, qui ne dépasse pas un effectif de 20,000,000 fr., et retarderait de sept ans la libération de la créance française, dont la caisse d'amortissement travaille à affranchir la nation; la chute des effets publics en serait la suite nécessaire, comme il arrive toutes les fois que l'on crée des additions au grand-livre. Il y aurait un danger immense à donner l'exemple d'user de la facilité de charger le grand-livre pour pourvoir à des dépenses extraordinaires : alors on serait sûr que chaque nouveau besoin ramenerait l'emploi de la même ressource; c'est-à-dire que la caisse d'amortissement deviendrait une espèce de tonneau des Danaïdes, vidé à mesure qu'il serait rempli.

7°. L'émigration a déjà reçu une indemnité par le paiement de ses dettes, il en a été acquitté pour une somme de 1,100,000,000 fr., d'après les calculs présentés par le député *Camus* au Corps législatif qui remplaça la Convention.

8°. Une partie de l'émigration, ses dettes payées, ne possédait plus rien : y aurait-il des indemnités pour cette partie, comme pour celle

qui était réellement possessionnée? Dans quelles proportions auraient lieu les indemnités? Les héritiers des émigrés y auraient-ils droit, ceux qui n'ont pas d'enfans comme les pères de famille?

9°. Les dépouillés autres que les émigrés concourraient à indemniser ceux-ci, et ne recevraient rien de leur côté! Quelle iniquité!

10°. Ce seraient *les moins favorables aux yeux de la nation*, c'est-à-dire ceux qui l'ont combattue, qui seraient les plus favorisés et les plus favorables, ceux qui n'ont rien eu d'hostile, qui seraient les plus maltraités.

11°. Le prétexte allégué que la nation a profité de la confiscation, renferme un doute et une injustice. Il faut commencer par fixer la légitimité de l'émigration armée. Si elle ne fut pas légale, il n'y a pas de fondement à la demande. Les dépouillés de toute espèce ont aussi profité à la nation, et l'on ne demande rien pour eux. Les assignats, les réductions de rentes, les bons, les réquisitions, ont bien profité à l'état; il a accru sa richesse permanente par toutes les suppressions des charges et des droits qui grevaient la terre et l'industrie, et cet accroissement lui a composé une richesse d'un ordre bien supérieur à celle qui résulte de dépouilles passa-

gères, destinées à parer à des dépenses du moment.... : faudra-t-il aussi charger l'état de l'indemnité de toutes ces pertes?

12°. Si des indemnités pouvaient être dues à des Français expatriés, ce serait aux prêtres déportés : leur cause est l'inverse de celle des émigrés... Ils ont été l'objet immédiat de sévices exercés en corps de profession; ils sont sortis d'après la loi, et en obéissant à un arrêt de bannissement; l'acte qui a assimilé des bannis légaux et désarmés à des bannis volontaires et armés, est une monstruosité dans l'ordre de la justice; cependant ils ne demandent rien, et l'on ne demande rien pour eux. Ils auraient droit à réclamer les pensions que les lois leur avaient assignées en remplacement des revenus ecclésiastiques dont ils jouissaient. La perte de ceux-ci fut la première confiscation qu'ils ont subie, celle des pensions la seconde, et celle de leurs propriétés personnelles la troisième. C'est la classe la plus maltraitée et celle dont on ne s'occupe pas.

13°. On demandera pourquoi l'émigration nobiliaire paraît-elle avoir absorbé toute l'attention relative aux malheurs de la révolution, et aux pertes qui en ont été la suite... Là, reviendrait le tableau de l'état de l'émigration par rap-

port aux personnes, au pouvoir, à l'ordre social actuel; et cet examen pourrait remplir le public d'impressions qu'il est de l'intérêt de l'émigration de ne pas exciter.

Dans l'état actuel des choses, cette question ne pouvait manquer d'être ramenée, l'aristocratie, qu'elle intéresse presque exclusivement, ne l'a jamais perdue de vue. Elle a observé quelque temps le silence, suivant les circonstances; mais quand celles-ci lui ont paru favorables, elle y est revenue et y reviendra sans cesse. Il y a peu de jours, une pétition parvenue à la chambre, de la capitale du département du Calvados, demandait que la retenue du dixième prélevé sur les octrois municipaux fût attribuée *aux victimes de la fidélité*. L'aristocratie ne perdra jamais de vue cette indemnité; au désir naturel de la richesse qui lui est commun avec toute l'humanité, elle joint l'instinct de *caste*, qui lui révèle que la richesse est l'appui nécessaire de l'aristocratie, et le vrai moyen de la maintenir en supériorité. Qu'est une aristocratie sans richesses supérieures? En demandant des indemnités, elle forme, dans l'ordre des supériorités, quelque chose qui équivaut à son insistance pour le rétablissement des majorats, autre moyen de supériorité permanente dans l'ordre social. L'a-

ristocratie ne tend pas seulement à une réintégration de fortune, mais encore à une consolidation de pouvoir; et c'est par là qu'il faut expliquer comment, en se souvenant si bien d'elle-même, elle oublie si parfaitement les autres.....

En suivant la même ligne, on ne sera pas embarrassé d'expliquer la tendresse des soins que l'on a étalés dans le cours de cette demande, soit à la tribune, soit dans les écrits qui l'ont précédée et accompagnée, en faveur de la terre, de la paix publique, de l'absolution, de la justice, du calme des consciences : rien n'est plus touchant sans doute, mais aussi rien n'est plus clair. L'intérêt a beau épaissir et multiplier les voiles, ils restent diaphanes, et la vérité se fait reconnaître à travers d'eux.

Cette déduction pourra peut-être montrer aux auteurs de la proposition que j'analyse, des rapports qui auront pu leur échapper, et puissent-ils conclure de cette révélation que le retour à pareilles demandes est interdit par tous les motifs qui peuvent agir sur des hommes qui veulent à-la-fois le bien de leur pays et celui de leurs cliens!

Les colons de Saint-Domingue ont éprouvé d'affreux malheurs, l'état leur a attribué de

faibles traitemens, tristes et inégaux dédommagemens de leurs pertes. Leur cause est entièrement différente de celle de l'émigration. Leur malheur ne vient pas de leur fait, de leur choix libre dans une situation politique, ils sont dans la classe des incendiés et des naufragés; ils n'ont point fait la guerre à la France, et ne lui ont pas cherché d'ennemis. Ils ont manqué de prudence en les multipliant dans leur propre sein, par l'accroissement indéfini des nègres, dans lesquels ils n'apercevaient qu'un accroissement de richesse, tandis que, sous une apparence trompeuse, cette richesse cachait les plus affreux dangers. C'est la multiplication des nègres qui a perdu les colons : quand le nombre des esclaves a dépassé celui des maîtres hors de toute proportion, la sort de ceux-ci a été écrit. C'est ainsi que l'Espagne a perdu ses colonies d'Amérique : lorsque leur population s'est élevée au point nécessaire pour contre-balancer celle de la métropole, elles ont travaillé à devenir indépendantes, c'est la loi éternelle de l'ordre colonial La France n'ayant point trempé dans les malheurs de Saint-Domingue, n'ayant point confisqué les colons, ceux-ci ont droit à des secours, mais non à des indemnités.

CHAPITRE XXVII.

Lois d'exception en 1821.

La première de ces lois n'existe plus, elles ont régné long-temps, car depuis 1814 la liberté de la presse n'a occupé qu'un espace de dix mois, et la liberté individuelle, plus favorisée, celui de trois ans.

Il faut observer que ces deux espèces de liberté ont été entravées à-la-fois, chose sans exemple en Angleterre et aux États-Unis, deux pays dans lesquels la liberté de la presse survit toujours à celle de la personne. Dans ces lieux, on croirait livrer l'armée en endormant les sentinelles, qui sont les journaux...

La loi contre la liberté individuelle a pris terme à l'époque fixée par la loi, celle de la fin de la session de 1820... Une loi devait être présentée sur les journaux, à la session de 1821, et la loi restrictive tomber d'elle-même, si, trois mois après l'ouverture de la session, la nouvelle loi n'était pas adoptée.

Tout a été dit sur les lois d'exception... On les a vues attaquées par les hommes qui ont cou-

tume de se combattre. Je n'ajouterai que des considérations puisées dans leurs effets et dans les faits. Ces lois renferment l'inconvénient d'affaiblir la législation ordinaire en faisant croire à son inefficacité, et en portant les gouvernemens vers l'usage des mesures violentes, et toute loi d'exception en est une de cette nature.

Jetons un dernier coup d'œil sur les traces du passage de ces lois parmi nous...

Comment les lois restrictives de la liberté individuelle ont-elle été exécutées? modérément. Les annonces faites par le ministère portent que sept personnes seulement ont été atteintes...... Cette modération est conforme à l'esprit de la civilisation actuelle, qui exclut les sévices à la face d'un public attentif et sujet à s'alarmer..... Ces sept personnes ont-elles été mises en jugement? nullement... Etaient-elles coupables? le défaut d'accusation judiciaire autorise à croire que non: *Nemo præsumiturreus*. Tel est l'axiome dérivé du droit naturel; il adjuge la présomption de l'innocence à qui n'a point comparu devant les tribunaux. Que signifie ce petit nombre d'accusés? que la loi n'était pas nécessaire, et que les moyens ordinaires de répression suffisaient. La loi qui suffit à contenir trente millions d'hommes n'a pas besoin d'un supplément

spécial pour sept hommes de plus, sur-tout quand ces mêmes hommes sont entièrement dépourvus de consistance sociale : il ne faut pas élever contre des officiers à demi-solde des machines pareilles à celles que le cardinal de Richelieu eût dressées contre le duc d'Epernon.... Quand ces grands épouvantails placés au milieu de la société n'ont produit qu'un effet obscur; quand le filet tendu sur elle est resté vide, il a perdu toute son efficacité, ce qui doit engager à n'en faire la montre qu'avec la plus stricte circonspection... A-t-on conspiré sous les lois d'exception? Par un effet directement contraire à l'esprit du législateur, il se trouve qu'on a compté plus d'attentats en présence de ces lois qu'en leur absence. C'est sous leur empire, et comme pour démontrer leur vanité, qu'ont eu lieu le sale attentat de Bouton et Gravier, les troubles de juin, la conspiration du 19 août, celle dite de l'*Est*, les pétards grands et petits, le mouvement de Grenoble à la suite des événemens du Piémont..... On conspire donc en présence de ces lois comme dans leur absence, preuve certaine qu'elles ne sont pas de cette nécessité qui exige d'enfreindre l'ordre ordinaire, et ce qui complète la démonstration, c'est que les

agitations ont cessé depuis que ces lois ont cessé elles-mêmes...

Ceci renferme une grande leçon et pour ceux qui sollicitent de pareilles lois et pour ceux qui les accordent....

Pendant ce temps et sous l'empire de la censure des journaux, on a vu se multiplier les écrits qui ont donné lieu à des procès dont l'issue a presque toujours été contraire à ce que l'on en attendait... Nouvelle preuve de l'inefficacité de cette mesure ; car on a vu les écrits croître en progression géométrique des attaques, et ressembler aux polypes, qui se renouvellent sous le fer qui travaille à les extirper... A chaque occasion qui présentait un sujet d'attention, on a vu les premiers écrits en enfanter d'autres jusqu'à l'épuisement de l'attention publique. On a vu de plus ces écrits dénoncés par les tribunaux comme des pestes publiques, et les jurés n'en tenir aucun compte et n'y voir que la chose la plus indifférente.

On a pu demander si nous avions la censure qui remplissait l'intention du législateur. A quels titres a-t-elle été demandée ? N'est-ce pas au nom de l'intérêt public, et à celui de l'honneur des particuliers, qui tous les deux

ont droit à la protection de la société? Un pouvoir de protection n'a pas dû dégénérer en pouvoir de convenances étrangères au motif de sa création : l'intention du législateur était clairement marquée. Sans elle la concession n'aurait pas eu lieu, il faut donc s'y tenir, et ne pas transporter la loi à une destination qu'elle n'avait pas originairement : ainsi aurait-on obtenu la loi, si l'on eût allégué la nécessité de ne rien dire dont la susceptibilité étrangères pût se formaliser ; si l'on eût dit que, maître de l'exéeution de la loi accordée pour la paix de l'état et le repos des citoyens, on ne donnerait accès dans les journaux qu'à des récits ou tronqués ou mutilés, et qu'on s'en servirait pour former une opinion personnellement favorable de ce qui n'avait été accordé que pour la sûreté publique : par exemple, la censure eût-elle été accordée, si l'on eût annoncé qu'à l'époque des élections, les journaux, suppléant en cela à la candidature qui nous manque, seraient très-rigoureusement empêchés de faire aucune désignation de candidat, en mettant ainsi en rapport, par la seule voie possible, dans un vaste pays, des hommes qui ont un égal intérêt à la bonté des choix? La demande en fut faite dans la dernière session, et rejetée ;

mais la censure aurait dû y voir un avertissement. Eût-on accordé la censure si l'on eût dit qu'il serait envoyé fréquemment des feuilles de papier blanc aux abonnés, comme cela nous arrive dans les départemens ; qu'il serait supprimé 120,000 lignes au seul *Constitutionnel* ; que la main tremblante d'un censeur de province ne s'avancerait que dans la direction tracée par la préfecture, et que l'analyse des écrits peu agréables aux gouvernans du moment éprouverait des gênes qui approcheraient de la prohibition complète ? Enfin eût-on accordé la censure, si l'on eût prévenu qu'elle serait hérissée de difficultés telles qu'un censeur lui-même ne pourrait trouver grâce aux yeux de ses collègues, comme il est arrivé au docteur Pariset, alors censeur ?.... Il est des traits tellement caractéristiques, qu'ils achèvent tout ce à quoi ils s'appliquent.

En matière de législation, c'est encore plus à l'esprit du législateur qu'à la lettre de la loi qu'il faut regarder, et la loyauté exige que son intention soit scrupuleusement remplie... Celle-ci ne peut jamais être dépouillée des trois caractères suivans : nécessité, grandeur et sincérité... On n'aperçoit pas comment la loi commune pour la presse ne suffirait point pour les journaux :

à entendre tout le bruit que l'on fait, l'on dirait que les journalistes sont une classe d'hommes à part, étrangers à la société, n'ayant aucun intérêt à ménager, et qu'aucune loi ne suffit à contenir.... On dirait qu'un article de journal est un volcan capable de tout incendier et de tout renverser... On se dissimule, comme à dessein, que l'Angleterre et les États-Unis admettent la plus grande étendue de cette espèce de liberté sans en ressentir les inconvéniens que l'on redoute si fort ailleurs.... On a beaucoup insisté sur la difficulté d'une bonne loi sur les journaux: pourquoi se charger de ce souci? Les lois ordinaires sont là: il n'entre rien dans la composition d'un journal à quoi elles ne puissent suffire....

Dans les premiers jours de la session actuelle, le ministère a demandé une prorogation de censure pour cinq ans: il n'était pas possible de rien imaginer de plus propre à affecter l'esprit public, après toutes les répugnances témoignées dans les deux chambres sur la nature et le maintien de ces lois: comment le ministère aurait-il pu assigner la cause de la fixation de cette époque reculée? Comment pouvait-il répondre qu'alors elle cesserait d'être nécessaire, ou bien qu'elle le serait jusque-là? Dans ces cinq ans, les

deux années de servitude déjà écoulées n'étaient pas tenues en compte... Il eût été plus loyal de demander la censure à perpétuité..... Ce projet, qui est celui qui peut-être a mieux mis en lumière l'esprit de ses auteurs, est tombé avec eux; il a été retiré par leurs successeurs, et la perte de ce plan vraiment inconcevable est un solide motif de consolation pour la perte de ses auteurs.

CHAPITRE XXVIII.

De l'opposition de l'aristocratie européenne aux améliorations des sociétés. Extraits de Robertson (1).

Depuis Louis XIV, l'aristocratie, confinée dans les cours, éclipsée par elles, confinée dans les provinces, avait cessé de se faire ressentir dans l'ordre social : elle sommeillait... La révolution, en touchant aux questions de l'ordre social, l'a réveillée...... Quelle sera ma place dans le nouveau monde qui s'élève a-t-elle dit? L'égalité en fait la base : c'est l'arrêt de ma destruction, car je suis l'inégalité; allons, recommençons la lutte que j'ai soutenue pendant tant de siècles contre les rois, contre les peuples; aujourd'hui unissons-nous aux premiers, alarmons-les sur leur propre existence, recherchons toutes les inégalités, pour en former la barrière contre le torrent qui nous menace; car s'il n'est arrêté, nous sommes engloutis..... Tels sont les auspices sous lesquels l'aristocratie a relevé ses bannières depuis 1789 en France

(1) *Introduction à l'Histoire de Charles-Quint.*

comme dans le reste de l'Europe ; car il n'y a pas deux aristocraties, quoi qu'en disent quelquefois nos professeurs politiques. A cette époque, éclata la grande réformation sociale, celle qui substitue les gouvernemens réguliers aux gouvernemens irréguliers, les gouvernemens publics aux gouvernemens occultes, les principes aux fantaisies et aux coutumes irréfléchies. L'aristocratie ecclésiastique, nobiliaire et parlementaire avaient accéléré le développement des principes de la révolution, par la manière dont elle avait dirigé les affaires, qui alors étaient presque exclusivement entre ses mains ; elle fit éclater la révolution par son opposition constante avec la cour, qu'elle jeta dans les embarras qui conduisirent celle-ci aux états-généraux : dans cette lutte, elle avait changé d'armes contre la cour, mais non pas d'esprit ; elle s'opposait par des arrêts de parlement ou par des arrêtés d'états et de corps, comme elle l'avait fait jadis par les armes et du fond de ses châteaux...... Les malheurs arrivés, l'aristocratie a répudié les fruits de ses manœuvres et désavoué les conséquences de ses œuvres : elle avait raison, car elles contrastent beaucoup avec ses actions et ses paroles depuis 1789..... Mais l'aristocratie ne peut désavouer M. Salier, écri-

vain tiré de son propre sein, qui, n'écoutant que la vérité, comme le fait tout homme d'honneur, a tracé le tableau des événemens antérieurs à 1789, desquels découle la filiation la plus évidente de la révolution par l'aristocratie, de manière à ce que l'aristocratie postérieure à la révolution n'ait été que la démocratie antérieure à cette même révolution (1).

Le marquis de Ferrières, homme attaché à l'aristocratie, et qui a fait ses preuves lorsqu'il siégeait dans le côté droit de l'assemblée constituante, n'a pu se soustraire à l'empire de cette vérité, et l'a consignée dans des mémoires fort importans, qui donnent, sur l'époque dans laquelle il a écrit, des connaissances précieuses...

Ces deux écrits prouvent que, se conformant aux lois qui régissent tous les corps, l'aristocratie française s'est toujours conduit d'après les lois de sa nature propre, qui est de tendre à la supériorité : elle était contre les rois quand toute supériorité se trouvait en eux seuls, elle s'est déclarée contre le peuple quand il a voulu participer à la supériorité dont elle fait son apa-

---

(1) *Les Annales françaises*, par M. Salier, maître des requêtes.

nage exclusif. Tout ce qui chez elle menace cet attribut lui devient ennemi.

C'est par là seulement que peut s'expliquer le grand fait qui se représente à chaque instant dans l'histoire de l'Europe depuis douze cents ans, et qui a imprimé à celle-ci la direction que toutes les pages de l'histoire nous retracent. Ainsi depuis 1787 l'aristocratie s'est montrée ce qu'elle avait été dans les âges antérieurs, toujours opposée à ce qui porte ombrage à sa supériorité.

Que l'on suive sa marche, et l'on verra si depuis 1787 elle a cessé un instant de se déclarer contre la tolérance religieuse, la liberté civile, les progrès de l'esprit humain, l'affranchissement de la terre par la suppression des charges qui la grevaient, et celui de l'industrie par la rupture de ses antiques chaînes... Comme l'aristocratie est une loi d'exception au sein de la société, elle chérit les lois d'exceptions qui correspondent à sa nature; elle aime les gênes de la presse comme moyen de réprimer ce qui égalise tout, l'esprit; comme elle veut le commandement, elle hait la constitutionnalité, qui ne connaît que la loi; quand elle embrasse l'ordre constitutionnel, c'est comme instrument pour dominer, quand il ne la sert pas, elle voudrait

le bannir de l'univers; elle le poursuit en Espagne, en Portugal comme égalitaire, comme auxiliaire de celui de la France; elle craint sa tempérance, qui le conserverait, et applaudit à ses excès, qui peuvent le détruire. C'est ce qui est propre à le faire périr qu'elle chérit en lui.

Entendez ses organes, ils vous diront que le *Télémaque a peuplé vingt cours de niais*; que le *Petit carême* de Massillon a donné le signal des idées révolutionnaires; que la population s'accroît d'une manière antisociale; que l'enseignement mutuel est une œuvre corruptrice; que toute bonne discipline de la jeunesse ne peut venir que des ignorantins et des jésuites, et que le monde est bien moins à instruire qu'à discipliner. C'est ce qui lui fait proclamer l'excellence de la grande propriété et des corporations, d'où résultent des seigneurs et des paysans, des syndics et des artisans classés, deux moyens de pouvoir pour elle. C'est l'amour du pouvoir qui lui fait redouter l'*esprit*, comme indocile, indomtable, inaccessible à son empire : elle aimerait ses fruits, mais elle craint son indépendance et ses effets, qui créent des égaux là où elle ne veut trouver que des sujets. Ainsi on a entendu quelques-uns de ses supports qui ont fait des poëmes épiques, célébrer le bonheur

des peuples qui ne savent pas lire : ce n'est point par haine des lettres et de l'instruction que ces hommes parlaient ainsi, c'est la force de l'instinct qui leur montre une insoumission possible dans la culture et les progrès de l'esprit. Des individus aristocrates ont mis leur gloire à favoriser ces progrès, l'aristocratie en corps s'y est toujours opposée, et s'y opposera toujours.

Le tableau suivant en fournit la démonstration, il est de la main d'un des écrivains les plus distingués que compte l'Angleterre, le célèbre Robertson, qui, dans l'exposition de ce que l'on peut appeler à bon droit la résurrection de l'esprit humain, qui forme l'*Introduction à l'histoire de Charles-Quint*, a suivi l'aristocratie dans les différentes phases de son opposition constante aux progrès de la civilisation.

Je prie de suivre ceci :

Page 76. « Les nobles s'opposent à la supres» sion du combat judiciaire ;

Page 63. » A celle de la guerre privée ;

Page 84. » A l'établissement des appels aux » cours du roi ;

Page 220. » A l'établissement de la police de » sûreté publique, et en Espagne à celui de la » Sainte-Hermandad ;

Page 332. » Aux affranchissemens des main-» mortables et serfs.

Page 349. » Ordonnance du connétable du » Guesclin, qui déclare les affranchissemens des » innovations dangereuses.

Page 116. » Par-tout, le corps nombreux de la » noblesse, toujours formidable malgré les ex-» pédiens divers qu'on avait employés pour l'af-» faiblir, observait tous les mouvemens des sou-» verains avec une jalousie inquiète, qui arrêtait » leur ambition, et prévenait les projets qu'ils » pouvaient former pour étendre leur autorité, » ou en traversait l'exécution.

Page 186. » Alphonse, roi de Naples, croyant » détruire d'un seul coup la puissance des ba-» rons, en faisant périr à-la-fois ceux qui par-» mi eux avaient le plus de considération et » de crédit, osa commettre une des actions les » plus atroces dont l'histoire fasse mention; » mais cet odieux moyen ne fit qu'irriter la no-» blesse au lieu de l'affaiblir : le ressentiment de » cet outrage fut si violent, et le pouvoir des » nobles mécontens était encore si formidable, » que c'est à ce principe qu'il faut attribuer en » grande partie la facilité et la rapidité avec la-» quelle Charles VIII conquit le royaume de » Naples...

Page 216. » Comme la puissance et les pré-
» tentions excessives de la noblesse étaient ce
» qui affectait le plus vivement les rois d'Espa-
» gne, et ce qu'ils supportaient avec plus d'im-
» patience, le grand objet de Ferdinand fut de
» les réduire dans de justes bornes. Sous diffé-
» rens prétextes, il enleva la conduite des affaires
» aux nobles du plus haut rang qui, jusqu'alors
» accoutumés à remplir les premiers départe-
» mens de l'administration et à être employés
» comme les seuls conseillers et ministres de la
» couronne, avaient enfin regardé cette dis-
» tinction comme un privilége inhérent à leur
» ordre...

Page 290. » Le même esprit d'usurpation qui
» rendit les fiefs héréditaires, encouragea les no-
» bles à extorquer de leurs souverains des con-
» cessions d'offices également héréditaires; plu-
» sieurs des grandes charges de la couronne de-
» vinrent héréditaires dans la plupart des royau-
» mes de l'Europe : les monarques connaissaient
» si bien cet esprit d'usurpation de la noblesse,
» et étaient en même temps si fort en garde
» contre ses progrès, que, dans quelques occa-
» sions, ils obligeaient ceux auxquels ils con-
» féraient quelque charge ou dignité, à recon-
» naître par un acte formel que ni eux ni leurs

» héritiers, ne pourraient prétendre la posséder
» de droit héréditaire...

Page 425. » Le justiza d'Aragon avait été in-
» stitué pour réprimer l'esprit de domination et
» d'oppression qui était particulier à la noblesse,
» aussi bien que pour mettre des bornes à l'au-
» torité du souverain... C'est pour cela qu'on le
» choisissait dans un ordre de citoyens égale-
» ment intéressés à balancer les deux pou-
» voirs... »

Ainsi, d'après cet exposé, on voit l'aristocratie s'opposant à-la-fois aux progrès de la police parmi les peuples et à ceux de l'autorité parmi les rois : son opposition descend du haut des âges; elle s'est étendue sur tous les lieux, sur toutes les époques; elle est parvenue aux enfans comme elle avait été remise à leurs ancêtres, parce qu'elle n'est pas l'attribut d'individus isolés, qui sont sujets au changement, mais parce qu'elle forme un corps dont l'esprit, comme celui de tous les corps, est indéfectible. C'est la communauté de cet attribut avec les corporations, qui les fait désirer par le corps de l'aristocratie, qui en elles aperçoit un principe d'uniformité qui pour elle peut devenir un principe de force.

Quand l'aristocratie s'oppose aux progrès de la société, ce n'est point par haine contre elle,

mais par crainte de la diminution de la soumission, résultat de ces mêmes progrès; l'aristocratie veille toujours sur la conservation du rang qu'elle occupe; elle n'admet qu'au loin d'elle; elle proscrit les rapprochemens; son amour tourne toujours à la protection, et dans son action continue, elle agit comme font les élémens, d'après la nature de leur formation: elle-même est un élément social, elle ne peut se soustraire aux effets nécessaires de sa formation, et retracer ce qu'elle a fait, n'est que dire ce qu'elle est et ce qu'elle sera. Il ne s'agit point de l'accuser, mais de la peindre.

Loin de la pensée de qui que ce soit d'incriminer l'aristocratie, elle n'est pas libre d'être autre que ce que le temps et ses œuvres nous la montrent: obéissant en cela aux progrès des sociétés, elle a déposé l'antique rudesse de ses procédés, elle s'est teinte de la couleur des temps qu'elle a traversés; elle a suivi la route tracée par la civilisation, mais elle n'a pas relâché de ses droits; elle les poursuit, il est vrai, avec moins d'âpreté qu'elle l'eût fait dans d'autres temps, mais elle use de tous ses moyens pour reprendre ses supériorités natives, parce qu'elle ne regarde pas la société comme le réservoir des avantages communs de l'humanité, mais que, sortant de

l'idée de la société pour suivre celle de la domination, elle ne voit dans l'humanité que des êtres faits pour la subordination, sous des chefs qui ne sont et qui ne peuvent être qu'elle-même....

L'aristocratie n'est point tortionnaire par elle-même : tout ce qui se soumet la trouve douce et bienveillante, tout ce qui aspire au partage de ses supériorités la trouve inexorable : semblable au lion qui dédaigne d'attaquer qui ne se trouve pas dans son chemin, l'aristocratie vénitienne, modèle véritable de l'aristocratie, était la chose du monde la plus douce pour qui ne lui contestait rien, et détournait ses regards de l'examen de son action. L'aristocratie n'aime ni les incrédules, ni les compétiteurs, ni les curieux : ce sont ses trois antipathies naturelles, parce qu'elle voit dans chacune d'elles un danger pour ses supériorités, objets constans de sa sollicitude...

CHAPITRE XXIX.

La France.

Ce pays participe à l'état prospère du continent; tout *le matériel* de la France est admirable, le trésor et les greniers sont pleins. Le crédit public, sorti plus vigoureux des épreuves qu'il a essuyées, s'est affermi par elles: c'est le propre de toute épreuve sous laquelle on n'a pas succombé. Les effets publics (1) de la France sont revenus au taux le plus élevé qu'ils atteignirent sous le régime impérial; mais cette fois ils sont plus solidement basés. Leur tendance propre est à la hausse continue, et les petites oscillations qu'ils éprouvent ne viennent pas d'eux, mais de circonstances extérieures dont le pouvoir ne s'étend pas fort loin; car après une légère déviation, ils reviennent à leur état croissant... L'industrie prend tous les jours un nouvel essor; de grandes contrées sont devenues depuis quelques années des théâtres d'industrie

(1) Ceci était écrit avant les derniers événemens : ils ne changent rien au fond des choses. Il n'y a ni un écu, ni un grain de blé de moins, seulement une baisse de confiance.

qui les vivifient et leur donnent une face nouvelle ; la population dépasse 30,000,000 d'hommes, et s'accroît dans une proportion géométriquement progressive (1). On ne peut assigner la borne de cet accroissement de prospérité, avec le soleil et le sol de la France, son étendue et le génie de son peuple; elle a fait un grand pas dans cette carrière de richesse croissante, en adoptant un système de canalisation intérieure, exécutée par l'intérêt privé... La voilà tout-à-fait dans la bonne route... L'intérêt privé a appris à se substituer au gouvernement dans toutes les entreprises d'utilité publique, sûr moyen de les exécuter mieux et plus vite, d'enrichir à-la-fois le public et soi-même... C'est ainsi qu'on a vu, depuis quelques années, des intérêts privés se charger de la confection de plusieurs ponts et de quelques routes qu'il aurait fallu attendre trop long-temps de l'aisance du trésor... En cela, la France a suivi l'exemple de l'Angleterre, dans laquelle toute entreprise publique qui sourit à

(1) *Moniteur*, 20 décembre 1821.

POPULATION DE LA FRANCE EN 1820.

86 départemens	30,407,907
Naissances	992,023
Morts	786,338
Excédant des naissances. . .	203,683

l'intérêt privé est exécutée par lui, et mise à fin sous l'autorisation du parlement; ce qui a créé et qui crée tous les jours une multitude d'établissemens utiles au public, sans charge pour le trésor et avec richesse pour les particuliers... C'est la perfection de cette partie de l'économie publique...

La France n'est point ce pays de perversité qu'un parti morose s'est trop long-temps complu à représenter comme le digne objet de la colère du ciel et de la terre... Cet ardent amour de la morale, cette haine vigoureuse que les âmes vertueuses ressentent contre les déréglemens de leur temps, cachaient un déguisement de haine contre le temps actuel; il fallait attribuer toutes les vertus aux âges passés pour accuser le nôtre de tous les vices: les yeux clairvoyans ne s'y sont point mépris, et ont vu ce qui existait, la satire de l'un dans l'éloge de l'autre... Maintenant on peut se rassurer sur les dangers de la morale en France, d'après l'état officiel de la criminalité, constatée par le tableau ci-joint (1).

---

(1) *Moniteur*, 20 novembre 1821.

CRIMINALITÉ.

1816.	En jugement.	9,890
	A mort	414
	Travaux forcés, réclusion.	6,807

C'est avec la plus vive satisfaction que l'on aperçoit cette amélioration croissante de la moralité publique, qu'il est juste de rapporter au meilleur état de la société, et non point à ces mobiles fantastiques dont on nous entretient. De quoi sont dans cet ordre des *dictons dites funestes*, lorsque, dans la dernière session, un ministre a déclaré que sur *cinq criminels* il y en a *quatre* qui ne savent pas lire? Actuellement qu'on accuse Voltaire et Rousseau
J'ignore si l'on pratique la religion en France

	Acquittés	3,883
1817.	Jugemens	14,016
	A mort	556
	Travaux, réclusion	9,431
	Acquittés	4,716
1818.	Jugemens	9,722
	A mort	324
	Travaux, réclusion	6,712
	Acquittés	3,019
1819.	Jugemens	8,902
	A mort	[illegible]
	Travaux, réclusion	5,202
	Acquittés	2,800
1820.	Jugemens	8,011
	A mort	304
	Travaux, réclusion	5,202
	Acquittés	1,869

autant qu'on en parle; mais à coup sûr, c'est le pays de la terre dans lequel depuis 1814 on en a parlé le plus; on ne rencontre plus que cela dans les papiers publics, qui, antérieurement à la révolution, la ramenaient rarement sous les yeux du public : alors elle restait dans les temples qui sont son séjour naturel; les tribunes en retentissent comme les chaires faisaient autrefois... Rien de pareil n'a lieu dans les autres pays... Un mouvement général d'autant plus fort et d'un effet d'autant plus durable qu'il était spontané, avait ramené vers la religion... Rien de ce qui en elle est légitime ne pouvait plus éprouver une opposition, et ses conquêtes s'affermissaient sur les bases inébranlables des plus chers intérêts de la société... Par quelle déplorable aberration, cette admirable position a-t-elle été gâtée, perdue, et pourquoi a-t-il fallu qu'à défaut d'ennemis extérieurs, ce fût dans le nouvel esprit du clergé qu'il s'en trouvât..... L'homme ennemi a fait son œuvre, sa main a semé la zizanie dans le champ du père de famille; la politique a envahi le clergé, il s'est livré à un parti dont il confond les intérêts avec ceux de la religion, parce qu'il trouve son nom et son langage sur ses lèvres, et ses pratiques dans ses actes extérieurs... J'ajourne le clergé à cinquante ans, et

peut-être à une époque beaucoup plus rapprochée, et je lui annonce avec douleur qu'alors il pleurera sur sa direction actuelle, et sur tout ce qui fait ses joies d'aujourd'hui. Le cœur du clergé est pur et droit, mais sa direction est fausse et deviendra fatale... Il devrait se demander ce qui a fait la force des philosophes contre la religion, et s'il ne travaille pas à la recréer contre elle, dans l'intention bien sincère de la servir, mais dans l'ignorance complète de ce qui peut y contribuer.... Chaque jour voit tomber la tête de quelques-uns des membres de l'ancien clergé, hommes formés dans des temps meilleurs, et doués d'un esprit plus calme. Avec eux, l'expérience s'en va et les bonnes traditions disparaissent ; à leur place se répand sur la France un essaim de jeunes prêtres sortis des séminaires, légers de science, étrangers à la connaissance des hommes et du temps, formés à une piété rigide par des instituteurs plus pénétrés de dévotion que de lumières et qui, dans l'emportement du zèle, redressent d'une main dure, au risque de le briser, l'arbre dont des soins délicats raffermiraient mieux les racines. Le jeune clergé porte l'affliction et l'effroi dans tous les esprits qui savent juger les conséquences d'un zèle déplacé, auxiliaire ouvert d'un parti que la

France subit, mais qu'elle n'épouse point. Déjà, sans qu'il ait su le reconnaître, le clergé a fait beaucoup de mal à la religion; l'éloignement recommence parmi ceux qui se rapprochaient, on a pu s'en apercevoir dans quelques discussions, lorsqu'elles ont donné lieu à certaines oppositions d'éclater; celles-ci ne se rapportaient point à la religion, mais à l'esprit de ses ministres, que l'on craint autant qu'on la désire elle-même.

En tout temps, la vie sociale de la France fut celle qui présenta plus d'agrément, elle n'a point perdu cette glorieuse prérogative qui attire dans son sein tout ce qui recherche les plaisirs et l'instruction. La liberté et la sûreté s'y trouvent à un haut degré; la richesse et la médiocrité y sont également satisfaites et protégées, et plus qu'en tout autre lieu le séjour sous ce ciel tempéré, sur ce sol fécond et hospitalier, au milieu d'un peuple spirituel, éclairé et poli, offre à tous les besoins et à tous les désirs de quoi se remplir avec plus d'abondance encore et de goût que dans toute autre contrée de l'Europe. Si les dieux avaient à se choisir un séjour en terre, on peut croire qu'ils ne refuseraient pas leur choix à la France et sur-tout à sa capitale.

Cet ensemble de richesses matérielles se trouve sous la direction d'un gouvernement dont l'in-

ganisation est telle que sa force sans lacune est aussi puissante aux extrémités qu'au centre même... Sortie de la main du plus habile artiste de pouvoir qui ait encore existé, elle n'a point son égale en Europe ni dans le monde, réunissant, comme elle le fait, l'énergie des deux contraires, celle du régime constitutionnel avec celle du pouvoir absolu, qui semblent avoir fait taire leur vieille inimitié, pour fortifier le gouvernement par leur réunion. En France, le pouvoir descend dans une chaîne ininterrompue du trône jusqu'au hameau, du président du conseil au garde champêtre; il n'y a pas un quart de lieue sans une autorité; tout remonte de la dernière à la première, sans interruption et sans retard, et pour compléter cet inévitable réseau étendu sur tout le territoire, des machines ingénieuses font voler à travers les airs les ordres du gouvernement, ouvrent et ferment dans un instant les frontières, ôtent tout espoir à la fuite, lorsque déjà toute efficacité manque aux asiles sur un sol percé par mille routes, et pénétré par les regards toujours ouverts de l'administration... Dans un ordre de choses pareil, le citoyen se voit toujours seul contre la totalité de la force publique, et le sentiment de son infériorité, celui de son isolement contre

une force collective le disposent à la résignation, dont sa faiblesse lui fait une loi de prudence....... Il faut même aller plus loin, et dire que lorsqu'un peuple a senti la main dure d'un pouvoir irrésistible dans ses exigeances, alors même que celles-ci ont disparu, le sentiment qu'elles avaient produit subsiste encore, la fibre de la terreur vibre long-temps après la disparition de ses auteurs, et la crainte survit au danger..... Un moraliste a dit que l'homme craignait toujours ce qu'il avait craint une fois : cela est vrai des peuples comme des individus.

Dans notre sociabilité, toute grande existence personnelle a disparu, toute force est rentrée dans le domaine public : le pouvoir a été retiré aux individus, pour être transporté et confondu dans le réservoir commun des pouvoirs publics. Tout règne individuel est fini, celui de la loi subsiste seul..... Quel est le particulier qui aurait la faculté de s'opposer en quelque manière au gouvernement? Par qui serait-il soutenu? Où sont les Guises, les Condés, les Colignis, les Montmorencis, les d'Épernons, les Gastons, et leur supérieur à tous, s'il avait eu l'épée au côté, le cardinal de Retz? Cela n'est plus : il ne reste plus dans la société que des individus isolés, sans liaison avec leurs voisins, et la plu-

part, en raison de la médiocrité de leur fortune, encore plus attachés à leurs fonctions par les exigeances de leur subsistance que par leur affection personnelle : alors l'obéissance et le service ont leurs racines dans l'intérêt privé, lien très-fort et devenu général.

En France, la sociabilité a beaucoup de charmes, la vie domestique est douce, aucune souffrance ne se fait ressentir par les citoyens; ce qui aurait le caractère de vexation n'existe pas; là se trouvent autant de poids qui entraînent un peuple vers l'inertie et le sommeil, et quand ces calmans tombent sur un peuple naturellement *un peu oublieur*, l'ensemble de ces dispositions ajoute beaucoup à la facilité que le gouvernement a de se mouvoir... Aussi c'est-il grosse pitié que d'entendre des hommes exhaler des sons plaintifs sur la faiblesse du gouvernement! eh! qu'il connaisse sa force et qu'il la manie avec habileté, il n'a pas besoin d'autre chose : il s'en trouvera de reste, car ici, si l'on pêche ce n'est point par le fond, mais par la forme seule.

J'ai exposé dans un chapitre précédent l'état politique de la France dans ses relations extérieures..... On a vu qu'elle jouissait de considération dont une partie provenait de celle qu'ins-

pire le prince même, mais qu'elle n'avait point de puissance réelle : il faudrait un événement extraordinaire en Europe, un besoin de première nécessité, pour que le secours ou le concours de la France fût admis ou réclamé ; elle a voix consultative dans les hauts cabinets et non plus voix délibérative ; elle a droit aux égards, elle en sera l'objet ; on serait plus poli avec elle qu'on ne le fut à l'époque du partage de la Pologne ; mais, aujourd'hui comme dans ce temps, on la tiendrait éloignée des hautes décisions de la politique, car de nos jours comme alors le pouvoir ne se trouve plus de son côté, il est retourné dans le Nord...

En tout pays constitué, la grande affaire est la session des corps qui font les lois... le grand événement de la France en 1821 a donc été la session des chambres.

Ami fervent, j'oserai dire apôtre zélé du régime constitutionnel, qui est celui de la liberté légale, je ne puis être soupçonné de transgresser cette règle sacrée dans l'examen que je vais faire des caractères principaux de la session de 1820, ainsi que dans celui de quelques-uns des objets qui ont occupé une partie de sa durée.

Lorsque la loi se fait, le citoyen a le droit de chercher à agir sur l'esprit du législateur ; on

se renfermant dans les limites de la circonspection et du respect dans l'expression. De même, lorsqu'elle est faite, il a celui d'en noter les effets, d'en indiquer les défauts, d'en réclamer le redressement, en observant les mêmes règles. Ce n'est pas en vain que les portes du lieu où la loi se discute lui sont ouvertes, et qu'il est appelé à y assister, mais pour prendre une connaissance exacte de tout ce qui entre dans la formation de la loi, pour acquérir de nouveaux motifs de s'affermir et de se guider dans son exécution, et de nouvelles lumières à présenter au législateur lui-même... Ainsi se développent la nature et les effets du gouvernement représentatif; ainsi se mettent en harmonie les droits du législateur et ceux des citoyens, ceux de la loi sur son sujet et ceux de celui-ci sur elle; car il y a action et réaction entre eux.... L'ordre de publicité établi parmi nous a tout changé dans nos rapports avec la confection des lois, qui n'avait lieu qu'en secret.... Alors les motifs du législateur n'étant pas connus, toute discussion sur eux était téméraire: au contraire, dans notre ordre de publicité, cette discussion a été rendue légale par la manifestation publique des pensées du législateur, et par la part qu'il a invité les citoyens à y prendre en lui adressant

l'invitation de s'en rendre les témoins..... C'est ce qui rend inapplicables au temps présent les imputations usitées dans les tribunaux, d'excitation à la désobéissance à la loi, au mépris de la loi, et autres formules semblables, quand il ne s'y joint ni provocation formelle ni paroles ou suppositions outrageantes pour le législateur....

C'est d'après ces principes que je procède à cet examen : ils sont les seuls véritables. Je commencerai par rendre hommage aux talens qui ont éclaté dans la dernière session ; comme Français, j'adresserai des remercîmens à ceux qui ont valu ces titres d'honneur à mon pays, et qui lui ont assuré dans cette carrière la supériorité qui appartient à la France dans toutes celles qu'elle entreprend : car il n'est pas douteux que les discussions françaises, tant pour le fond que pour la forme, ne l'aient emporté de beaucoup sur les discussions anglaises, qui ont été maigres pour le fond, excepté celle de l'émancipation des catholiques d'Irlande, et qui ont eu peu d'éclat quant à la forme. La dernière session anglaise n'a été, pour ainsi dire, qu'une sanction continue, une espèce d'entérinement des propositions ministérielles ; au lieu qu'en France elles ont subi une contradiction fort vive, et n'ont

prévalu que par le poids de la majorité. Dès le début, au temps glorieux de l'assemblée constituante, la tribune française s'éleva à la hauteur de celle de l'Angleterre, la dépassa souvent, et dut l'avertir qu'il se formait auprès d'elle une rivale qui lui disputerait ses antiques honneurs, et qui parviendrait peut-être à l'éclipser... Cette tribune a répondu à la grandeur de sa vocation, et menace celle de Wetsminster d'une éclipse durable; car, au moins dans ce temps, il n'y a plus aucune comparaison entre elles... Les sujets traités en France ont un intérêt plus grand, et le mode des délibérations l'emporte beaucoup en solennité sur celui de l'Angleterre.

Dans la dernière session, on a remarqué avec satisfaction l'accroissement de quelques talens qui s'essayaient depuis quelque temps; ceux qui étaient mûrs n'ont point fléchi; il a paru parmi eux tous instruction, éclat, variété, profondeur, quelquefois énergie, souvent subtilité sans obscurité, finesse sans faiblesse, et cette honorable propriété s'est partagée entre toutes les parties de l'assemblée : car quel que soit mon éloignement pour certaines opinions, la justice ne me permettra pas de méconnaître dans quelques discours prononcés à leur appui les caractères qui appartiennent à l'art oratoire, et

qui s'y font remarquer quelquefois même dans un assez haut degré...

Il en est des lois comme des enfans : à leur naissance, c'est à qui tirera leur horoscope et leur trouvera des ressemblances... Pour les bien juger, il faut attendre qu'ils aient agi, et que leurs effets et leur esprit se soient développés... Alors on peut prononcer avec certitude...

On attendait avec empressement de voir quel serait le produit de la loi d'élection de 1820. Les uns en faisaient le palladium de la France, les autres en tiraient des augures moins flatteurs : les élections semblaient justifier les derniers; sur-tout il était curieux de voir quelle part feraient au ministère les auxiliaires qu'il avait été chercher... Les avis lui avaient été prodigués, il n'en avait tenu compte, et soit dans l'obtention de la loi, soit dans la formation des assemblées électorales, il s'était montré également ardent et favorable au système et aux hommes avec lesquels il se trouvait en présence.

On lui avait dit que le double vote, inconnu à la charte, fixerait dans les colléges la supériorité en faveur de l'aristocratie, elle y a prévalu. On lui avait dit que les membres de l'aristocratie se nommeraient entre eux..., ils se sont nommés;

On lui avait dit que les hommes de 1815 reviendraient, ils sont revenus et beaucoup d'autres avec eux...

On lui avait dit que chaque année le nombre de leurs adhérens augmenterait, et finirait par donner à la France, pour une grande partie de ses législateurs, des membres plus ou moins entrés dans la caste nobiliaire, fort recommandables par leurs qualités privées, mais dépourvus de l'éducation préparatoire et du goût nécessaire pour traiter les affaires publiques. Le nombre s'en est accru d'année en année..... Il s'accroîtra de même et par les mêmes moyens.

On lui avait dit que cette formation, en multipliant les élections parmi la classe nobiliaire, finirait par donner à la chambre démocratique l'apparence d'une chambre de noblesse, celle-ci y est dans une grande disproportion, eu égard au nombre total de ses membres, avec la masse du peuple français *non noble*... Au cinquième renouvellement opéré d'après la même loi, la presque totalité de la chambre sera *noble*... Ce résultat est infaillible...

On lui avait dit que l'effet de la loi serait de porter chaque parti à faire ses choix dans les extrêmes, on y a puisé.

On lui avait dit que le pouvoir remis aux

mains de l'aristocratie, la porterait naturellement à reprendre l'accomplissement de ses vœux..., elle y a travaillé.

On lui avait dit qu'il trouverait parmi elle des compétiteurs au pouvoir et qu'elle voudrait le partager, il a fallu accepter dans son sein deux de ses membres.

On lui avait dit qu'il éprouverait de sa part l'opposition la plus forte, elle a été plus âcre que celle de l'opposition ordinaire.

Enfin on lui avait dit qu'elle le supplanterait... L'union n'a pu arriver à la seconde session : dès le premier jour, il a fallu partir (1). En présence de cette masse de faits, l'on peut se croire fondé à prononcer sur la nature du mobile qui les a produits : le représenter à ce ministère, c'est lui remettre devant les yeux le tableau de ses erreurs... Celui de ses membres qui, en adressant des remercîmens à ses nouveaux auxiliaires, leur disait d'un ton triomphant après l'adoption de la loi : Nous avons sauvé la monarchie, peut voir maintenant ce qu'il a sauvé... Il aura tout le temps d'y penser, et de se demander si c'est en cédant au torrent du moment, ou bien en

(1) Voyez sur tout cela l'ouvrage sur la loi des élections, 1 vol. in-8o., 1820, chez Béchet l'aîné.

s'appuyant seulement sur la nature des choses que l'on sauve les monarchies. Souvent pour se tirer de l'embarras d'un jour, on s'en crée pour des siècles... C'est ce qu'a fait le dernier ministère... Aussi quel bizarre système a-t-il suivi? je dis suivi, car il ne l'a pas même inventé : il l'a trouvé tout fait, et n'a eu qu'à marcher dans un chemin battu... Deux systèmes se disputent la France... C'est ce qui arrive toujours à la suite de grandes commotions qui sont restées indécises... La force du génie consiste à faire prévaloir de tout point le plus fondé en raison et en force, c'est-à-dire sur les intérêts du pays : c'est le seul moyen d'en finir : vouloir faire marcher de front et parallèlement deux grands intérêts contraires, en y joignant un tiers parti pour les tempérer et les maîtriser l'un par l'autre, est au-dessus de la force des mortels. Telle fut l'œuvre de Catherine de Médicis, qui, n'osant suivre d'un pas ferme ni le drapeau catholique ni le drapeau protestant, éleva un tiers parti, qui éternisa les querelles et qui la conduisit à la Saint-Barthélemy, par laquelle, appelant les forfaits au secours de l'impéritie faible et jalouse, elle se mit à exterminer ce que son art avait été impuissant à contenir et à réunir... Entre des partis extrêmes, *le moyennisme,* après de très-pénibles travaux, finira toujours par être écrasé...

Ce système a été formé en France vers 1816... Les deux partis extrêmes ne satisfaisaient pas, on en éleva un troisième, un centre, formé de fonctionnaires publics et d'hommes animés de sentimens honorables, sans doute, mais placés sous le coup de la frayeur, inspirée sur-tout contre *les idées libérales*... Dans ce temps, c'était l'ennemi capital; car depuis on en a trouvé un autre..... Mais comment avec apparence de raison et espoir de durée, (et hors de la durée où se trouve la raison dans la conduite des états?) comment, dis-je, se flatter de pouvoir soutenir un système politique avec des appuis aussi fragiles? Il ne s'agit point ici des personnes; mais de bonne foi, comment oser dire à une nation: Il est bon que le fonds de votre représentation soit composé de fonctionnaires publics ? L'inconvenance peut-elle échapper à des yeux aussi ouverts que le sont ceux de tant d'hommes intéressés à tout connaître et à tout révéler? Comment imposer silence à la presse, empressée de reproduire tout ce que ce système présente de choquant? Depuis son établissement, la France ne retentit-elle point de réflexions amères sur son maintien? La critique ne s'est-elle pas attachée à ses membres? N'a-t-on pas signalé dans ce système un appel fait aux ambitions privées, en récompense de leur condescendance pour

l'autorité? Le reproche est grave, propre à être senti par tout le monde, aussi n'a-t-il pas été généralement indiqué? Les hommes qui formaient cette branche du système ne pouvaient pas rester toujours dans l'état de crainte où on les avait placés : il était inévitable qu'ils ne s'éclairassent sur la nature du rôle qu'on leur faisait jouer, qu'ils ne revinssent d'une première impression dont l'effet naturel était de devoir s'affaiblir, et qu'en définitive ils ne fussent écartés dans les élections, comme cela leur est arrivé, et comme il ne pouvait manquer d'avoir lieu...... Les bases du système ministériel étaient donc purement idéales ; il était une espèce de jeu d'esprit, mais sans fondement et sans corps : par lui, le ministère, à défaut de savoir prendre un parti décisif, s'est vu exposé aux ironies des deux partis, à vivre d'emprunts alternatifs ouverts à droite et à gauche, et finalement il a été réduit à fuir, dès que ces deux extrêmes ont voulu se réunir pour le renverser. Là il a dû sentir la vanité de son système, et ce à quoi s'expose un ministère qui se présente à ces sortes de combats sans une force propre, indépendante et supérieure : jamais pareille chose n'est arrivée à un ministère anglais, jamais celui-ci n'entamera ou ne poursuivra sa carrière

sans avoir compté et renforcé ses rangs...... En vain les créateurs et les créatures de ce système se rejetteront-ils sur le défaut d'autres élémens, sur l'impossibilité de faire mieux, allégations de la faiblesse et de la médiocrité : hors de la religion, les gouvernemens peuvent tout dans la direction des hommes; ils n'ont qu'à voir et à vouloir, les hommes ne manqueront pas quand ils sauront les appeler et les chercher, l'histoire en fournit mille exemples : mille fois on a vu l'abondance naître sous d'autres mains là où auparavant on n'apercevait que la stérilité : dans ce cas, la faute est venue des mains qui ont dirigé depuis 1814... Comme elles étaient faibles, elles se sont bornées à des choses faibles, tandis que l'état de la France en exigeait de la plus grande élévation. Les ministres se sont succédé, le même esprit restait, le résultat a toujours été en empirant... Quelle différence si, au lieu de tout ce moyennisme impuissant et stérile, si au lieu de tant de travaux pour diriger les élections, on eût suivi la route tracée par la nature des choses, c'est-à-dire par l'état nouveau de la France, et que l'on n'eût employé d'autre art pour agir sur les élections, que de réveiller et de faire prévaloir parmi les Français les sentimens les plus dignes des citoyens, et s'absté-

nant de toute action sur l'esprit de personne, d'annoncer dans la plus noble contenance que l'on ne demandait ni ne craignait aucun choix..! En se plaçant ainsi à une grande élévation, on aurait forcé les autres à chercher à y atteindre à leur tour, et par là aurait été donné à-la-fois beaucoup de paix à la France et un grand enseignement au monde.

Les hommes accoutumés aux voies courtes ou obliques traitent cela de vain système, d'utopie... : il y a quelques années que cela s'appelait aussi *idéologie*. Que sont devenus les *anti-idéologues*...? Que l'on tienne pour certain que, la plupart du temps, dans les affaires la haute morale est une vertu habile; le commun des hommes en fait de la duperie, il faut les laisser dire et voir où ils aboutissent... Deux mots suffisent pour expliquer beaucoup de problèmes qui nous tourmentent, et pour les résoudre favorablement, si on avait la force de les aborder franchement; et ces deux mots sont *bien gouverner*.... Toutes les lois d'élection et beaucoup d'autres encore s'y trouvent renfermées..... Au reste, la dernière session et le début de celle qui s'ouvre, ont rendu à la France un service inappréciable sous deux rapports :

1°. Rendre sensible à tout le monde la nature

de l'aristocratie, qui est d'être ingouvernable, intraitable, de ne céder à aucune considération, et d'aspirer toujours au pouvoir sans égard pour qui que se soit.

2°. Le système de centralité et de station est enfin rompu; on peut enfin espérer de reconnaître une couleur et de voir une marche, je suis loin de dire laquelle; mais, comme tout le monde, je puis dire qu'il y en aura enfin une quelconque... C'est quelque chose de sortir du vague et des haltes...

Passons aux lois de détail qui sont émanées de la session de 1820. Je me bornerai à quelques-unes, les principales : j'ignore si la loi *des blés* a produit son effet. L'adresse de la chambre des députés, à l'ouverture de la session de 1821, a dit que *non*, le gouvernement a répondu que *oui* : quoi qu'il en soit, il reste dans l'esprit du peuple beaucoup d'ombrages sur cette question, qui le touchant de près, fut toujours pour lui une mine abondante de soupçons et de craintes : malheureusement la discussion très-prolongée qui a eu lieu sur cet article, n'a éclairé qu'un seul point, c'est que, dans l'espace des trente dernières années, l'importation a toujours surpassé l'exportation : les documens officiels ne laissent plus aucun doute sur cette vérité. Là

aura été détruite cette longue et capitale erreur, enracinée dans l'esprit des Français, que, dans une année d'abondance, leur territoire suffisait à trois années de consommation. L'exagération seule aurait dû suffire pour faire tenir en garde contre ses propres conséquences, car qu'aurait fait du surplus un pays surchargé à ce point par plusieurs années d'abondance consécutive?

Mais ce qui a dû frapper davantage dans le cours de cette discussion, c'est la contradiction qui n'a pas cessé de régner sur un article bien important, celui du prix du blé d'Odessa arrivé à Marseille. On n'a jamais pu parvenir à s'entendre sur cet article, les uns le portant à un prix beaucoup plus élevé que ne le faisaient les autres... Ici, deux choses ont éclaté. 1°. L'opposition des pays agricoles avec les pays peuplés, manufacturiers, et sans une culture proportionnée à leurs besoins... Ainsi la Provence, Marseille et le Dauphiné insistent pour l'importation, tandis que la Bourgogne et le Languedoc la repoussent de toutes leurs forces... Ces deux intérêts se rencontrent souvent en présence, et leur accord crée toujours beaucoup de difficultés aux gouvernemens...

2°. La création d'une *Inde agricole dans la Russie méridionale* et celle d'une nouvelle ma-

rine établie par les Grecs sur les rochers de l'Archipel... Un nouveau monde commercial se forme dans cette contrée, mais au désavantage de l'Europe, comme il s'en forma un dans l'Inde, à l'époque de sa découverte, qui fut aussi au désavantage de l'Europe, car ce commerce ne se faisait presque qu'avec de l'argent... L'Europe aura à subir une nouvelle épreuve du même genre, par l'émancipation de l'Amérique, dont le sol vierge produira des moissons que les terres usées de l'Europe ne pourront jamais égaler : celle-ci ne pourra soutenir la concurrence déjà imminente de l'Amérique. La loi des dotations fut combattue avec acrimonie : elle prêtait aux personnalités, aux reproches contre la révolution, l'occasion fut saisie avec chaleur, et l'on vit dérouler des tableaux tels que les passions s'entendent à les tracer... Le ministère crut pouvoir se plaindre de l'esprit qui se manifesta dans cette occasion, il avait raison ; car son projet était fondé en justice, et en adoptant tous les droits et tous les noms à la fois, il se couvrait d'un bouclier honorable, celui de l'impartialité. On peut conjecturer que cette violente discordance n'est pas ce qui a le moins contribué à dissoudre l'alliance formée entre lui et ceux qui sont devenus ses ennemis.

Dans la discussion dite mal à propos des pensions ecclésiastiques, le ministère vit outre-passer sa demande, contre les lois de l'initiative royale. Un parti voulut arriver tout de suite au but du concordat de 1817 : il offrit plus que le ministère ne demandait, il ne fut ni accepté ni refusé par le ministère, celui-ci laissa faire. Un autre parti s'opposa, et je crains que le sens de son opposition n'ait pas été bien saisi. Il eût donné fort peu d'attention à la création de quelques évêchés : en temps ordinaire, il ne vaut pas la peine de s'en occuper, et c'est au gouvernement de savoir où les évêchés sont nécessaires; mais pour ce parti, il s'agissait de l'esprit du clergé tel qu'il se montre, et de ne pas ajouter à une force d'opposition déjà trop grande. Tel était le nœud véritable de la question. Ce parti ne combattait pas contre la religion, comme on le lui reprocha, mais contre un renfort que demandaient ses adversaires. Qu'auraient dit ceux-ci si on leur eût proposé d'appliquer à la suppression *des jeux publics de Paris* la somme qu'ils réclamaient avec tant d'ardeur pour une augmentation de moyens religieux, comme préservateurs pour la morale? Sûrement il est plus dans les intérêts de cette morale d'ôter ce qui peut produire le crime, que de créer ce qui n'est

propre qu'à le reprendre : avant tout, ôtez les occasions des fautes, comme en médecine il paraît plus court et plus économique d'obvier aux maladies, que de payer des professeurs pour les guérir quand elles seront venues. Vous voulez un peuple moral, rien n'est plus louable; mais pour cela commencez par faire disparaître du milieu de lui les tentations qui ébranlent sa moralité.... Il semble que la marche inverse de celle que l'on a suivie serait la meilleure, car elle est la plus naturelle.

Un dégrèvement d'une somme qui surpasse cinquante millions, a été voté dans l'espace de trois ans, c'est beaucoup, et c'est la première fois depuis l'établissement des impôts réguliers qu'une remise de cette étendue ait été faite aux contribuables : que l'on se rappelle ce qui s'est passé dans des années encore si voisines de nous, les charges énormes que la France a acquittées, et l'on reconnaîtra dans cet allégement vraiment merveilleux après tant de désastres récens, les admirables effets du gouvernement représentatif qui, en faisant prévaloir le crédit de la France, en le faisant triompher des difficultés inhérentes à sa position, l'a mis dans le cas de renoncer à une partie de ses revenus, et de l'offrir en sacrifice à un peuple fatigué de longs

et onéreux tributs. Ce régime a fait disparaître des gouvernemens l'embarras principal, et pour les ministres l'écueil où tous venaient également se briser; et cet embarras était l'*argent*. Aujourd'hui toute difficulté à cet égard a disparu pour lui : ce n'est plus à la cour de s'occuper de l'argent, ce n'est plus au ministre à le trouver, ce qui constituait le mérite principal des anciens contrôleurs généraux, aujourd'hui c'est l'affaire des chambres : avec elles l'argent est toujours tout trouvé, comme on le voit par ce qui se passe en Angleterre, en Amérique, en France, aux Pays-Bas. Dans ces pays, à proprement parler, le ministre des finances n'est plus qu'un ordonnateur de fonds, et non plus leur créateur, comme précédemment il l'était en France, et comme il l'est encore dans tous les pays non constitués : le désordre et la pénurie sont venus mourir aux pieds de la publicité et de la fidélité, deux divinités inconnues aux Law, aux Terray, à ces administrateurs qui disaient *que la foi* n'était bonne qu'entre des bourgeois, et que les maximes *de la foi* devaient faire chasser du conseil du prince les magistrats assez mal avisés pour s'en prévaloir (1). Il y a loin de

(1) Paroles du contrôleur général Emmery sous la régence de Louis XIV.

ces maximes à celles de notre temps; mais aussi il y a fort loin de ce qui se faisait ressentir alors à ce que nous éprouvons aujourd'hui.... Alors tout se desséchait, aujourd'hui tout prospère sous un fardeau dont les hommes de ce temps n'eussent pas osé se former l'idée.

Mais ici même pourraient s'élever plusieurs questions:

La première, l'impôt territorial d'un pays aussi étendu, aussi fertile que la France, était-il trop pesant par sa quotité ou par sa répartition? La seconde, d'où provenait la difformité vraiment choquante de la répartition, qui fait que les citoyens d'un même état vivant sous une loi générale d'égalité politique, exécutée pour toutes les contributions indirectes, sont placés, dans l'ordre des contributions directes, dans une inégalité qui fait que les uns paient le quart de leur revenu, et les autres le dix-septième et même le vingtième? La troisième, une lésion pareille est-elle compatible avec l'état de société? La quatrième, la difficulté de ramener enfin l'égalité si cruellement blessée, surpassait-elle les forces de l'assemblée? Etait-elle au-dessus des facultés acquises par des administrations consommées dans la pratique de l'impôt, et fort exercées à des évaluations et à des

partages de propriétés. Ce qui a eu lieu dans le cours de la révolution, lorsqu'il s'est agi de la dépouille dont elle a disposé, était bien plus difficile, et cependant l'exécution a eu lieu, et très-souvent avec la justice qui règle les transactions entre deux particuliers.

La cinquième question est d'un ordre plus élevé. Enrichit-on plus en faisant payer moins qu'en donnant les moyens d'acquérir plus? Ainsi un dégrèvement de 100 francs sur une contribution de 1,200 francs favorise-t-il autant le dégrevé que ne le ferait la même somme employée à créer des facilités pour l'exploitation de sa propriété et le transport de ses produits, à former des établissemens de beauconp d'espèces qui lui manquent...?

Le dégrèvement total s'élève à 53,000,000 fr.
Y prennent part, cotes, dix millions,
Pour chacune. . . . . 5 fr. 25 cent.

Une remise aussi modique apporte-t-elle un changement sensible dans l'état du contribuable, et la même somme employée en travaux publics auxquels tous participeraient n'aurait-elle pas une influence plus directe sur la prospérité publique et particulière, que ne peut l'avoir une simple remise de contribution, qui en elle-même n'est qu'une négation, et qui s'éva-

pore, pour ainsi dire, en se distribuant dans un nombre infini de canaux.....? C'est une grande question d'économie politique, dont la discussion est digne d'occuper les hommes prépondérans dans les affaires et dans les chambres.... Quelque désir que j'éprouve de voir diminuer les charges publiques, cependant je crois qu'un impôt de 300,000,000 francs réparti avec égalité sur le territoire de la France ne serait pas pour elle un fardeau trop lourd. Tout le mal vient de l'extrême inégalité de la répartition, qui fait porter sur les uns ce qu'il épargne aux autres : rétablissez l'égalité approximative, car c'est la seule qui puisse être obtenue en pareille matière, et le mal disparaîtra : on ne peut rendre trop d'hommages aux intentions qui ont procuré ce soulagement aux contribuables, mais peut-être que cette question n'a pas été prise à toute sa hauteur, ni considérée sous toutes ses faces. Le courage n'est jamais plus nécessaire que pour refuser à un peuple entier ; mais il faut savoir le contrarier pour le servir mieux, et c'est à ses chefs à le diriger dans la voie de ses vrais intérêts. Enfin dans cette session, et la gloire en appartient à M. le comte Beugnot, le voile qui couvrait les changemens survenus dans l'ordre colonial a été soulevé : le premier, il a

frappé ce vieux mur qui s'écroule de toutes parts, et a montré la nécessité de coordonner la marche de la France avec la nouvelle existence des colonies..... Le complément de la révolution du grand hémisphère occidental ne permet plus ni doutes ni hésitations à cet égard, et la raison doit engager à faire de bonne grâce et avec choix ce que l'on sera bientôt obligé de faire malgré soi et en subissant tous les inconvéniens attachés aux résolutions arrachées par la force.

J'ai dit dans un autre article ce qui s'est passé pour les lois d'exception, et pour l'introduction d'une demande d'indemnité *exclusive* en faveur de l'émigration. Il serait superflu d'y revenir ici.

De toutes parts on demande des institutions pour compléter la charte et favoriser son action. Le ministère a répondu à ce désir en présentant une loi organique des communes, comprenant tout le système municipal et administratif : c'est un ensemble dont chaque partie se tient, et qui doit assigner aux citoyens la part que chacun d'eux doit avoir dans cette partie des affaires qui n'entrent pas nécessairement dans la propriété du gouvernement... Malheureusement l'esprit aristocratique, que le ministère servait alors, avait tellement prévalu dans

le projet, qu'à l'aspect de cet holocauste offert par les mains du ministère à l'aristocratie, on crut les voir déposer au milieu de l'assemblée le cercueil des libertés publiques....... Ce triste monument y est resté enseveli, et la présentation d'un projet aussi offensant pour des hommes doués de sentimens de libéralité, est un des actes qui a le plus enlevé à ses auteurs la confiance publique, et qui s'opposera le plus efficacement au regret de leur chute... Depuis plusieurs années, je fais remarquer les inconvéniens qui se trouvent à réunir dans la même enceinte des hommes entre lesquels les mêmes noms, souvent, n'ont pas la même acception : il est trop évident que les collisions les plus vives doivent être l'effet inévitable d'un rapprochement formé d'élémens opposés et presque toujours inconciliables, on en a vu les suites dans cette session : elles continueront à se développer et à engendrer, à envenimer les scènes affligeantes qui ont eu lieu trop souvent : comment seraient-elles évitées entre des hommes qui n'apprécient point les choses fondamentales d'une manière uniforme, qui appellent révolte ce que les autres appellent droit, signe de rébellion ce que les autres qualifient de signe d'honneur, qui ayant à suivre les lois de l'assemblée consti-

tante, disent : *Comment osez-vous la citer ici* (1)? et qui appliquent à chaque instant les noms d'illégitimité, d'usurpation, de tyrannie à ce que les autres envisagent sous des rapports entièrement différens...? Le même spectacle de douleur se représentera tant que l'on n'aura pas fixé aux mots une signification commune et reconnue de tous. La chambre des députés retrace dans son enceinte ce qui se passe en grand dans le reste de l'Europe, qui est divisée en deux zones de gouvernement et de langage. Cela n'a pas lieu en Angleterre, parce que les points qui en France font la division, depuis long-temps sont fixés et généralement reconnus dans ce pays, tandis qu'en France ils sont en contestation... Je borne cette analyse à ces traits principaux, les autres sont d'un ordre secondaire. Je terminerai par cette dernière observation : un ministre remarqua un jour avec un ton voisin du reproche que les discussions tournaient facilement à celle des principes généraux.... Il ne s'apercevait pas qu'en parlant ainsi il faisait l'histoire de son temps ; car d'un bout du monde à l'autre c'est la même chose et par la même raison, et cette raison se trouve dans la réformation sociale qui

(1) Voyez les Moniteurs.

s'opère, laquelle ramène nécessairement l'examen des principes généraux et leur confrontation avec les faits existans. On est dans le passage de l'ordre arbitraire et de fait à l'ordre de droit et de règle, il faut bien parler des principes généraux, puisqu'ils se représentent à chaque instant, et que c'est par eux que tout tend à se décider... En un mot, c'est le règne du contrat social que l'on retrouve par-tout, dans les chambres législatives comme au dehors d'elles, et dont le ministre sentait les effets sans en avoir démêlé l'action. Il est vrai que ministre et contrat social ont peu d'attraction l'un vers l'autre, et il est peu étonnant *qu'ils se rencontrent sans se reconnaître.*

A la fin du mois de juillet, la dissolution légale des chambres prévint leur *mort naturelle*; car la fatigue, les affaires privées vidaient chaque jour la chambre, de manière qu'encore quelques instans, et toute délibération devenait légalement impossible.

CHAPITRE XXX.

Session de 1822; *chute du ministère.*

La session de 1822 ne compte que peu de jours, et déjà elle a produit de grands résultats. Elle a fait changer le ministère, chose capitale dans le gouvernement représentatif, car ce n'est ni plus ni moins qu'un changement dans la direction même de l'état, ce qui se voit habituellement en Angleterre, et ce que la France a éprouvé depuis 1815. A cette époque, le ministère de 1814, quoique revenu de Gand, ne put offrir des apparences de compatibilité avec l'assemblée qui arrivait : il fallut en avoir un autre. En 1818, au retour d'Aix-la-Chapelle, la direction fut attaquée, et pour la maintenir il fallut éloigner une partie du ministère de M. de Richelieu. En 1819, nouvelle division sur la nature de la direction à suivre, nouveau départage dans le ministère. En 1820, ce fut encore la direction que l'aristocratie trouvait trop lente à son gré dans les mains de M. Decazes, trop peu consentant à toutes ses vues, qui amena sa chute avec l'appui de l'événement le plus funeste. Après lui, le nou-

veau ministère entama la direction de concert avec l'aristocratie ; mais dans la navigation il s'aperçut que sa conserve voulait guider et dépasser sa marche propre, le refroidissement s'ensuivit, bientôt l'inimitié, et finalement le conflit dont on connaît les suites. Ici, deux choses sont à observer, 1°. que c'est toujours pour l'ouverture des chambres, que la crise est réservée ; 2°. que la chose publique en souffre beaucoup, et que les travaux des sessions, arriérés par ces retards, leur donnent une durée pleine de fatigue pour ses membres.

Ici, l'on est porté à se demander s'il ne serait pas possible de juger la direction des chambres, de manière à ne pas attendre le dernier moment pour prendre un parti. Le ministère peut toujours lire sa destinée dans l'esprit qui a prévalu dans les élections : lui est-il décidément favorable, qu'il reste, il a un appui solide ; a-t-il été équivoque, sujet à contestation, qu'il s'en aille, il ne pourra pas tenir, il manque de point d'appui ; lui est-il ouvertement contraire, qu'il fuie au plus vite, un choc décisif et prompt va le coucher dans la poussière. Que l'intérêt public lui fasse une loi de cette prévoyance, car il n'est pas à la tête des affaires en vue de durée personnelle, mais du service public, qui n'a rien

de commun avec les intérêts des titulaires des places. En Angleterre, jamais un ministère n'oserait prendre en main le timon des affaires, sans la certitude d'une majorité fixe et nombreuse : je dis fixe, parce qu'il ne s'agit pas de s'embarquer pour la moitié d'un voyage, mais depuis le point de départ jusqu'à celui d'arrivée. Quelle serait la destinée d'un ministre condamné à sentir dans sa main des instrumens prêts à lui échapper, en laissant l'ouvrage fini seulement à moitié? De plus, la majorité doit être nombreuse, car une majorité de quelques voix seulement présente des chances d'incertitude et de dangers, et n'est pas suffisamment imposante : elle a bien l'autorité, mais elle manque de considération, et dans ce mode de gouvernement, qui est celui de l'opinion, celle-ci est indispensable. Une majorité nombreuse tient en respect l'opposition; une majorité mesquine, défaillante, invite à l'attaque et promet des chances de succès.

Les ministres sont tombés : prendre ce moment pour leur adresser des reproches peut-être mérités, serait peu généreux; on ne peut s'occuper de leurs intentions, elles sont à eux et à Dieu, et l'on doit les croire droites; on ne peut contester de grands services et de la dignité à leur chef, des talens même éclatans à plusieurs

d'entre eux; à tous de grands travaux de détail, et beaucoup d'attachement pour le prince. Mais la part faite aux mérites personnels, la direction tout entière est de notre domaine, et sujette à notre appréciation. Dès-lors il est permis de demander à ces ministres pourquoi, à la vue des élections, pressés entre deux partis poussés à surmonter leur antipathie naturelle pour se réunir contre eux, ils n'ont point pris généreusement leur parti, et prévenu le coup qui les a renversés : il était dans la nature des choses, ils devaient le prévoir et le prévenir. Quels calculs étroits et sans base ont-ils faits en comptant sur la continuité d'une majorité dévouée, comme si les choses ne changeaient pas, ne s'usaient pas, comme si les élections ne leur indiquaient pas que leur majorité accoutumée avait pris terme, et qu'il fallait céder la place...! Le fait a prouvé la vanité de leurs calculs, il en a révélé bien d'autres. Ainsi ces ministres s'arrangaient pour avoir une session de courte durée, qui ne comprendrait que les affaires indispensables, et qui peut-être commencerait une période d'assemblées courtes, dont les finances à approuver et à alimenter seraient la principale affaire, et qui par une prompte retraite rendraient le ministère à son action propre, et l'esprit public au repos...

La fin du régime provisoire était l'oruement et le passe-port de ce plan ; mais, ô vanité des calculs de l'homme! tandis que le ministère arrangeait ainsi sa carrière de l'année, d'autres plans s'étaient formés, et allaient porter la cognée au pied de l'arbre lui-même. Le combat n'a pas tardé à s'engager, le miracle eût été qu'il retardât. Aussi le premier acte de la chambre l'a-t-il fait éclater, il s'est établi sur l'adresse en réponse au discours du trône; celle de la chambre des pairs abondait en expressions d'amour et d'hommages, celle de la chambre des députés avait une autre couleur : quelque temps s'écoula entre sa confection et sa présentation. Enfin, le jour venu, cette présentation eut lieu dans la forme la plus stricte, et les paroles du monarque ne portèrent plus l'empreinte de la satisfaction qu'elles avaient coutume de retracer en pareille occasion. Le ministère a soutenu que cette adresse était tachée d'inconvenance, de sa part cela était naturel, car il n'y était pas loué. La chambre a défendu son ouvrage, et le renvoi des ministres a pu la confirmer dans son opinion, ainsi que le public. Peut-être ont-ils eu à regretter d'avoir engagé le monarque sans les moyens suffisans pour soutenir ce premier pas, car ce n'est pas au prince à soutenir un ministère

qui n'a pas d'appui : au contraire, c'est au ministère à le lui montrer ; quand il en manque, il faut qu'il s'en aille........ La majorité dans les chambres législatives est la *conditio sine quâ non* du ministère, et dans le gouvernement représentatif, en manquer, c'est manquer à ce gouvernement lui-même ; et comment les ministres pouvaient-ils se flatter de la jouissance de cette propriété, lorsqu'ils voyaient distinctement que la droite et la gauche, quoique par des motifs différens, leur étaient également opposées ? Dominés par une seule idée à l'époque du changement de la loi d'élection, la prévoyance avait fui loin d'eux, et ils n'avaient point vu que le jour pouvait venir auquel ils pourraient avoir besoin de dissoudre la chambre, et malheureusement pour eux ils avaient arrangé les choses de manière à ce qu'une nouvelle élection ne pût qu'empirer leur position, par les avantages immenses qu'ils y avaient préparés à leur capital ennemi, l'aristocratie : aussi les ministres n'ont-ils pas osé frapper ce coup, et dans l'impossibilité de faire ni majorité ni réélection, ils ont dû s'en aller : car tel était leur état, et c'est là ce qui les a perdus. Ils sont morts de la façon de la loi des élections, et cela sans s'en douter ; ce qui donne la mesure véritable de leur habileté, mais, avant

de s'en aller, ils ont adressé à la France de sinistres adieux par la proposition d'un code nouveau sur la presse et sur les journaux, dont ils se bornaient, dans leur modestie, à demander encore la censure *seulement pendant cinq ans.* Après tout ce qui s'est passé depuis 1814 relativement à ces deux articles, il y a dans ces propositions un fonds de témérité, de mépris des convenances qui a lieu d'étonner; par là le ministère montrait qu'il avait oublié combien était facile le rapprochement de sa direction avec celle que l'on suit dans l'étranger sur les mêmes objets, et quelle défaveur avait dans la dernière session été attachée aux idées de censure, également par tous les partis. Quand les choses en sont venues là, persévérer, bien plus aggraver, prouve un aveuglement incurable.

L'aristocratie a renversé le ministère, il est mort de sa main; mais en tombant, il a laissé à ses successeurs un avertissement propre à tempérer les joies de ses sacrificateurs... Elle a proclamé par là qu'elle n'était pas enchaînée par la reconnaissance, et qu'elle savait sacrifier ses amis comme ses ennemis. L'aristocratie a poursuivi le dernier ministère, comme elle avait fait le duc de Cazes, et au même titre, celui de ne pas vouloir dépendre d'elle... C'est là son péché

irrémissible... Sur-tout il faisait beau entendre l'aristocratie provinciale, encore plus déchaînée contre les derniers ministres, ceux auxquels elle devait tout, que contre ceux auxquels elle n'avait rien dû... Dans tout ceci, car en tout il faut une conclusion, que peut-on dire qu'il y ait eu de perte ou de profit pour la France? car c'est-là l'essentiel : bonheur et honneur aux contendans, mais salut pour la France, tel doit être notre vœu.

Que l'aristocratie ait arraché le pouvoir à des ministres qui voulaient le garder, qu'y a-t-il là pour la France? Que des ambitions se soient rencontrées dans le chemin du pouvoir, et que des amitiés y aient fait naufrage, La Fontaine l'a dit :

> Cet accident n'est pas nouveau
> Dans le chemin de la fortune :

que fait cela à la France? Ces ministres sont-ils ceux qui ont fait cette loi d'élection qui les a fait tomber? Sont-ils ceux qui ont présenté la loi des communes, celle de la presse et de la censure? Ces ministres, au bon temps de leur liaison avec l'aristocratie, ne l'ont-ils point promue de tous leurs moyens d'influence? Ne l'ont-ils point richement apanagée en postes d'hon-

neur, de commandemens et de lucre? Ces ministres ont-ils réprimé cet essor déréglé d'un clergé emporté par un zèle qui ne peut manquer de devenir funeste? Ont-ils pris quelque mesure pour en atténuer les effets, pour le redresser, pour borner l'invasion de ces institutions qui nous ramènent au monachisme par des voies détournées, et qui tendent à donner à la religion l'esprit et l'aspect d'une confrérie? N'ont-ils pas été les plus ardens propagateurs des accusations bannales contre les révolutionnaires et les libéraux? N'ont-ils pas coopéré par là à affermir la grande illusion de ce temps? N'ont-ils pas accrédité les rumeurs populairement accusatrices des conspirations? N'ont-ils pas annoncé formellement l'existence de celle de juin, de l'Est, de Grenoble? Les ont-ils prouvées? Quel honneur le chef de la magistrature lui a-t-il fait rendre dans sa personne, par l'inégalité de sa lutte avec M. Madier Montjeau! Quel esprit ont-ils fomenté dans la magistrature accusatrice, d'après la nature des causes qu'il a laissé ou fait éclater, d'après le langage qu'il a laissé tenir sans le réprimer? La société n'a-t-elle pas droit à l'éclat de la justice comme à sa pureté? En quoi ces ministres se sont-ils montrés égaux à l'esprit de leur temps, supérieurs à celui des

partis, étrangers à leur langage? Quelle nuance a séparé le leur de celui de Carlsbad, de Troppau, de *la Quotidienne*, et quelquefois *du Drapeau Blanc*? Ces ministres ont-ils soutenu l'Angleterre dans ses énergiques déclarations contre les principes de Troppau? Ont-ils su démêler la véritable attitude politique qui convient à la France à l'égard de l'Amérique, de la Turquie et du midi de l'Europe? Enfin, ces ministres n'ont-ils pas compromis l'initiative royale par la présentation de leur code de la presse, dont le retrait a signalé l'arrivée de leurs successeurs, et dont la discussion eût été fatale par tout ce qui s'y rattachait... Si tout cela appartient à ce ministère, que nous fait son absence? Que nous a fait sa présence? Il ne manquera jamais d'hommes qui y voient aussi clair et aussi loin. Craint-on de manquer d'hommes qui sachent s'assurer des majorats et des pairies? Eh bien! ils ont passé : d'autres les avaient précédés, d'autres les suivront; puissent ceux-ci trouver enfin cette *pierre philosophale de notre temps*, la direction qui convient à la France au milieu du changement du monde, de la complication des affaires de l'Orient, de celle du midi de l'Europe, et du conflit des passions!

Voilà ce que les ministres présens et à venir

de la France ont à considérer et à rechercher, pour rendre leur administration digne d'une nation de 30,000,000 d'hommes qui sont le centre de la civilisation du monde. Administrer régulièrement, soigner des détails, est la plus petite et la moins noble partie de leur tâche; leur esprit doit appartenir avant tout au vaste ensemble dont les fils sont dans leurs mains, et dont l'heureux et éclatant maniement peut faire à-la-fois le bien de leur patrie, et pour eux le fondement d'une renommée durable.

Quelque étrangers qu'ils me soient personnellement et sous tous les rapports, je ne leur refuserai pas le seul conseil que je puisse leur adresser, c'est qu'ils veillent au maintien de leur indépendance contre l'aristocratie, qui leur reprochera sans cesse l'indocilité, comme à son ouvrage, s'ils ne subissent pas son joug dans toute son étendue. Le temps leur apprendra à en connaître son poids et ses exigeances. Je les attends à quelques mois d'ici. Qu'ils se souviennent de ces empereurs grecs qui se voyaient obligés de céder des provinces le lendemain aux barbares que la veille ils avaient appelés à leur secours. Leurs prédécesseurs y ont été pris.

CHAPITRE XXXI.

Les trois crises.

La fin de l'année 1821 a été marquée par trois crises, en France, en Espagne et en Turquie, et ce qu'il y a de singulier dans ce rapprochement, c'est qu'il ait présenté un caractère uniforme de lutte entre les hommes et la nature des choses : l'on ne voit plus autre chose. Aujourd'hui presque tout le travail des gouvernemens est de résister au mouvement du monde, qui les contrarie, qui dérange leurs habitudes, c'est-à-dire à la nature des choses ; ils ne peuvent se décider à s'y conformer, et se consument en efforts pour le modifier ou pour le détourner d'eux. Ont-ils à agir directement, aussitôt les voilà aux prises avec cette nature des choses, qu'ils commencent par écarter de leurs calculs, pour la retrouver ensuite plus impérieuse et plus intraitable...

Ces derniers temps en fournissent trois exemples bien frappans.

Le ministère français, obéissant à des systèmes et à des illusions que j'ai suffisamment

analysés dans des écrits antérieurs, a imploré le secours de l'aristocratie, celle-ci n'a pas de *rancune* dès qu'il s'agit de se frayer une route vers le pouvoir, elle a tendu la main à ses nouveaux alliés ; le rapprochement a pris la couleur ordinaire de toutes les amitiés renouvelées ; tout a commencé par être empressement, concessions mutuelles, marche combinée contre l'ennemi commun ; beau début...! Lorsqu'il s'est présenté de ces questions où triomphe l'aristocratie, le ministère a chargé avec autant de vigueur qu'elle, et ajoutant ainsi à la force de celle-ci, il ne s'est pas aperçu que c'était pour elle et non pour lui qu'elle grandissait, qu'elle se fortifiait, et qu'elle allait tourner contre lui les armes qu'il lui remettait de ses propres mains. Quand le ministère insistait sur les manœuvres conspiratrices, qu'il entassait sur ses adversaires des imputations factieuses, qu'il enchérissait sur tout ce qui se disait de la légitimité, de la religion, en parlant le langage de l'aristocratie, il ne faisait que la fortifier ; ces ministres avaient trop de sens pour partager toutes les pensées de l'aristocratie ; ils avaient conçu le fol espoir de la gouverner, de faire un choix dans elle, comme si elle était susceptible de se laisser diriger, ou de se donner en partie ou à moitié ;

ils voulaient balancer dans leurs mains les deux partis, et les maîtriser tour-à-tour par leur centralité. Ils avaient cru que se donner les plus apparens d'un parti, était se donner le parti lui-même; ils étaient, sans s'en douter, dans la ligne d'erreur qu'a suivie Napoléon, qui s'était aussi figuré qu'en plaçant dans un pays ses frères au milieu d'un entourage des grands ou des hommes accrédités, il en disposerait souverainement : le temps lui a appris le pouvoir de ces combinaisons... Les ministres français n'ont pas dû tarder à reconnaître l'effet des leurs : car après quelques mois de ferveur, les dissentimens, l'aigreur ont éclaté, la résistance s'est déclarée, et bientôt l'attaque la plus vive a suivi, avec la nécessité d'une catastrophe. Telle a été, telle devait être leur destinée, pour avoir méconnu la nature des choses, pour avoir pris des hommes pour elle, pour avoir cru pouvoir faire maîtriser par quelques hommes celle qui maîtrise tout. Et puis étonnez-vous des chutes d'hommes capables de pareils mécomptes! Il semble voir des ouvriers imprudens se percer avec les instrumens dont ils ne connaissent pas l'usage; il semble voir un médecin trancher lui-même le fil de ses jours en maniant à l'envers la faux de la mort. On avait averti les ministres, ils n'ont

tenu compte des avis ; ils ont répondu par un procès criminel : chacun a sa manière de réfuter ses adversaires et de se débarrasser des conseils.

Se conduire ainsi est se suicider, c'est perdre par la maladresse la moitié du droit aux regrets. Dans tout le cours de la révolution, on n'a vu que des hommes qui se disaient les maîtres de l'armée, parce qu'ils correspondaient avec quelques officiers ; dans les temps de parti, les intelligences se trouvent presque toujours également dans les deux camps, mais elles ne donnent pas ceux-ci. Chacun fait pour soi et marche à son but, en négligeant les convenances individuelles. Le cardinal de Retz se serait joué de l'écueil sur lequel nos ministres sont venus se briser, malgré les feux d'un fanal fort resplendissant, appelé *Guizot*, qui l'avait marqué de manière à ne pouvoir s'y méprendre. Ils souriaient des avis adressés à une prudence trop supérieure pour en tenir compte, ils auront tout le temps de reconnaître le poids de ces conseils.... Voici la vérité à l'égard des ministres. Ils se sont trompés de direction : en naviguant à rebours de la vraie route, ils se sont aperçus qu'ils faisaient fausse route, et lorsqu'ils ont voulu rappeler *leur conserve indocile*, celle-ci s'est réunie à leurs en-

nemis, a arboré pour un moment le même pavillon qu'eux, et une bordée combinée les a coulés bas. Telle a été leur histoire et leur fin, ils ne sont pas morts d'un coup de soleil, père de la lumière.

L'Autriche et l'Angleterre présentent un spectacle à-peu-près semblable dans leur conduite à l'égard de la Turquie. On les voit se donner des mouvemens infinis pour amener le divan à la raison, on dirait qu'il ne s'agit que de rendre sages le grand-turc et son conseil; mais à côté de ces hommes que leur position peut rendre plus accessibles aux conseils de la raison s'élève dans sa brutalité native une population dont le fanatisme, la barbarie et l'indiscipline en imposent plus au sultan que ne peuvent porter d'apaisement dans son esprit tous les calmans anglais et autrichiens. Ce serait cette populace qu'il faudrait tempérer, et non pas ses chefs qui y sont assez portés par eux-mêmes. Mais comment atteindre à cette population qui est hors de toute espèce de civilisation, et par là incapable de voir autre chose que les chrétiens et leurs embûches? L'étendard de la Croix est devant leurs yeux, menaçant l'étendard de Mahomet, dès-lors il n'y a plus pour cette tourbe féroce qu'un seul sentiment, qu'un seul besoin

celui de l'abattre. Il faut que l'un des deux renverse l'autre. Leur incompatibilité naturelle a été déclarée, et doit être scellée par le sang de leurs sectateurs ennemis. Qu'importe à ces hordes sauvages, féroces par les mœurs que leur a faites le fanatisme, tout ce que, dans les vues d'ailleurs les plus louables, ont pu se dire entre eux lord Londonderry et le prince de Metternich? Pas et paroles perdues de la part de ceux-ci! Tandis qu'ils arrangeaient des plans pacifiques à Hanovre, le sang turc bouillonnait à Constantinople, l'islamisme rugissait contre les retards de la vengeance, et s'apprêtait à se venger elle-même d'un rival détesté; le sultan, à-la-fois prince et grand-prêtre, sommé d'obéir au danger de la religion et de l'état, s'est vu forcé de suivre l'impulsion de son peuple, car enfin le prince tient toujours plus à son peuple qu'à l'étranger; il ne s'est plus agi des conseils de la prudence, mais du salut demandé par tout ce que ce peuple a de plus cher: dès lors le crédit et la considération des médiateurs a baissé chaque jour, et ils ont fini par rester confondus dans la haine et la défiance que tout bon Turc porte nativement à tout chrétien. Les circonstances donnaient une nouvelle activité à ce sentiment primitif, et ce n'était pas au moment où le christianisme menaçait le

mahométisme que beaucoup de crédit pouvait échеoir en partage à des ministres de princes chrétiens. Quand les hommes ont tout placé dans la religion, tout ce qui est contraire à celle-ci leur devient odieux, et toute mitigation de leur part est impossible.

Dans ces derniers temps, il n'y avait pas de sûreté pour le sultan et pour ses conseillers dans les ménagemens à l'égard des Russes et des chrétiens, c'est au contraire en s'associant à l'exaltation des musulmans, en lui laissant un libre cours, qu'ils peuvent pourvoir à leur sûreté propre, dans un pays où l'opposition aux vœux populaires mène toujours à la mort, tant tout est bien arrangé dans le despotisme, à mesure qu'il est plus conforme à lui-même... La sagesse du sultan a dû être de se mettre à la tête des fous et de l'être plus qu'eux.... Il est assez singulier de voir l'opinion de la Turquie et de la Russie faire en sens contraire une nécessité de la guerre aux souverains de ces deux pays, princes les plus absolus, tant le pouvoir de l'opinion est de tous les climats et dépasse tous les autres pouvoirs! On a beau dire, c'est toujours elle qui est et qui sera la reine du monde.

L'Espagne fournit un nouvel exemple de cette disposition à substituer les hommes aux choses,

et à imputer aux uns ce qui appartient aux autres...

La révolution d'Espagne a été gouvernée à-peu-près avec autant d'art et d'intelligence que l'avait été le despotisme depuis 1814... Aussi les effets de celle-là ont-ils parfaitement correspondu à ceux de celui-ci. Les révolutions entraînent toujours des désastres avec elles, l'art est d'en diminuer la somme en les régularisant de manière à leur ôter une partie de leurs rigueurs. Cet art est resté étranger à l'Espagne : il y a dans l'esprit de ses habitans quelque chose qui s'oppose à la règle, et comme il est d'une prodigieuse ténacité, que l'on honore du nom de constance, avec lui les partis pris restent pris et cherchent toujours à revivre. L'ouverture des premières cortès mit à découvert, par l'organe du ministre de l'intérieur, le tableau du plus déplorable état dans lequel un pays soit jamais tombé : il était clair que l'Espagne était au-dessous de ce qu'on appelle une révolution ; qu'il s'agissait avec elle d'une dissolution ; qu'en vérité il y avait de la duperie à plaindre d'avoir éprouvé une révolution un gouvernement réduit aux derniers abois, et que cette révolution le rendait à la vie qui, sans elle, s'éteignait de toutes parts.... Si le roi d'Espagne a encore un

état à gouverner, il le doit à la révolution, car son Espagne à lui était finie. L'Espagne manquait de finances antérieurement à sa révolution, c'est toujours par ce déficit que les états s'en vont : les sources principales de la richesse de l'Espagne se trouvaient taries... L'Amérique avait cessé de rendre ; elle coûtait des sommes énormes par les frais de la guerre qu'on lui faisait, l'impôt territorial souffrait du déréglement général de l'état ; les perceptions indirectes se sont trouvées réduites à rien par les nouvelles lois des cortès sur les douanes : des hommes impatiens des succès du temps et ignorans de son pouvoir ont voulu faire le premier jour ce qu'il fallait remettre à dix ans, leur témérité a reçu son salaire : ce revenu fort important s'est évanoui ; les troubles intérieurs ont favorisé la *contrebande*, maladie endémique de l'Espagne ; tout contrebandier s'est dit ennemi de la révolution, et tout ennemi de la révolution s'est fait contrebandier ; le pays s'est divisé en *serviles*, en *liberales* : les uns ont créé les autres : ici on fait des motions furieuses ; là on arrache, on souille les pierres de la constitution ; chacun conspire à sa manière : au milieu de ce déréglement général, un nom devient le signal et le point de ralliement de factieux insoumis à la loi, qui l'at-

taquent ouvertement, et qui demandent au monarque d'éloigner ses serviteurs ; ceux-ci font tête à l'orage, et pendant qu'ils lui opposent un front serein, voilà les cortès qui, mettant à part tout ce qui s'est passé en Espagne et l'état réel du pays et les vices de l'administration, chargent de tout le fardeau de malheureux ministres dont la main d'une part est désarmée, et de l'autre est frappée de stérilité par celle du trésor lui-même. Sont-ce donc eux qui sont les auteurs et les promoteurs des partis, des conspirations qui se succèdent depuis qu'il y a une constitution en Espagne? Sont-ce eux qui font les lois qui font fuir l'argent? Ont-ils fait perdre l'Amérique? Ont-ils dissipé des fonds qui n'ont jamais existé? Ont-ils pu faire payer des impôts par un peuple épuisé, et tiraillé en sens contraire par les partis? Que veulent dire les cortès avec leur déclaration que les ministres n'ont pas la confiance de l'Espagne? Et quel ministre l'a eue, l'a, ou l'aura, dans l'état où se trouve l'Espagne? N'y a-t-il pas eu assez de ministres en Espagne avant ceux-ci, et ont-ils pu tenir en place? On aura beau chercher d'autres ministres, les transvaser, les transférer d'un poste à l'autre, rappeler les disgraciés, on n'en sera pas plus avancé: les hommes ne sont de rien

dans cela, ce sont les choses qui y sont tout. Changez l'Espagne, apaisez-la; marchez largement dans les voies constitutionnelles; frappez à droite et à gauche quiconque les sème d'obstacles, et vous verrez toutes les difficultés s'évanouir, et les ministres espagnols en pleine jouissance de la confiance publique. Il y a aussi peu de générosité que de lumières de la part des cortès à accabler des malheureux dont il fallait soutenir le dévouement. Le beau plaisir en effet que celui d'être ministre en de pareils temps! Belle manière de s'opposer aux factieux, que de parler leur langage et de leur accorder ce qu'ils demandent! Quand le monarque délaissé par des serviteurs qui peut-être valent mieux que ceux qui les ont précédés, et que ceux qu'on peut leur substituer, aura cédé à la force qui les arrache de ses côtés, de quoi cela aura-t-il guéri l'Espagne? De quoi guérit la France et Louis XVI la violente introduction ou irruption des jacobins dans son conseil, au 10 mars 1792? De là au 10 août il n'y eut qu'un pas. Y aura-t-il un écu de plus dans le trésor, un *contrebandier*, un *serviles*, un *liberales* de moins quand ces ministres n'y seront plus? L'amélioration de l'état ne tient donc point au changement des hommes, mais à celui des choses, mais à la direction primitive imprimée à la machine.

Quand celle-ci est bien construite et bien lancée, tout va comme de soi ; quand elle est fabriquée contre les règles de l'art et poussée dans une direction fausse, tous les bras de l'univers seraient impuissans contre les vices de sa constitution et la fausseté de sa direction....... Dans cette occasion, les cortès ont fourni une preuve de leur participation à l'aberration trop commune qui fait confondre les hommes avec les choses, et attribuer aux uns ce qui ne peut appartenir qu'aux autres. Il y a eu faiblesse de jugement et de cœur dans leur appréciation *des choses et dans leur pression* sur des hommes chargés d'un fardeau déjà bien lourd. Il y a peu de courage à se débarrasser aux dépens de qui il appartiendra, et à regarder l'orage fondre sur d'autres têtes. Le poëte a dit avec raison :

Et quæ sibi quisque timebat,
Unius in miseri exitium, conversa tulêre.

VIRGILE.

CHAPITRE XXXII.

Aperçu sur l'année 1822.

En 1821, la grande scène de l'Europe a eu son siége dans le midi de l'Europe.

En 1822, le théâtre sera transporté dans l'orient de cette contrée, la double guerre de la Turquie contre la Russie et contre la Grèce donnera lieu à ce déplacement. La Grèce est sauvée : dès ce moment on peut la proclamer libre..... M. de Fontanes a mis vingt ans à sauver la Grèce à moitié en vers qui sûrement sont fort beaux ; car il a laissé l'ouvrage à moitié fait, et la Grèce se sera sauvée effectivement dans quelques mois : elle ne se défaisait pas des anciens *tyrans* de ses petites villes d'une manière plus expéditive qu'elle ne l'a fait du joug des Ottomans. La rapidité de cet événement inattendu n'est pas un des caractères les moins frappans de cette brillante révolution comme de notre époque même. C'est à coups de foudre que tout s'y fait..... La Grèce sera d'autant mieux libre qu'elle le deviendra par elle-même ; elle n'aura eu d'obligation à personne ; elle profitera de diversions

dont elle n'a pas été l'objet, dont une partie de ceux qui se voient forcés d'y contribuer avaient taxé les premiers mouvemens *de suite de la grande conspiration de l'Europe et de combinaisons criminelles qui viennent de livrer l'orient de l'Europe à des convulsions incalculables* (1)...... Sûrement aujourd'hui on a regret à Pétersbourg de cette inconcevable déclaration; elle doit éclairer les Grecs sur leur situation. Qu'ils ne doivent leur libération qu'à leur glaive, à leur courage propre; qu'ils n'associent aucune puissance à l'honneur de leur émancipation, ils résistèrent seuls au grand roi, seuls ils triompheront du grand-turc, seuls ils seront mieux sauvés qu'avec le secours ou le concours d'autrui; seuls ils feront leur affaire propre mieux qu'avec des auxiliaires, qui, commençant par être des appuis *tels quels*, finiraient par vouloir être des guides et puis des maîtres: jamais on n'est bien libre que lorsqu'on l'est devenu tout seul; l'Amérique a eu le bonheur de n'avoir rien de commun avec les secours de l'étranger, aussi est-elle bien libre. Les États-Unis n'auraient pas moins rempli leur destination sans l'envoi d'une petite armée française; on ne vit pas la Suisse demander

(1) Déclaration de Laybach, 12 mai 1822.

à d'autres qu'à ses citoyens de soutenir sa liberté; loin de plaindre la Grèce du délaissement dans lequel l'a laissée l'Europe, il faut l'en féliciter; son intervention pouvait tout gâter en assujettissant un mouvement, un élan de liberté, un acte de haute civilisation aux pratiques de cabinet dont, en fait de liberté, la main n'est pas d'ordinaire plus guidée par la tendresse que par l'habileté. La Grèce va étonner l'Europe. Sur la foi de nos facteurs ou navigateurs levantins, on n'apprécie guère les Grecs au-dessus des Arméniens et des Chinois ; on se plaît à les représenter comme lâches, fourbes, cupides, entachés de tous les vices bas et abjects que donnent la superstition et l'esclavage : telle a pu être la Grèce finissante, mais qui peut empêcher la Grèce renaissante de rejeter loin d'elle ce vêtement de honte et d'infamie? Si elle a pu décheoir, ne peut-elle pas se relever? Quand, dans le cœur humain, le germe de la grandeur périt-il tout-à-fait? Qui donc a le droit de dire ainsi à l'homme : *Vous n'irez pas plus loin?* L'entreprise de la Grèce suffit seule pour répondre à ces routinières inculpations...... Il nous va bien à nous, dont les plus braves osent à peine envisager en face un gendarme ou un maire de village, de faire la part de courage à ceux qui osent abattre le sanglant

étendard de Mahomet, et courir les hasards d'une lutte sous le cimeterre de barbares, ministres toujours empressés de la mort; il faut se familiariser avec l'idée du trépas quand on a affaire aux Turcs.... : une heure d'insurrection en Turquie renferme plus de dangers qu'une année dans notre Europe. Il faut déjà un admirable courage pour avoir osé les braver, quand on en connaît l'étendue et qu'on peut en ressentir les sévices.... Hélas! il est trop certain qu'une cataracte de sang va s'ouvrir dans ces tristes contrées, que toute la population grecque non agglomérée dans la Grèce même ou protégée par les armes, mais répandue sur les terres dévorantes de la Turquie, sera immolée avec tous les raffinemens de barbarie qui appartiennent à des sauvages fanatiques : l'humanité va recevoir une plaie profonde de la main de l'incivilisation, et dans ce déluge d'horreurs, l'homme ami de l'humanité et susceptible de réflexions contemplera les horribles effets de cette éducation funeste donnée aux nations, par laquelle on ne leur apprend qu'à se haïr et qu'à se déchirer au nom de leur père commun, à se diviser au nom qui devrait les réunir, à s'immoler mutuellement en l'honneur de celui qui est le principe de tout amour et de toute bonté : spectacle affreux!

qu'on ne contemple qu'avec un brisement de cœur : des peuples arrivés au point de devoir, pour subsister, se faire effacer l'un par l'autre de la surface de la terre ! Et puis que l'on vienne s'inscrire contre la civilisation, qui rend toutes ces horreurs impossibles ; qu'on nous dise que que dans la société la religion suffit à tout ! Sûrement elle en est la base, mais si vous la séparez de la civilisation, vous avez des *Turcs*, *des Espagnols*, *des Grecs*, *des Irlandais*, *des Croisés*, *des Italiens bigots et toujours battus*, *des Siciliens avec leurs vêpres*, *et des Amériques exterminées*... Dans ce qui s'est déjà passé et qui va se passer encore dans la lutte des Grecs contre les Turcs, de profonds sujets de méditation vont sortir des effets de l'incivilisation de ces derniers. On ne peut assigner d'une manière précise la nature des faits qui auront lieu au milieu de ce déchaînement de passions impérieuses et brutales dont aucun frein ne réprimera l'essor ; mais on peut annoncer que dans ce combat, il se prépare quelque chapitre nouveau sur le cœur humain, qui sera tracé sur des pages ensanglantées, et telles que *le Dante* eût reculé d'horreur à leur aspect..... On verra.

Les Turcs ne font point la guerre en hiver.... Ils ont donné du temps aux Grecs ; ceux-ci s'or-

ganisent, ils n'auront plus à faire qu'à une petite partie des forces de l'empire ottoman, occupé de se défendre sur trois points, la Russie, la Perse et la Grèce; celle-ci prévaudra donc dans la guerre. L'année 1822 se passera pour elle dans l'ordre militaire : l'ordre civil n'arrivera qu'après la conquête de la liberté et son affermissement... C'est ainsi que viennent de faire les nouvelles républiques américaines : tant qu'elles ont eu à combattre, elles ont été régies provisoirement; le combat fini, on s'est mis à la besogne constitutionnelle : ainsi fera-t-on par-tout.... C'est la pente naturelle des choses.... Elles ne sont pas autres, parce qu'elles ne peuvent pas l'être...

L'Autriche fera ce qu'elle pourra pour ne pas entrer en scène. Son habileté diplomatique l'a ramenée dans la situation où elle se trouvait placée à l'égard de Napoléon : alors elle marcha avec lui contre la Russie qu'elle avait tout intérêt à ménager : un traité malencontreux l'enchaînait à son char, son destin l'a ramenée au même point; elle se trouve liée par un traité avec la Russie qui, le *casus fœderis* arrivant, peut la rendre auxiliaire de cette puissance, en contradiction avec ses plus évidens intérêts..... Voilà où mène l'imprévoyance d'une politique routinière : on s'engage dans un ordre de choses.

il en survient un autre qu'on n'a point su prévoir, vous voilà hors de vos mesures et de toute mesure. L'Autriche en est là : l'affaire de la Grèce lui fait un mortel chagrin ; elle la compromet avec la Russie, elle peut être sommée par celle-ci de lui prêter secours contre les Turcs, si ceux-ci deviennent agresseurs, et comment prouver à la Russie qu'ils ne le sont point? On verra donc l'Autriche mettre tout son savoir-faire à se faire libérer de cette contrariante coopération, et si on l'obtient, on proclamera que l'on garde la neutralité, c'est-à-dire que l'on assiste avec des forces immenses au spectacle d'une lutte dont les conséquences peuvent devenir les plus désastreuses et dont l'évidence saute aux yeux.... dénouement légitime de tant d'égaremens! Il vaudrait mieux s'être un peu moins occupé de Naples et des carbonaris, et avoir regardé plus attentivement du côté de l'Orient : il y avait là de quoi observer. Il valait mieux s'opposer vivément aux Russes, que les appeler en Italie. On pouvait trouver cent mille hommes dans ce pays, maintenant il faut le garder.

L'Angleterre a la volonté sans le moyen d'influer dans les affaires de l'Orient : ici, les vaisseaux ne sont de rien et l'argent de même ; il

faut des armées, et où sont les armées anglaises? Où sont celles qu'elle pourrait payer, et qui voudrait de son argent? L'opinion contraire n'est plus que de la vieille politique, et n'appartient plus à notre âge. En 1822, l'Angleterre sera comme ces figures reléguées au fond des tableaux, que l'on n'aperçoit que sur les épaules des personnages principaux....

La Prusse est hors de la grande question politique de l'Orient, nous en avons dit la raison... On annonce qu'elle va rentrer dans la question constitutionnelle, et qu'elle lui donnera une solution attendue depuis bien long-temps... Si enfin cet espoir se réalise, elle ne perdra pas son temps dans l'année 1822..... D'après le tableau que nous avons exposé, le plus fort de l'ouvrage est fait; tout ce qui a occasionné le combat en France a déjà été accompli en Prusse par la main sage et prévoyante du prince, il ne manque qu'un chapiteau à l'édifice, et la constitution que l'on annonce servira à-la-fois de couronnement à ce monument et de couronne à l'ouvrage même que le prince a déjà accompli.

L'Espagne continuera d'éprouver des agitations, elle a tout fait pour en multiplier les causes...; mais elle ne périra dans aucun des sens que l'on assigne : la constitution ne sera pas

abattue par l'ancien régime, ni la royauté par l'anarchie ; l'état ne sera pas brisé, comme une opinion déréglée le propage depuis quelque temps ; il n'est pas même hors de vraisemblance que les ministres ne triomphent........ Le roi a montré de la fermeté, ses serviteurs ne l'ont pas délaissé dans l'orage, celui-ci a déjà été dissipé dans le nord de l'Espagne : le chef qui s'avançait vers Madrid, précédé du nom le plus distingué parmi les assaillans, s'est hâté de rentrer dans le devoir; quelques bandes d'hommes séduits, errans dans la Navarre, ne sont des armées et des dangers que dans l'esprit d'hommes qui voudraient voir réaliser et ces armées et ces dangers contre la révolution d'Espagne, car c'est à elle qu'ils en veulent : le reste de cette insurrection antiministérielle se dissipera, et pour peu que les cortès, sous l'inspiration des hommes modérés, sachent ne favoriser les factieux d'aucune couleur, la crise prendra un terme favorable et prochain : ce que l'on peut déjà dire avec une certitude mêlée de joie, c'est, 1°. qu'il n'y aura pas de tragédie, 2°. que la révolution prévaudra. Les incidens peuvent varier à l'infini, personne ne peut en assigner ni la quantité ni la qualité; mais la nature des choses semble garantir que les ennemis de la révolu-

tion d'Espagne seront privés de la double joie, 1°. de voir crouler la révolution d'Espagne; 2°. d'avoir à lui imputer un de ces horribles forfaits dont ils se font ensuite des armes pendant un long cours d'années, pour accuser les révolutions les plus nécessaires et pour s'opposer à toutes les réformes raisonnables... *Dieu sauve le roi d'Espagne*, cela sera salutaire pour tout le monde.... Toute pensée contraire serait aussi irréfléchie que criminelle.

La France n'aura point à prendre une part active à la grande scène qui s'ouvre dans l'Orient...... Elle se bornera aux soins intérieurs, elle en a pour long-temps..! Entrée dans une nouvelle direction, qui est la huitième depuit huit ans, avec de nouveaux directeurs dont le nombre s'élève à quarante-trois (1) dans l'espace de huit

---

(1) En y comprenant les rentrées au ministère,

Voici le tableau :

MM.	MM.
Talleyrand.	Beugnot.
Dambray.	Dupont.
Blacas.	Montesquiou.
Louis.	Soult.
Malouet.	Ferrand.
Jaucourt.	Pasquier.

ans (1), on la verra tout entière occupée de ce nouveau mouvement, y vaquant dans une grande abondance de subsistances, d'argent, dans un grand développement d'industrie, et dans un ordre de perfectibilité matérielle dépassant beaucoup sa direction politique. Il faudra voir si le travail se portera du côté des institutions après lesquelles la France soupire depuis beaucoup d'années ; il faudra voir si le

MM.	MM.
Fouché.	Portal.
Gouvion Saint-Cyr.	Pasquier.
Corvetto.	Richelieu.
Richelieu.	Siméon.
Marbois.	Lauriston.
Decazes.	Roi.
Vaublanc.	Villèle.
Lainé.	Corbières.
Feltre.	Lainé.
Dubouchage.	Bellune.
Molé.	Clermont-Tonnerre.
Roi.	Montmorency.
Dessolles.	Peyrronnet.
Louis.	Villèle.
Deserre.	Corbières.
Latour-Maubourg.	

(1) En comptant les doubles ministères exercés par la même personne.

ciment des nouvelles liaisons sera plus durable que celui des anciennes, et si les discussions ne ramèneront point les orages passés.....

Fasse le ciel que ce que j'ai annoncé avec trop de vérité pour l'aggravation des années qui viennent de s'écouler, ne reçoive pas une nouvelle confirmation pour celle dans laquelle nous entrons, et que l'on ne puisse pas dire que l'on est encore plus embarrassé en 1822 qu'on ne l'a été en 1821 (1)!

En 1821, l'Amérique méridionale tout entière était en guerre, celle-ci a pris fin. En 1822, elle sera tout en ordre civil : elle n'a plus d'ennemis, il ne lui reste qu'à s'arranger dans son intérieur. Bolivar complète la conquête du pays qui s'étend du Darien à l'Orénoque; en donnant à sa république Porto-Bello et Panama, il lui assure les clefs des deux grands points com-

(1) *Petit Cathéchisme*, pag. 43.

On était plus mal en 1815 qu'en 1814, on a été plus mal en 1818 qu'en 1817, on est plus mal en 1820 qu'on ne l'était en 1819, et l'on sera encore plus mal en 1821 qu'on ne l'est en 1820, et toujours par la même raison : les ministres ne sont point les causes de ce *crescendo* de malaise. Vous aurez beau changer les hommes, en laissant les choses vous aurez toujours les mêmes résultats.

merciaux qui désormais vont, par une voie abrégée, mettre en rapport l'Europe et l'Amérique, l'Atlantique et la mer Pacifique. Cet événement sera pour le commerce actuel ce que fut autrefois pour lui la découverte du cap de Bonne-Espérance. C'est une grande révolution commerciale qui en changera les rapports. Si le Mexique eût continué de dépendre de l'Espagne, il est peu à douter qu'un chef qui annonce un esprit aussi élevé que le fait le général Bolivar, eût laissé à l'Espagne cette porte ouverte sur la république qu'il venait de fonder. Sans doute on l'aurait vu marcher contre le Mexique pour ôter à l'Espagne ce dernier moyen de continuer ou de reprendre son empire sur l'Amérique; mais la révolution du Mexique lui a épargné ce nouveau travail, et va lui laisser le loisir de se consacrer entièrement à celui de l'organisation intérieure de cette magnifique république. Celles qui s'élèvent en Amérique, avec le temps, surpasseront tout ce que la Grèce et Rome eurent de plus éclatant; et bornées par la nature dans une enceinte tracée de ses mains, sans ressentir le besoin d'en sortir, sans le pouvoir de le faire, ne pouvant ni conquérir, ni être conquises, on les verra livrées au seul soin de ver-

ser dans l'univers les richesses dont regorge leur sein; et c'est alors que l'on reconnaîtra si l'Amérique indépendante est plus utile au monde que ne le fut l'Amérique espagnole.

Pour les États-Unis, l'année 1822 coulera aussi paisiblement que l'a fait l'année 1821. Ce pays ne prend point part aux querelles de l'Eusope, il n'a rien à démêler avec elle : se peupler, s'armer, couvrir la mer de ses vaisseaux, s'associer à tous les trafics, entrer pacifiquement chez tous les peuples sous la double bannière avouée par la raison et la justice, *La liberté et la réciprocité*, telles sont ses occupations. Ces états dégagés des préjugés de l'Europe, affranchis de ses anciennes institutions, heureux des retards mêmes de leur naissance, qui facilitent leur avancement dans une civilisation épurée, jouissent d'un bonheur tranquille, croissant, et retraçant dans le monde politique les jours de l'âge d'or, aux premiers temps de la vie de l'univers.

L'ouverture du congrès a donné une nouvelle preuve de cette prospérité tranquille et croissante. Le système vraiment humain de ces états, celui de traiter toujours d'égal à égal, de faire de la *réciprocité* la base de leurs stipulations avec tous les peuples, a été mis dans tout son jour par le tableau des négociations avec toutes les puis-

santes européennes : tout se passe avec eux sous la loi de principes uniformes et inoffensifs ; de plus, les États-Unis ont réalisé ce qui avait été annoncé d'après le nouvel ordre colonial, qu'*ils* chercheraient à rompre l'*exclusif*, qui fait le fonds du régime de l'Europe à l'égard de ses colonies, et qu'ils travailleraient à forcer cette antique barrière, élevée par le monopole et la routine. Dans leurs négociations avec la France et l'Angleterre, ils ont demandé que les ports des colonies leur fussent ouverts comme ceux de la métropole, ils avaient raison ; ils ont été refusés... Mais ce que l'Europe leur refuse, la révolution de l'Amérique le leur donnera ; car comment les puissances coloniales vont-elles dorénavant pouvoir défendre l'entrée de leurs colonies contre les pavillons multipliés des puissances américaines qui s'élèvent à leurs portes, qui par leur nombre, leur voisinage, le bon marché de leurs productions, vont leur créer des embarras insurmontables ? Encore quelques jours, et il est bien évident que cet ordre de choses sera détruit : la nécessité fera ce que la raison aurait dû faire et ce que l'intérêt fait repousser. C'est ainsi que cela se passe toujours ; mais aussi c'est toujours ainsi que la vérité finit par triompher. Elle a remporté un de ces triomphes éclatans dans

la solution de la grande querelle de l'émancipation de l'Amérique : les États-Unis avaient pressenti le dénouement qu'elle a eu, et le président du congrès, en faisant remarquer son accomplissement, a tracé dans les termes les plus convenables pour l'Espagne et les plus conformes au respect des droits des nations, la seule route que désormais il reste à suivre pour cette puissance. Quand la force a échappé, il est encore beau de pouvoir se réfugier dans la raison, et un refuge de cette nature ne peut jamais affliger l'orgueil.

Tels sont les auspices sous lesquels s'ouvre l'année 1822, tel me paraît en *être le canevas*. Ce cadre sera rempli par des incidens qui dépassent ma prévoyance : puissent-ils n'avoir rien de funeste! Puisse se dissiper ce que ce tableau renferme de sombre! puisse ce qu'il a de consolant se réaliser! puisse s'accomplir dans toute son étendue le vœu romain : *Felix, faustum, fortunatumque sit!*

Nota. C'est à dessein qu'il n'a point été fait mention, dans cet écrit, des procès politiques et de ceux de la presse, qui ont eu lieu en grand nombre dans le cours de l'année 1821. Ils offrent d'importans sujets à la méditation : ils ont réalisé tout ce qu'avait annoncé M. Gui-

zot, dans son excellent ouvrage *sur les Conspirations et la Justice politique*. Cet objet est d'une trop haute importance pour ne pas mériter une discussion approfondie, qui aurait donné à cet ouvrage, déjà bien long, une trop grande étendue. Pour le rendre utile, il fallait exposer l'esprit que la magistrature a montré dans les causes politiques, rappeler les principes de l'ordre judiciaire dans cette partie, analyser les causes et les plaidoyers auxquels elles ont donné lieu, et expliquer les fréquentes contradictions qui se sont montrées entre la magistrature et le jury. Ce travail est fait, son étendue empêche de le joindre ici. Il fournit la démonstration la plus évidente, celle qui résulte des faits, que le jugement des affaires politiques, et sur-tout celles de la presse, ne peut être confié qu'au jury; que même un jury d'accusation est d'une absolue nécessité; que les magistrats, qui, dans les affaires civiles, offrent au bon droit toutes les garanties imaginables, n'en présentent aucune dans les jugemens d'opinions politiques, et que, dans ce cas, c'est leur vertu même qui fait le danger; que dans les temps de parti, et sur-tout dans le nôtre, les opinions politiques ne peuvent être jugées avec quelque apparence de sûreté, que par des hommes pris dans toutes les classes de la société, c'est-à-dire par *le pays*, que dans ce cas on appelle *jury*, parce que lui seul est en état de connaître et de représenter l'opinion de ce pays : ce qui, dans le cas contraire, devrait, pour éviter que ce ne fût un parti qui jugeât l'autre, pour faire que des hommes dont les pensées et les paroles n'ont aucun point de contact entre elles, ne fussent rendus *d'une manière permanente* juges de ces pensées et de ces paroles chez les autres;

devrait, dis-je, donner à l'accusé droit de récuser les juges qu'il voit être d'un parti diamétralement opposé au sien, et faire au juge lui-même un devoir de conscience et d'honneur de se récuser, dès que son opinion gêne celui qui est devant lui; car il s'agit de tout ce qu'il y a de plus terrible sur la terre, décider de la vie, de la liberté, de l'honneur, de la fortune de son semblable. Ce n'est pas un acte de méfiance contre le magistrat, mais contre les préventions auxquelles l'humanité est trop sujette à céder. Vingt ans d'affreux jugemens en matière politique, rendus en Angleterre d'une manière uniforme, par des tribunaux très-éclairés et très-probes, sont les déplorables monumens de cette vérité. L'histoire les a conservés pour servir d'un éternel enseignement. Les regrets de l'Angleterre n'ont pas rendu la vie aux victimes.

Le jury a très-souvent refusé de partager l'évidence des magistrats; il a refusé de partager ses craintes pour l'ordre de la société : cette opposition est provenue de la différence de leur position, d'après laquelle l'un jugeait suivant l'état du monde au milieu duquel il vit, et l'autre d'après l'esprit de sa profession. S'il n'y a pas de communauté d'appréciation entre les magistrats et les *jury*, qui représentent l'état de la société, comment pourrait-il s'en trouver entre les mêmes magistrats et ceux qu'ils accusent et qu'ils ont à juger d'après l'esprit de leur accusation? En pareil cas, accuser et condamner sont la même chose. Les magistrats ne se bornent pas à dire : Il y a *fait coupable d'après la loi*; mais il y a danger pour la société. En répondant ainsi à une question que la société ne leur fait pas et ne les charge pas de faire, le jury ré-

pond : Il n'y a pas de danger pour la société. Le magistrat dit : Tel fait est grave et peut amener des troubles ; le jury répond : C'est la chose du monde la plus indifférente. Quel est le meilleur juge de ce qui affecte la société, ou celui qui est pris dans toutes les classes qui la forment, ou celui qui n'en forme qu'une seule toujours la même? Cette considération est de la plus haute importance : on l'a sentie en Angleterre, aux Etats-Unis, en Suède, où l'on vient de proposer l'établissement du jury dans les causes de la presse. . . . .

C'est la vue des dangers d'un ordre contraire qui m'a engagé à l'examiner ; je connais la malveillance qui s'attache trop souvent à ce que j'écris, j'en ai ressenti les effets; mais des considérations personnelles n'arrêtent pas l'homme qui s'est voué à la vérité, à l'utilité de ses semblables, et qui sait que dans l'ordre social les devoirs se proportionnent aux jouissances qu'il procure : c'est déserter que ne pas servir quand il y a danger pour tous. .

Que tout écrit qui porte les caractères d'évidence, qui montre l'attaque formelle, contre tout ce qui intéresse gravement la société, attire sur lui la *sévérité* des lois, tout homme sensé y applaudira ; mais hors de là, accuser, juger, d'après des *tendances*, des passages tronqués, rapprochés, des intentions supposées, des interprétations amenées avec art, il vaudrait mieux prohiber nettement d'écrire. . . . .

EXTRAIT

Des papiers anglais sur le commerce de l'Inde, de la Chine, et de l'Amérique du sud.

Une compagnie a été formée avec l'approbation du gouvernement prussien, dans le dessein d'introduire les produits de l'Allemagne et de ses manufactures dans l'Amérique espagnole. Cette compagnie sera nommée Compagnie Rhénane des Indes occidentales, ses exportations seront bornées à cet objet. Qui empêche qu'une semblable association ne soit formée à Londres dans un but semblable? D'autres nations dirigeront probablement leur attention vers cet important objet, et chercheront sans doute à entrer immédiatement en négociation avec les autorités de ces pays, pour s'assurer, s'il est possible, une préférence. Aucune cependant ne peut lutter avec nous. L'Espagne doit voir ces régions perdues pour elle, et dans les relations libres qui vont commencer, on peut espérer que nous obtiendrons une grande part des avantages d'un commerce très-lucratif; car les Américains ne fabriquant point, ils ont be-

soin de tout ce que peut fournir la Grande-Bretagne : si nous avons besoin de leurs matières premières, ils ne peuvent se passer de nos objets manufacturés.

La *Vera-Cruz*, *Carthagène* et *Chagré* fourniront les trois grands passages par lesquels nos marchandises, dans la dernière guerre, s'écoulaient dans les possessions espagnoles; mais on pense que les deux tiers étaient introduits par ce dernier endroit, et c'est pourquoi il faut borner sur lui ses remarques pour le moment.

Un peu au *nord-est de Chagré*, on trouve le havre très-commode de *Porto-Bello*, qui est extrêmement bien défendu par de fortes batteries: là toutes sortes de vaisseaux peuvent être à l'ancre en parfaite sûreté, y rester avec sécurité après avoir déchargé leur cargaison, ou pris celle de retour. C'est principalement en ce lieu que les objets qui conviennent à l'Amérique du sud sont déchargés, et ensuite transportés dans de grands canots à Chagré, où la profondeur de l'eau n'est pas assez grande pour que les navires puissent approcher. La distance de Porto-Bello à Chagré n'est guère de plus de dix lieues; dans ce dernier lieu, il y a aussi une fortification qui protége l'embouchure de la riviere. C'est par elle que les marchandises sont trans-

portées au moyen de canots, jusqu'à Creuse, à environ vingt lieues de l'embouchure de la rivière, et de là, après avoir fait sept à huit lieues par terre dans un pays très-uni, où il serait facile d'établir un chemin, on arrive à Panama sur l'Océan pacifique.

De Panama, il y a par terre une communication directe avec Lima, et par mer avec Valparaiso, qui est au trente-deuxième degré de latitude méridionale, et avec la Californie, qui est au vingt-troisième nord.

L'isthme de Darien est un étroite langue de terre entre Saint-Blas et les Indiens mousquites. Les Espagnols sont mal vus de ces tribus, tandis que nous le sommes fort bien; les trois fortes positions de *Porto-Bello*, *Chagré* et *Panama*, peuvent être considérées comme la clef de tout le pays, et assureront à la nation qui en sera la maîtresse, une libre communication avec ce territoire. Elles doivent définitivement appartenir à l'une des grandes puissances de l'Europe, et non aux États-Unis; car il est impossible qu'une race aussi pusillanime que les Américains du sud en connaissent jamais la valeur, ou puissent en maintenir l'indépendance (1).

---

(1) Cette pièce prouve combien l'attention commer-

Le passage de la Jamaïque à Porto-Bello n'est ordinairement que de quatre à cinq jours, de là à Chagré un jour, à Creuse deux jours, et de là à Panama cinq à six heures : en sorte que, dans l'espace d'à-peu-près une semaine, les transports peuvent se faire de la Jamaïque à la mer du Sud ; ensuite en quinze jours à Payta, et en quinze jours de plus à Lima.

La Jamaïque est parfaitement placée pour lier ce grand commerce avec cette partie du monde, et soit pour fournir les marchés espagnols, soit même pour s'étendre jusqu'à ceux de l'Inde, ou de la Chine : avec un pont tel que peut le devenir l'isthme de Darien, la Grande-Bretagne serait en état de suppléer aux besoins d'une grande partie du globle, sans avoir à doubler

---

ciale commence à se tourner vers le changement arrivé en Amérique. L'auteur erre évidemment en représentant les Américains comme incapables de sentir l'importance de la communication entre les deux mers par les points de Porto-Bello et de Panama, et d'en maintenir la possession indépendante : on sait que déjà Bolivar s'est dirigé vers eux pour s'en emparer, et sûrement ce ne sera point pour les laisser occuper par des puissances de l'Europe. Cette assertion fausse et despectueuse ne préjudicie pas au fonds de vérité que renferme cet article, et c'est à ce titre qu'on l'a mis sous les yeux du public.

le cap Horn ni celui de Bonne-Espérance.

Si des négocians anglais formaient une association pour ce grand et nouveau commerce, des établissemens pourraient, sous sa protection, se former *à la Jamaïque, à la Vera-Cruz, à Mexico, à Porto-Bello, à Chagré, à Carthagène*; ils pénétreraient dans les possessions espagnoles; les côtes fourniraient abondamment du bois pour la marine, ils sont situés dans la partie nord-ouest : le commerce des pelleteries serait facile et étendu; la mer du Sud suffit à de vastes pêcheries, tandis que l'indigo et la cochenille de *Guatimala* trouveraient un facile chemin vers Panama, et plus commode que l'ancien par la *Vera-Cruz* et *Truxillo*. Là se rendrait encore le coton des provinces méridionales de *Santa-Fé*. Il en serait de même du riz, des farines, et des autres denrées nécessaires à nos colonies, et dont aujourd'hui elles sont pourvues par les États-Unis.

NOTICE

Des principaux évènemens qui ont eu lieu en 1821, et de ceux dont traite cet ouvrage.

Armistice de Colombia, le premier traité qui ait eu lieu entre l'Espagne et l'Amérique.

Retraite du ministère, par M. Canning.

Troubles à Turin par les étudians.

Jugement des troubles de juin : tous les accusés acquittés, moins le colonel Duvergier.

Ampliation d'information refusée par la Chambre des Pairs.

Congrès de Troppau, transféré à Laybach; le roi de Naples à Laybach.

Pétard des Tuileries, 24 janvier.

Ouverture du parlement d'Angleterre.

Pétards dans Paris.

Cortès constituantes à Lisbonne.

Réponse de l'empereur d'Autriche au lycée de Laybach.

Chambres de Wurtemberg.

Parlement de Naples, proclamation de Frimont et de l'Autriche; armemens napolitains.

Diète Norwégienne.

Loi des communes, présentée aux Chambres.

Constitution portugaise à Madère et au Brésil.

Émancipation des catholiques d'Irlande, acceptée par la Chambre basse, refusée par la haute.

Cortès espagnoles, discours du roi, renvoi des ministres.

Loi de recrutement, adoptée en Wurtemberg dans l'absence de la Chambre des Nobles, absens par système d'opposition.

Cession des Florides aux États-Unis.

Révolution en Piémont, abdication du roi, régence du prince de Carignan.

Députés espagnols renvoyés de Buénos-Ayres.

Proclamation du nouveau roi de Piémont, fin de la révolution de ce pays.

Fin de la révolution de Naples.

Insurrection des Grecs en Moldavie; prince Ipsilanti; révolution de la Grèce.

Conseil d'état et États provinciaux à Naples.

Suppression des gardes du corps du roi d'Espagne.

Insurrection en Espagne.

Commissions militaires, exécutions, déportations, emprisonnemens, épurations à Turin et à Naples.

Acceptation de la constitution par le roi de Portugal, refus des cortès de laisser passer le mot *accepter*.

Clôture du congrès de Laybach.

Discussion sur les dotations dans la Chambre des Députés.

Divorce admis dans quelques cas par la seconde Chambre du royaume des Pays-Bas.

Première révolution du Mexique.

Jésuites rappelés à Naples.

Diète du Wurtemberg; bon accord entre le ministère et les Chambres; belles paroles du roi.

Refus de la diète de Norwege, relativement à la noblesse.

Jury proposé par le roi de Suède, sur les délits de la presse.

Mort de Napoléon.

Suppression à Hanovre par le gouvernement, des exemptions d'impôts et des corvées en faveur des nobles.

Clôture des cortès espagnoles ordinaires. Annonce des cortès extraordinaires. — Ouververture des ports de l'Amérique, comme de ceux de la métropole, à toutes les nations.

Retour du roi de Portugal à Lisbonne.

Jugement de la conspiration du 19 août : point d'arrêt capital contre les présens.

Couronnement du roi d'Angleterre.

Prorogation du parlement.

Budget de France.

Clôture des chambres.

Fièvre jaune à Barcelone : dévouement des médecins français.

Bataille de Caloboso, victoires et conquêtes de Bolivar.

Retraite des ministres Villèle et Corbières.

Mort de la reine d'Angleterre.

Voyage du roi en Irlande.

Funérailles de la reine d'Angleterre.

Cortès extraordinaires à Madrid.

Le Mexique déclaré empire mexicain constitutionnel, et le roi d'Espagne invité à se transporter à Mexico.

Concordats d'Allemagne.

Colléges électoraux en France.

Ministres d'Autriche et de Russie quittent Lisbonne.

Jésuites à Vienne : éducation publique leur est remise ; les instituteurs étrangers renvoyés.....

Erection de la statue de Luther à Wittemberg.

Bulle du Pape contre les *carbonaris*.

Rappel du prince de Brésil à Lisbonne ; doit voyager pour son instruction.

Ouverture des Chambres.

Adresse de la Chambre des Députés.

Réponse du roi.

Attaque contre les ministres.

Leur renvoi.

Nouveaux ministres.

Prise de Lima : indépendance du Pérou.

Prise de Carthagène et de Porto-Bello. Complément de la révolution de l'Amérique.

Guerre des Perses contre les Turcs.

Post scriptum, 14 janvier 1822.

Cet ouvrage est en grande partie employé à prouver :

1°. Que toutes les questions actuelles retombent à celle du contrat social, d'un bout du monde à l'autre ;

2°. Qu'il règne une contradiction absolue et directe entre les partis sur les articles fondamentaux ;

3°. Qu'il était impossible que l'ancien ministère pût se soutenir par l'effet nécessaire de son propre système.

Je prie de remarquer, 1°. que le ministère a pu à peine ouvrir la session ;

2°. Que dès les premières séances la discussion s'est engagée sur une question fondamentale, et que le langage des deux côtés a été diamétralement opposé entre les mêmes hommes qui, quelques jours auparavant, étaient réunis sur d'autres articles. (Voyez la séance du 11 janvier.) Depuis huit ans, je la vois venir, et je l'annonce. C'est une des plus remarquables qui aient eu lieu depuis 1789. Après huit ans d'existence de la Charte, on s'est mis à discuter sur le principe d'autorité de la Charte même : on a mis en question l'état des sociétés humaines ; on a demandé si les droits des nations venaient des chartes, ou les chartes des droits des nations : c'est là toute la question.

FIN.

Errata de la seconde partie.

Pag. 45, lig. 19, observatrice, *lisez* : observatoire.
— 50, — 10, et prier, *lisez* : de prier.
— 54, — 23, de citoyen, *lisez* : du citoyen.
— 87, — 4, ces esprits, *lisez* : des esprits.
— 249, — 2, confinée dans les provinces, *lisez* : retirée.

